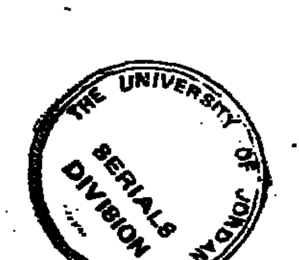
« Sans Visa » : Valparaiso



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14957 – 7 F

SAMEDI 27 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le piège somalien

APRÈS la pitié, le dégoût? Aux images terribles – mais émouvantes – des affamés de Somalie succèdent celles des «voyous», des «ingrats», des «sans-cœur» : les émeutiers de Mogadiscio, par leur violence spectaculaire, auront jeté le doute sur le bien-fondé de l'opération humanitaire et la nécessité d'une présence étrangère. Comment sauver des gens qui ne veulent pas de vous? Et qui vous «remercient» avec des jets de pierre et des coups de fusil?

A examiner le bilan officiel des victimes, il semblerait pourtant que les manifestations anti-occidentales qui secouent, depuis trois jours, certains quartiers de la capitale somalienne ont fait plus de bruit que de mal, dans le camp de la force multinationale tout du moins. Ainsi, le bilan des affrontements du jeudi 25 février, décrits comme «les heurts les plus violents jamais enregistrés depuis le lancement de l'opération «Rendre l'espoir» en décembre dernier», n'est officiellement «que» de cinq blessés, trois soldats américains et deux nigérians.

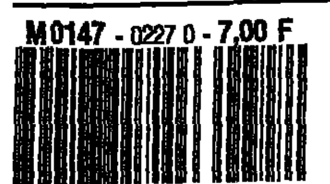
LE fait que, pour la première fois, la foule s'en soit prise non seulement aux ambassades et au quartier général de la force multinationale, mais aussi au siège des organisations humanitaires – les locaux du Comité international de la Croix-Rouge auraient été touchés, dit-on, par des tirs de mortier, – explique largement le sentiment de panique ressenti ici et là. «Si cette situation perdure, les forces de l'ONU devront évacuer le personnel humanitaire», a d'ailleurs prévenu le porte-parole des Nations unies à Mogadiscio, M. Farouk Mawlawi.

Il serait cependant erroné de ne voir dans ces explosions de violence qu'un remake africain du film «le Bon, la Brute et le Truand», et d'occulter ainsi les aspects politiques du problème somalien. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, l'a reconnu à sa manière, en annonçant jeudi qu'il «s'apprêtait» à remettre un rapport au Conseil de sécurité, en vue de l'adoption d'une résolution définissant la nouvelle «opération d'imposition de la paix» en Somalie. Ce rapport, fixant le mandat des troupes de l'ONUSOM 2, devait être initialement discuté par le Conseil le 18 février.

PRESSÉS de passer le relais à l'ONU, les militaires américains, dont le déploiement spectaculaire en Somalie avait permis à M. George Bush de s'offrir une fracassante «sortie» au lendemain de sa défaite électorale, sont désormais les premiers agacés par ce retard et ces lenteurs. Il n'est pas inutile de rappeler, par ailleurs, que les manifestants somaliens qui conspuent aujourd'hui les troupes américaines sont les mêmes qui, il y a moins de deux mois, avaient chaleureusement applaudi l'arrivée de l'ancien président des États-Unis à Mogadiscio.

Le caractère peu spontané des manifestations déclenchées par les partisans d'un chef de faction, le général Mohamed Farah Aïdid, ne laisse pas d'intriguer. Furieux des déboires militaires que connaît, à Kisimayo, au sud de la capitale, l'un de ses alliés, le colonel Omar Jess, le général Aïdid a rappelé, à sa façon, qu'aucune réconciliation nationale ne se fera sans lui, voire contre lui. Une attitude qui augure mal de la conférence des factions somaliennes prévue pour le 15 mars, sous l'égide de l'ONU.

M 0147 - 0227 0 - 7,00 F



Les enquêtes sur la corruption

Arrestations et démissions se succèdent en Italie

Le vote de la confiance au gouvernement de M. Giuliano Amato par le Parlement italien, jeudi 25 février, a été éclipsé par les nouveaux développements de l'enquête sur la corruption dans la péninsule, et notamment à Milan. Arrestations et démissions se succèdent. La dernière en date de celles-ci concerne M. Giorgio La Malfa, secrétaire du Parti républicain (PRI). Les dirigeants italiens semblent chercher désormais une issue politique à l'enquête «Mains propres».

ROME

de notre correspondante

«Nous pourrions bien vivre les jours les plus dramatiques et les plus difficiles de notre République» : en demandant à la Chambre des députés d'accorder la confiance à son gouvernement, mercredi après-midi 24 février, le président du Conseil, M. Giuliano Amato, ne croyait pas si bien dire. La journée de jeudi, qui devait être dominée, en principe, par les débats et le vote, a été, à bien des égards, un «jeudi noir» pour l'Italie.

Dès le matin, première «bombe» : l'annonce de la démission du secrétaire du Parti républicain (PRI), M. Giorgio La Malfa, qui venait d'être informé, lui aussi, de l'ouverture d'une enquête judiciaire à son sujet. Le motif était assez secondaire (le dirigeant républicain n'aurait pas mentionné officiellement dans ses frais de campagne électorale une contribution de 50 millions de lires (environ 200 000 francs) pour faire imprimer des affiches), mais l'effet a été déplorable.

Giorgio La Malfa, ce spécialiste des techniques financières passé par Cambridge, qui a pris les rênes du parti en 1987, s'est surtout fait connaître pour avoir rompu avec la coalition gouvernementale en avril 1991, prenant prétexte d'une querelle sur un portefeuille ministériel.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 3

Avec la suppression de 50 000 emplois en trois ans

Les Douze vont réduire leur production d'acier

Le programme de restructuration de la sidérurgie communautaire, qui devrait entraîner la suppression d'au moins 50 000 emplois d'ici à la fin 1995, a franchi jeudi 24 février une étape supplémentaire. Les ministres des finances des Douze ont donné leur aval aux orientations présentées par la Commission européenne. Fondé sur le rétablissement d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, ce programme de restructuration affectera surtout les sidérurgies italienne, allemande et espagnole.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

«Nous faisons un pari sur la volonté d'agir des entreprises», a constaté M. Melchior Wathelet, le ministre belge. De fait, la réussite du programme dépendra des industriels, qui devront souscrire, de façon concertée, à des réductions de capacités allant au-delà de ce qu'ils avaient annoncé lors du premier tour de piste opéré par M. Fernand Braun, le médiateur désigné par la Commission (*le Monde* du 11 février).

Il y a accord sur le remède : les fermetures devraient aboutir à une réduction d'environ 30 millions de tonnes de la production d'acier brut et de 20 millions de tonnes de produits laminés. M. Braun va devoir reprendre sa mission avec l'idée de présenter un plan de fermeture «bouclé» en septembre, avec l'intention de le mettre en œuvre d'ici à la fin de 1994 (à la demande de l'Espagne, il a cependant été admis qu'en cas de force majeure ce délai pourrait être repoussé à la fin de 1995). L'effort supplémentaire, par rapport aux intentions enregistrées, devrait porter sur les produits plats. *«Il est attendu de ceux qui reçoivent, ou recevront, des aides d'Etat pour mener à bien leur restructuration»*, fait valoir M. Dominique Strauss-Kahn, le ministre français. Sont ainsi désignés les sidérurgistes espagnols, italiens et allemands.

PHILIPPE LEMAÎTRE

Lire la suite page 16

Deux entretiens

M. Lorentz (RATP) : priorité au voyageur

Deux mois et demi après son arrivée à la tête de la RATP, M. Francis Lorentz a fait le tour d'une entreprise en cours de réorganisation. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il confirme le mouvement de décentralisation voulu par son prédécesseur et rappelle que le voyageur doit être au centre des préoccupations de la Régie. Il demande que les rapports avec les pouvoirs publics soient clarifiés.

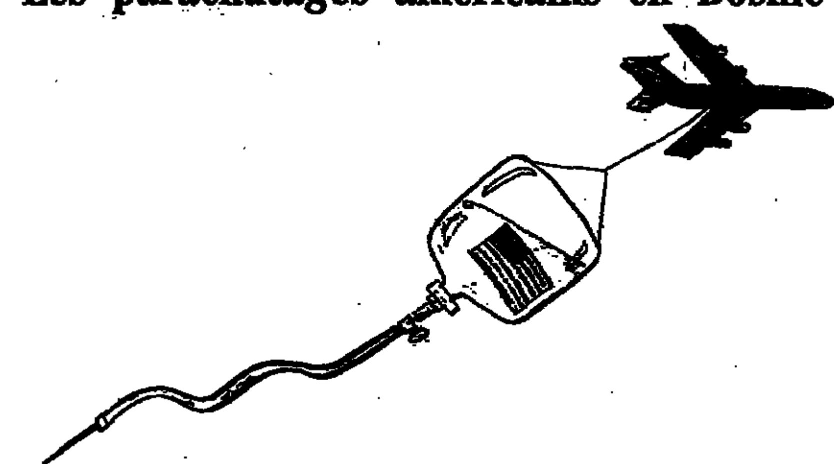
Lire page 17 les propos recueillis par ALAIN FAUJAS

M. Waechter : pas d'Europe «à la carte»

Le porte-parole des Verts estime que les récentes délocalisations d'entreprises démontrent que «l'Europe à la carte» ne peut pas fonctionner. A propos de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, il se prononce pour l'établissement d'une tutelle des Nations unies sur la Bosnie-Herzégovine. Enfin, en matière de défense et de sécurité, M. Waechter affirme que la démarche des Verts vise à débarrasser la France des armes de destruction massive.

Lire dans «Espace européen», page 6, les propos recueillis par CLAIRE TRÉAN

Les parachutages américains en Bosnie



Le président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, a officiellement donné le feu vert, jeudi 25 février, au parachutage de secours au-dessus de la Bosnie-Herzégovine. L'opération, qui doit commencer «bientôt», revêtira un caractère «strictement humanitaire», a précisé la Maison Blanche. Les négociations sur l'avenir de la Bosnie devaient reprendre en fin de semaine à New-York.

Lire l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON page 3

Rhône-Alpes : la droite reine

Largement dominante, l'opposition RPR-UDF doit maîtriser quelques rivalités, symbolisées par le duel Noir-Mérieux à Lyon

LYON

de notre bureau régional

Les chars vont rentrer dans Roanne, et cette perspective met du baume au cœur des socialistes. *«C'est une satisfaction politique, industrielle et sociale»*, explique M. Jean Auroux, le maire de la ville, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui, pourtant, tient à préciser qu'il n'est pas *«un militariste à tout crin»*. La signature du contrat de vente de quatre cent trente-six chars Leclerc aux Emirats arabes unis est arrivée à point nommé pour l'unité roannaise de GIAT-Industrie. C'est ici que seront assemblés ces monstres de la guerre informatisée. Cinq ans de travail, dix ans de maintenance : de quoi calmer un des fronts politiques que doit tenir M. Auroux, candidat à sa réélection dans la cinquième circonscription de la Loire, car la CGT et le PCF mettront en veilleuse leur discours sur le bradage du complexe militaro-industriel français. En campagne électorale, il n'y a pas de petits profits, surtout quand, issu du parti majoritaire, *«on est la cible de tous les autres»*, constate le maire de Roanne. L'unique député socialiste de la Loire est soumis à un tir croisé.

BRUNO CAUSSÉ

Lire la suite page 9

Lire aussi

- M. Carignon en manœuvre — par CLAUDE FRANCILLON
- Le maire de Lyon, M. Noir, propose à M. Chirac une «paix des braves» — page 9
- M. Millon en campagne — par ANNE CHAUSSEBOURG — page 10

Les séropositifs remboursés à 100 % par la Sécurité sociale

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a annoncé, vendredi 26 février, que les séropositifs qui le souhaiteraient pourraient être pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale quel que soit leur état.

Les guerres civiles en Afrique

– Angola : 500 civils tués à Huambo.
– Rwanda : les négociations dans l'impasse.

Lire page 4

Les droits de l'enfant

La fonction de juge aux affaires familiales sera instaurée en février 1994.

Lire l'article de CHRISTIANE CHOMBEAU page 12

Le sommaire complet se trouve page 22

L'Europe de 1893

Au Musée d'Orsay, une belle leçon d'éclectisme et d'histoire du goût

par Philippe Dagen

Que peignait-on, qu'exposait-on *réellement* en Europe il y a un siècle? Que voyait-on *vraiment* dans les ateliers et les Salons à Copenhague et à Moscou, à Glasgow et à Lisbonne, à Paris et à Berlin? Que savaient un amateur ou un curieux de l'état des beaux-arts et des variations de l'esthétique? Ces questions, qui ont cependant toute l'apparence de la simplicité, sont de celles auxquelles les historiens n'ont guère l'habitude de répondre. Raisonnant en termes de courants, de tendances, d'avant-gardes et de mouvements, ils préfèrent croire que le bien se distingue aisément du mal et du médiocre et que, du reste, ils savent ce qui était le bon de l'époque, ce que les collectionneurs et les conservateurs d'alors auraient dû acheter, s'ils avaient eu l'œil juste et le jugement sûr. Soit, pour 1893 : Cézanne, Gauguin, les *Cathédrales* de Monet, le néo-impressionnisme survivant à la mort de Seurat et les débuts de Bonnard et Vuillard.

Hors ces noms et ces œuvres, il n'y aurait à considérer que des artistes de second ordre, tous suspects d'anachronisme et de conservatisme. Leurs tableaux ne vaudraient qu'en qualité de symptôme et de trace, exemples «tardifs» d'esthétiques surannées. Telle est la loi, la forte loi de l'ordre chronologique appliquée à la peinture. Elle autorise classements et exclusions, bannissements et exils. Elle commande le mépris et l'oubli.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

URBANISME

La reconstruction de Beyrouth

DANS *le Monde* du 11 février, un article sous le titre «Beyrouth à cœur ouvert» me met personnellement en cause.

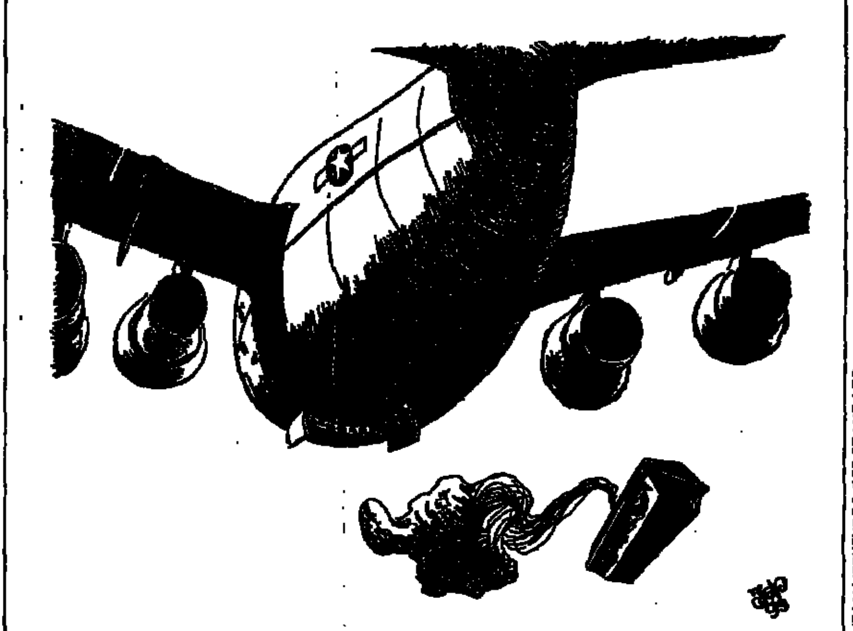
Que tout un chacun puisse librement donner son avis sur un projet d'urbanisme, quoi de plus naturel ? Mais, pour qu'un tel avis soit crédible et pris en considération, encore faudrait-il encore qu'il sache s'appuyer sur une connaissance approfondie de toutes les données du problème propres à chaque ville. Aussi m'abstiendrai-je aujourd'hui comme hier de toute polémique, laissant à chaque intervenant la responsabilité de ses jugements.

Il m'appartient cependant de corriger au moins l'information selon laquelle j'aurais été *«évincé»* de la reconstruction de Beyrouth, à laquelle je travaille depuis plus de quinze ans. C'est moi et moi seul qui ai décidé de me retirer de ce projet lorsque j'ai pris connaissance des modifications qui lui avaient été apportées par le conseil des ministres précédant celui de M. Hariri, modifications que j'ai jugées en conscience comme graves et contraires à l'intérêt général. J'ai fait connaître publiquement ma décision. C'était une démission clairement motivée.

Le projet établi jusqu'ici n'est qu'un schéma directeur d'urbanisme devant être suivi d'un plan d'aménagement. Il ne s'est à aucun moment préoccupé d'architecture, celle-ci devant être le fait des nombreux architectes qui en auront la charge, immeuble par immeuble, quartier par quartier. Les perspectives reproduites ne sont qu'une représentation volumétrique traduisant les densités, les hauteurs et les destinations des bâtiments, comme dans tout schéma directeur.

HENRI EDDÉ
Beyrouth

TRAIT LIBRE



JEAN VEENENBOS/DER STANDARD

POLOGNE

Un mensonge de Hitler

EN répondant à Edgar Morin, M. Dobrica Cosic, président de la République fédérale de Yougoslavie, écrit dans *le Monde* du 17 février : *« Ne nous vient-il à l'esprit que Hitler a déclenché la seconde guerre mondiale parce que l'armée polonaise avait la première enfreint les frontières allemandes ? »*

Rien n'indique qu'il s'agit ici d'une figure de rhétorique. Il est donc regrettable que les inventions de la propagande nazie soient utilisées dans une polémique relative à la situation en Bosnie-Herzégovine. Mon pays a été attaqué par l'Allemagne nazie sans déclaration de guerre. Les services du Reich ont monté la provocation de Gliwice (Gleiwitz) pour trouver un semblant de justification à l'agression contre la Pologne. Personne n'a jamais cru à cette grossière imposture. La France et la Grande-Bretagne ont déclaré la guerre au Reich pour manifester leur solidarité avec un pays attaqué par celui-ci. Qu'en 1993 on se serve des mensonges de Hitler ne peut que susciter une profonde consternation.

TOMASZ ORLOWSKI
Premier secrétaire de l'ambassade de Pologne à Paris.



TÉLÉVISION

Mourir en direct

POUVONS-NOUS espérer un texte de loi qui fasse obligation aux «travailleurs de l'image» de s'abstenir de diffuser les images montrant en direct la mort d'une personne, comme dernièrement la mort de cet adolescent de Sarajevo (*le Monde* du 18 février) ? Je suis indigné et en colère. Le respect de la personne ? Qu'en font les journalistes et les médias ? Ce genre de pratique s'apparente, pour moi, à une sorte de viol moral.

Je parle d'expérience, malheureusement ! Mère de famille de cinquante-trois ans, grand-mère, dans mon métier d'infirmière de chirurgie, il m'a été donné (beaucoup trop souvent pour ma sensibilité) d'être celle qui accompagne jusqu'au bout des cancéreux. Pourquoi le cameraman de Sarajevo n'a-t-il pas donné le film aux parents de cet adolescent ? Libre à eux de le détruire. En quoi ce moment sacré, ce moment privé, concerne-t-il des milliers de téléspectateurs que cela n'empêchera pas de se gaver de frites ou de chocolat, confortablement anesthésiés par l'égoïsme, dans leur canapé, pendant qu'à Sarajevo le blocus alimentaire condamne à une mort lente les membres de la famille de ce jeune homme ?

Jusqu'où irons-nous ? Arrêtons ces comportement délirants, pendant que nous en avons encore les moyens.

JACQUELINE RÉMOND
Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher)

SOCIALISME

Pauvre Jaurès !

DEPUIS quelque temps, certains représentants du PS, qui s'étaient déjà convertis à l'économie libérale en 1983, nous annoncent la disparition du Parti socialiste.

Quel mépris pour les militants de ce parti, qui subissent de plein fouet la crise avec ses conséquences sur l'emploi et qui malgré tout restent fidèles à leurs convictions ! Quel manquement à la démocratie et à l'élaboration collective des décisions, qui sont des valeurs du socialisme ! Quel manque de courage !

Quoi ? Les luttes des mineurs du Nord, des métallurgistes, des employés du textile, des viticulteurs du Midi et de tant d'autres n'auraient servi qu'à ça : capituler devant la loi du marché. Jaurès serait-il mort pour rien ?

Non ! messieurs, que vous ne soyez plus socialistes, cela vous regarde. Mais il y a encore aujourd'hui en France et en Europe des hommes et des femmes pour qui le socialisme a un avenir, surtout quand on voit l'Europe que vous nous préparez à travers Maastricht.

Non ! La gauche n'est pas morte, et choisir le socialisme, c'est choisir un combat pour l'homme et pour sa dignité, pour des valeurs telles que la justice sociale et la laïcité, la fraternité, le droit à l'emploi et à un logement décent. Voilà un engagement mobilisateur pour la jeunesse et pour tous ceux et celles qui ont encore un idéal.

Ce n'est pas le rassemblement des « importants » qu'on nous propose qui fera sortir le pays de l'immobilisme. Rien de nouveau ne se construira sans la participation des forces vives de la nation.

MAURICE VIOLS
Palavas (Hérault)

DÉCENTRALISATION

L'argent du beurre

RUDE hiver pour les régions de France ! Certaines ont péniblement voté un budget en hausse sensible. D'autres se sont infligé une cure d'amaigrissement budgétaire. Quelques-unes, enfin, ont failli ne pas avoir de budget du tout...

En région Centre, la majorité relative UDF/RPR a réussi à «faire passer», dès décembre 1992, un budget de plus de 2 milliards et demi de francs (en hausse de près de 20 % par rapport à celui de 1992), qui se traduira par une augmentation de la fiscalité régionale de 25 % et un recours à l'emprunt pour 470 millions de francs. Inutile de dire que ces chiffres ont fait couler beaucoup d'encre et de salive, même s'ils ne pèseront, *in fine*, que 18 francs de plus sur la feuille d'impôt de chaque contribuable régional en 1993, en ce qui concerne la taxe d'habitation.

Pouvions-nous agir autrement vis-à-vis des contribuables-citoyens-électeurs en pleine récession économique ? Non. Comment soutenir l'activité économique d'une région à fortes disparités comme la nôtre sans continuer à investir ? Face à un Etat impécunieux qui a vidé ses caisses, face à des municipalités ou des conseils généraux souvent largement endettés et obligés de stabiliser la pression fiscale, face aux SOS de secteurs entiers comme le bâtiment, pouvions-nous rester endormis, attendant une hypothétique reprise venue d'ailleurs ?

Cette politique du beurre et de l'argent du beurre, qui ne peut plus durer. L'Etat ne peut plus transférer aux régions des responsabilités majeures sans les accompagner des moyens financiers correspondants. Les gouvernements de la République ne doivent plus permettre que s'enflent simultanément le budget de la nation et celui des collectivités locale, sur de mêmes opérations. Cela revient à faire payer deux fois, et de plus en plus cher, le contribuable.

Prenons un exemple.

En 1986, l'Etat a confié aux régions la charge d'un patrimoine immobilier de lycées souvent en piteux état. Face à l'avalanche de besoins, une région comme le Centre a dû «exploser» son budget d'investissement : en 1992, il était huit fois supérieur à la dotation régionale d'équipement scolaire allouée par l'Etat (793 millions de francs contre 102 millions de francs). Or, parallèlement, ni les effectifs du ministère de l'éducation ni le budget de celui-ci n'ont diminué... Et ce n'est pas terminé. Les besoins en matière d'enseignement supérieur sont désormais tels que, là encore, les régions doivent désormais, bon gré mal gré, se substituer à l'Etat.

MAURICE DOUSSET
Président du conseil régional du Centre, député (UDF) d'Eure-et-Loir.

DROIT

Le souvenir de Charles Rousseau

LA disparition du professeur Charles Rousseau suscitera le souvenir ému des innombrables étudiants qu'il a formés à la faculté de droit de Paris et à l'Institut d'études politiques durant toute une carrière vouée au droit international public, comme chez tous ses collègues qui, à travers le monde, l'ont connu et admiré. Il laisse une œuvre abondante et riche, couronnée par un monumental traité en quatre volumes. Sa réputation l'avait appelé à enseigner dans divers pays et notamment, à plusieurs reprises, à l'académie de droit international de La Haye. Directeur durant plusieurs décennies de l'Institut des hautes études internationales de Paris et de la Revue générale de droit international public, il a apporté à l'un et à l'autre un admirable dévouement, donnant à la revue une collaboration active qui s'est prolongée jusqu'à ces derniers temps.

Ce maître, que l'Institut de droit international avait appelé à sa présidence en 1980, a connu une consécration singulière : son nom a été donné, il y a plusieurs années déjà, à une compétition organisée universellement entre les étudiants en droit international des universités francophones. Les concurrents s'affrontent par équipes dans des procès supposés.

Tous ceux qui l'ont approché garderont de ce professeur admirable l'image d'un grand savant, d'une modestie, d'une dévotion à la science juridique et d'une générosité exceptionnelle.

RENÉ-JEAN DUPUY
Membre de l'Institut

INSTITUTIONS

Entre deux septennats

LA question de la durée du mandat présidentiel fait l'objet du débat constitutionnel depuis plusieurs années. Le comité consultatif présidé par le doyen Vedel a tranché le 15 février dernier en faveur du septennat et non du quinquennat.

Il existe un consensus sur deux points en France. Chacun reconnaît que le mandat de quatre ans aux Etats-unis est trop court ; mais un président américain sortant peut solliciter un second mandat, ce qui équivaut à un bon septennat (deux fois 4). Chacun admet aussi chez nous que deux mandats de sept ans, c'est trop long ; aucun président – il y en a eu vingt et un depuis la création de l'institution en 1848 – n'a réussi l'exploit politique de terminer le second mandat. Et rares sont les présidents qui furent réélus.

Le quinquennat renouvelable une fois – deux fois cinq ans, soit un septennat et demi ! – a la préférence des candidats potentiels et de la classe politique. On les comprend... Dix ans, c'est mieux que sept ans ! Cela étant, le problème de la cohabitation ne serait pas réglé pour autant : le droit de dissolution peut jouer à tout moment (article 12 de la Constitution) et le risque d'une contradiction entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire subsiste.

Dans ces conditions, la solution la moins mauvaise ne réside-t-elle pas dans le septennat non renouvelable *immédiatement ?* Cette formule présente beaucoup d'avantages : elle maintient le chef de l'Etat au-dessus des partis, ce qui n'est pas le cas avec le quinquennat, qui abaisse le statut et le rang du président ; elle confère la durée nécessaire pour appliquer des réformes et conduire une politique intérieure et extérieure ; elle évite la démagogie de fin de mandat ; elle ménage l'avenir du président sortant qui peut se représenter après l'élection d'un successeur : ainsi, Valéry Giscard d'Estaing, élu en 1974, n'aurait pu briguer un mandat en 1981 mais aurait pu le faire en 1988 ; elle permet, enfin, au peuple souverain de réélire un président qui aurait eu ses faveurs antérieurement, donc pourrait être un recours ou rendre de nouveaux services au pays.

Les inconvénients du système sont quasiment nuls, sauf pour les présidents sortants très âgés...

DANIEL COLARD
Maître de conférences à la faculté de droit de Besançon

ÉVANGILE

La fidélité de Jean Cardonnel

DANS le courrier du *Monde* du 13 février, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, répond à Jean Cardonnel au sujet du « catéchisme de l'Eglise catholique... » Nous y lisons cette phrase : « ... *Au fait, Jean Cardonnel a naguère épousé la Parole. Lui est-il toujours fidèle ?* »

Cette conclusion nous scandalise car elle risque de faire croire perfidement à vos lecteurs que ce dominicain de plus de soixante-dix ans aurait renoncé aux exigences de ses vœux.

Depuis de longues années, Jean Cardonnel est un de nos amis les plus proches, et nous pouvons assurer qu'il est toujours passionné par l'annonce de la Parole évangélique et que tout est clair dans sa vie.

JEAN et SABINE DOLLÉ
Paris

ISRAËL

Pas de droit du sang

DANS *le Monde* du 13 février, un lecteur, M. Jean-Claude Perrin, condamne la critique adressée par M. Jean Kahn au code allemand de la nationalité parce qu'il estime que la loi du retour de l'Etat d'Israël est fondée sur les mêmes principes, cet Etat refusant par ailleurs *« tout droit sur cette terre aux Palestiniens »*.

Le rassemblement des juifs en Palestine est la raison d'être de l'Etat d'Israël, dont la finalité est le « rassemblement des exilés » (Déclaration d'indépendance). La loi du retour (5 juillet 1950) est l'application de ce principe : *« Tout juif a le droit d'émigrer en Israël. »*

M. Perrin affirme dans sa lettre que selon cette loi *« tous les juifs du monde (...) peuvent se considérer chez eux à Tel-Aviv, Naplouse, Gaza et Jérusalem »*. Cette affirmation est fausse, car la loi du retour a été votée à une époque où Naplouse et Gaza étaient respectivement des villes jordanienne et égyptienne. Certes, la juridiction israélienne reconnaît aujourd'hui aux juifs le droit de s'installer en tout point d'un pays dont les frontières réelles ne sont reconnues par aucun Etat du monde, mais il n'est ni écrit ni sous-entendu, dans la loi du retour que les juifs sont chez eux à Naplouse et à Gaza.

M. Perrin commet une deuxième erreur juridique en affirmant que *« l'Etat juif dénie tout droit sur cette terre aux Palestiniens »*. La Déclaration d'indépendance reconnaît aux *« habitants arabes de l'Etat d'Israël (...) la citoyenneté pleine et entière et la due représentation dans toutes ses institutions provisoires et permanentes »*. La loi de la nationalité de 1952 accorde aux habitants non juifs de l'Etat (qui sont en majorité arabes) la nationalité israélienne ; cette nationalité est accordée selon le droit du sol. Comme la loi du retour, la loi de la nationalité s'est étendue avec l'Etat en 1967 : ce sont les Arabes palestiniens passés de l'autorité égyptienne et jordanienne à l'autorité israélienne qui ont refusé cette citoyenneté. Lorsqu'ils étaient « occupés », de 1948 à 1967, par l'Egypte et la Jordanie (bien que, étrangement, ce terme n'ait jamais été employé à l'époque), aucune citoyenneté ne leur avait été offerte.

On ne peut comparer les définitions allemande et israélienne du droit au retour. Pour les juifs, il ne s'agit aucunement d'un « droit du sang », mais d'un droit spirituel fondé sur l'Alliance qui unit le peuple juif au Créateur et sur le lien divin, souligné par la Bible comme par le Coran, qui préexiste entre le peuple et la terre d'Israël. Ce droit n'est en rien incompatible avec celui des Arabes palestiniens à disposer d'eux-mêmes.

EMMANUEL MRÉJEN
Paris

CRIMES

La guerre hors la loi

PENSER et parler « crimes de guerre », ce qui revient à nous situer *après* l'acte de guerre pour tenter de dire sa violence, d'évaluer ses « excès » et de nommer ses « coupables », c'est nous placer d'emblée dans une situation inextricable. C'est vouloir l'impossible. Toute guerre génère ses crimes dont nous nous essoufflons en vain, et par définition trop tard, à dresser un inventaire posthume après avoir subi ou contemplé dans l'horreur et l'impuissance leur perpétration, jamais assurés de tout voir. *Une* scène d'horreur reconnue en cache combien d'autres ?

Nous devrions commencer à savoir que *la* guerre *est* crime, que toute guerre est crime, qu'il n'y a pas de lois de la guerre, que la guerre existe *pour* bafouer toute loi, qu'espérer en appréhender et châtier les fauteurs est par nature profondément irréaliste et plus encore inopérant, que c'est *le* crime de guerre qu'il faut empêcher de surgir, que c'est la guerre qu'il faut *prévenir*. Comme pour le sida, seule la prévention fonctionne.

Il faut éliminer les guerres comme la pire des calamités, nullement fatale mais orchestrée par nous-mêmes, et qui ne dit jamais le droit mais la seule, sinistre et précaire raison du plus fort ; il faut en avoir l'intention et il faut s'en construire les moyens. Ce n'est en rien hors de notre portée, il suffit de commencer à le vouloir, et les moyens et les méthodes (assurément pas la *méthode* guerre du Golfe) se mettront en place. Mais d'abord, la guerre s'étant mise hors les lois, doit être mise hors la loi.

Ou notre histoire ne sera, toujours, que *« bruit et fureur, racontée par des brutes, et ne signifiant rien »*.

DOMINIQUE HALÉVY
Jouy-en-Josas (Yvelines)

UN LIVRE

Le seuil de 60 ans

L'AGE DE LA VIEILLESSE
de Patrice Bourdelais
Editions Odile Jacob,
441 p., 160 F.

La France vient de fêter les 118 ans de sa doyenne, Jeanne Calment, avec une certaine perplexité. Faut-il voir dans la performance de cette sympathique Arlésienne une illustration spectaculaire des progrès de la médecine et de «l'allongement de la durée moyenne de vie» ? Ou le rappel angoissant du «vieillissement de la société française» et de toutes les conséquences qu'il entraîne ?

La question est mal posée, semble nous dire Patrice Bourdelais, directeur de recherche au CNRS. Mal posée, parce que le «vieillissement» de la France n'est nullement évident. Dans un livre très savant, rempli de chiffres et de références, cet historien démolit allègrement les idées reçues en la matière.

Certes, les personnes âgées n'ont jamais été aussi nombreuses qu'aujourd'hui. Mais qui sont les personnes âgées ? Cicéron disait que la vieillesse commence à soixante ans, et depuis lors personne n'a semblé en douter. C'est ce critère qui est retenu au dix-septième siècle pour définir les hommes dispensés de porter les armes ; la vieillesse devient ainsi, pour la première fois, une catégorie statistique. C'est ce même critère qui est adopté au siècle suivant par le Comité de mendicité pour secourir les personnes âgées à domicile. Et, jusqu'en 1948, la norme ne change pas : dans les statistiques officielles, les «soixante ans et plus» sont considérés comme des «vieillards».

La notion de vieillissement de la société française, apparue en 1928, a été exploitée à fond par la propagande nataliste. Elle a contribué à amplifier la perception négative de la vieillesse, souligne Patrice Bourdelais, qui plaide à juste titre pour une vision plus optimiste.

Tout a changé en France depuis quelques décennies : l'état de santé des sexagénaires, leurs ressources économiques, leurs mode de vie, leur place et leur rôle dans la succession des générations. On continue pourtant à associer le seuil de soixante ans à l'âge de la retraite et à la vieillesse (baptisée, plus pudiquement, troisième âge). Comme si un sexagénaire d'aujourd'hui équivalait à un sexagénaire du début du siècle !

Nous sommes prisonniers de catégories obsolètes, et en pleine aberration. Les Français vivent de plus en plus vieux, mais partent de plus en plus jeunes à la retraite, alors que la plupart d'entre eux sont dispensés de travaux éprouvants et qu'ils n'ont jamais été en aussi bonne santé à soixante ans.

Si la fécondité se maintenait en France à 1,8 enfant par femme, la proportion des sexagénaires passerait de 18,1 % en 1985 à 20,6 % en 2005 et 29,9 % en 2040. La société française vieillirait-elle pour autant ? Ce n'est pas sûr, affirme Patrice Bourdelais, qui réclame un nouvel indicateur – évolutif – de l'âge. La France serait aussi jeune si les 60 ans d'aujourd'hui correspondaient à 63 ans en 2005 et à 71,5 ans dans un demi-siècle...

Pourquoi pas ? Il faut, en tout cas, se persuader que l'âge de la vieillesse a changé. Cela conduit chacun, jeune ou «vieux», à voir le monde avec d'autres yeux.

ROBERT SOLÉ

ÉTRANGER

BOSNIE-HERZÉGOVINE : la préparation des parachutages de vivres

M. Clinton souligne le caractère « strictement humanitaire » de l'opération américaine

Insistant sur le caractère *« strictement humanitaire »* de l'opération, le président Bill Clinton a officiellement annoncé, jeudi 25 février, qu'il avait ordonné le parachutage de vivres au-dessus de la Bosnie orientale. L'opération a été approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU et, selon la Maison Blanche, devrait commencer *« bientôt »*.

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

En faisant part de sa décision, M. Clinton a multiplié les précautions avec un souci très politique : affirmer que les Etats-Unis n'entraient pas dans la guerre, souligner que son initiative ne représentait qu'un tout petit engagement dans un conflit que les Américains considèrent d'abord comme l'affaire des Européens.

La Maison Blanche a choisi d'adopter un profil bas, avec la publication d'un simple *« communiqué »* du président. M. Clinton y relève qu'il s'agit d'une opération *« temporaire »*, pour *« faire face aux besoins immédiats de régions isolées qui, pour le moment, ne peuvent être atteintes par la route »*. L'objet n'est pas de remplacer mais de *« compléter »* les convois routiers qui doivent toujours acheminer l'essentiel de l'aide humanitaire à ces régions. Le président ne désigne pas lesdites régions : en gros, l'est de la Bosnie. Il ne dit pas non plus pourquoi elles ne peuvent pas *« être atteintes par la route »*, pour reprendre la formule d'un communiqué qui pourrait laisser entendre que des obstacles liés à la météo sont à l'origine du problème... Depuis plus de deux semaines, des milices serbes bloquent les convois de ravitaillement dans la région afin d'en chasser la population musulmane (près de 200 000 personnes). C'est « l'épuration ethnique » par la famine.

Hormis un rappel général des horreurs caractérisant ce conflit, M. Clinton prend soin de ne désigner aucun coupable et de ne donner aucune tonalité politique à son annonce. *« La priorité des parachutages sera déterminée sans considération ethnique ou religieuse »*, écrit-il, affirmant qu'il n'entend mener qu'une *« opération strictement humanitaire »*. M. Clinton souligne qu'*« aucun avion de combat ne sera utilisé »*, directement ou à titre d'escorte, pas plus qu'il n'y aura de soldats américains au sol pour guider les avions cargos devant larguer l'aide alimentaire et médicale aux populations assiégées.

A en croire le président, les Etats-Unis ne font que *« prolonger »* l'opération humanitaire qu'ils mènent déjà, depuis plusieurs mois, en acheminant par avion une partie des secours destinés à Sarajevo. La veille, il avait mis en garde contre toute autre interprétation : *« Ce serait une grave erreur que de voir dans cette opération de secours* (les parachutages) *le début d'une incursion vers quelque intervention militaire »* américaine dans le conflit. Certains responsables parlent d'une opération qui ne devrait pas durer plus de quelques semaines, peut-être même seulement quelques jours, et qu'ils envisagent comme une mesure destinée à inciter les Serbes à lever le siège des populations civiles musulmanes de l'est de la Bosnie.

Reprise des négociations

La plupart des commentateurs américains et des diplomates à l'ONU avaient, jeudi, une opinion différente : les parachutages représenteraient bel et bien le premier engagement véritable des Américains dans la guerre ravageant l'ex-Yougoslavie. Les Européens noteront avec satisfaction que les Etats-Unis adoptent exactement le même mode d'intervention qu'eux – humanitaire et rien qu'humanitaire – même s'ils le font sans encore dépêcher de troupes au sol. De la part d'une Amérique qui a souvent fait la morale aux Européens pour la tiédeur de leur engagement en Bosnie et d'un Bill Clinton qui, il y a quelques mois, conseillait de bombarder les artilleurs serbes qui martyrisent Sarajevo, c'est une sorte d'hommage rendu à la « ligne » – « réaliste » – défendue par les Britanniques et les Français. Ne disait-on pas dans les couloirs de l'ONU : *« Ils* (les Américains) *vont enfin comprendre comme c'est difficile d'intervenir là bas »* ? Il reste que les Etats-Unis s'engagent, disaient les mêmes milieux, et que cela, espèrent-ils, doit exercer une pression sur les belligérants qui doivent reprendre les pourparlers de paix, lundi à New-York. Le président de la Bosnie, M. Alija Izetbegovic, et le dirigeant des Serbes de cette République, M. Radovan Karadzic, y participeront.

Tous les diplomates interrogés étaient sceptiques sur la portée pratique de l'opération parachutages mais, pour reprendre l'expression d'un ambassadeur occidental, ils y voient *« une bonne chose politiquement »* car *« cela va marquer l'engagement »* des Américains. Les belligérants réagissaient en fonction de leurs intérêts et de leurs craintes. Un représentant serbe se disait convaincu que les Musulmans allaient tirer sur un avion-cargo américain ; le délégué bosniaque assurait que les forces du régime de Sarajevo n'en avaient pas les moyens. L'ambassadeur de la Fédération yougoslave (République de Serbie et Monténégro), M. Dragomir Djokic, déclarait : *« L'opération américaine est risquée et dangereuse (...) une provocation est possible (...) et si un avion est abattu, on ne saura jamais par qui. »*

Sous la pression des Russes, et pour ne pas mécontenter les Serbes avant la reprise des conversations de New-York, les Etats-Unis ont brusquement modifié le profil de leur opération : aujourd'hui destinée à toutes communautés, elle avait, d'abord, été présentée comme un coup de main aux populations musulmanes assiégées – populations que l'administration démocrate considère comme les principales victimes des agressions serbes. Le revirement américain est d'autant plus étonnant que le Conseil de sécurité lui-même reconnaissait, dans une déclaration, jeudi, que ce sont bel et bien les milices serbes qui affament *« délibérément »* les Musulmans de l'est de la Bosnie.

Rarement le Conseil aura été aussi catégorique : *« En violation flagrante des résolutions de l'ONU, les milices serbes*, dit-il, *continuent délibérément à entraver l'acheminement des vivres dans la partie orientale de la Bosnie. »* La déclaration cite quatre localités parmi les plus menacées par la famine, le froid et l'absence de médicaments : Esrebrenica (55 000 personnes, environ), Cersika (22 500), Goradze (80 000), Zepa (30 000). Dans le *New York Times*, un officier de la FORPRONU – un colonel britannique – de retour d'un barrage serbe, expliquait que l'intention des miliciens était de chasser toute présence musulmane de la vallée de Zepa. Les informations diffusées aux Etats-Unis, qu'elles viennent de la presse, des organisations humanitaires, voire des milieux officiels, vont dans le même sens : les Serbes poursuivent l'« épuration ethnique ». Indépendamment des conversations de New-York ou des spéculations sur la mesure de l'« engagement » américain, les « nettoyeurs » serbes paraissent convaincus de pouvoir opérer dans une totale impunité.

Les détails fournis jeudi sur l'aspect matériel de l'opération sont sans surprise. Elle aura lieu sous commandement américain, même si, comme le dit le communiqué de M. Clinton, il s'agit d'une affaire entreprise *« en coordination avec les Nations unies et le Haut Commissariat pour les réfugiés »*. Y participeront des avions cargo C 130 de la base allemande Rhein-Main, dont les largages seront précédés de lâchers de 600 000 tracts (en croate et en serbe) destinés à prévenir les populations locales. Les caisses parachutées seront assemblées sous le contrôle de l'ONU ; les vols auront sans doute lieu de nuit, à plus de 3 000 mètres d'altitude, c'est-à-dire, en principe, hors de portée des armes des belligérants.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

□ **Pas de participation française à des parachutages américains sur la Bosnie.** – L'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, a indiqué, jeudi 25 février, à Besançon (Doubs), que *« l'aéronavale française n'apportera pas sa contribution »* au parachutage américain de vivres sur la Bosnie. *« L'idée actuelle est que les avions qui y participeront ne seront pas escortés. Donc, il n'y a pas de raison que le groupe aéronaval français apporte sa contribution »*, a-t-il précisé. Le chef d'état-major des armées a mis l'accent sur la complexité de l'opération pour ce qui concerne *« les risques encourus par les avions et l'éventuelle imprécision des largages »* sur la zone.

RUSSIE : alors que les députés convoquent un congrès extraordinaire

M. Boris Eltsine renforce le pouvoir des responsables régionaux

MOSCOU

de notre envoyé spécial

En attendant les résultats des négociations, qui durent maintenant depuis plus d'une semaine, entre des représentants de la présidence russe et du Parlement en vue de trouver un accord sur l'avenir institutionnel du pays, chaque camp semble se préparer à toutes les hypothèses pour ne pas être pris de court.

Ainsi, les députés du Parlement russe ont décidé, jeudi 25 février, de convoquer un congrès extraordinaire tout en reportant d'une semaine la fixation de la date et de l'ordre du jour de ce Congrès. M. Rouslan Khasboulatov, le président du Parlement, qui passe maintenant pour le principal adversaire de M. Boris Eltsine, sans préjuger des décisions qui seront prises concernant notamment la tenue ou l'annulation du référendum prévu pour le 11 avril, a, une fois encore, montré son opposition à l'organisation d'un tel scrutin.

Rappelant que les soviets régionaux avaient manifesté clairement leur opposition au référendum, M. Khasboulatov a estimé *« qu'il y avait de grandes craintes dans la société que ce référendum ait les mêmes conséquences que celui, tristement célèbre, du 17 mars 1991 »*.

Ce référendum, organisé par M. Mikhaïl Gorbatchev, portait sur le maintien de l'Union soviétique et est considéré aujourd'hui par de nombreux Russes comme « le début de la fin » de l'URSS. *« Pour tenir compte de la presse, selon laquelle en annulant le référendum nous refusons au peuple le droit de s'exprimer »*, M. Khasboulatov propose l'organisation en 1994 d'élections générales – législatives et présidentielle – anticipées.

Bien qu'il soit toujours en vacances dans sa datcha des environs de Moscou, M. Boris Eltsine ne reste pas inactif. Ainsi a-t-il pris, jeudi, deux décrets dont le but évident est de contourner le Parlement. Il a d'abord décidé de dissoudre le conseil consultatif de la présidence, et de le remplacer par un conseil présidentiel élargi, où se retrouveront notamment des chefs de parti et de mouvements politiques, des autorités religieuses, des personnalités indépendantes. Ce conseil devra *« déterminer les propositions sur la stratégie à suivre concernant les réformes en Russie »*.

Le président russe a aussi créé un conseil de responsables régionaux qui groupera les présidents d'administrations régionales, les maires de Moscou et de Saint-Pétersbourg, des dirigeants régionaux et des responsables gouvernementaux. Ce conseil, qui sera présidé par M. Boris Eltsine lui-même, comprendra notamment le premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine, et le secrétaire du Conseil de sécurité, M. Iouri Skokov. Mercredi, en retirant de l'ordre du jour du Parlement le projet de modification du programme de privatisation (*le Monde* du 26 février), M. Eltsine avait déjà montré qu'il comptait désormais passer, le plus souvent possible, au-dessus du Parlement pour mener sa politique.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Un policier tué par un tireur isolé en Irlande du Nord.** – Un policier en patrouille a été tué par un tireur isolé, jeudi 25 février, dans le sud du comté d'Armagh, en Irlande du Nord, a annoncé la police. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un autre policier avait péri dans un attentat à la bombe (*le Monde* du 26 février), qui a été revendiqué jeudi matin par l'IRA (Armée républicaine irlandaise). – *(AFP.)*

□ **LITUANIE : M. Joursenas élu président du Parlement** – M. Ceslovas Joursenas, membre du Parti démocratique du travail de Lituanie (PDTL, ex-communiste), qui a remporté les législatives en novembre dernier, a été élu président du Parlement lituanien (Seimas) dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 février. L'élection par 64 voix contre 49 de M. Joursenas, cinquante-quatre ans, un ancien journaliste proche de l'ex-PC, intervient après l'élection à la présidence du pays, le 15 février, de l'ancien président du PDTL, M. Algirdas Brazauskas. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : grèves dans la région de Lodz.** – Des milliers de travailleurs ont cessé le travail, jeudi 25 février, pour quarante-huit heures dans la région de Lodz, dans l'ouest du pays. Le mouvement touche vingt-huit entreprises, essentiellement dans l'industrie textile. Les grévistes demandent des augmentations de salaires pour compenser l'inflation, que le gouvernement espère limiter à 32 % en 1993. – *(UPI, Reuter.)*

Italie : arrestations et démissions se succèdent

Suite de la première page

Depuis, le petit PRI (5 % environ de l'électorat), passé à l'opposition, et proche des milieux d'affaires, s'était refait une virginité, et même une crédibilité. Son secrétaire, un des premiers à dénoncer la *« crise morale »* du pays et à démontrer une certaine intransigeance devant les affaires de corruption, n'hésitait pas à appeler son propre parti *« le parti des gens honnêtes »*. Atteint à son tour par la machine judiciaire, même pour une infraction qui semble très mineure, M. La Malfa, cohérent avec ses déclarations précédentes, ne pouvait pas ne pas démissionner.

Résultat, c'est devant un hémicycle presque désert que se sont exprimés les premiers orateurs. Le gros des députés, rassemblés dans la salle des pas perdus, le « Transatlantico », n'ayant d'autre conversation que la *« chute »* de ce Saint-Just républicain de la *« révolution des juges »*.

Dans le clan des « réformateurs », le moral était au plus bas. En effet, Giorgio La Malfa était – avec le groupe de rénovateurs socialistes que présidait l'ancien ministre de la justice, aujourd'hui démissionnaire et sous enquête, M. Claudio Martelli – le principal allié du mouvement référendaire du chrétien-démocrate Mario Segni, et de la, très hypothétique « Alliance démocratique » qu'ils s'efforcent de créer. Comme devait le dire plus tard à la tribune un député : *« Si aucune solution n'est trouvée, devrons-nous bientôt être gouvernés par défaut, par l'alliance absurde des partis qui n'ont pas été l'objet d'enquêtes judiciaires ? A savoir le MSI* [néo-fascistes], *la Ligue* [lombarde] *et Rifondazione Communista* [communistes orthodoxes] *? »*

Comme pour relancer conversations et interrogations, deux nouvelles « bombes » explosaient en fin de matinée : d'abord la nouvelle de l'arrestation, après celle de deux hauts dirigeants de Fiat le 22 février (*le Monde* du 24 février), d'un autre grand nom de d'industrie italienne : M. Giampiero Pesenti, le roi du ciment, président et administrateur délégué d'Italmobiliare, membre du conseil d'administration de Pirelli, actionnaire de référence, c'est-à-dire principal, de Ciments français.

M. Pesenti aurait, d'après les juges, payé 14 milliards de lires de pots-de-vin à la Démocratie-chrétienne et au Parti socialiste, pour des travaux remontant à une dizaine d'années. Enfin, une nouvelle beaucoup plus troublante encore : celle de la découverte en pleine campagne, près de Rome, du corps, à demi dévoré par les animaux, de Sergio Castellari. Ce dernier, ancien haut dirigeant au ministère des participations d'État, qui avait disparu de son domicile il y a une semaine en laissant plusieurs lettres d'adieu, devait comparaître devant la justice et s'expliquer sur la présence à son domicile de dossiers concernant l'Enimont, la difficile tentative de joint-venture, il y a deux ans, entre l'ENI (l'office national des hydrocarbures) et la Montedison, aujourd'hui au cœur de l'enquête « mains propres ». Si, comme les enquêteurs semblent le penser – bien qu'avec quelques réticences – M. Castellari s'est donné la mort, ce serait le septième suicide provoqué par l'enquête des juges milanais. Un chiffre qui fait également réfléchir.

Peur du vide ? Incapacité à proposer une vraie solution de rechange ? Désir de ne pas aggraver une situation économique qui, la veille, avait vu la lire au plus bas contre la monnaie allemande (1 deutschemark s'échangeait à 1 000 lires !) ? Tirant une nouvelle fois sa force de sa propre faiblesse, le gouvernement Amato, « délégitimé » aux yeux de l'opposition, mais très contesté aussi au sein de la coalition gouvernementale pour sa trop grande « indépendance », a obtenu la confiance par 310 « oui » contre 265 « non » et 9 abstentions. Comme pour mieux répondre aux débats, assez amers, qui avaient précédé le vote, le président du Conseil a annoncé immédiatement la date des référendums, fixés en conseil des ministres au 18 avril, et qui devraient, en amorçant enfin la réforme du mode de scrutin et celle de la loi sur le financement des partis, poser la première vraie pierre du changement.

Quant à l'autre problème brûlant – l'issue à trouver pour ce drame politico-économico-judiciaire que constitue l'affaire « mains propres » – un consensus semble se dégager, à travers les débats, pour trouver une solution *« politique »*. *« Attention aux jugements faciles »*, a lancé le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, rejoint, paradoxalement, par le leader de la Ligue lombarde, M. Umberto Bossi, qui, bien qu'il soit décidé *« à abattre le Palazzo* [surnom du pouvoir] *jusqu'à la dernière pierre »*, se rend compte qu'en étant excessive et trop « égalitaire » quelle que soit la faute, la justice finira par aller à l'encontre de ses objectifs : *« Trop de coupables, cela veut dire plus de coupables du tout »*, a-t-il conclu. Le gouvernement devrait, au plus vite, proposer des mesures allégeant la détention préventive et instituant une *« gradation »* dans l'ordre des responsabilités.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Les emprunts extérieurs placés sous surveillance.** – L'agence de notation financière américaine Moody's a annoncé jeudi 25 février qu'elle procéderait à un examen des emprunts en devises de l'Italie afin de revoir éventuellement leur notation en baisse. Cette décision est intervenue, selon les responsables de Moody's, en raison de l'absence de réduction du déficit budgétaire et de l'aggravation de la crise politique dans le pays. L'examen de Moody's concerne les emprunts en devises de l'Etat et de plusieurs grandes banques, ainsi que la dette en lires du conglomérat ENEL. En août 1992, Moody's avait déjà abaissé la notation de la dette italienne à moyen et long terme.

Le PDG du groupe Neva a été arrêté en France

ALBI

de notre correspondant

Le PDG du groupe italien Neva, dont le siège est à Brescia, est incarcéré à la prison d'Albi. M. Luciano Chiarini est soupçonné d'avoir utilisé la trésorerie de l'entreprise Exintal, créée l'an dernier sur le pôle de conversion Albi-Carmaux, pour les besoins de ses sociétés italiennes, en profitant des nombreuses aides publiques offertes au titre de la reconversion du bassin minier. Cette petite entreprise, spécialisée dans la transformation de l'aluminium, était la sous-traitante d'une autre entreprise, Lacal, créée également au début de l'année dernière. Toutes deux dirigées par M. Chiarini, elles ont été placées sous administration judiciaire par le tribunal de commerce d'Albi, mardi 23 février.

Ces deux unités employaient une cinquantaine de salariés et représentaient un investissement global de 63 millions de francs. Exintal et Lacal avaient reçu le soutien de la Sofirem – société de financement filiale des Charbonnages, – de l'IRDI et de sociétés de capital-risque ainsi qu'une prime d'aménagement du territoire de 4 millions de francs. L'ensemble des crédits publics est estimé à environ 50 millions de francs ; une large part aurait profité au groupe italien.

Dirigées jusqu'en décembre dernier par M. Romano Liloni, ces deux entreprises s'étaient retrouvées sans direction depuis le début de l'année à la suite de la démission de ce dernier. Le personnel vivait depuis dans l'expectative, malgré un carnet de commandes bien rempli pour Lacal. C'est en venant sur place apporter des apaisements et récupérer, semble-t-il, une nouvelle subvention, que M. Chiarini a été arrêté et placé en détention.

JEAN-PIERRE BARJOU

DIPLOMATIE

Les présidents russe et américain se rencontreront le 4 avril

Les Etats-Unis et la Russie se sont mis d'accord pour organiser une rencontre au sommet le 4 avril prochain entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, ont annoncé, jeudi 25 février, les chefs de la diplomatie des deux pays, MM. Warren Christopher et Andreï Kozyrev. A l'issue d'un entretien de plus de quatre heures à Genève, le secrétaire d'Etat américain a souligné que Washington accordait *« la plus haute importance au succès des réformes du président Eltsine »* et *« la plus grande priorité à une solide coopération et à un partenariat véritable »* entre Washington et Moscou. Le lieu du sommet, qui pourrait être une ville européenne neutre, telle que Vienne ou Genève, n'a pas encore été précisé. Il devra faire l'objet d'un accord conjoint, ont indiqué les deux ministres en précisant qu'ils n'excluaient pas de se rencontrer à nouveau d'ici au 4 avril pour poursuivre la préparation de la réunion.

M. Kozyrev s'est déclaré *« très satisfait »* de ses discussions avec M. Christopher, au cours desquelles les deux hommes ont évoqué notamment les questions de désarmement ainsi que le conflit dans l'ex-Yougoslavie. Le ministre russe a révélé qu'il avait manifesté le souhait de Moscou de se voir reconnaître un droit d'accès aux marchés en matière de vente d'armements conventionnels. M. Christopher s'est montré extrêmement prudent sur ce point, déclarant qu'à ce stade préliminaire des discussions les États-Unis n'étaient encore parvenus *« à aucune conclusion »*.

D'autre part, M. Kozyrev a approuvé la décision de Washington de procéder à des parachutages de vivres dans les régions assiégées de la Bosnie-Herzégovine. *« Cela va dans la bonne direction »*, a-t-il dit, estimant qu'il fallait tout entreprendre pour aider les populations qui souffrent dans ce pays. – *(AFP, AP.)*

Nominations d'ambassadeurs

M. Gérard Cros au Chili

Directeur adjoint du service du personnel et de l'administration générale du Quai d'Orsay, M. Gérard Cros a été nommé ambassadeur de France au Chili.

[Né le 12 janvier 1943, M. Gérard Cros a été en poste à la mission permanente française auprès des Nations unies à New-York, à Pretoria, à Pékin et à Maputo.]

M. Michel Lennuyeux-Comnène auprès du Conseil de l'Europe

M. Michel Lennuyeux-Comnène a été nommé ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il remplace M. Olivier Stirn, candidat aux élections législatives.

[Né le 15 juillet 1932, M. Michel Lennuyeux-Comnène a été en poste à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à Genève, puis à Prague, à Ouagadougou et à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York. Il a été de 1984 à 1988 ambassadeur en Uruguay, et il occupait, depuis 1989, les fonctions de ministre conseiller à l'ambassade de France à Washington.]

AFRIQUE

RWANDA : en l'absence des partisans du président Habyarimana

Les pourparlers de paix de Bujumbura sont à nouveau dans l'impasse

Les représentants des quatre partis de l'opposition, membres du gouvernement de transition, et ceux de la guérilla du Front patriotique rwandais (FPR) ont entamé, jeudi 25 février, au Burundi, des pourparlers visant à relancer les négociations de paix. L'absence de délégués de la mouvance présidentielle risque, cependant, de bloquer l'ensemble du processus de réconciliation. La France, de son côté, continue de soutenir le régime du président Habyarimana.

Le fragile répit que l'arrivée des troupes françaises a fourni à l'armée nationale – incapable, à elle seule, de contenir l'avance des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) – n'aura porté, sur le plan politique, que de bien pauvres fruits. L'ex-parti unique, le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD), dirigé par le président Juvénal Habyarimana, a fait officieusement savoir qu'il ne participerait pas aux pourparlers, ouverts jeudi à Bujumbura. Le processus de négociations se trouve donc à nouveau bloqué, laissant la porte ouverte à une éventuelle reprise des combats.

La réunion de Bujumbura était, en effet, censée réunir l'ensemble des partis politiques impliqués dans le conflit. Il était ensuite prévu que les propositions adoptées soient ratifiées par le gouvernement. Une fois achevé ce laborieux défrichage, les «vraies» négociations auraient dû enfin reprendre, à Arusha (Tanzanie), accord de paix et compromis politique à la clé. De bonne source à Kigali, on affirme que le chef de l'Etat s'était résigné à ce calendrier, allant jusqu'à signer *«un ordre de mission, pour envoyer deux de ses représentants»* à Bujumbura. L'aile dure du MRNDD l'aura convaincu, dit-on, de changer d'avis.

Les caprices de la nomenklatura rwandaise seraient lassants si la situation du pays n'était à ce point désastreuse. Selon le ministère des affaires sociales, le nombre des personnes déplacées, évalué à près de 700 000 en début de semaine, frôlait, mercredi, le million, *«soit environ 12 % de la population»*. Malgré la récente accalmie dans les combats, l'immense flot des civils fuyant les zones de guerre ou l'insécurité est loin de s'apaiser.

«On essaye de les stabiliser autour des sites de distribution de nourriture – une vingtaine au total – qui ont été ouverts dans le pays. Mais c'est très difficile», reconnaît-on au ministère. La majorité des «déplacés» sont des paysans. *«des gens simples, qui ne comprennent rien à ce qui leur arrive. La meilleure solution serait, évidemment, que les hostilités cessent. Mais ça, c'est une autre affaire»*, soupire le fonctionnaire.

Le silence de la France

Une *«affaire»* que ni les nostalgiques de l'ancien régime ni les guérilleros du FPR ne semblent pressés de régler. Malgré les offres de trêve, brandies par les uns et les autres, tirs de mortier, de canon et de mitrailleuse continuaient, jeudi, de retentir dans le nord du pays. *«C'est vrai que la population rwandaise a payé très cher ces deux années de guerre»*, admet un porte-parole du FPR en Europe, M. Jacques Dihozagara, basé à Bruxelles.

Mais le jeu, à l'entendre, en valait la chandelle : *«Le régime a fini par accepter de négocier le retour des réfugiés* [d'origine rwandaise, installés en Ouganda, au Zaïre ou en Tanzanie] *et à se résoudre à l'ouverture politique. Et pour cela, tout le monde doit payer, y compris ceux qui ne demandent rien!»* Le fait que les partis d'opposition «de l'intérieur», principaux artisans de l'instauration du multipartisme, se soient montrés favorables à l'arrivée des renforts français, ne paraît pas troubler les dirigeants du FPR. Ces derniers, qui exigent pourtant le départ des troupes françaises et accusent Paris de *«soutenir la dictature sanguinaire de M. Habyarimana»*, préfèrent minimiser ce cinglant désaveu. Selon eux, l'actuel gouvernement et les opposants qui y siègent *«ont été induits en erreur. On leur a fait croire à une offensive sur Kigali et ils sont tombés dans le panneau. Ils ont agi par peur»*, assure M. Dihozagara.

La France, dont les quatre cents ressortissants sont désormais *«protégés»* par quelque sept cents soldats français, continue à se draper dans un curieux silence, prêtant ainsi le flanc à toutes les suspicions. Envisage-t-elle, comme l'a écrit *la Libre Belgique* le 23 février, *«une intervention* [militaire] *importante»*, dans les jours ou les semaines qui viennent? A en croire le quotidien bruxellois, c'est *«sous la surveillance de soldats français»* qu'ont été déchargés, lundi, sur l'aéroport de Kigali, *«des mortiers et des canons»*, à l'aide *«d'avions militaires Hercules»*.

Cette intense activité, sans rapport évident avec la «mission de protection» officiellement assignée aux troupes françaises, a de quoi inquiéter. *«D'aucuns redoutent que ces préparatifs n'accélèrent une offensive du FPR contre la capitale, afin de la conquérir avant que les Français soient prêts»*, souligne *la Libre Belgique*. Une hypothèse à laquelle le président Habyarimana semble se préparer, lui qui a annoncé mercredi, dans une déclaration radio-télévisée, l'imminence d'une *«attaque de grande envergure»* du FPR, visant à *«massacrer la population civile»*. Pour faire bonne mesure, le chef de l'Etat a mis en garde les habitants de Kigali contre de probables *«infiltrations d'espions»* et dénoncé, une fois de plus, le *«fort appui»* que l'Ouganda apporterait au FPR.

La thèse d'un prétendu «complot» ourdi par l'Ouganda, soupçonné de vouloir envahir le Rwanda par FPR interposé, n'est pas nouvelle dans la bouche du président rwandais. Elle n'est sans doute pas tout à fait infondée. La dimension régionale du conflit n'échappe à personne.

Mais ne voir, dans cette crise, que la seule *«main de l'étranger»* relève de la supercherie. Nombre de despotes africains ont déjà utilisé cette «ficelle» en espérant masquer leurs propres responsabilités et faire oublier les crimes perpétrés par les leurs. La France, nouvelle venue dans une région autrefois colonisée par les Belges et les Britanniques, semble néanmoins prendre cette thèse très au sérieux.

Le zèle que Paris déploie aujourd'hui au Rwanda vise-t-il à redonner du souffle à une politique africaine que d'aucuns, en France et en Afrique, jugent un peu vacillante? Il tranche singulièrement, en tout cas, avec la valse-hésitation qui avait prévalu au Togo, en novembre 1991. Les fusillades et les tueries perpétrées, à l'époque, à Lomé, ne nécessitaient sans doute pas, aux yeux de Paris, une intervention militaire. Les trois cents soldats français, appelés en renfort, étaient donc restés cantonnés... au Bénin voisin.

Il aura fallu les nouveaux massacres de janvier 1993 pour que la France désapprouve publiquement le président Eyadéma, en suspendant sa coopération civile avec le Togo. Au Rwanda, où les massacres n'ont pourtant pas manqué depuis ces deux dernières années, on attend toujours, de la part de Paris, sinon un geste de sanction, du moins un mot de désapprobation.

CATHERINE SIMON

MAROC : sur fond de grèves

Le malaise social s'accroît

Mécontents de leurs salaires pratiquement bloqués et de leurs conditions de travail qui ne cessent, selon eux, de se dégrader, des dizaines de milliers de salariés, venus pour la plupart des secteurs public et parapublic, ont multiplié ces derniers temps les mouvements de grève à l'appel de leurs syndicats.

RABAT

correspondance

Après les enseignants du supérieur, les 11 et 12 février, puis ceux du primaire et du secondaire, les 16 et 17, ce fut au tour des ouvriers du port de Casablanca, des personnels au sol de Royal Air Maroc et des employés de l'Office national des chemins de fer, d'arrêter le travail. Vendredi 26 février, les personnels de la Société des hydrocarbures de Mohammedia (au nord de Casablanca) devaient cesser le travail pendant quatre heures.

Généralement très suivies, ces grèves n'ont apparemment pas eu d'autre résultat, jusqu'ici, que d'irriter le gouvernement, qui a tenté d'en minimiser la portée ou estimé – avant même qu'elles ne commencent pour ce qui concerne l'enseignement supérieur – qu'elles n'avaient *«aucune relation avec de véritables revendications syndicales»*.

Jeudi, au cours d'une conférence de presse commune, les syndicats de l'enseignement proches de l'USFP (opposition progressiste) et de l'Istiqlal (opposition nationaliste) ont affirmé que les grèves dans ce secteur, bien que *«massivement suivies»*, n'avaient donné *«aucun résultat, pas même un coup de fil»*. Devant le *«silence provocateur»* du gouvernement, ils ont menacé de faire grève à nouveau en mars, dans la seconde partie du mois de Ramadan.

En réalité, dès le début de l'année, le gouvernement avait fait savoir aux organisations syndicales que, en raison de la conjoncture économique, et notamment de la sécheresse pour la seconde année consécutive, il n'était pas en mesure de relever les salaires. Le seul effort auquel il consentait était un allègement de la pression fiscale dans la loi de finances pour 1993.

Pour M. Abdelmagid Bouzoubaa, cardiologue et secrétaire général par intérim de la Confédération démocratique du travail (affiliée à l'USFP), depuis la condamnation, en avril dernier, à deux années de prison, de M. Noubir Amaoui, ces avantages fiscaux sont *«dérisoires»* pour la grande majorité des Marocains et ne font que *«creuser l'écart entre riches et pauvres»*.

Refus de dialogue

Dénonçant le refus du gouvernement de dialoguer sérieusement et les atteintes aux libertés syndicales, M. Bouzoubaa a relevé avec amertume, dans un entretien avec *le Monde*, que les responsables syndicaux en étaient arrivés *«au point de militer, non plus pour améliorer la situation des travailleurs, mais pour demander l'application des lois, même avec leurs insuffisances»*. *«Même cela est refusé par le gouvernement»*, a-t-il dit.

Estimant que le procès Amaoui n'avait été qu'un *«élément parmi d'autres du malaise social»*, M. Bouzoubaa a déploré que le gouvernement, *«tout en cherchant à donner l'impression à l'extérieur que le Maroc dispose d'institutions prêtes à jouer leur rôle – Parlement, partis, syndicats... – fasse tout en réalité pour marginaliser les centrales syndicales en tant que partenaire social»*.

Dans de telles conditions, *«il y aura certainement d'autres grèves»* dès le mois de mars, a-t-il prévu.

MOUNA EL BANNA

ASIE

INDE : après l'échec du rassemblement hindouiste à New-Delhi

Le Parti du peuple indien annonce d'autres manifestations

NEW-DELHI

de notre correspondant

Le gouvernement de M. Narasimha Rao a su, cette fois, relever le défi lancé par les extrémistes hindous du Parti du peuple indien (BJP), qui avaient appelé leurs sympathisants à se rassembler, *«à n'importe quel prix»*, dans le centre de New Delhi. Ils ont échoué. Après avoir prohibé la manifestation, le premier ministre n'avait certes pas lésiné sur les moyens pour faire respecter son interdiction. Les environs du Parlement, des ministères et de la présidence de la République avaient été bouclés, jeudi 25 février, et le déploiement policier était sans précédent. La capitale était en état de siège. Les chances de succès du BJP étaient donc faibles.

Des incidents ont cependant éclaté dans plusieurs quartiers, en milieu de journée, entre forces de l'ordre et manifestants. On a vu des députés du BJP, suivis par leurs sympathisants, tenter de forcer les barrages. Ils ont été repoussé à coups de canon à eau, de bâton et de gaz lacrymogènes. Brandissant les drapeaux vert et safran, aux couleurs du parti, chargeant aux cris de *«Vive le dieu Ram»*, la plupart d'entre eux se sont cependant laissé arrêter sans grande résistance.

C'est autour de la gare que les heurts ont été les plus sérieux. Une centaine de personnes ont été blessées. Le président du BJP, M. Murli Joshi, s'est évanoui lors d'une échauffourée près du Parlement, après avoir été atteint par un jet de canon à eau. La police avance le chiffre de 4 600 personnes interpellées, dont les principaux chefs du BJP.

«C'est un échec total» pour le BJP, s'est félicité le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Rajesh Pilot. Il est vrai que le gouvernement du Congrès ne pouvait pas se permettre de laisser la manifestation échapper à son contrôle. Le 6 décembre, le premier ministre s'était montré incapable de répondre au défi des extrémistes hindous, qui ont mis à bas la mosquée d'Ayodhya. Les jours suivants, dans de nombreuses villes, et en janvier à Bombay, des émeutes ont éclaté entre la minorité musulmane et la majorité hindoue, sans que personne ne prenne vraiment les décisions qui s'imposaient. Elles ont fait 1 940 victimes, selon un bilan officiel.

Que M. Rao se soit montré ferme, cette fois, va sans doute rehausser son image. Les chefs du BJP refusent, pourtant, d'admettre leur échec : *«Cette manifestation était un succès avant même qu'elle ne commence*, a ainsi déclaré l'un des principaux dirigeants du parti, M. L. K. Advani. *Nous voulions démontrer notre force et nous l'avons fait.»* Les hindouistes entendent désormais marteler le thème du gouvernement qui *«tue la démocratie»* en interdisant à ses adversaires de manifester.

Les militants s'étant abstenus, en général, de recourir à la violence, les hindouistes pourront tirer eux aussi bénéfice de la journée du 25 février. Après les débordements d'Ayodhya, il était urgent pour le BJP de prouver qu'il est un parti responsable. Cette formation garde le vent en poupe, et annonce déjà d'autres manifestations dans toute l'Inde. Son objectif ultime est d'obtenir la démission du gouvernement. En attendant, M. Rao va s'efforcer de faire adopter son budget par le Parlement. Les conditions politiques et psychologiques du moment ne simplifient pas l'exercice.

BRUNO PHILIP

CORÉE DU SUD

Le président Kim Young-sam a formé son premier gouvernement

Le président Kim Young-sam, qui a prêté serment, jeudi 25 février, comme premier président civil de la Corée du Sud depuis plus de trente ans (*le Monde* du 26 février), a nommé vendredi son gouvernement, qui comprend trois femmes. L'Assemblée nationale, qui a ratifié jeudi le choix du premier ministre, M. Hwang In-sung, doit se prononcer sur les ministres.

Le cabinet comprend trois universitaires : MM. Han Wan-sang (Université nationale de Séoul), vice-premier ministre chargé de l'unification, Han Sung-joo, professeur de sciences politiques à l'Université de Corée et chroniqueur à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, aux affaires étrangères, et M. Kim Deuk (Université pour les études étrangères) à l'Agence de planification pour la sécurité nationale (services de renseignement), que le nouveau président a promis de réformer. A la défense, M. Kim a choisi l'ancien vice-ministre Kwon Young-hae.

Voici la liste du gouvernement : *premier ministre*, M. Hwang In-sung. *Vice-premier ministre, ministre de la planification économique*, M. Lee Kyong-shik ; *vice-premier ministre, Conseil national de l'unification*, M. Han Wan-sang ; *affaires étrangères*, M. Han Sung-joo ; *intérieur*, M. Lee Hae-ku ; *finances*, M. Hong Jae-hyong ; *justice*, M. Park Hee-tae ; *défense*, M. Kwon Young-hae ; *éducation*, M. Oh Byong-moon ; *culture et sports*, M. Lee Min-sup ; *agriculture, forêts et pêches*, M. Huh Shin-heng ; *commerce et industrie*, M. Kim Chul-soo ; *construction*, M. Huh Jae-young ; *santé et affaires sociales*, Mme Park Yang-shil ; *travail*, M. Rhee In-jae ; *transports*, M. Lee Kye-ik ; *communication*, M. Yoon Dong-yoon ; *administration et gouvernement*, M. Choi Chang-yoon ; *sciences et technologie*, M. Kim Si-joong ; *environnement*, Mme Hwang San-sung ; *information*, M. Oh In-hwan ; *affaires politiques*, M. Kim Deuk-ryong et Mme Kwon Young-ja ; *législation*, M. Hwang Kil-soo ; *anciens combattants*, M. Lee Byong-tae, *directeur de l'Agence de planification de la sécurité nationale*, M. Kim Deuk. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Pyongyang rejette la demande d'«inspection spéciale» de ses installations nucléaires

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a accordé, jeudi 25 février, un délai d'un mois à la Corée du Nord pour soumettre à une *«inspection spéciale»* deux sites du complexe nucléaire de Yongbyon soupçonnés d'abriter des déchets nucléaires dans le cadre d'une politique destinée à fabriquer la bombe atomique. Cet ultimatum a été adopté par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA, réuni à Vienne.

Pyongyang a immédiatement dénoncé l'adoption *«sous la pression de certains pays occidentaux d'une résolution injuste»*. *«Tout en restant disposée à poursuivre le dialogue et la consultation avec l'AIEA»*, la Corée du Nord *«n'acceptera jamais cette décision imposant l'inspection spéciale sur deux sites militaires qui n'ont rien à voir avec les activités nucléaires»*.

□ **LAOS : mort de Sisomphone Lovanxay, ancien chef de l'Etat.** – M. Sisomphone Lovanxay, qui avait assuré en 1986 l'intérim de la présidence de la République et de l'Assemblée populaire suprême (APS) laotienne, est mort, mercredi 24 février, à l'age de soixante-dix-sept ans, des suites d'une maladie, a annoncé l'agence officielle KPL. Il était un membre influent du petit cercle des révolutionnaires laotiens proches de l'ancien homme fort du pays, Kaysone Phomvihane, mort l'année dernière. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : sept militaires condamnés à mort par contumace.** – Pour s'être notamment abstenus de dénoncer des crimes contre la sûreté de l'Etat, sept militaires algériens ont été condamnés à mort par contumace, jeudi 25 février, par le tribunal militaire de Béchar. Le procès n'a duré qu'une journée. Le tribunal, qui jugeait dix-huit militaires au total, a par ailleurs prononcé des sentences allant de l'acquittement à cinq ans de prison. – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : «climat de peur généralisée», selon la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU.** – Un *«climat de peur généralisée»* règne en Birmanie, a écrit le rapporteur spécial de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, M. Yozo Yokota, dans un rapport publié, jeudi 25 février, à Genève. Les premières victimes des abus des forces armées sont des membres des minorités ethniques, contraints à des travaux forcés, et dont beaucoup meurent de mauvais traitements. M. Yokota s'est rendu sur place en décembre. Il a rencontré le général Khin Nyunt, chef de la junte militaire, qui a démenti qu'il y ait une répression particulière. Il n'a pu toutefois rencontrer Mme Aung San Suu Kyi, chef de l'opposition démocratique et prix Nobel de la paix, en résidence surveillée à Rangoun. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : le premier ministre et le gouvernement ont été limogés par le président.** – Les accusant de *«bloquer le processus démocratique»*, le président centrafricain, M. André Kolingba, a mis un terme, par décret, aux fonctions du premier ministre, M. Thimothée Malendoma, et du gouvernement de transition, a annoncé, jeudi 25 février, la radio nationale. M. Malendoma avait à plusieurs reprises critiqué l'action de l'entourage présidentiel et même limogé le ministre de l'information, lui reprochant une *«censure systématique»*. – *(AFP.)*

□ **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : M. Balaguer ne sera pas candidat pour un septième mandat** – Le président de la République dominicaine, M. Joaquin Balaguer (âgé de 86 ans et pratiquement aveugle), a indiqué à la presse, jeudi 25 février, qu'il ne briguera pas un septième mandat. Laprochaine élection présidentielle doit se tenir le 16 mai 1994. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : Les menaces des militaires contre le Haut Conseil pour la République.** – Les membres du Haut Conseil pour la République (HCR) étaient toujours retenus, jeudi soir 25 février, par des militaires armés qui avaient assiégé la veille le Palais du peuple où ils siégeaient à Kinshasa (*le Monde* du 26 février). Pendant ce temps, Mgr Laurent Mosengwo, président du HCR, qui ne s'était pas rendu au Palais du peuple mercredi, a affirmé lors d'une conférence de presse que l'action des militaires était destinée à *«attenter à sa vie»*. – *(AFP.)*

ANGOLA : plus de 500 civils tués

Sanglants combats à Huambo

Au moins cinq cents civils ont été tués, mercredi 24 février, à Huambo, au centre du pays, au cours de combats qui ont opposé les forces gouvernementales aux maquisards de l'UNITA. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a appelé les protagonistes à faire preuve de *«l'esprit de compromis nécessaire»* pour parvenir rapidement à un accord de cessez-le feu au cours des discussions qui devaient reprendre vendredi à Addis-Abeba.

D'autre part, la radio gouvernementale a annoncé que le journaliste angolais indépendant William Tonet, qui se trouve à Huambo depuis le début des combats, était actuellement entre la vie et la mort. Un de ses reportages, diffusé mardi, estimait entre 10 000 et 13 000 le nombre des victimes des combats de Huambo. – *(AFP.)*

LIBYE

Tripoli veut transférer les ambassades étrangères à 650 kilomètres de la capitale

Sous le prétexte de poursuivre la décentralisation engagée en 1988, le gouvernement libyen a décidé de transférer les missions diplomatiques de Tripoli à Ras-Lanouf, une localité semi-désertique située à 650 kilomètres au sud-est de la capitale.

Une circulaire en ce sens a été adressée aux ambassades, ainsi qu'un questionnaire leur demandant de préciser les aménagements qu'elles souhaiteraient à Ras Lanouf, concernant notamment la surface des locaux, a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Celui-ci sera également transféré dans cette localité. Aucune date n'a cependant été fixée pour ces déménagements. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : à l'issue d'une messe à Port-au-Prince

Un évêque et des fidèles ont été brutalisés par des civils armés

A l'issue d'une messe célébrée dans la cathédrale de Port-au-Prince à la mémoire des centaines de victimes du *Neptune*, le bateau qui a fait naufrage il y a huit jours au large des côtes haïtiennes, des civils armés protégés par des militaires s'en sont violemment pris, jeudi 25 février, à Mgr Romélus, l'une des personnalités les plus engagées politiquement de la hiérarchie catholique, et à ses fidèles.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Frappé par des hommes vociférants, Mgr Willy Romélus, l'évêque de Jérémie – la ville dont sont originaires la plupart des victimes du *Neptune* – n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention du responsable de la mission d'observation des Nations unies, M. Michael Moller, et de diplomates français.

Des séminaristes et plusieurs fidèles ont été sévèrement tabassés par des « attachés », des civils recrutés par la police. Alors que les militaires avaient encerclé la cathédrale, des observateurs de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA) ont organisé l'évacuation des fidèles, avec l'aide de diplomates européens et canadiens. Alertée, l'ambassade des Etats-Unis n'est pas intervenue.

Pendant la messe, célébrée par Mgr Romélus, l'assistance scandait des slogans favorables au président renversé Jean-Bertrand Aristide. Plusieurs personnes venues de Jérémie exigeaient du gouvernement de fait que les corps de leurs proches morts lors du naufrage du *Neptune* leur soient remis.

Ces graves incidents ne vont pas faciliter la mise en œuvre du plan des Nations unies, qui prévoit la reprise des négociations politiques, après le déploiement de plusieurs centaines d'observateurs civils à travers le pays. Depuis Washington, où il est exilé, M. Aristide vient de manifester son impatience. Dans un entretien au quotidien *Boston Globe*, il estime que le président Clinton manque de fermeté à l'égard du gouvernement soutenu par les militaires.

Lenteurs américaines

« Qu'il s'agisse du sous-secrétaire d'Etat Bernard Aronson à Washington ou du chargé d'affaires Leslie Alexander sur le terrain, les hommes chargés du dossier haïtien n'ont pas changé depuis la prestation de serment de Bill Clinton », déplore-t-on par ailleurs de source proche du secrétaire général des Nations unies. Au début du mois, M. Boutros Boutros-Ghali a dû menacer le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher d'abandonner le dossier haïtien, si Washington ne faisait pas pression sur le gouvernement de fait pour qu'il accepte une mission d'observateurs internationaux chargés de veiller au respect des droits de l'homme.

Dans l'entourage du président Clinton, M. Aristide ne compte pas que des amis. Le secrétaire au commerce, M. Ronald Brown, a longtemps travaillé comme *lobbyist* pour l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier et conserve d'étroites relations avec de puissantes familles haïtiennes opposées au retour du président en exil.

JEAN-MICHEL CAROIT

Un appel de l'épiscopat français

A Paris, Mgr Jacques Delaporte, président de la commission épiscopale Justice et Paix, Mgr Joseph Rozier, président de Pax Christi, Mgr Georges Pontier et Mgr André Lacrampe, présidents du Comité épiscopal France-Amérique latine, ont lancé, mercredi 24 février, un appel en faveur d'Haïti. *« De nombreuses informations nous parviennent d'atteintes aux droits de l'homme et de violences,* écrivent les évêques français. *Le récent naufrage du* Neptune *assurant la communication entre les villes de Port-au-Prince et Jérémie est une conséquence des conditions socio-économiques dramatiques dans lesquelles la population tente désespérément de survivre. »* Les catholiques de France sont invités *« à manifester leur solidarité financière, morale et spirituelle avec leurs frères haïtiens et à appuyer tout effort pour la paix et la justice dans ce pays ».*

□ **COLOMBIE : au moins quinze blessés lors de l'explosion d'une voiture piégée devant la poste de Medellin.** – Au moins quinze personnes ont été blessées, jeudi soir 25 février, dans un attentat à la voiture-piégée devant la poste principale de Medellin (nord-est de la Colombie), a annoncé la police. Par ailleurs, l'un des chef des tueurs à gages du cartel de la drogue de Medellin, Giovanni Lopera Zabala, s'est livré jeudi à la justice. – *(AFP, AP.)*

BRÉSIL

Guerre des carnavals entre Rio et Salvador-de-Bahia

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

C'était, à Rio-de-Janeiro, un carnaval presque comme les autres. Quatre jours de folie collective, de défilés, de bals et de concerts de rues, avec un afflux inattendu de touristes, venus d'autres villes brésiliennes mais peu de l'étranger. Ni la pluie, ni le défilé officiel, quelque peu terne cette année, n'ont fait baisser la ferveur du public. Car les esprits avaient été échauffés par une rivalité inhabituelle.

Salvador, la capitale de l'Etat de Bahia, dans l'est du pays, a lancé, avec succès, une campagne publicitaire vantant les charmes de ses plages, la beauté de son architecture... et le succès de son carnaval. Il n'en fallait pas plus pour que Rio et son maire, M. Cesar Maia, prennent la mouche. Emporté par sa fougue, le nouvel élu – il a pris ses fonctions le 1er janvier – a affirmé : *« Le vrai carnaval c'est celui de Rio. A Salvador, la musique est ringarde. »* Et encore : *« A Salvador le touriste a 100 % de chances de se faire agresser et beaucoup de chances d'être violé (1) ».*

Le premier magistrat de Salvador, Mme Lidice de Mata, a répliqué en accusant son homologue carioca *« d'avoir adopté un langage de bicheiro »*, une perfide allusion à la mafia du jeu clandestin, une passion qui a gagné la plupart des écoles de samba de Rio-de-Janeiro. Une campagne d'affichage officielle demandait aux Bahianais *« d'éviter les scènes de violence »* pour ne pas imiter le carnaval de Rio. Le président Itamar Franco, qui avait envisagé de se rendre à Rio, a finalement prudemment préféré les charmes de celui d'Olinda, une petite ville coloniale du Nordeste brésilien...

Pratiquement seul hôte de marque à Rio-de-Janeiro, Francis Ford Coppola, qui avait accompagné Robert de Niro, se serait déclaré si *« ravi »* qu'il souhaiterait revenir à Rio l'an prochain en famille. Reçus presque comme des ambassadeurs, une trentaine d'entrepreneurs russes, venus avant la mise en service, prévue pour avril prochain, du premier vol d'Aeroflot Moscou-Rio, se sont dits *« comblés »*.

Salvador a enthousiasmé les Américains venus en nombre, des agences de voyages ayant affréter quelques dizaines d'avions. Son carnaval – une première – a été presque intégralement retransmis par la deuxièmme chaîne de télévision du pays, Manchete, et l'hebdomadaire *Veja* lui a consacré sa couverture, estimant, que *« Bahia avait gagné »*. *« Notre principal atout, c'est l'allégresse de la population. Le carnaval de Salvador n'est pas seulement fait pour que les Anglais le voient »*, a conclu Mme le maire, avant d'enterrer la hache de guerre. Jusqu'à l'année prochaine.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Selon les chiffres officiels, 82 personnes ont été assassinées dans le grand Rio cette année durant le carnaval, contre 84 en 1992.

A TRAVERS LE MONDE

NIGER

Première élection présidentielle au suffrage universel

Les quatre millions d'électeurs nigériens sont appelés à voter, samedi 27 février, pour élire un président. C'est la première fois qu'un chef de l'Etat est ainsi désigné par le suffrage populaire. Un second tour est prévu le 20 mars pour choisir entre les deux candidats restés en lice après le premier tour. C'est la troisième fois en deux mois que les électeurs se déplacent pour accomplir leur devoir civique et établir les fondements d'une démocratie (référendum constitutionnel en décembre 1992, puis législatives le 14 février).

Depuis la conférence nationale (août-novembre 1991), M. Ali Saïbou est resté chef de l'Etat en titre avec un rôle essentiellement protocolaire. Huit candidats postulent pour sa succession. Au vu des résultats des législatives, il paraît peu probable que l'un d'eux puisse être élu au premier tour avec plus de 50 % des suffrages. Le Mouvement national pour la société de développement (MNSD, libéral, ex-parti unique), arrivé en tête, n'a en effet recueilli qu'environ le tiers des votes, et aucun des partis suivants n'a atteint la barre des 30 %. De son côté, l'Alliance des forces de changement (AFC), créée au lendemain des législatives par neuf partis opposés au MNSD, n'a pas pu présenter un candidat commun. Ses électeurs auront le choix entre cinq prétendants.

Si les choix exprimés aux législatives se répètent, le leader du MNSD, M. Mamadou Tanja, devrait arriver en tête du premier tour. Derrière lui, la deuxième place devrait se jouer entre M. Mahamane Ousmane (Parti nigérien pour la démocratie), M. Mahamadou Issoufou (PNDS, socialiste) et M. Moumouni Adamou Djermakoye (ANDP, libéral). – *(AFP.)*

AFGHANISTAN

M. Rabbani et M. Hekmatyar sont invités au Pakistan

Le Pakistan a annoncé, mercredi 24 février, que le président afghan, M. Burhanuddin Rabbani, effectuerait *« prochainement »* une visite à Islamabad. De son côté, le chef intégriste Gulbuddin Hekmatyar, a déclaré avoir, lui aussi, été invité par Islamabad. Le dirigeant du Hezb-e-Islami s'est dit prêt à avoir des entretiens avec son adversaire si M. Rabbani acceptait la formation d'un gouvernement par intérim et la tenue d'élections d'ici un an.

Les efforts de médiation se sont multipliés, ces derniers jours, et deux missions de bons offices pakistanaises sont déjà venues à Kaboul : celle de l'ex-chef des services secrets, le général Hamid Gul, et celle du chef du parti intégriste Jamaat, Qazi Hussain Ahmed. L'Iran vient aussi de proposer aux combattants de se retrouver à Téhéran. Une invitation du roi Fahd d'Arabie, lancée fin janvier à tous les chefs des partis afghans, demeure, par ailleurs, pendante. Enfin M. Hekmatyar affirme que M. Rabbani fait actuellement *« tout son possible »* pour organiser une conférence sous les auspices des Nations unies, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que de l'Iran, du Pakistan et de l'Arabie. Il s'est déclaré opposé à une telle réunion : *« Nous ne laisserons pas des mains étrangères interférer dans nos affaires. »* – *(AFP, UPI.)*

CHINE

Les correspondants étrangers protestent contre les violences policières

Le Club des correspondants étrangers (FCC) a réitéré, mardi 23 février, auprès du ministère chinois des affaires étrangères, sa demande d'enquête sur des violences policières, le 3 juin dernier, contre six journalistes étrangers place Tienanmen. Il a insisté sur le cas de Todd Carrel, correspondant de la chaîne de télévision américaine ABC, contraint de suivre un traitement médical. Le cameraman de la chaîne japonaise TBS Atsushi Yamagiwa avait également été hospitalisé.

Jeudi, le porte-parole des affaires étrangères a rejeté toute responsabilité, affirmant qu' *« il n'y a pas eu de violences policières »*

CHYPRE

M. Glafcos Cléridès a formé son gouvernement

Le président élu de la République de Chypre, M. Glafcos Cléridès (qui est également chef du gouvernement), a annoncé, jeudi 25 février, la formation de son gouvernement, composé de onze ministres : six pour le Rassemblement démocratique (DISY, droite), le parti du président, et cinq pour le Parti démocratique (DIKO, centre-droit) de M. Spiros Kyprianou, lui-même ancien président de la République. Le DIKO s'était allié au Parti socialiste (EDEK) pour présenter un candidat, M. Paschalis Pascalidès, au premier tour, puis s'était rallié à la candidature de M. Cléridès au second tour, le 14 février. Ce renfort avait permis à ce dernier de battre le président sortant, M. George Vassiliou, bien que M. Cléridès ait été, sur la question de la réunification de l'île, plus proche des positions conciliatrices de M. Vassiliou que de la position dure de M. Paschalidès.

Le portefeuille des affaires étrangères a été confié au vice-président du DISY, M. Alecos Michaelidès, ancien président du Parlement, celui de l'intérieur à M. Dinos Michaelidès (DIKO), poste qu'il occupait sous la présidence de M. Kyprianou, et celui de la défense à M. Costas Eliadès (DIKO). Pour la deuxième fois depuis l'indépendance, en 1960, le gouvernement compte une femme, Mme Claire Anghelidès, qui a reçu le portefeuille de l'éducation.

TUNISIE

Tunis et Paris ont signé deux conventions financières

La France et la Tunisie ont signé, jeudi 25 février, à Tunis deux conventions financières, la première relative à l'élargissement des activités de la Caisse française de développement (CFD), la seconde concernant les interventions dans le pays de la société de participation pour la coopération économique (PROPARCO).

En vertu de ces textes, la CFD est habilitée à apporter son aide au développement économique de la Tunisie, sous forme de crédits, de garanties, de prises de participation, d'assistance technique et de formation.

Sa filiale, la PROPARCO, pourra désormais intervenir dans le cadre de la promotion des investissements privés que le gouvernement tunisien a inscrite dans les priorités de sa politique économique.

PROCHE-ORIENT

Après un entretien de M. Christopher avec M. Kozyrev

Les Etats-Unis et la Russie ont fixé au mois d'avril la reprise des pourparlers israélo-arabes

Bien que le problème des Palestiniens expulsés par Israël n'ait toujours pas trouvé de solution, les Etats-Unis et la Russie, qui co-parrainent le processus de paix au Proche-Orient, ont annoncé, jeudi 25 février, qu'ils inviteraient les parties concernées par le conflit israélo-arabe à reprendre leurs pourparlers en avril prochain à Washington.

L'annonce en a été faite par le secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, et son homologue russe, M. Andreï Kozyrev, à l'issue d'une rencontre à Genève. Aucune date précise n'a cependant été fixée.

Pour contribuer au règlement du problème des expulsés auquel les négociateurs palestiniens subordonnent leur participation aux négociations de paix, M. Kozyrev a annoncé qu'une délégation palestinienne serait invitée dans les prochains jours à Moscou. Quelques heures auparavant, nous signale notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, l'OLP avait annoncé que les Etats-Unis avaient retiré une proposition pour la solution du problème des déportés parce qu'Israël l'avait rejetée. Selon l'agence égyptienne MENA, cette proposition tenait en quatre points : Washington s'engageait à garantir la renonciation par Israël à la pratique du bannissement, l'Etat juif s'engageant par ailleurs à mettre en place des « arrangements » pour assurer le retour de tous les Palestiniens expulsés le 17 décembre dernier, à accepter le retour de certains Palestiniens déportés au cours des dernières années et à accepter que les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU (sur le retrait « de » ou « des » territoires occupés) s'appliquent à Jérusalem-Est.

Dans un communiqué commun publié à l'issue de leurs entretiens, MM. Christopher et Kozyrev ont estimé qu'il était *« de la plus haute importance de reprendre les négociations rapidement »*. Ils ont invité *« toutes les parties à prendre des mesures additionnelles et à saisir une occasion historique de faire des progrès vers un règlement de paix israélo-arabe global, juste et durable ».*

Après sa rencontre avec M. Kozyrev, M. Christopher devait se rendre vendredi à Bruxelles, pour sa première rencontre avec les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

Une vision iconoclaste de la politique française dans le conflit israélo-arabe

ITINÉRAIRES DE PARIS A JÉRUSALEM
La France et le conflit israélo-arabe (tome I : 1917-1958)
de Farouk Mardam Bey et Samir Kassir
Ed. Revue d'études palestiniennes.
287 p., 120 F.

On a beaucoup parlé de « la politique arabe » de la France mais l'expression manque de pertinence, selon M. Roland Dumas, qui préfère évoquer « des » politiques arabes. Les positions françaises lors des multiples rebondissements du conflit israélo-arabe ont fait couler beaucoup d'encre mais, à ce jour, aucun travail exhaustif n'avait été publié sur l'évolution – parfois imperceptible – de l'attitude de Paris sur ce conflit depuis ses origines.

De 1917 (1) à nos jours, au regard des bouleversements au Proche-Orient, en Europe et dans le monde, *Itinéraires de Paris à Jérusalem* tente de cerner au plus près cette évolution qui est devenue de plus en plus favorable à Israël, selon les auteurs, MM. Farouk Mardam Bey et Samir Kassir. Même si ces derniers ne se privent pas de porter parfois des jugements sévères, que le lecteur peut ne pas partager, l'intérêt de cet ouvrage est qu'il se fonde sur une documentation très dense, mentionnant pratiquement tous les acteurs de la vie politique et sociale en France, depuis la chute de l'Empire ottoman : au gouvernement, dans les partis, dans la communauté juive, et parmi l'élite intellectuelle.

La rivalité avec la Grande-Bretagne a longtemps été déterminante dans la définition de la politique française dans cette région du monde, mais, dans les années 50, la cristallisation du nationalisme arabe autour de l'Egypte – au moment où la Tunisie et le Maroc s'engageaient sur la voie de l'indépendance tandis que commençait la guerre d'Algérie – a conduit la France a un choix *« aberrant »*, estiment les auteurs, *« l'alliance avec Israël qui partageait les appréhensions françaises à l'égard de Nasser aussi bien que du pacte de Bagdad ».*

Ils situent le véritable tournant au début de 1954 et ne craignent pas l'iconoclasme. Contre toutes les idées reçues, surtout dans le monde arabe, ils affirment en effet que *« de Gaulle et les gaullistes contribuèrent grandement à entretenir les mythes coloniaux et à envenimer les relations entre la France et les pays arabes »*, obnubilés qu'ils étaient par les déboires de Paris en Afrique du Nord. Ainsi, selon cette étude, l'influence israélienne devait s'exercer, à travers des groupes de pression, notamment *« le haut commandement de l'armée »*, vers lequel *« les Israéliens portèrent l'essentiel de leurs efforts »*. L'actuel ministre des affaires étrangères israélien, M. Shimon Pérès, alors directeur général du ministère de la défense, comprit le premier qu'il fallait *« nouer des fils partout où des crochets existent ».*

Ainsi s'instaura *« une diplomatie parallèle »* des ventes d'armes et *« naquit une intimité de plus en plus grande entre les cercles militaires et politiques des deux pays qui les mènera jusqu'à l'aventure commune de Suez »*. Outre l'expédition de Suez, ce livre insiste sur la coopération nucléaire franco-israélienne et la construction du complexe de Dimona, à l'origine de la possession par l'Etat juif de la bombe atomique.

MOUNA NAÏM

(1) Date de la « déclaration Balfour » sur le *« foyer juif »* en Palestine.

▶ **Le second tome couvrant la période de 1958 à nos jours doit paraître en mars.**

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Antoine Waechter

« Des événements comme les délocalisations d'entreprises nous font la démonstration que, l'Europe à la carte, ça ne peut pas fonctionner », nous déclare le porte-parole des Verts

Avant les élections législatives des 21 et 28 mars, nous avons interrogé des dirigeants de la majorité et de l'opposition sur la politique européenne de la France. Après MM. Philippe Séguin, Valéry Giscard d'Estaing et Laurent Fabius (*le Monde* des 6, 13 et 20 février), nous publions un entretien avec M. Antoine Waechter.

« Les questions européennes vous paraissent-elles devoir entrer dans la campagne électorale des Verts et, dans une certaine mesure au moins, dans la définition de leur stratégie?

– Marginalement, parce que la construction européenne est un moyen, pas une fin en soi, et en tout cas elle n'est pas dans la préoccupation des gens. Les gens découvrent la nécessité de l'Europe quand se produisent des événements comme Hoover, mais aujourd'hui leur préoccupation c'est le chômage, la dégradation de l'environnement, le cas échéant l'insécurité. Toutes ces choses peuvent trouver des réponses dans le cadre européen mais – du moins c'est l'impression que j'ai au contact des électeurs – le moyen européen n'est pas présent à leur esprit.

– N'est-il pas de la responsabilité d'un parti d'en parler? Vous considérez qu'une campagne législative n'est pas le bon moment?

– Je crois que ce n'est pas le bon moment parce que les préoccupations des gens, c'est le renouvellement des pratiques politiques face à la déliquescence de la morale publique, face au sentiment que la classe politique a abandonné le pouvoir à d'autres sphères – que ce soient les techniciens, l'administration, voire les mécanismes du marché, – ce sont l'inquiétude face au chômage, la mobilisation sur l'environnement. Tout cela laisse peu de place pour la dimension européenne. Bien entendu, cette dimension, nous l'abordons dans la mesure par exemple où ce que nous proposons pour lutter contre le chômage suppose qu'il y ait une harmonisation avec les autres pays de la Communauté. Et puis, il est évident que des événements comme les délocalisations d'entreprises font la démonstration que l'Europe à la carte, ça ne peut pas fonctionner.

– Vous y voyez une faiblesse du traité de Maastricht?

– Ce n'est pas Maastricht qui est en cause en tant que tel, mais le fait qu'on ait admis qu'il puisse y avoir des pays, comme la Grande-Bretagne, qui n'adhèrent pas à tel ou tel aspect du traité, en l'occurrence le volet social. Les délocalisations d'entreprises font une double démonstration : la première, c'est qu'il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde dès lors qu'on a un marché unique ; la seconde, que nous formulions de manière vigoureuse dans le cadre des élections européennes en 1989, c'est qu'il y a une erreur de chronologie dans la construction européenne : on a fait le marché unique avant de faire l'Europe sociale et l'Europe de l'environnement. Aujourd'hui, la libre circulation des marchandises et des capitaux existe alors même que les coûts salariaux et environnementaux sont disparates.

« Sortir d'une vision purement économiste »

– Les pays du sud de l'Europe n'étaient pas en mesure d'adopter une démarche inverse, ils y voyaient une entrave à leur croissance. Le traité de Maastricht n'organise-t-il pas aussi l'harmonisation et la « cohésion » progressives?

– Les pays du sud de l'Europe ont effectivement adhéré à Maastricht dès lors que le traité manifestait une volonté d'harmonisation progressive. Mais la Charte sociale, pour l'heure, n'existe pas. L'Espagne en particulier ne semble pas prête à accélérer le processus. Ce qui est en cause, ce n'est pas Maastricht, sauf pour ce qui est de la Grande-Bretagne, c'est le marché unique, c'est-à-dire l'Acte unique.

– Les Verts ont été très divisés au moment du référendum sur Maastricht ; ce clivage demeure-t-il sur les questions européennes ou a-t-il été résorbé?

– Cela n'a jamais été un clivage sur l'Europe. Il y a eu une divergence sur la stratégie à suivre à propos de Maastricht. Il y avait ceux qui pensaient qu'il fallait dire « non », bloquer le processus européen, pour obtenir davantage sur le social et l'environnement. Et il y avait ceux qui, comme moi, pensaient au contraire que Maastricht est une tentative de sortir d'une vision purement économiste de l'Europe, que certes c'est une démarche bien insuffisante, mais qu'il vaut mieux être dans le mouvement plutôt que prendre le risque de bloquer durablement sur l'Acte unique.

» Car c'est l'Acte unique qui est critiqué, pas les tentatives de dépasser l'Acte unique contenues dans Maastricht. Encore qu'il y ait eu dans le camp des « non » ceux qui, d'une manière plus radicale, refusent la monnaie unique. Ceux-là sont plus nombreux. Ils refusent la monnaie unique au nom de la souveraineté, au nom du droit d'un pays à se protéger, à maîtriser ses taux d'intérêt, à dévaluer sa monnaie si besoin est, etc.

– Dans l'hypothèse où le processus de ratification de Maastricht va à son terme avec les Danois et les Britanniques, quelle devrait être la suite selon vous?

– Le plus important dans Maastricht, c'est le passage d'une relation intergouvernementale, où chaque pays a la possibilité d'émettre son veto, à l'amorce d'un véritable gouvernement européen où il est possible de prendre une décision à la majorité pour faire avancer les choses. Il y a une revendication d'aller très vite dans les domaines social et environnemental. La difficulté, c'est l'attitude de la Grande-Bretagne, et la vraie question c'est de se demander si l'on peut continuer de construire l'Europe avec elle.

» A propos des délocalisations, j'ai eu l'occasion de présenter au Parlement européen un rapport sur une politique européenne de planification territoriale dont le principal objectif serait de diffuser le développement sur l'ensemble du territoire européen. Les Fonds structurels sont insuffisants pour éviter la concentration de l'activité sur cette « banane » qui va de Londres à Milan, de Paris à Amsterdam. Il faut une véritable stratégie de gestion équilibrée du territoire. Cela suppose une volonté commune, une politique commune ; si chaque pays essaie de tirer la couverture à soi, c'est impossible. La résolution a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité par le Parlement européen mais elle n'a donné lieu pour l'instant qu'à la production d'études.

– C'est au Parlement européen que votre mouvement a d'abord émergé. Or on a l'impression maintenant d'une espèce de désaffection de votre part; est-ce que c'est une critique de l'institution?

– Il y a eu deux phénomènes. La formule que j'utilisais au moment des élections européennes – le Parlement européen c'est comme un vélo à grand braquet sur terrain plat : il faut pédaler beaucoup pour avancer peu – se vérifie quotidiennement. Nous consacrons beaucoup de temps à l'Europe, nous faisons voter des résolutions et nous ne les voyons jamais appliquées. C'est de nature à décourager les plus obstinés. Le second aspect, c'est la rotation que nous avons faite : la première génération de députés à l'Assemblée avait une formation, peut-être une étoffe différente de la seconde. Nous étions neuf, sept nouveaux ont pris la relève. Ils n'ont pas la notoriété des premiers, mais je vous assure qu'ils travaillent.

« Un protectorat sur la Bosnie »

– Le fait de recruter dans les mouvements associatifs, parmi des gens qui ont des préoccupations essentiellement écologiques, n'implique-t-il pas une carence des militants sur toutes ces questions qui dépassent les préoccupations locales et les combats singuliers? N'y a-t-il pas là une faiblesse structurelle?

– Ce n'est pas une faiblesse de la structure, mais il est vrai qu'il peut y avoir parfois un décalage entre nos militants et nos élus européens et nationaux. Avant cette réussite européenne, nous n'avions que fort peu d'élus, c'est-à-dire fort peu de femmes et d'hommes ayant l'expérience d'une activité parlementaire. D'autre part, il est vrai que les écologistes ont bien souvent une approche essentiellement locale ou régionale. Nous le ressentons dans la difficulté de faire monter au niveau national des gens qui aient une vision suprarégionale des choses. Le plus souvent leur vision est interrégionale.

– Vous êtes cependant tenu d'avoir cette vision globale des choses, y compris dans votre stratégie partisane, dans vos alliances.

– Ce que je vous dis là ne vaut pas pour les leaders nationaux. C'est à leur niveau que se déterminent les orientations. De plus, tout cela est évolutif : nous avons maintenant une centaine d'élus dans les conseils régionaux qui font rapidement leur formation au contact des situations.

– Quels sont maintenant vos rapports avec les Verts allemands?

– Ils se sont toujours faits par le biais du Parlement européen.

– Et alors, ça marche moins bien?

– La structure nationale a peu de contacts avec la structure nationale des « Grünen ». Il y en avait davantage il y a quelques années, lorsque nous n'étions pas au Parlement européen.

– Les Verts ont pris récemment, à propos de l'ex-Yougoslavie, une position assez surprenante, en faveur d'une intervention militaire, ce qui semblait contredire une certaine tradition pacifiste.

– Je crois que la tradition « pacifiste » des Verts ne doit pas être mal interprétée : elle exprime notre volonté de régler les conflits de manière non violente. Mais lorsque le moyen politique du règlement est épuisé – par exemple l'échec de l'opposition aux élections du 20 décembre en Serbie, l'éviction de Milan Panic, – lorsque s'impose le constat que la force d'interposition passive des Nations unies ne permet pas d'arrêter les manquements très graves aux droits de l'homme, on se convainc de la nécessité d'une action de police internationale, qui permette au moins de faire respecter les résolutions des Nations unies.

» Cela dit, nous avons adopté un peu plus tard une autre résolution en faveur d'une idée qui a fait son chemin : celle d'un protectorat des Nations unies sur la Bosnie. Cela consisterait pour les Nations unies à prendre en charge l'administration et la sécurité de l'Etat bosniaque, ce qui supposerait une intervention massive de fonctionnaires et de forces de l'ordre onusiennes.

– Comment feraient-elles cesser les combats?

– La seule difficulté dans cette démarche, c'est en effet la mise en œuvre initiale.

« Des moyens de défense non armés »

– Tous les Verts n'étaient pas d'accord avec la première résolution?

– Il y a eu un débat, un vote. Si tout le monde parlait de la même voix, il n'y aurait plus de débat. C'est vrai que cette résolution représente une évolution par rapport à des positions antérieures. Quand les événements n'ont pas encore donné l'occasion de moduler une position de principe, certains ont tendance à considérer cette position de principe comme une espèce de dogme, en l'occurrence le refus absolu de toute intervention militaire. Certains ont cru que les Verts s'identifiaient aux pacifistes qui veulent la disparition immédiate de toutes les armées de la planète. Cela peut être un objectif à long terme, mais de nombreuses transitions seront nécessaires.

– Quelle est votre philosophie en matière de défense?

– Sur le court terme, il s'agit de réduire l'investissement militaire, parce que les risques de guerre ne relèvent plus de conflits classiques interétatiques, mais de tensions entre le Nord et le Sud, entre la pauvreté et la richesse. Notre stratégie de paix est fondée sur le développement.

» Notre démarche vise aussi à débarrasser la France des armes de destruction massive. C'est la raison pour laquelle nous faisons de l'arrêt des essais nucléaires de Mururoa une démarche symbolique forte; pour nous, c'est le point de départ d'une dynamique internationale en faveur de la disparition de l'arme atomique.

» Nous pensons aussi qu'il faut maintenir le service national, mais donner aux jeunes la possibilité de choisir entre le service classique et un service non armé. Non pas le service civil tel qu'on l'imagine où l'on affecte des jeunes à des tâches d'intérêt général. Hormis cette affectation toujours possible, nous pensons surtout à l'apprentissage des moyens de défense non armés dans le quartier ou dans la ville où l'on réside.

– L'un des porte-parole des Verts a fait récemment une critique virulente de la politique étrangère française.

– Nous avons le sentiment, c'est vrai, que la France cherche d'abord à défendre sa position au Conseil de sécurité des Nations unies et qu'elle est trop suiveuse des initiatives américaines. Nous n'avons pas le sentiment qu'elle ait marqué beaucoup d'indépendance. De plus, elle apporte trop souvent son soutien à des dictateurs africains.

– L'action humanitaire, cela ne vous paraît pas un acquis important des dernières années?

– Le bilan reste à faire. Beaucoup de bruit médiatique accompagne l'action humanitaire et les acrobaties de son ministre, mais quel en est le bénéfice? Qu'est-ce que la création d'un ministère à part entière dans ce domaine a permis de plus par rapport au passé? C'est ce que je n'arrive pas à mesurer à l'heure actuelle.

– Vous ne croyez pas que les moyens déployés en Irak ou en Yougoslavie sont sans commune mesure avec tout ce qui avait pu être fait précédemment?

– Pour l'instant, je n'ai pas les éléments du bilan. Cela dit, c'est une démarche positive. Elle met en avant l'exigence d'ingérence pacifique lorsque des populations sont en danger. »

Propos recueillis par
CLAIRE TRÉAN

La Suisse en quête de « revitalisation »

Malgré la crise, le refus de l'Espace économique européen n'a pas entraîné la catastrophe annoncée

BERNE

de notre correspondant

PROVISOIREMENT du moins, le catastrophisme helvétique a pour une fois été pris en défaut. Alors qu'au soir du rejet par les électeurs, le 6 décembre dernier, de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE), les Cassandre prédisaient le pire. Leurs sombres prévisions ne se sont pas réalisées. Dès le lendemain du référendum, la Bourse, qui avait d'abord accusé le coup par quelques signes d'incertitude, se ressaisissait, tandis que le franc suisse réagissait rapidement à la hausse.

Malgré la persistance de la récession, ce constat n'a pas été démenti depuis lors. Quinze jours après le vote sur l'EEE, dans son dernier bulletin mensuel de l'année, la Banque nationale suisse remarquait que *« le franc s'est raffermi, les cours des actions ont grimpé »* et qu'*« un climat favorable règne sur le marché des capitaux »*. Poursuivant sur sa lancée, l'indice boursier a progressé de plus de 10 % par rapport au 4 décembre. Même les actions des PME, tournées vers l'exportation, qui paraissaient plus vulnérables, ont jusqu'à présent bien résisté. En même temps, on a assisté à un nouveau flux de capitaux, ce qui a permis à l'institut d'émission de détendre sa politique monétaire, entraînant une baisse de plus de 1 % des taux d'intérêt.

Autre pied de nez aux oiseaux de malheur, le « non » des Suisses à l'EEE n'a pas fait fuir les multinationales. Avant le référendum, une grande société américaine basée à Genève était allée jusqu'à déclarer qu'elle transférerait son siège européen dans un autre pays en cas de refus. Mais, réflexion faite, elle s'est bien gardée de mettre sa menace à exécution. Pour l'heure, ni Philip Morris, ni Dupont de Nemours, ni Hewlett-Packard, ni Caterpillar – pour ne citer que quelques-unes des multinationales établies sur les rives helvétiques du Léman, – n'envisagent de déménager. Même si certaines d'entre elles n'avaient pas caché leur préférence pour un vote positif, le « non » helvétique *« n'a rien changé »*, indiquent-elles, les avantages de garder leur siège européen en Suisse l'emportant toujours sur les inconvénients, du moins à court terme.

Ce n'est sans doute pas par hasard que les grandes banques et les assurances avaient choisi de ne pas trop s'engager dans la bataille. Déjà présentes dans la CEE, elles avaient moins à craindre que d'autres. En outre, le rejet de l'EEE permet de préserver les intérêts de certaines branches de la place financière helvétique, comme la gestion de fortunes. D'ailleurs, des clients étrangers de banques suisses n'avaient pas caché qu'ils pourraient placer leur argent aux îles Caïmans ou dans d'autres paradis fiscaux si la Suisse s'aventurait dans la CEE.

Une fois passées les premières réactions épidermiques, et encaissé le « non » du 6 décembre, le pragmatisme helvétique a peu à peu repris le dessus. S'ils n'ont pas renoncé à leurs objectifs, les partisans de l'intégration européenne s'étonnent de découvrir que le refus de l'EEE n'ait pas encore eu de conséquences plus dramatiques. Certains, comme le ministre socialiste des finances, M. Otto Stich, qui n'a jamais été un inconditionnel de l'EEE, estime qu'*« il n'y a pas lieu de se lamenter »*. *« Au contraire,* a-t-il déclaré, *le « non » à l'EEE est aussi une chance qui nous donne l'occasion de montrer ce dont nous sommes capables. »*

Pour lui, les cartes de la Suisse *« ne sont pas si mauvaises »*. Le ministre des finances considère qu'il importe de donner la priorité à l'assainissement économique et aux finances fédérales. Il souhaite aussi que son pays puisse garder à moyen terme des taux d'intérêt plus bas que dans la CEE. *« Alors,* indique-t-il, *dans quelques années, nous pourrons à nouveau décider, en tant que nation forte, quel chemin nous allons emprunter vers l'Europe. »*

Le droit « euro-compatible »

En attendant, le gouvernement entend à la fois préparer l'avenir et parer au plus pressé. Cette double préoccupation apparaît dans un programme de relance qui sera soumis en mars au Parlement. Le but déclaré est de *« revitaliser l'économie tout en demeurant euro-compatible »*. Soucieux de ne pas rompre les ponts avec l'Europe, le Conseil fédéral cherche à trouver des palliatifs après l'échec du 6 décembre. Le refus de l'accord sur l'EEE a sans doute retardé provisoirement le rapprochement avec Bruxelles mais Berne souhaite *« garder ouvertes toutes les options à même d'assurer une coopération active et solidaire avec la Communauté et les pays de l'AELE »*. Après le refus de l'EEE, le gouvernement helvétique en a tiré les enseignements en suspendant sa demande d'adhésion à la CEE, mais en précisant que celle-ci n'était pas retirée. Il a cependant exclu l'ouverture des négociations cette année, comme prévu avec les autres neutres de l'AELE.

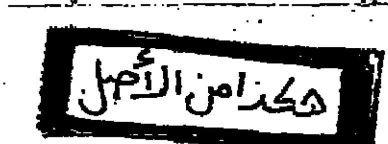
De même, il faudra mieux préparer l'opinion avant d'organiser un nouveau référendum sur une adhésion ultérieure à l'EEE, Berne ne pouvant se permettre de prendre dans l'immédiat le risque d'un nouvel échec. Comme cela était le cas pour le suffrage féminin et d'autres questions qui ont mis du temps à mûrir, les Suisses finiront peut-être un jour par rejoindre leur voisins européens, mais leur choix *« dépendra de l'évolution des conditions de politique intérieure et extérieure »*, comme l'a si bien dit M. René Felber, ministre démissionnaires des affaires étrangères.

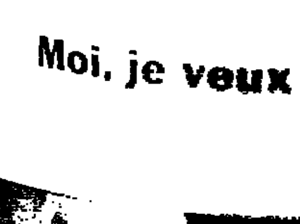
Afin de ne pas s'isoler de l'EEE, avec lequel la Suisse réalise les deux tiers de son commerce extérieur, le Conseil fédéral veut adapter l'économie et la législation à l'évolution en cours dans les pays voisins. Dans la mesure du possible il espère privilégier les accords bilatéraux, à commencer par les transports aériens et terrestres, puis la recherche et l'éducation. Plus tard, ces accords pourraient englober la reconnaissance des diplômes, les règles d'origine, l'ouverture des marchés publics, les produits agricoles transformés, les assurances, l'asile ou encore les statistiques. Pour préparer le terrain il a été décidé de rendre le droit suisse plus « eurocompatible » en reprenant notamment trente-six des cinquante lois qui avaient déjà été adaptées en vue de l'entrée dans l'EEE. La Suisse ne s'attend pas à obtenir les avantages d'une participation directe à l'EEE, mais cherche ainsi à atténuer les inconvénients de son choix solitaire.

Si la question européenne demeure entière, les problèmes intérieurs ont néanmoins tendance à reprendre le dessus avec un taux de chômage tout à fait exceptionnel pour la Suisse qui atteignait 4,6 % en janvier. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que le programme de « revitalisation » de l'économie donne la priorité aux réformes intérieures. L'un de ses objectifs les plus ambitieux est la révision de la loi sur les cartels visant à une *« interdiction sélective »* des ententes existantes, ce qui devrait stimuler le commerce et ramener certains prix au niveau de ceux d'autres pays européens. Le gouvernement a également annoncé un début de libéralisation de sa politique à l'égard des travailleurs immigrés, le démantèlement des entraves techniques au commerce et un allègement progressif des freins aux investissements dans la construction.

Jusqu'ici la Suisse a toujours su se ressaisir en période difficile. En lui proposant une *« cure de remise en forme »*, selon l'expression du président de la Confédération, M. Adolf Ogi, ses responsables tablent sur ce vieux réflexe pour la réconcilier avec elle-même et l'engager à marcher avec son temps.

JEAN-CLAUDE BUHRER







Nazim Hikmet, poète maudit et adulé

Le grand auteur turc, mort en exil à Moscou, n'a pas encore été officiellement réhabilité. Une fondation s'attache à cultiver sa mémoire et son héritage.

ISTANBUL

de notre correspondante

« *IL faut pendre cet homme, puis pleurer sur sa tombe.* » Cette phrase légendaire, parfois attribuée à Ataturk, résume parfaitement l'ambivalence de l'Etat turc à l'égard du poète Nazim Hikmet, le plus grand poète turc du vingtième siècle, mort en exil à Moscou en 1963 après avoir été déchu de sa nationalité, rejeté pour ses idées mais salué pour son talent.

La plus belle des mers
Est celle où l'on n'est pas
[encore allé.
Le plus beau des enfants
N'a pas encore grandi
Les plus beaux de nos jours,
Ceux que nous n'avons pas
encore vécus.
Et ce que je veux te dire
[de plus beau,
C'est ce que je ne t'ai pas
[encore dit.

Acclamé partout comme un grand poète universel, traduit dans une soixantaine de langues, Nazim Hikmet demeure pour certains éléments de la droite un poète maudit. Mercredi 24 février, la Cour suprême d'Ankara a une fois de plus refusé de restaurer les droits de citoyenneté enlevés à Nazim Hikmet en 1951. « *Malgré la chute de l'Union soviétique, certaines personnes ont encore des sentiments très forts, une réaction allergique à la gauche* », explique Zulfu Livaneli, chanteur, compositeur et cinéaste.

Né en 1902 dans une famille de la bourgeoisie ottomane, Nazim avait publié ses premiers vers à l'âge de dix-sept ans. A Moscou, où il fit ses études au début des années 1920, il adopta l'idéologie communiste. « *Nazim était un idéaliste, un humaniste, qui croyait sincèrement à l'égalité et à la fraternité promises par le socialisme* », explique Güngör Dilmen, auteur de nombreuses pièces de théâtre et fervent admirateur du poète. « *Pour lui, le communisme signifiait la vraie démocratie, le pouvoir du peuple.* »

Treize ans derrière les barreaux

La Turquie est un pays de paradoxes et de contradictions. Le cas de ce « *géant aux yeux bleus* », comme il aimait à se décrire, en est un exemple flagrant. Cet homme, accusé de trahison pour avoir fui vers l'Union soviétique, était aussi un patriote qui a souvent chanté la Turquie dans ses œuvres.

Ce pays qui ressemble à la tête
[d'une jument,
Venue au galop de l'Asie
[lointaine,
Pour se tremper dans
[la Méditerranée,
Ce pays est le nôtre...

Romantique, amoureux passionné, Nazim Hikmet séduisit de nombreuses femmes, attirées par son rayonnement exceptionnel, sa crinière ondulée et ses yeux bleus. Pirayé, sa femme durant ses longues années de prison, Munevver, la compagne de ses derniers jours en Turquie et mère de son fils Memet, et Vera, qui partagea sa vie à Moscou jusqu'à sa mort en 1963, furent autant de muses qui inspirèrent des poèmes poignants.

Son retour en Turquie, en 1924, marqua ses premiers démêlés avec le pouvoir politique, suivis de plusieurs séjours en prison. En 1938, il fut condamné à vingt ans d'emprisonnement pour avoir incité les forces armées à la rébellion, une accusation sans fondement qui lui valut de passer treize ans derrière les barreaux. L'empire soviétique, qui convoitait une partie du territoire turc, était à l'époque une menace réelle, d'où un anticommunisme virulent de la part des autorités, qui n'est plus justifié aujourd'hui.

La guerre turque d'indépendance lui a inspiré un long poème épique. Dans la jeune Turquie républicaine, Nazim Hikmet « *appartenait à la nouvelle tradition introduite par Ataturk*, explique Güngör Dilmen. *Il a brisé les règles rigides de l'ancienne poésie turque et a créé le vers libre.* » Tout comme Ataturk, qu'il admirait, Nazim Hikmet était résolument moderne et tourné vers la culture occidentale, mais sa nature rebelle résistait à toute forme de pouvoir absolu.

En prison, sa poésie s'enrichit d'une dimension anatolienne, acquise au contact des paysans et des travailleurs qui partageaient son confinement. Ses lettres de la prison de Bursa (publiées sous le titre, *De l'espoir à vous faire pleurer de rage*), très émouvantes, révèlent un être plein d'humour, parfois désespéré, mais qui toujours se préoccupait d'autrui. Plusieurs jeunes écrivains, prisonniers comme lui, furent formés et inspirés par son influence.

Une évasion rocambolesque

Après une grève de la faim, entamée pour protester contre l'injustice du nouveau gouvernement qui l'avait expressément exclu d'une amnistie générale, Nazim Hikmet obtint sa libération en 1950.

Persécuté, suivi partout où il allait, craignant pour sa vie, Nazim décida à contrecœur de quitter la Turquie. « *La situation était bizarre, car Nazim était un personnage gentil, tout à fait inoffensif, avec un grand sens de l'humour. Pourtant, la maison était entourée de policiers,* » affirme Refik Erduran, son beau-frère. Pendant plus de vingt ans, M. Erduran garda le secret de sa participation à l'évasion rocambolesque de Nazim Hikmet. Un hors-bord, qu'il pilotait, avait emmené le poète jusqu'à la mer Noire, où il avait été pris en charge par un bateau roumain. « *Sur la plate-forme du bateau, il me dit : « Viens avec moi. » Il a insisté, il avait les larmes aux yeux. Il était inquiet pour moi,* » raconte M. Erduran qui, sur les conseils de Nazim, a embrassé une carrière littéraire.

Fils de bonne famille, au-dessus de tout soupçon, M. Erduran n'a jamais été inquiété par la police qui n'avait pas réussi à percer le mystère de la disparition de Nazim Hikmet.

Au cours des dernières années, une campagne a été lancée pour la réhabilitation officielle de Nazim Hikmet. A l'initiative de sa sœur, Samiye Yaltirim, une organisation a été créée en 1991, la Fondation artistique et culturelle Nazim Hikmet, dont l'objectif prioritaire est la restitution posthume de la nationalité turque au poète. Si nécessaire, la fondation est prête à aller jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme pour obtenir la restitution des droits de Nazim.

« Nazim est déjà parmi nous »

Mais la fondation voudrait également ouvrir un centre où seraient réunis les archives et les objets personnels du poète. « *Nous voulons que chacun puisse avoir accès aux souvenirs de Nazim Hikmet* », explique Kiymet Coskun, secrétaire générale de la fondation. L'appui de l'Etat est crucial pour réunir les fonds nécessaires à cette entreprise. Le ministre de la culture, M. Fikri Saglar, soutient les efforts de la fondation, mais ses pouvoirs sont limités face à l'opposition d'une mince frange de droite que le gouvernement ne veut pas offenser et surtout face au pouvoir d'inertie qui paralyse la bureaucratie.

« *Réhabilitation ou non, la question ne se pose pas. Dans les faits, elle a déjà eu lieu,* déclare Güngör Dilmen, auteur de nombreuses pièces de théâtre et fervent admirateur du poète. *Nazim est déjà parmi nous, il ne manque que quelques formalités légales.* »

Ses poèmes, interdits durant de longues années, de son vivant et durant les périodes de pouvoir militaire, n'avaient jamais cessé de circuler dans tout le pays, chuchotés de bouche à oreille ou lus en public par des intellectuels courageux. Dès les années 60, ses livres refaisaient leur apparition dans les librairies turques et, en 1978 déjà, Zulfu Livaneli – dont le film *Terre de fer, ciel de cuivre*, d'après Yachar Kemal, faisait partie de la Sélection officielle à Cannes en 1987 – publiait le premier album de chansons inspiré des poèmes de Nazim et les chantait à la télévision officielle. Livaneli fut banni après le coup d'Etat de 1980. « *Les chansons avaient encore plus de succès dans la clandestinité,* » explique-t-il.

Aujourd'hui, les théâtres d'Etat montent les pièces de Nazim Hikmet et la télévision officielle produit un film tiré de l'une d'entre elles. En fait, Nazim Hikmet est si populaire en Turquie que certains déplorent qu'il soit «servi à toutes les sauces». Même le groupe rap Vitamine le mentionne dans un de ses récents albums.

« *Nous avons un saz* (instrument à cordes traditionnel) *cassé entre les mains S'il te plaît, Papa Nazim Ecris-nous des paroles.* »

« L'exil est un dur métier, très dur... »

Pour que la réhabilitation soit complète, manque encore le sceau officiel, qui se fait attendre. Il permettrait enfin que les œuvres de Nazim, déjà introduites dans les universités par certains professeurs, soient officiellement incorporées dans le programme scolaire des lycéens.

Personne ne doute que le gouvernement, à plus ou moins brève échéance, reconnaîtra et célébrera enfin Nazim Hikmet pour ce qu'il est : un des plus grands artistes produits par ce pays. Mais personne ne se risque à faire des pronostics sur la date, car les exemples de lois et de décisions gouvernementales en retard sur les développements sociaux abondent. L'autorisation officielle accordée aux Kurdes en 1991 de parler une langue que tous pratiquaient déjà en était un. Le débat actuel sur la levée du monopole étatique sur la radio et la télévision, alors que les ondes sont déjà envahies par les chaînes privées, en est un autre.

Nazim lui-même n'était pas dépourvu de contradictions. Connu pour son opposition à toute forme de dictature, il fut obligé de « *payer son dû* », en écrivant quelques poèmes à la gloire du régime stalinien qui l'avait accueilli. Son statut de poète célèbre lui permit de voyager intensément au cours de ses dernières années.

Mais ses amis affirment qu'il fut cruellement déçu par l'Union soviétique, où ses observations critiques lui valurent quelques ennuis. Sa pièce, *Ivan Ivanovitch*, satire de la bureaucratie soviétique, fut retirée de l'affiche à Moscou au bout d'une semaine.

Les poèmes de ses dernières années sont pénétrés de nostalgie alors qu'il se lamente : « *L'exil est un dur métier, très dur.* »

Son « *dernier vœu et testament* » exprimé alors que, souffrant du cœur, il se trouvait à l'hôpital à Moscou, était d'être « *enseveli dans le cimetière d'un village anatolien* », à l'ombre d'un platane.

Refik Erduran estime qu'il est trop tôt pour rapatrier le corps de Nazim Hikmet. Les sentiments sont encore trop vifs, sa tombe serait profanée. Mais, le temps venu, ses amis espèrent que Nazim Hikmet, poète turc, pourra rentrer dans son pays.

NICOLE POPE

► ***Anthologie poétique***, **Nazim Hikmet, Temps actuels.**

L'Eglise tchèque face aux séquelles du communisme

Les catholiques réclament la restitution des propriétés ecclésiastiques confisquées après la guerre. Le gouvernement de Vaclav Klaus hésite

PRAGUE

de notre correspondant

RESTITUER ou non les biens et les propriétés des Eglises, confisqués par le régime communiste ? C'est le dilemme auquel fait face le gouvernement conservateur de Prague. Les deux partis chrétiens-démocrates menacent de quitter la coalition si leurs collègues libéraux n'acceptent pas une restitution totale.

La situation est difficile pour le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, qui compte sur les Eglises pour restaurer les valeurs et les traditions chrétiennnes de l'Etat tchèque mais qui, en bon économiste, regarde d'abord combien la restitution coûterait à l'Etat et si elle ne ralentirait pas la privatisation.

La restitution des biens ecclésiastiques, purement et simplement confisqués en 1949 par le gouvernement communiste, est le serpent de mer de la politique tchèque. Dans l'euphorie de la « révolution de velours », le premier gouvernement tchécoslovaque démocratiquement élu décida, en juillet 1990, de rendre 74 cloîtres et monastères (57 en Bohême-Moravie, 17 en Slovaquie) aux ordres religieux, de nouveau autorisés. Un an plus tard, après de nombreux débats, les congrégations retrouvèrent 173 autres édifices (111 en Bohême-Moravie, 62 en Slovaquie) sur les quelque 900 qu'elles avaient dû quitter une nuit d'avril 1950.

Mais à l'exception de quelques bâtiments des archevêchés de Prague et d'Olomouc, ces restitutions ne comprenaient aucun bien immobilier ni les milliers d'hectares de terre agricole et de forêt ayant appartenu aux diocèses. La dernière tentative de résoudre définitivement, au niveau fédéral, la question des biens de l'Eglise échoua début 1992 devant le refus de quelques députés slovaques.

Après le 25 février 1948

C'est, dans ses grandes lignes, le même projet de loi, réduit à la seule République tchèque, qu'ont déposé fin janvier sur le bureau du président de la Chambre les députés les deux partis chrétiens-démocrates de la coalition gouvernementale. Selon l'Union chrétienne-démocrate (KDU-CSL) et le Parti chrétien-démocrate (KDS), l'Eglise doit se voir *« restituer tout ce qui lui appartenait au moment du coup d'Etat communiste du 25 février 1948 »*.

Cette propriété représente 202 000 hectares de forêts et de terres (1,5 % des forêts et terres agricoles de Bohême-Moravie) et quelque 2 000 édifices, de la grange à foin aux fermes en passant par des moulins, des brasseries ou quelques immeubles, souvent dans un très mauvais état.

Pour M. Mojmir Kalny, responsable des affaires économiques de la conférence épiscopale, *« seule la restitution de ces biens pourrait créer les conditions pour le développement de l'Eglise et des ordres »*. *« Les restitutions de 1990 et 1991 n'assurent que leur simple existence »*, estime M. Kalny, en soulignant que la plupart des ordres connaissent de graves problèmes financiers pour entretenir leurs couvents dévastés.

Le désir de l'Eglise de récupérer ses biens se heurte cependant à une forte opposition, non seulement dans les rangs des partis de gauche où l'on prône la « pauvreté », mais aussi dans les partis conservateurs. En Bohême-Moravie, en majorité athée, l'Eglise catholique – la principale concernée par des restitutions – traîne une mauvaise image héritée du XVIII[e] et XIX[e] siècle, *« malgré son rôle important dans la lutte contre le communisme »*.

Aussi, à l'instar de la social-démocratie et du Parti communiste, de nombreux représentants du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus et de l'Alliance démocratique civique (ODA) s'opposent à de nouvelles restitutions. Selon eux, la restitution aurait des conséquences *« désastreuses »* pour le budget de l'Etat, menacerait le processus de privatisation et violerait la règle qui veut qu'aucun bien ne soit rendu à des personnes morales.

De son côté, l'Eglise rejette ces réserves en soulignant que des associations sportives ou caritatives ont retrouvé leurs avoirs nationalisés par les communistes et rappelle qu'elle avait toujours été un exploitant exemplaire. D'autre part, si l'Eglise pouvait disposer de ses biens, elle serait en mesure de subvenir à une partie de ses besoins, en particulier l'entretien de ses édifices.

Pour une séparation progressive

Le sauvetage des églises et des couvents de la ruine totale nécessiterait 35 à 40 milliards de couronnes (7 à 8 milliards de francs) d'investissements, somme dont ni l'Etat, ni l'Eglise ne dispose. La contribution actuelle du budget de l'Etat à l'Eglise est de 200 millions de couronnes (40 millions de francs).

Mais, *« même si la restitution était totale, tout cela ne suffirait pas à combler les arriérés laissés par quarante ans de gestion communiste des biens de l'Eglise »*, remarque M. Kalny. *« Elle assurerait néanmoins les bases pour l'indépendance de l'Eglise, aujourd'hui financée essentiellement par l'Etat. »* L'archevêque de Prague, Mgr Miroslav Vlk, s'est, à l'occasion de ce débat, prononcé en faveur d'une séparation *« progressive »* de l'Eglise et de l'Etat.

Le processus pourrait durer *« huit à dix ans »*, *« période de transition »* pendant laquelle il serait nécessaire de définir le mode de financement de l'Eglise. Ne pouvant compter sur les seules donations et quêtes dominicales, la conférence épiscopale pencherait pour un modèle de financement à l'italienne ou à l'allemande – allocation d'une partie des impôts sur le revenu à l'Eglise de son choix.

Les membres de la coalition qui ont jusqu'au mois de juin pour trancher, selon le terme fixé par « l'ultimatum » de la KDU-CSL, se sont néanmoins mis d'accord pour rendre uniquement en nature, sans indemnisation financière.

Il est encore trop tôt pour dire si la « générosité » et la « reconnaissance de l'apport de l'Eglise » l'emporteront sur les rancunes historiques, mais cette question fait figure de test pour le gouvernement de la nouvelle République tchèque.

MARTIN PLICHTA

TRIBUNE

L'Autriche, un pays germanique ?

par Alfred Missong

PEU d'idéologies ont eu des conséquences politiques plus désastreuses pour l'Europe que le pangermanisme, élément essentiel du national-socialisme allemand. Cette idéologie, qui préconisait l'union de tous les hommes germenophones dans un Etat, paraît morte, enterrée sous les ruines du III[e] Reich. Grâce aux expériences pratiques de l'occupation allemande, le peuple autrichien dans sa vaste majorité a pris conscience de sa propre identité et du fait qu'il est différent du peuple allemand de par sa mentalité et ses traditions (1).

Le gouvernement fédéral allemand a indirectement mais officiellement reconnu le caractère non allemand du peuple autrichien, en déclarant à l'occasion de la réunification allemande que *« la réunion de tous les Allemands a été parachevée dans le cadre d'une autodétermination »* par le traité d'unification du 31 août 1990. La Constitution allemande s'applique désormais *« au peuple allemand tout entier »*, c'est à dire que tous les autres peuples germanophones, autrichien et suisse surtout, sont reconnus comme des peuples à part entière non allemands.

C'est sur cette base de la reconnaissance de l'indépendance inconditionnelle de l'Autriche que ses relations avec l'Allemagne ont pu se développer d'une manière si exemplaire. Jamais dans leur longue histoire ces relations n'ont été si bonnes et aussi sans problèmes.

Cela dit, il ne faut pas fermer les yeux devant un danger que représente la théorie de la *Kulturnation* d'une nation fondée sur la communauté de culture, de la culture allemande. Cette nation culturelle allemande dépasserait donc les frontières politiques en Europe en englobant tous les hommes qui parlent l'allemand. Formellement, cette théorie accepte l'idée d'un Etat autrichien, mais elle la relativise aussitôt en la privant de sa substance culturelle propre, qu'elle n'admet que comme branche de la culture allemande.

Bien que cette théorie ne soit pas soutenue par les autorités officielles allemandes ou autrichiennes, elle est néanmoins répandue dans les milieux intellectuels de la République fédérale et surtout chez les partisans de l'extrême droite en Autriche. Les partisans de cette théorie voient dans la langue le seul et unique critère de la culture, la langue n'étant plus seulement un instrument de la communication humaine, mais l'essence même d'une culture. Le fait que les Autrichiens et les Suisses – ainsi que les Alsaciens – parlent l'allemand les fait automatiquement allemands ; qu'ils le veuillent ou non, ils appartiennent à ce corps mystique allemand du *Deutschtum* ! Le fait qu'il y ait de nombreux exemples qui prouvent le contraire – les Serbes et les Croates, les Irlandais, les Américains et les Anglais, les Belges et les Français, les Espagnols et les Hispano-Américains, pour n'en mentionner que quelques-uns – ne les impressionne guère, car, selon eux, l'Autriche partage en plus la même Histoire avec l'Allemagne !

Certes, l'Autriche partage une grande partie de son histoire avec l'Allemagne, comme d'ailleurs avec le reste de ses voisins et les autres pays d'Europe. Mais c'est un fait qu'une grande partie de ces terres qui sont maintenant allemandes et qui font partie de l'Allemagne ont été soumises à la dynastie des Habsbourg, qui avaient leur résidence dans la capitale autrichienne à Vienne. Thomas Mann avait tout à fait raison lorsqu'il disait que l'Autriche ne faisait jamais partie de l'Allemagne, mais plutôt que cette dernière faisait partie de l'Autriche.

Pendant des centaines d'années, les empereurs du Saint Empire romain-germanique ont été les souverains de l'Autriche, mais cet Empire n'était pas un Etat au sens propre du terme, mais une multitude d'Etats différents, souvent en guerre entre eux. Cependant que sous les Habsbourg l'Autriche formait bel et bien un Etat comprenant la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Slovénie, la Croatie et d'autres terres limitrophes. A juste titre, on peut dire en effet que l'Autriche, pendant de longues périodes de son histoire, a partagé davantage son destin avec des peuples non germaniques – slaves, magyars et latins – qu'avec le peuple allemand.

Les dates historiques 1806 – année de la fin formelle du Saint Empire – et 1866 – défaite de Sadowa – ont marqué la séparation définitive et formelle de l'Autriche et de l'Allemagne. Fait peu connu : peu de frontières entre des Etats européens sont aussi anciennes que celle qui sépare l'Autriche de l'Allemagne !

La longue cohabitation avec des peuples, des races et des cultures différentes a forgé le peuple autrichien avec ses caractéristiques particulières, avec sa propre culture, sa mentalité et sa façon de vivre et de laisser vivre. Et apparaît donc tout à fait logique que l'Autrichien ait plus en commun avec son voisin magyar ou slave, avec lesquels il vivait dans le même empire, qu'avec des Allemands qui vivaient en dehors de son pays. Cette vie commune a donné lieu à une interpénétration culturelle variée et à un mélange ethnique qui est unique en Europe. L'Autriche – et surtout Vienne – est le produit de l'interaction d'une série de facteurs très différents qui n'ont pas eu d'influence sur les Allemands. L'échange culturel et civilisateur entre les peuples du bassin n'est pas seulement visible dans l'architecture des villes, dans les mœurs des gens, dans la cuisine, mais aussi dans une mentalité qui fait que l'Autrichien se sent plus chez lui à Prague, à Budapest, à Trieste ou à Zagreb que dans les villes allemandes.

Dans l'ensemble de la politique étrangère, la politique culturelle devient de plus en plus importante, car c'est la présentation aux étrangers du caractère spirituel d'un peuple, de ses œuvres d'art et de sciences. L'Allemagne a toujours consacré beaucoup d'argent et accordé une grande importance aux activités de ses représentations culturelles à l'étranger. Elle dispose maintenant d'environ cent cinquante Instituts Goethe dans presque tous les pays du monde – sauf en Autriche ! Voilà une conséquence de la théorie de la *Kulturnation* allemande.

Littérature et peinture annexées

L'Autriche, faisant partie de cette communauté de culture allemande, n'a pas besoin d'un Institut Goethe. Ces Instituts Goethe incorporent souvent les œuvres des auteurs autrichiens dans leurs programmes sous le titre de littérature allemande. On peut se demander à juste titre s'ils le font seulement par amour pour l'Autriche ou pour la pure et simple raison que la littérature de langue allemande du vingtième siècle, sans la contribution du génie autrichien – de Zweig, Kafka et Werfel jusqu'à Handke et Thomas Bernhard, – ne pourrait pas aspirer à un rang mondial !

C'est surtout la littérature autrichienne qui éveille l'appétit allemand. Les maisons d'édition allemandes ne se donnent souvent même pas la peine de distinguer les œuvres autrichiennes de celles des Allemands. C'est ainsi que la maison Fischer a édité en 1992 un livre sous le titre *l'Allemagne raconte – de Rilke à Handke* (*Deutschland erzahlt – von Rilke bis Handke*) pour y publier des œuvres d'auteurs autrichiens.

Peut-on s'imaginer que les Espagnols oseraient publier Octavio Paz et Garcia Marques sous le titre *L'Espagne raconte* ? Cet *Anschluss* littéraire ne dépasse-t-il pas souvent non seulement les limites du tact, mais aussi les frontières politiques ? Les Allemands ont-ils tellement besoin des Autrichiens qu'ils ne peuvent se contenter de leurs propres productions littéraires et présentent de grands auteurs autrichiens comme Bachmann ou Fried comme écrivains de l'Allemagne fédérale ?

On pourrait encore admettre une certaine confusion par rapport à la langue, à la littérature, mais ce qui est beaucoup plus difficile à comprendre, c'est lorsque les autres formes d'expression artistique et scientifique autrichiennes deviennent « allemandes ». Paul Vogt vient de publier un livre sur *l'Expressionnisme dans la peinture allemande de 1905 à 1920* où figurent tous les grands peintres autrichiens de l'époque – Kokoschka, Klimt, Schiele, etc. Dans la série « Grands Personnages de l'histoire allemande », la Poste allemande vient de sortir un timbre-poste commémoratif de Bertha von Suttner, savante autrichienne, prix Nobel de la paix !

Dans le même registre, on pourrait citer l'exemple de l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt, qui, en 1990, fit paraître un livre examinant de façon très fouillée tous les pays jouxtant l'Allemagne. Or, dans la liste de ces pays, on chercherait en vain l'Autriche, alors que d'autres pays comme l'Italie ou la Yougoslavie y figurent et sont très bien traités. Comme on ne saurait soupçonner Helmut Schmidt de ne pas connaître la géographie de l'Europe, on est porté à en conclure qu'il ne considère pas l'Autriche comme un « voisin » au sens traditionnel du terme, mais comme un cas particulier.

Est-ce par pure ignorance que le chancelier autrichien Bruno Kreisky devient un politicien allemand pour la chaîne de TV allemande ARD ? Pourquoi un grand journal semi-officiel allemand, *der Parlamentarier*, choisit un historien autrichien pangermaniste comme Höbelt pour expliquer à ses lecteurs la situation politique en Autriche ?

C'est à travers ce concept d'une culture allemande définie par la langue seule qu'on peut voir se dessiner à l'horizon un *Anschluss* culturel : peu importent donc les frontières politiques – qui, en tout cas, perdront de leur importance après l'entrée de l'Autriche dans la Communauté européenne !

(1) Selon les sondages de l'Institut Fessel en 1990 lors de la réunification des deux Etats allemands, 87 % des Autrichiens se prononcèrent contre une éventuelle union avec l'Allemagne.

▶ Alfred Missong est ambassadeur et directeur de l'Académie diplomatique de Vienne. Il s'exprime ici à titre personnel.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

POLITIQUE

La situation dans la région Rhône-Alpes et la préparation des élections législatives

A Lyon, M. Noir propose à M. Chirac une «paix des braves»

LYON

de notre bureau régional

M. Michel Noir vient d'agiter un drapeau blanc. Le maire de Lyon, candidat à sa réélection dans la deuxième circonscription du Rhône, a appelé l'opposition et, notamment, M. Jacques Chirac, jeudi 25 février, à *«une paix des braves»*. Certes, a-t-il précisé, cette proposition est valable pour après les élections législatives, car M. Noir reste persuadé de remporter le *«duel fratricide»* qui l'oppose au candidat investi par l'UPF, M. Alain Mérieux (RPR); mais son appel à *«l'intelligence» – «il faut être capable de passer l'éponge»*, a-t-il ajouté – témoigne que le travail de sape engagé par le RPR lui donne quelques inquiétudes.

Pour en découdre avec son ex-compagnon, le mouvement gaulliste a envoyé MM. Philippe Séguin et Charles Pasqua, et annonce la venue de M. Alain Juppé. Le premier a prononcé, il y a quelques jours, une cruelle leçon de *«morale politique»* : *«Le réel ne se satisfait pas des lumières de spots, des propos hâbleurs, des déclarations mirobolantes et des effets d'annonce»*, a lancé le maire d'Epinal venu soutenir M. Mérieux, *«un homme de conviction»*, candidat contre *«un homme de carrière»*. Le second a rappelé, jeudi soir à Villeurbanne, qu'il n'y a pas *«de destin personnel en dehors de la famille gaulliste»*. *«Quand on se réclame de ce mouvement*, a poursuivi l'ancien ministre de l'intérieur, *que, sans lui, on ne serait rien, on devrait s'en souvenir et être plus discret.»*

Le RPR veut brouiller l'image du maire

Entre deux meetings d'attaque frontale, sans que jamais les deux orateurs ne prononcent le nom de M. Noir, le RPR veut brouiller l'image du maire de Lyon auprès de l'électorat de droite en dénonçant *«l'ambiguïté de* [ses] *relations avec M. François Mitterrand»*. *«Il ne faut pas que la ville soit isolée»*, répète M. Mérieux, qui insiste sur la solitude politique de M. Noir depuis que celui-ci a claqué la porte du RPR, en décembre 1990. Il brandit la liste de son comité de soutien pour bien marquer combien l'opposition UDF-RPR est soudée derrière lui. Pourtant, M. Mérieux ne cache pas que cette élection sera difficile, qu'il part avec un net handicap. Car M. Noir mène une campagne municipale, comme ses fonctions le lui permettent, convaincu que *«les Lyonnais n'ont pas envie d'affaiblir le maire de Lyon»*.

Chaque jour, l'issue incertaine du scrutin provoque davantage de tension dans la campagne lyonnaise. Les derniers conseils municipaux ont déjà été le lieu de frictions entre l'exécutif et des élus RPR ou UDF, et les propos de chacun commencent à se durcir. Ainsi M. Mérieux a-t-il stigmatisé *«le prétendu humanisme»* de son adversaire qui ne serait que *«mépris et cynisme»*. Quant à M. Noir, il explique que son concurrent n'a pas de position claire vis-à-vis du Front national.

Le 21 mars, les électeurs de droite de la deuxième circonscription devront trancher entre «la légitimité» du RPR et de l'UDF réunis que veut incarner M. Mérieux, et *«la maison commune de l'opposition»*, dont M. Noir déclare être un inlassable bâtisseur. Ni l'un ni l'autre ne se sont engagés publiquement à respecter le «code de bonne conduite» prévu par l'UPF en cas de primaire.

B. C.

La droite reine

Suite de la première page

Comme la droite a été contrainte à une *«primaire organisée»*, la circonscription a été visitée par quelques fortes pointures : MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur pour soutenir M. Yves Le Gaillard (RPR), président de la chambre régionale de commerce; M. Valéry Giscard d'Estaing pour M. Yves Nicolin (UDF-PR). Il y a quelques jours, M. Antoine Waechter a fait le détour pour le candidat des Verts. Ce n'est pas que M. Auroux se sente seul, mais il n'y a pas loin...

La gauche sait que Rhône-Alpes n'est pas franchement de son côté. Aux législatives de 1988, le score avait été très net : dix-neuf députés socialistes et un communiste, contre vingt-neuf de la droite, dont dix élus au premier tour. Parmi ceux-ci, un quarteron de futurs ex-rénovateurs : MM. Charles Millon (UDF-PR, troisième de l'Ain), Alain Carignon (RPR, première de l'Isère), Michel Barnier (RPR, deuxième de la Savoie), et Bernard Bosson (UDF-CDS, deuxième de la Haute-Savoie). M. Michel Noir (alors RPR, deuxième du Rhône) était un peu à la traîne : à quelques points près, 47,82 %, il avait été contraint d'attendre le second tour.

Depuis 1988, les socialistes ont enregistré une sévère défaite aux régionales, leur groupe passant de quarante-huit élus à vingt-cinq. Février 1993, ils rentrent sur le terrain électoral avec un moral au-dessous de la barre des 20 % d'intentions de vote. *«Ils ne font pas campagne»*, affirme même M. Millon, président du conseil régional.

Les socialistes font campagne, pourtant, mais ils rament face à tous les vents contraires. Sont-ils élus dans des zones à forte concentration industrielle, qu'ils doivent répondre des usines fermées ou des suppressions d'emplois. Sont-ils élus de la périphérie des grandes agglomérations, qu'ils doivent rendre des comptes sur le mal des banlieues. Sont-ils élus en zones rurales, qu'on leur reproche la désertification ou la politique agricole européenne.

C'est comme s'ils cumulaient toutes les misères de la décennie. Ainsi, la septième circonscription du Rhône, dont le député sortant est M. Jean-Jack Queyranne, le porte-parole national du PS, maire de Bron, conjugue les souvenirs des émeutes de Vaulx-en-Velin et les lourdes menaces qui pèsent sur les cinq cents salariés de l'usine Majorette de Rillieux-la-Pape. Cela fait beaucoup pour un député élu, en 1988, avec 53,22 % des suffrages.

Dix-neuf socialistes en danger

Comme le confie, en privé, un responsable de la droite, il y a parfois un *«rien d'injustice»* dans les handicaps que doivent remonter les députés PS, déjà empoisonnés par le climat national. Sans compter ceux qui, tout occupés à leur charge ministérielle, ont laissé le terrain à leur adversaire. Ainsi en est-il de Mme Edwige Avice, élue avec seulement 51,32 % des voix, dans la cinquième circonscription de l'Isère. Son principal adversaire, M. Philippe Langenieux-Villard, conseiller régional (RPR) et maire d'Allevard, a consciencieusement visité, pendant son absence, les moindres recoins de la circonscription.

D'autres anciens ministres sont aussi en position délicate, comme M. Robert Chapuis, dans la première circonscription de l'Ardèche. Aux cantonales, il a été battu par un ancien socialiste, M. Christian Lavis, qui, depuis, a rejoint les rangs du Parti radical. M. Jean Poperen a préféré se consacrer à son club, le Nouveau Monde, et laisser sa suppléante, Mme Martine David, tenter de conserver la treizième circonscription du Rhône. Là encore, la mission est périlleuse : en 1988, l'ancien ministre des relations avec le Parlement avait été élu dans une «triangulaire». Enfin M. Louis Besson a, comme il l'avait annoncé, renoncé à se représenter. Son suppléant, M. Jean-Paul Calloud, aura fort à faire dans la première circonscription de Savoie qui, jusqu'alors, a toujours penché nettement à droite, sauf à l'occasion des législatives, où la personnalité du maire de Chambéry l'emportait par-delà les frontières partisanes.

Seul responsable à entrer dans l'arène législative, M. Gérard Lindeperg, numéro deux du PS, rocardien, n'a pas choisi un terrain bien favorable : la première circonscription de la Loire, dont le député sortant est M. Jean-Pierre Philibert (UDF-PR). M. Lindeperg espère réaliser un score suffisant pour remettre en selle son parti dans la course aux municipales à Saint-Etienne, amorcer ainsi un peu de reconquête.

Voilà sûrement ce qui manque le plus au Parti socialiste dans cette région : depuis 1981, ses responsables ont eu tendance à délaisser Rhône-Alpes, ouvrant un boulevard à la droite et, notamment, à ses cadets de la fin des années 80. Conséquence : de la première de la Drôme à la neuvième de l'Isère, de la quatorzième du Rhône à la troisième de la Savoie, les sortants se lancent sur un fil électoral bien fragile. Potentiellement, les dix-neuf députés socialistes sont en danger.

En danger écologiste, d'abord, alors qu'ils mènent avec cette mouvance un persistant dialogue de sourds. Non pas que les Verts ou Génération Ecologie considèrent disposer de bases fortifiées : *«Nous ne devons pas extrapoler nos bons résultats dans certains cantons*, souligne M. Christian Brodhag, président du groupe des Verts au conseil régional et candidat dans la deuxième circonscription de la Loire, *sinon, nous allons tout droit à la déception.»* Il estime à une petite dizaine le nombre des circonscriptions où l'entente écologiste est susceptible de pouvoir se maintenir au second tour. Mais il ne se risque à aucun pronostic. *«Tout dépendra, en fait, du résultat des autres candidats»*, explique M. Brodhag. En clair : surtout de ceux du Parti socialiste.

Or MM. Millon et Carignon ont envisagé publiquement, mais séparément, de favoriser, dans certains cas, l'élection de députés écologistes en retirant, après le second tour, les candidats de la droite. La menace concerne d'abord les circonscriptions détenues aujourd'hui par la gauche. *«Il n'y aura pas de négociation politique*, affirme M. Brodhag. *Nous verrons, le soir du premier tour, au cas par cas.»* Et il précise : *«Nous ne ferons pas que faire battre des socialistes.»*

Les primaires «organisées» et les autres

Les socialistes doivent aussi se méfier des effets de nuisance des petits candidats. Ceux-là, en grignotant quelques pour-cent, peuvent les priver d'atteindre les 18 % ou 19 % des suffrages exprimés nécessaires pour être présents le 28 mars. C'est M. Maxence Hernu, le fils de Charles, candidat à Villeurbanne (septième circonscription du Rhône), qui risque d'empiéter sur le score de M. Jean-Paul Bret, déjà bien en peine de remplir la lourde charge de l'héritage de l'ancien ministre de la défense. C'est M. Gérard Cardin, étiqueté Nouvelle Gauche – en fait un groupe force d'appoint à Alain Carignon au conseil général de l'Isère –, qui se présente contre M. Didier Migaud, député sortant de la septième circonscription de l'Isère. *«Cette élection va finalement se jouer à peu de voix»*, estime M. Michel Destot, député sortant de la troisième circonscription de l'Isère et chef de file des socialistes à Grenoble. Il redoute, notamment dans la deuxième circonscription, *«les ricochets»* possibles entre M. Carignon, les écologistes ou... le PCF *(lire l'encadré)*.

Le Parti communiste s'engage avec quelques espoirs dans cette campagne, persuadé de réaliser un meilleur score qu'en 1988. M. Théo Vial-Massat, le maire de Firminy, avait été, alors, son seul élu de Rhône-Alpes. Ayant souhaité passer la main, celui-ci a annoncé à la presse que M. Charles Fiterman serait son successeur dans la quatrième circonscription de la Loire. Le choix et la méthode d'investiture ont fait un peu tousser la fédération et certains militants. Puis, finalement, chacun a convenu que l'ancien ministre des transports et ses propos dissidents pourraient permettre de conserver cette circonscription. D'autant que la droite présente deux candidats. Le PCF mise aussi sur M. André Gerin, le maire orthodoxe de Vénissieux, pour reprendre au PS la quatorzième circonscription du Rhône. Lors des élections régionales, la liste PCF avait devancé celle du PS : 17,8 % contre 14,6 %.

Le Front national avait ici, comme dans d'autres banlieues, largement distancé ses concurrents de droite ou de gauche. Pourtant, ses candidats se montrent très discrets dans cette campagne. Quelques tracts sur les marchés, quelques affiches, une conférence de presse de M. Jean-Marie Le Pen sont les rares manifestations préélectorales de l'extrême droite.

Dans ce paysage politique, mars devrait amplifier l'équation Rhône-Alpes, terre d'élection de la droite. C'est sûrement pour cette raison que les «primaires organisées» ou plus ou moins téléguidées se sont multipliées : on en dénombre une quinzaine, révélatrices d'une lutte d'influence entre le RPR et l'UDF. En Haute-Savoie, qui ne compte aucun député socialiste, le RPR veut prendre une option sur deux



sièges détenus par le Parti républicain, celui de M. Michel Meylan (troisième circonscription), qui devra affronter trois candidatures «sauvages», et celui de M. Jean Brocard (première circonscription) : ce dernier a décidé de ne pas se représenter et de soutenir M. Jean-Claude Carle (UDF-PR). Mais M. Bernard Accoyer, maire d'Annecy-le-Vieux, s'est lancé dans la course avec l'appui du mouvement de M. Chirac. Il y a un an, pour avoir animé une liste dissidente aux régionales, M. Accoyer avait été exclu du RPR, qui, donc, ne lui en garde pas rancune.

Parfois, comme en Ardèche, c'est un conflit de générations qui motive les candidatures. Lassé d'être contraint d'attendre *«soixante ans pour être investi»*, M. Dominique Chambon, trente-six ans, conseiller régional (CDS) et conseiller général, se présente dans la deuxième circonscription contre M. Henri-Jean Arnaud, député sortant RPR. Son étiquette : *«candidat de l'alternance»*. L'alternance que veut incarner M. Chambon concerne les méthodes du président du conseil général et sénateur (UDF), M. Henri Torre. Dans l'Isère, ce sont deux membres du PR, vice-présidents du conseil général, qui tentent de ravir à M. Louis Mermaz, ministre des relations avec le Parlement, la septième circonscription : MM. Bernard Saugey, directeur général adjoint du groupe le Progrès, et Jacques Remiller.

Luttes fratricides

Le Rhône, avec six «primaires» sur quatorze circonscriptions, est le lieu de plus forte tension, principalement en raison de l'affrontement, dans la deuxième circonscription, entre Michel Noir, député sortant, ex-RPR, et Alain Mérieux, premier vice-président (RPR) du conseil régional. Le premier continue à clamer son appartenance à l'opposition, rappelle qu'il a toujours voté les motions de censure et déclare soutenir *«sans réserve»* la plate-forme RPR-UDF. Et dans une lettre aux électeurs, le maire de Lyon précise, *«s'il en était besoin»*, qu'il n'est pas candidat à l'élection présidentielle.

Le second, qui a reçu un message de soutien de Raymond Barre, député du Rhône, et bénéficie de l'engagement en sa faveur de M. Millon, affirme qu'il agit pour *«ne pas laisser Lyon hors jeu de l'équipe RPR-UDF»*. Ces deux candidats s'emploient maintenant à convaincre, montées d'escalier par montées d'escalier, du bien-fondé de leurs positions. Chacun s'attend que la campagne se durcisse dans les derniers jours. Car il faudra bien justifier les différences. D'autant que l'enjeu de ce duel ne se limite pas au 28 mars. Il s'agit, déjà, de se positionner pour les municipales.

Les socialistes semblent complètement dépassés par cette lutte fratricide. Leur représentante, Mme Andrée Rives, a peut-être trouvé un angle de campagne : elle va *«expliquer aux jeunes comment c'était avant 1981»*.

BRUNO CAUSSÉ

▶ **Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie et en Poitou-Charentes (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 22, 24 et 26 février).**

Contre le PS dans l'Isère

M. Carignon en manœuvre

GRENOBLE

de notre correspondant

Le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, a prévenu très tôt ses principaux adversaires, les six députés sortants socialistes de l'Isère, qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour les «sortir». Revenu en force dans les rangs du RPR au mois de juin 1992, après une mise en «congé» forcée de deux années, au cours desquelles il a navigué hors des limites politiques de son parti, il affirme aujourd'hui détenir *«les clefs qui nous permettent de faire élire qui nous voulons»*.

Cet aplomb l'incite à s'attaquer à l'un des plus solides bastions de gauche du département, la deuxième circonscription, dont le député sortant est M. Jean-Pierre Luppi (PS). Elle englobe Echirolles et Saint-Martin-d'Hères, deux des villes les plus importantes du département après Grenoble, tenues par des maires communistes. Des cinq cantons qui la composent, quatre ont élu des conseillers généraux PC, et le cinquième, un PS. Seul un séisme politique pourrait donc ébranler ce solide édifice.

Pourtant, le maire de Grenoble, lui-même candidat dans la première circonscription, pense avoir décelé les premières fissures. Prêt à tout pour faire battre le député PS sortant, il ne serait pas fâché de favoriser l'élection, dans cette terre de gauche, d'un écologiste, M. Cédric Philibert (GE), ou d'un communiste «refondateur», M. Gilbert Biessy, maire d'Echirolles. La désignation dans cette circonscription d'une candidate UDF peu expérimentée, Mme Leslie Chalier, confirmerait la volonté de M. Carignon de laisser le terrain libre à l'un des deux candidats.

Le premier, membre du cabinet de M. Brice Lalonde au ministère de l'environnement de 1988 à 1990, a été «parachuté» dans l'Isère à la demande du président de Génération Ecologie et, affirme-t-on chez les Verts, en accord avec M. Carignon. Mais le projet du maire de Grenoble de faire élire un écologiste, dans l'une au moins des neuf circonscriptions du département, apparaît un peu plus difficile qu'il ne l'imaginait à l'origine.

Un communiste œcuménique

En dépit d'une implantation militante ancienne dans l'Isère, notamment au sein du comité anti-Malville, qu'il avait fondé au milieu des années 70, le brusque retour de M. Philibert est mal accepté. Il lui vaut, aujourd'hui, d'être contesté à l'intérieur même de Génération Ecologie par M. Pierre Bon, conseiller régional, qui a décidé de présenter sa propre candidature et qui met en cause publiquement la *«dérive droitière»* des amis de M. Lalonde. M. Bon a été exclu du mouvement il y a quelques jours. M. Philibert explique, pour sa part, qu'il *«n'attend aucun cadeau de quiconque»*, mais il ajoute : *«Si M. Carignon veut des députés écologistes chez lui, que ses candidats se retirent avant* [le premier tour]. *»*

La deuxième carte politique dont dispose le maire de Grenoble est celle du maire d'Echirolles, M. Biessy. Les deux hommes entretiennent déjà de bonnes relations dans le cadre des organismes intercommunaux de l'agglomération grenobloise mais également au sein de l'assemblée départementale, où M. Biessy préside le groupe communiste. A droite comme à gauche, on observe avec attention l'évolution de cet élu qui guerroie depuis une année avec les instances fédérales de son parti, sans aller cependant jusqu'à la rupture. M. Biessy, qui a adhéré au Mouvement des refondateurs animé par M. Charles Fiterman, a refusé l'investiture du PCF, n'acceptant que son *«soutien»*. Il n'a également pas voulu se plier aux exigences de son parti, qui lui demandait de choisir comme suppléant le maire de *Saint-Martin-d'Hères*, plus proche de la ligne orthodoxe, et il a pris à ses côtés un autre militant refondateur.

La voie indépendante qu'a su tracer M. Biessy et sa forte implantation dans plusieurs villes de la couronne grenobloise suffiront-elles, cependant, à le propulser en tête des candidats de gauche ? C'est l'une des principales incertitudes du scrutin du 21 mars prochain. La présence de communistes «ouverts» peut, en effet, attirer une partie de l'électorat de la gauche non communiste qui souhaite sanctionner le PS et qui s'interroge sur les perspectives d'alliance entre certains écologistes et la droite.

Pour M. Carignon, la meilleure des hypothèses serait que les quatre principaux candidats – UDF, écologiste, PC et PS – se tiennent dans un mouchoir de poche à l'issue du premier tour. Il aurait alors, effectivement, la possibilité de peser pour faire élire, comme il le prétend pour l'ensemble des circonscriptions de son département, qui il veut.

CLAUDE FRANCILLON

POLITIQUE

La situation dans la région Rhône-Alpes et la préparation des élections législatives

M. Millon en campagne

Le président du conseil régional dénonce le « cancer » du chômage et prêche l'ouverture de la future majorité

MÂCON

de notre envoyée spéciale

Foi de Charles Millon : les campagnes électorales – les siennes comme celles des autres – constituent *« les meilleurs moments de la vie politique »*. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui se représente dans la troisième circonscription de l'Ain, va donc soutenir avec plaisir tel ou tel candidat dans les Yvelines ou l'Essonne, comme il l'a fait le 23 février ou comme c'était le cas, le lendemain, en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

Première étape : Grosbois-en-Montagne, un nom à l'image du paysage de collines et de bosquets qu'un peu de neige a recouverts. M. Anne-François d'Harcourt, maire de cette bourgade de soixante-quinze habitants, évoque *« Une devise de* [sa] *maison : le bon temps viendra »*. Allusion limpide à la victoire annoncée de l'opposition, que M. Millon s'empresse de ne pas assimiler à des lendemains qui chanteraient.

« L'aménagement du territoire exige des efforts, et il faudra faire des coupes sombres dans le budget pour se concentrer sur l'essentiel », prévient-il, après avoir précisé que la future majorité aura à mener une *« politique de générosité, de solidarité et de mise de côté des corporatismes »*. M. Millon ne fait guère de concessions à l'exploitante inquiète de l'avenir qui l'interroge. *« Je crois qu'il faut une nouvelle politique agricole commune mais je ne suis pas sûr que l'actuelle n'est pas la bonne »*, glisse-t-il, tout en plaidant pour la réhabilitation d'une politique nationale et de politiques régionales pour l'agriculture et la suppression de l'impôt sur le foncier non bâti.

Les concessions, M. Millon n'en fait guère plus à Sombernon, fief de M. Jacques Mercusot, conseiller général depuis trente-huit ans, l'un des héritiers de la tradition des « indépendants de la Côte-d'Or ». Interrompu par un *« C'est avec les étrangers que vous avez foutu le bordel ! »*, M. Millon réplique sèchement : *« Je n'accepte pas, à titre personnel, que par simplisme on dise : immigration égale chômage. »* Il avertit que ce n'est pas dans la période de cohabitation que *« les réformes à long terme, celles dont la France a besoin, pourront être engagées »*. *« Il faudra nettoyer le terrain, arracher les orties et les pierres pour pouvoir semer. La récolte viendra plus tard »*, c'est-à-dire après l'élection présidentielle, assure-t-il.

« Les valeurs se délitent »

Quand un ingénieur en retraite hostile à la cohabitation envisage pour le 29 mars un défilé sur les Champs-Elysées de *« deux millions de personnes »*, pour *« faire partir un homme indésirable »*, en ajoutant qu'il ne veut pas, pour autant, être accusé de souhaiter un coup d'Etat, M. Millon laisse répondre le candidat. *« On verra l'ampleur du désaveu. M. François Mitterrand pourra rester assis sur son fauteuil, il ne pourra pas rester assis sur nos voix »*, lance M. François Sauvadet (UDF-P et R). Ce dernier repart avec son suppléant, M. Michel Protte (RPR), et celui dont il revendique l'héritage, M. Gilbert Mathieu (UFD-PR), qui ne sollicite pas le renouvellement d'un mandat exercé depuis 1968. Ils continuent leur tournée des trois cent quarante-quatre communes de la quatrième circonscription de Côte-d'Or. *« A raison d'une demi-heure pour chacune, il nous faut un mois »*, s'excuse-t-il.

A Montchanin (Saône-et-Loire), M. Millon parle, cette fois, de l'un de ses sujets favoris, l'éducation et la formation. Le discours est rodé. D'abord, le constat : un jeune sur cinq a, aujourd'hui, *« pour seul horizon le chômage »*. *« Pas question de ministères régionaux de l'éducation, pas question de casser l'éducation nationale, mais il faut donner leur autonomie aux établissements pour qu'ils élaborent un projet pédagogique en fonction de leur public »*, indique-t-il. Cette autonomie des établissements respectera le cadre national, explique-t-il, c'est-à-dire que l'Etat continuera de contrôler la valeur des diplômes, la formation et le recrutement des maîtres, et décidera d'un tronc commun d'enseignements afin d'assurer la cohérence de l'ensemble. Quant à la méthode, M. Millon réfute toute idée de loi-cadre, de loi-programme et d'une énième grande réforme de l'éducation, pour souhaiter que le gouvernement *« par dérogation passe des contrats d'autonomie avec les établissements »*. Il est convaincu du pragmatisme d'une telle démarche car, dit-il, *« je crois que le bien est contagieux »*.

Dernière étape, Mâcon. Dans cette première circonscription de Saône-et-Loire comme dans la quatrième, où il était venu apporter son soutien à M. Jean Girardon (UDF-rad.), le RPR et l'UDF vont à la bataille en primaires. Le porte-drapeau de l'UDF ici, M. Gérard Voisin, a prévu une réunion dans sa commune de Charney-lès-Mâcon, où, à quelque deux cents personnes debout dans la salle du Vieux temple, le président du conseil régional Rhône-Alpes observe que *« les Français sont inquiets d'une démocratie qui est en train de se dissoudre, dont les valeurs se délitent »*. Il se demande *« s'il y a encore une morale publique,* (...) *une morale qui ne confond pas argent privé et argent public, intérêts privés et intérêt public »*. *« Si l'on s'engage,* dit-il, *c'est pour servir, et non pour se servir.* (...) *Vous allez nous donner le pouvoir, nous allons tout faire pour vous le rendre. »*

Puis M. Millon en vient à ce qu'il appelle l'essentiel : *« Il ne faut pas se tromper d'adversaire, ce ne sont pas les socialistes qui se sont effondrés, mais le chômage. Notre seul, unique, exclusif adversaire est bien ce cancer qui ronge notre société. Le futur gouvernement ne devrait avoir qu'un objectif : lutter contre le chômage. Si les hommes politiques ne le comprennent pas, alors je crains pour demain. »*

Il y a une autre conviction que M. Millon voudrait faire partager à ses partenaires : la nécessité, pour la future majorité, de ne pas se replier, mais de s'engager résolument dans une démarche de rassemblement en s'adressant aux *« écologistes réalistes »* et à *« ceux des socialistes qui ont cru à un rêve et qui sont prêts à travailler avec nous »*. En aparté, le maire de Solutré – haut site de la préhistoire qui doit un surcroît de notoriété au pèlerinage annuel qu'y effectue à la Pentecôte M. François Mitterrand, – M. Jean-Claude Lapierre, l'interroge sur cette ouverture. M. Millon explique que c'est quand on est fort que l'on doit donner, en faisant valoir que la future majorité, même avec plus de 40 % des voix et plus de quatre cents députés, aura besoin d'une large assise pour engager le nécessaire *« redressement national »*.

ANNE CHAUSSEBOURG

A Rouen

Le premier ministre et les dirigeants de l'opposition ont assisté aux obsèques de Jean Lecanuet

ROUEN

de notre correspondant

La ville de Rouen, dont il était maire depuis 1968, a rendu un hommage solennel, jeudi 25 février, à Jean Lecanuet, décédé le 22 février, au cours d'une cérémonie religieuse à laquelle assistaient le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et de très nombreuses personnalités politiques de la majorité comme de l'opposition. Autour de la dépouille mortelle de l'ancien président de l'UDF étaient réunis l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, et trois anciens premiers ministres, MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et Laurent Fabius, ainsi que l'ancien président du conseil de 1958 et ancien maire de Strasbourg, M. Pierre Pflimlin.

La famille centriste et ses amis du Sénat avaient, eux aussi, fait en nombre le voyage à Rouen, manifestement très émus. MM. François Bayrou et Dominique Baudis ne cachaient pas leurs larmes, et les sénateurs, avec leur président, M. René Monory, et son prédécesseur, M. Alain Poher, ainsi que MM. Charles Pasqua et Claude Estier, présidents des groupes RPR et PS, étaient en nombre.

L'adieu de la ville de Rouen voulait être à la mesure du long mandat que Jean Lecanuet y exerça pendant vingt-quatre ans. Parti de la mairie, le cortège funèbre, avec le conseil municipal suivant le cercueil drapé de tricolore et suivi par quelque cinq mille personnes, a rejoint le parvis de la cathédrale entre deux haies de scouts d'Europe. Les honneurs militaires et un instant de recueillement du premier ministre ont précédé une cérémonie marquée par l'homélie de Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen. Le prélat, tout en se gardant *« de porter un jugement sur une œuvre politique »*, a voulu, *« tout de même, saluer la volonté d'éviter les excès qui conduisent aux affrontements et aux cassures, ainsi que le désir de rechercher le consensus »*.

Jeanne d'Arc, que Jean Lecanuet célébrait chaque année lors des fêtes commémorant son supplice à Rouen, a servi de point de repère à Mgr Duval : *« Lors de ce passage un peu terrifiant, je suis sûr que sainte Jeanne d'Arc, dont il a si souvent célébré la grandeur, se tenait à ses côtés. »* Jean Lecanuet a ensuite été inhumé dans l'ancienne abbaye Saint-Georges, à Saint-Martin-de-Boscherville, près de Rouen. Il repose dans la salle capitulaire, au côté de l'abbé Richard, qui dirigea la communauté de 1211 à 1228. Jean Lecanuet fréquentait régulièrement ce lieu, restauré par le conseil général de Seinte-Maritime, qu'il présidait.

ÉTIENNE BANZET

Après un fait divers qui éclabousse le maire

Huit élus de la municipalité de Nice se disent prêts à donner leur démission

NICE

de notre correspondant régional

Après l'arrestation du beau-fils du sénateur (apparenté RPR) et maire de Nice, M. Honoré Bailet, et de trois de ses complices, accusés du meurtre d'un restaurateur niçois (*le Monde* du 25 février), huit élus, sur cinquante et un, de la majorité du conseil municipal, ont publié, jeudi 25 février, un communiqué commun, dans lequel ils se disent *« prêts »* à se démettre de leur mandat.

« Les derniers événements dramatiques qui viennent de frapper la ville de Nice, déclarent-ils, *portent une nouvelle fois atteinte à la dignité et à l'image de notre cité. Considérant que Nice a besoin, aujourd'hui, de retrouver sa sérénité,* (...) *la seule solution qui s'impose est de redonner la parole aux Niçois en retournant aux urnes.* (...) *Pour notre part, nous y sommes prêts. »* Ce communiqué est signé de trois adjoints, MM. André Barthe (UDF-PSD), Michel Falicon et Jean Sassonne (RPR), et de cinq conseillers municipaux, MM. Jacques Bixio, Ghislain de Charnace et Jean-Pierre Nicoud (RPR), Michel Lantéri et Robert Roux (UDF-PR). Dans le même temps, une trentaine d'autres élus ont publié, de leur côté, un communiqué de soutien à M. Bailet.

L'initiative prise par les « huit », dont le RPR paraît avoir été l'inspirateur, vise, manifestement, à faire pression sur le maire de Nice pour l'amener à donner sa démission et créer les conditions d'une élection partielle après les législatives. M. Rudy Salles, député (UDF-PR) et conseiller municipal, qui affronte, dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, M. Jean-Marie Le Pen, s'est dit *« révolté par le procédé »*. M. Bailet, qui était attendu à Nice, vendredi, après des vacances en Tunisie, a indiqué qu'il aviserait à son retour, tout en précisant qu'il ne voit pas *« ce qu'on peut* [lui] *reprocher personnellement »*.

GUY PORTE

MM. Kouchner et Fabius sous le signe du « big bang »

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

(Hautes-Pyrénées)

de notre envoyé spécial

L'initiative de M. Michel Rocard, proposant, il y a dix jours, la recomposition de la gauche, a au moins cet effet que les socialistes ne font plus campagne en rasant les murs. Près d'un millier de personnes sont venues entendre, jeudi 25 février, à Bagnères-de-Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées, MM. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, et Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, qui appuyaient la campagne du député (PS) sortant, M. Pierre Forgues. M. Kouchner, qui avait parcouru, auparavant, la circonscription voisine, visée par M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, s'est félicité de la volonté affichée par M. Rocard de *« changer d'ouverture d'esprit »* pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

Le ministre de l'action humanitaire n'a pas borné son propos au « big bang » annoncé par le maire de Conflans-Sainte-Honorine, mais il s'y est attardé, en démontrant une conception des plus orthodoxes, du point de vue socialiste, de ce que peut être la « recomposition ». *« Dans ce pays,* a-t-il expliqué en effet, *rien ne se fait sans un parti fort. »* Il n'a pas craint, pourtant, d'évoquer *« l'union nationale »* qu'en *« écervelé »* de la politique, il juge parfois *« nécessaire »*, mais c'était pour insister sur l'effet *« fracassant »* de l'initiative de M. Rocard. *« Tout est à faire,* a-t-il lancé. *Il y a là un cadre, une ouverture, une proposition. C'est à nous de les saisir. »*

M. Fabius s'est félicité, lui aussi, d'une démarche qui, à ses yeux, ne peut qu'être approuvée dès lors qu'elle *« permet de renforcer, rénover, respecter ce que nous sommes et l'ensemble du camp du progrès »*. Il lui paraît prématuré d'évoquer maintenant *« les modalités, les dates »*, c'est-à-dire la mise en œuvre concrète de la rénovation, au sujet de laquelle il a réaffirmé qu'il fera des propositions *« dès le second tour* [des élections législatives] *achevé »*.

P. J.

Après les propositions de M. Rocard

La droite ironise sur le « mic-mac » et la « ratatouille »

La droite a critiqué une nouvelle fois, jeudi 25 février, le projet de recomposition politique proposé par M. Michel Rocard dans son discours de Montlouis-sur-Loire. M. Jacques Barrot, président du groupe centriste de l'Assemblée nationale, s'est demandé si le « big bang », qualifié de *« ratatouille politicienne »* par M. Yves Galland (UDF), président du Parti radical, ne tourne pas au *« mic-mac »*. Les centristes, que M. Rocard avait présentés comme d'éventuels partenaires pour les socialistes, peuvent être *« les pivots de l'alternance et non pas je ne sais quelle girouette de la recomposition »*, a expliqué M. Barrot.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a expliqué que l'ancien premier ministre socialiste *« cherche son intérêt »*, et M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, a affirmé que le « big bang » est *« une tempête dans un verre d'eau »*. M. Michel Barnier, député (RPR) de la Savoie, a reproché aux écologistes et à M. Brice Lalonde, préoccupés, selon lui, par leurs relations avec le Parti socialiste, *« de ne plus s'occuper d'écologie »*. Le Parti communiste a également réitéré ses critiques. *« Le fond de l'affaire, c'est l'alliance des socialistes avec les partis de la droite »*, a déclaré M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

Au Parti socialiste, en revanche, le discours de M. Rocard a suscité un appel d'élus de la région parisienne initié par M. Patrick Sève, député du Val-de-Marne, ainsi que par MM. Jean-Marie Le Guen, Jean-Christophe Cambadélis, ancien député et député de Paris, et Jean-François Merle, maire de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), en faveur *« d'une rénovation et d'un changement du parti d'Epinay »*. Ces élus ont proposé de *« prendre en charge concrètement la dynamique »* créée par M. Rocard et demandé *« la convocation d'un congrès anticipé de reconstruction »*.

Dans une tribune publiée par l'hebdomadaire socialiste *Vendredi*, M. Lionel Jospin écrit qu'avec l'écologisme *« la gauche doit acepter une nouvelle métamorphose »*. Enfin, M. Pierre Bérégovoy, lors d'une réunion publique à Clermont-Ferrand, a, une nouvelle fois, salué l'initiative de Michel Rocard, nous indique notre correspondant Jean-Pierre Rouger, tout en précisant expressément que *« le Parti socialiste doit être le moteur de ce renouveau de la réflexion et de l'action »*.

Mécontent des investitures de l'UPF

L'état-major UDF de Guyane entre en dissidence

CAYENNE

de notre correspondant

Cayenne est affligé. *« Toute la Guyane en deuil pleure dans les rues Papa Vaval* [le carnaval de Cayenne], *le traditionnel, enterré après six week-ends de liesse populaire, et, déjà, le carnaval des politiciens, sans entracte, est lancé par une bombe »*, a commenté un « Touloulou » paré-masqué en « diablesse », place des Palmistes, en apprenant la démission en bloc, le 17 février, de l'état-major de l'UDF guyanais.

C'est l'investiture de l'UPF, accordée par les instances parisiennes à M. Serge Patient, délégué départemental de l'UDF, candidat dans la première ciconscription, qui a mis le feu aux poudres. *« Mécontents »* de cette *« manière antidémocratique de procéder »*, M. Yves Icaré, président de la fédération départementale UDF de Guyane, et quatre membres de son bureau ont, tout simplement, claqué la porte de leur parti. Grande première dans le Landernau libéral local, on s'est livré à de grinçants jeux de mots. L'UDF est ainsi rébaptisée *« Union pour la dictature française »* dans la lettre de démission des dirigeants rebelles.

Il y a plus grave. M. Patient, le dépositaire controversé du label UPF, va devoir affronter un candidat « sauvage » en la personne de M. Roger Loupec, désigné par l'Union des forces libérales de Guyane (UFLG), la coalition locale des courants libéraux qui comprend, notamment, l'UDF. Le scénario est identique dans la deuxième circonscription, où M. Robert Euryale, l'autre porte-drapeau de l'UFLG, va croiser le fer avec M. Léon Bertrand, maire (RPR) de Saint-Laurent-du-Maroni, investi par l'UPF. Membres tous deux de l'UDF, les deux candidats viennent, eux aussi, de quitter la confédération.

Un tel charivari ne peut que combler d'aise le Parti socialiste guyanais (PSG). Présidant aux destinées du conseil général, le PSG a récemment vu son étoile pâlir, mais l'actuel carnaval libéral peut lui redonner des couleurs.

EDMOND FRÉDÉRIC

Le RPR « s'engage » pour l'environnement

Pour présenter sa nouvelle « charte » environnementale, le RPR avait réuni à Paris, jeudi 25 février, une brochette d'anciens ministres de l'environnement et de députés particulièrement actifs sur le front « vert » : M. Robert Poujade, premier ministre de l'environnement (1971-1974) ; M. Alain Peyrefitte, ministre intérimaire de la culture et de l'environnement pendant trois mois (1974) ; M. Alain Carignon, ministre de la cohabitation (1986-1988) ; M. Michel Péricard, qui n'a jamais été ministre, mais bataille pour sauver la forêt et le château de Saint-Germain-en-Laye contre l'autoroute A 14 ; M. Michel Barnier, le cadet, député d'une Savoie qui s'est voulue verte malgré les Jeux olympiques et auteur de « cent propositions » pour l'environnement.

Il revenait au délégué général chargé de l'environnement, M. Jacques Vernier, député européen et maire de Douai, de présenter « les sept engagements du RPR pour l'environnement », qui seront soumis le 7 mars prochain aux assises nationales du mouvement. Pour le RPR, donc, *« l'environnement reste une priorité, même en période de crise »*.

Agacés par la montée des écologistes

Les militants sont invités, par exemple, à *« réfléchir au surgénérateur »*, à économiser l'énergie, et à songer au rééquilibrage des transports en faveur du rail et de la voie d'eau. M. Vernier, élu du Nord, se prononce contre le doublement de l'autoroute A1 et pour une *« autoroute ferroviaire de Lille à Avignon »*. Enfin, deux suggestions directement empruntées à l'entente des Ecologistes : un service national pour la protection de l'environnement, d'une part, et une *« fiscalité substitutive »*, d'autre part, consistant à *« réduire la fiscalité pesant sur le travail »* et à *« l'accentuer sur les pollueurs »*.

Agacés par la montée des écologistes, les militants du RPR rappellent qu'ils ne les ont pas attendus pour voter les lois sur les parcs nationaux (1960), sur l'eau (1964), les déchets (1975) ou la protection de la nature (1976). Insistant pour que l'écologie à venir s'appuie sur la recherche scientifique, M. Poujade a eu cette formule au sujet de l'écologie politique : *« Conscience sans science, c'est émouvant et sympathique, mais il ne faut pas ériger une erreur en programme. »* M. Michel Barnier a annoncé pour sa part l'intention des « quadras » du RPR de ne pas se laisser déborder en matière de protection de l'environnement. *« Si les écologistes ne s'occupent plus de l'environnement,* a-t-il dit, *nous allons nous en occuper. »*

R. C.

□ **M. Chirac veut *« restaurer le pacte républicain »*.** – En visite dans le Val-d'Oise, où il était venu soutenir, jeudi 25 février, MM. Pierre Lellouche et Raymond Lamontagne, candidats aux législatives, M. Jacques Chirac a affirmé que la future majorité devra *« restaurer le pacte républicain »* dans les quartiers défavorisés. Le président du RPR s'est prononcé pour *« la recherche et l'expulsion systématique des immigrés clandestins »*, la réforme du code de la nationalité, le respect de la laïcité, la pénalisation de la polygamie et des mariages blancs.

□ **Le Mouvement des Réformateurs présente vingt et un candidats à Paris.** – Le Mouvement des Réformateurs (MDR) présentera des candidats dans les vingt et une circonscriptions de la capitale, a annoncé, jeudi 25 février, M. Herbert Axelrad, président de la fédération de Paris de ce mouvement, qui ne veut pas *« assister à une mainmise monocolore sur tous les aspects de la vie quotidienne des Parisiens »*. Critiquant autant le RPR que le PS, il a fixé comme objectif à ses candidats d'obtenir environ 1 % dans chaque circonscription.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Afin de protester contre le nouveau texte

Les juges d'instruction organisent une journée d'information sur le code de procédure pénale

A l'initiative de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), les juges d'instruction organisent, vendredi 26 février, une journée nationale d'information afin de protester contre le nouveau code de procédure pénale.

A la veille de l'entrée en vigueur du texte, les juges d'instruction souhaitaient une nouvelle fois dire leur hostilité au nouveau code de procédure pénale. A Paris comme en province, ils devaient donc profiter de cette journée nationale d'information pour organiser des réunions, contacter les élus et diffuser un texte de vingt-sept pages rédigé par l'AFMI. *« Nous sommes favorables à des réformes importantes permettant en particulier un véritable rééquilibrage entre l'accusation et la défense,* lit-on dans ce document. (...) *Mais à l'issue d'une concertation incomplète et rapide, nous avons découvert un projet de loi inadapté, flou et dangereux, dont plusieurs dispositions risquaient de provoquer un développement incontrôlé des contentieux, une multiplication des risques de nullité, un allongement des procédures et, par voie de conséquence, l'inefficacité de la justice pénale. »* Intitulé « Propositions pour une instruction rénovée », ce texte, qui détaille une à une les mesures qui entrent en vigueur le lundi 1er mars et les propositions de l'AFMI, se situe clairement dans la perspective d'une révision de la nouvelle loi.

« Il s'agit à la fois d'un outil de travail et d'un instrument de débat, explique M. Jean-François Ricard, le président de l'AFMI. *Nous demandons un texte clair et cohérent, ce qui n'est pas le cas de celui qui a été adopté par les parlementaires. »*

A partir du 1er mars, l'avocat aura accès au dossier dès la première comparution de son client et il pourra consulter ce dossier à tout moment de la procédure. Pendant l'instruction, il aura le droit de faire des demandes d'audition, d'interrogatoire, de confrontation, d'expertise ou de contre-expertise et le juge d'instruction sera tenu de lui répondre dans un délai d'un mois par une ordonnance motivée et susceptible d'appel devant la chambre d'accusation. Les magistrats de l'AFMI se félicitent de ce nouvel équilibre, mais ils se montrent méfiants : *« Le juge d'instruction pourrait se voir submergé sous un flot de demandes incessantes et la chambre d'accusation être encombrée par le contentieux subséquent dans la mesure où le texte laisse la porte largement ouverte au dilatoire. »*

Le renforcement des droits des gardés à vue suscite des jugements plus nuancés. L'AFMI se félicite de voir reconnu le droit de faire prévenir sa famille et approuve les nouvelles dispositions sur les examens médicaux, mais elle se montre extrêmement réticente au sujet de la présence de l'avocat en garde à vue. *« Le garant naturel et constitutionnel des libertés est le magistrat,* note le texte. *Ce rôle est renforcé dans la réforme par l'obligation pour le ministère public et le juge d'instruction de contrôler les gardes à vue et par l'obligation de se faire présenter la personne sauf décision spécialement motivée avant toute autorisation de prolongation. »* Quant aux mesures sur la détention, elles sont vigoureusement critiquées. Aux yeux de l'AFMI, le principe de la séparation entre les fonctions juridictionnelles et les fonctions d'enquête qui a conduit les parlementaires à confier les décisions de mise en détention à un juge autre que le juge d'instruction est aberrant : *« Les décisions de mises en détention doivent impérativement rester étroitement liées aux nécessités de l'information »*, affirment-ils.

Problèmes d'intendance

Mais à la veille de l'entrée en vigueur du texte, les magistrats sont plus préoccupés par les problèmes d'intendance que par les débats sur le bien-fondé de la nouvelle loi. Il ne reste plus que quelques jours pour organiser des permanences, désigner des juges délégués et créer de nouveaux locaux dans des tribunaux qui ne sont pas extensibles. Au tribunal de Paris, la présidence du tribunal de grande instance a ainsi décidé d'aménager au fond de la première galerie d'instruction un espace qui sera désormais réservé aux juges délégués chargés de la mise en détention, mais les délais sont si courts que les travaux n'ont pas encore commencé.

Lundi, les juges délégués siégeront donc dans des bureaux réquisitionnés ces dernières semaines : une salle de l'instruction où se déroulaient jusqu'alors certaines confrontations et un bureau de la galerie Saint-Eloi qui était occupé par des fonctionnaires du palais de justice.

Quant à la désignation des juges délégués, elle a souvent suscité de rudes débats. Au terme d'une assemblée générale des juges du siège du tribunal de Paris, la présidente, Mme Jacqueline Cochard, a ainsi bousculé les habitudes en choisissant de confier les fonctions de juge délégué chargé de la mise en détention aux premiers juges d'instruction, aux vice-présidents et aux premiers juges civils. *« Les juges correctionnels ont été écartés de ces fonctions car ils pourraient être amenés à juger l'affaire au fond, ce qui serait contraire aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme,* note M. Emmanuel de Givry, vice-président du tribunal de Paris. *Du coup, certaines mises en détention seront confiées à des juges civils. Dans un palais de justice comme celui de Paris, où la spécialisation des juges est assez poussée, une telle nouveauté n'allait pas de soi, mais, à la lumière de l'expérience, ces regards nouveaux se révéleront peut-être positifs. »*

ANNE CHEMIN

Au parquet de Paris

Attention peinture fraîche

Depuis l'adoption du nouveau code de procédure pénale, le procureur de Paris et ses collaborateurs n'ont guère eu le temps de souffler. *« Ce texte exige un investissement important de la part des magistrats du ministère public,* déclare le procureur de la République, M. Bruno Cotte. *Il a donc fallu rédiger de nouvelles instructions, établir une liste de médecins pour la garde à vue, repenser le système des permanences, organiser des réunions avec le barreau et les nombreux services de police judiciaire qui travaillent à Paris, et aménager non loin du dépôt des locaux où se dérouleront les mises en examen. Et tout cela en deux mois ! »*

En matière de garde à vue, les exigences du nouveau texte, qui doivent être respectées vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ont contraint le parquet de Paris à réorganiser le système des permanences. En plus des quatre magistrats qui veillent déjà toutes les nuits à leur domicile ou au palais de justice, un cinquième se consacrera désormais uniquement aux gardes à vue. Doté d'un téléphone et d'un fax portables ainsi que d'un dossier de permanence, il répondra de 20 heures à 8 heures du matin aux officiers de police judiciaire qui le solliciteront. *« Il pourra s'installer chez lui ou au tribunal,* précise M. Cotte. *Nous avons installé un lit, un téléphone, et une ligne pour le fax dans une grande salle de réunion. Nous avons malheureusement du mal à évaluer le nombre d'appels qui pourront être adressés au parquet, mais il faut tout de même rappeler qu'il y a tous les ans 43 000 gardes à vue à Paris. »*

Les mises en examen qui succéderont, dès lundi, à la défunte inculpation donneront, elles aussi, du travail supplémentaire aux magistrats du parquet. Lorsque des personnes seront déférées devant eux, les substituts devront désormais les recevoir, les informer individuellement et verbalement du contenu de leurs réquisitions et contacter un avocat en téléphonant à son cabinet ou au barreau avant de transmettre le dossier aux cabinets d'instruction. Pour accomplir ces nouvelles tâches, le parquet de Paris avait besoin de bureaux : il a donc échangé avec les gendarmes des locaux qui se trouvaient près de la Sainte-Chapelle contre une salle de réunion qui avait l'avantage d'être située à deux pas du dépôt. Cinq boxes réservés aux mises en examen seront achevés ce week-end : la peinture y est encore fraîche et les lignes téléphoniques viennent tout juste d'être installées.

A. C.

A la cour d'appel de Riom

Réduction de la peine infligée à trois mutins de la prison de Moulins-Yzeure

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

La condamnation de trois détenus, considérés comme les principaux auteurs de la mutinerie des 8 et 9 septembre 1992 à la maison centrale de Moulins-Yzeure (Allier), a été réduite à quatre ans d'emprisonnement par la cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) qui a rendu son arrêt en délibéré, jeudi 25 février. Thierry Georgenthum, Didier Cané, Azzedine Bouragba, prévenus de séquestration et de violence volontaire, à l'aide ou sous la menace d'une arme, avaient été condamnés à la peine maximum, soit cinq ans d'emprisonnement, le 22 octobre, par le tribunal de grande instance de Moulins.

La mutinerie des 8 et 9 septembre dernier à la centrale de Moulins-Yzeure (Allier) faisait suite à une grève nationale des surveillants de prison (*le Monde* du 10 et du 11 septembre 1992). Lors de l'audience d'examen de l'appel, le 4 février, Thierry Georgenthum n'avait pas craint, de revendiquer la révolte au cours de laquelle vingt surveillants et trois civils avaient été pris en otage. Cet ancien sapeur pompier professionnel, militant de la branche intérieure de l'Alliance des prisonniers en lutte (APEL) et qui purgeait une longue peine de réclusion criminelle, avait dit et redit qu'*« il est facile de condamner une révolte sans en rechercher les causes »*. L'une d'elles résidait, à ses yeux dans les agissements d'une poignée de surveillants, *« dix, pas plus, qui, au lendemain de leur grève du mois d'août,* [avaient] *résolument adopté une attitude revancharde à l'égard des détenus »*.

Dans ses attendus, la cour d'appel accorde des *« circonstances atténuantes légères »* aux trois hommes en précisant que les faits ont paru être, *« ne serait-ce que pour partie, en relation avec des mouvements de revendication des agents de l'administration pénitentiaire qui ont eu pour effet de restreindre certaines des prérogatives des condamnés »*.

JEAN-PIERRE ROUGER

L'affaire Botton

Patrick Poivre d'Arvor a été entendu à nouveau par le magistrat instructeur

Patrick Poivre d'Arvor a été entendu à nouveau, jeudi 25 février, pendant plus de quatre heures, par M. Philippe Courroye, chargé, à Lyon, d'instruire le dossier de l'affaire Pierre Botton. Inculpé, le 5 février, de *« recel d'abus de biens sociaux »*, le journaliste de TF 1 avait été placé, cinq jours plus tard, sous contrôle judiciaire, la mesure étant assortie du versement d'une caution de 150 000 F et de l'interdiction de rencontrer l'épouse du principal protagoniste, Mme Anne-Valérie Botton (*le Monde* daté 7-8 février).

LYON

de notre bureau régional

Cité plus de vingt fois dans le rapport de l'administration fiscale constitué à partir des déclarations de M. Botton, Patrick Poivre d'Arvor avait été convoqué une première fois par le magistrat, le 22 décembre 1992, à titre de témoin. Trois semaines plus tard, au cours d'un nouvel interrogatoire, l'homme d'affaires lyonnais, ancien directeur de campagne du maire de Lyon, inculpé et incarcéré depuis le 14 novembre, avait mis en cause de manière plus précise le présentateur-vedette : il chiffrait à environ 2 millions de francs les voyages et les séjours qu'il avait offerts au journaliste, sur plusieurs années, en puisant dans les fonds de diverses sociétés dont il avait le contrôle.

M. Botton affirmait, de surcroît, que s'il avait agi ainsi c'était en échange de *« services rendus »*. Au cours d'un long entretien téléphonique accordé au *Monde*, Patrick Poivre d'Arvor avait reconnu la plupart des invitations, mais avait, en revanche, énergiquement réfuté les allégations de *« contreparties »*. C'est sur tout ou partie de ces accusations portées par Pierre Botton, que le magistrat a établi, deux semaines plus tard, les motifs de l'inculpation du journaliste, en prenant soin, au préalable d'en faire vérifier la réalité.

Billets d'avion

Si Patrick Poivre d'Arvor a été de nouveau convoqué par M. Courroye, ce n'est pas pour s'expliquer sur ces accusations amplement connues sinon avérées, mais bien parce que des *« faits nouveaux »* ont surgi au fil de l'information judiciaire. M. Botton, qui poursuit son grand déballage, aurait fourni de nouvelles indications sur les « largesses » dont il a fait bénéficier le journaliste de TF 1. Certaines de celles-ci (invitations à déjeuner, séjours dans des hôtels) pourraient être tenues pour acceptables dans le cadre des relations amicales qui liaient, à l'époque, les deux hommes. D'autres en revanche, par leur répétition et l'importance des sommes engagées, ne pouvaient qu'être suspectes aux yeux d'un journaliste avisé comme M. Poivre d'Arvor. Il en est ainsi des billets de voyages – plus d'une dizaine, – émis par des compagnies aériennes pour des destinations parfois très éloignées, qui ne pouvaient guère être pris – comme dans le cas de déplacements à bord d'avions privés, – pour des « services personnels ».

« PPDA n'a jamais reçu de billets d'avion où l'on pouvait voir qui pouvait payer », a déclaré l'un de ses conseils, Me Bernard Prévost, à un journaliste de l'AFP. Un autre défenseur de l'inculpé, Me Francis Szpiner, a estimé qu'il ne restait plus qu'*« un acte d'instruction »* à accomplir et que son client *« pourrait fort bien, ensuite, bénéficier d'un non-lieu »*.

BERNARD ÉLIE

□ **La Cour de cassation protège le droit à l'image des handicapés mentaux.** – La première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. François Grégoire, a estimé, dans un arrêt rendu mercredi 24 février, que filmer des handicapés mentaux *« dans l'intimité de leur existence quotidienne à l'intérieur des établissements où ils vivent »*, sans autorisation du juge des tutelles, constituait une *« atteinte illicite à l'intimité de leur vie privée »*. Les magistrats rejettent ainsi le pourvoi de M. Luc Hoyer, cinéaste toulousain, auteur du film *Décompte de la folie ordinaire*, dont le juge des référés avait interdit la diffusion sur la SEPT et FR 3 en 1990.

Le procès des « Britanniques de Perrache »

Les douaniers innocentés les trafiquants condamnés

LYON

de notre bureau régional

Les juges de la 6e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon n'ont pas d'états d'âme. Dans le jugement qu'ils ont rendu, jeudi 25 février, dans l'affaire des « Britanniques de Perrache », les « bons » et les « méchants » sont clairement identifiés. Les « bons », ce sont, bien sûr, les douaniers, dont les méthodes, à l'occasion de l'arrestation le 6 juin 1990 de ces cinq Britanniques transportant plus d'1 tonne de haschich importé du Maroc, avaient pourtant été sérieusement contestées au cours des trois journées d'audience consacrées à cette affaire (*le Monde* du 30 janvier).

Poursuivis par trois des trafiquants pour le délit de destruction de preuves en vue d'entraver le fonctionnement de la justice, MM. Jean-Pierre Cazé, contrôleur divisionnaire à l'antenne lyonnaise de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et Michel Ribatet, ex-patron de l'échelon de Lyon de ce service, qui avaient largement contribué à « piéger » les trafiquants, sont totalement blanchis. La preuve du délit n'est constituée ni de manière matérielle ni de manière intentionnelle, ont conclu les magistrats, qui condamnent les plaignants à 1 franc de dommages et intérêts.

Les Britanniques, arrêtés le 6 juin 1990 dans le quartier Perrache, sont reconnus coupables d'avoir acquis, transporté et détenu 1 058 kilos de résine de cannabis, ils se voient infliger des peines plus élevées que celles réclamées par le représentant du ministère public : James O'Dea, quarante-sept ans, marchand de tableaux à Amsterdam, est condamné à quatorze ans d'emprisonnement, dont deux seulement assortis du sursis ; Michael Cook, quarante-trois ans, Alan Morgan, trente-six ans, et Terence Stuart, cinquante ans, le sont à douze années, le premier bénéficiant d'un sursis de trois ans, les deux autres de quatre.

Mandat d'arrêt

Le cinquième prévenu, convoyeur du camping-car, Jeffrey Thurgood, qui comparaissait libre, s'en tire avec cinq ans de prison dont quatre avec sursis. Tous font l'objet d'une mesure d'interdiction définitive de séjour sur le territoire français et devront payer, solidairement, plus de trente-sept millions de francs à l'administration des douanes.

Enfin le tribunal a prononcé par défaut, des peines de vingt ans d'emprisonnement contre les deux trafiquants – Adbdekader Rafik, « l'intermédiaire marocain », et Michael Green, « l'homme aux cheveux blancs » – qui ont réussi à disparaître malgré – ou à cause ? – de l'opération « Gisèle ». Il a été délivré un mandat d'arrêt à leur encontre.

B. E.

A Nancy

Deux médecins et un interne inculpés à la suite du décès d'un patient

Deux affaires ont mis les milieux médicaux nancéens sur la sellette. Dans la première, deux médecins ainsi qu'un interne ont été inculpés après le décès d'un patient. Dans la seconde, une plainte pour homicide volontaire a été déposée suite à une bavure médicale remontant à 1977.

NANCY

de notre correspondante

La première affaire concerne un octogénaire admis en avril 1991 au CHU de Nancy-Brabois. L'homme, qui avait été hospitalisé pour douleurs abdominales avec suspicion d'ulcère, devait décéder trois jours plus tard d'une perforation d'ulcère gastrique non décelée. Le lendemain de son admission à l'hôpital, le patient s'était plaint de douleurs de plus en plus vives à l'estomac. Une radio avait été pratiquée à la demande de l'interne de permanence, mais seul un radiologue expérimenté aurait pu lire sur la radio la présence de gaz échappés dans l'abdomen suite à la perforation de l'ulcère gastrique.

Selon les conclusions de l'enquête, aucun expert en radiologie ne se serait penché sur les documents. *« Le diagnostic établi par les médecins nous semble provenir d'une erreur d'interprétation des signes cliniques et des radios »*, ont noté les experts, qui ont conclu à l'erreur de diagnostic. Sur cette base, le juge d'instruction nancéen, Mlle Béatrice Imassi, a inculpé trois personnes pour homicide involontaire, le professeur Marc Bigard, le docteur Christine Gautier-Percebois, et l'interne Valérie Bas.

Dans la deuxième affaire, c'est un oubli qui a coûté la vie à un retraité. En juillet 1991, ce dernier, qui se plaint de douleurs dans le dos et d'une extrême fatigue, va consulter un stomatologue car il a en outre perdu tout appétit. En quelques jours, sans qu'on sache pourquoi, le patient a perdu plusieurs kilos. Au scanner, le spécialiste détecte un textilome, c'est-à-dire une masse textile d'origine indéterminée. Celle-ci se trouve à hauteur du foie, dont elle a approximativement la taille. Durant l'été 1991, le patient passera trois fois sur la table d'opération. Les chirurgiens ont extrait de l'abdomen du malade un champ opératoire (compresse stérile), oublié là quatorze ans plus tôt, au cours d'une intervention qui consistait dans l'ablation de la vésicule biliaire. Au fil des années, ce corps étranger avait été quasiment assimilé par l'organisme. Les tissus s'étaient développés autour de lui.

En dépit de ces interventions, le malade succombera en novembre 1991. Sur son lit de mort, le patient, qui connaissait l'origine de son mal, a fait promettre à son épouse et à son fils d'engager des poursuites contre ceux qui, en 1977, l'avaient opéré, et étaient à l'origine de cet oubli. La veuve du malade et son fils ont donc déposé plainte pour homicide involontaire avec constitution de partie civile, *« pas par vengeance, mais pour respecter la volonté du défunt et pour protéger d'autres malades »*, expliquait Me Wisniewski, avocat de la partie civile. Cette affaire est également instruite par Mlle Béatrice Imassi.

MONIQUE RAUX

□ **Quatre dirigeants d'Action directe sont renvoyés devant la cour d'assises spéciale de Paris.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a renvoyé, jeudi 25 février, quatre dirigeants d'Action directe – Joëlle Aubron, Nathalie Menigon, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani – devant la cour d'assises spéciale de Paris, notamment pour l'assassinat, le 25 janvier 1985, de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, tué devant son domicile lors d'une opération qui avait été revendiquée par Action directe. Deux tentatives d'assassinat, visant le contrôleur général des armées Henri Blandin, en juin 1985, et le vice-président du CNPF, Guy Brana, en avril 1986, sont aussi reprochées aux quatre accusés. Interpellés en février 1987, ceux-ci avaient déjà été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises spéciale de Paris, le 14 janvier 1989, pour avoir assassiné, en novembre 1986, le PDG de la régie Renault Georges Besse (*le Monde* du 17 janvier 1989).

SOCIÉTÉ

Le développement des droits de l'enfant en France

• La fonction de juge aux affaires familiales sera instaurée en février 1994
• L'accouchement « sous X... » ne sera plus « anonyme »

Un rapport de cinq experts proposant des aménagements de la législation française pour la rendre plus conforme à la Convention internationale des droits de l'enfant a été présenté, jeudi 25 février, par M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées. Ce rapport, publié à la Documentation française, traite plus précisément des relations de l'enfant avec sa famille, de l'aménagement d'une prémajorité, de l'audition de l'enfant en justice et de la protection sociale du mineur. Il met en parallèle ses propositions et la récente loi, modifiant le code civil, sur la filiation et l'institution d'un juge aux affaires familiales, publiée au *Journal officiel* du 9 janvier 1993. Le rapport souligne les avancées apportées par cette dernière, tout en conseillant d'aller plus loin en faveur de l'enfant sur certains points comme l'accouchement secret.

Lors de l'examen de la loi sur la filiation et l'établissement d'un juge aux affaires familiales, les parlementaires avaient longuement discuté de l'opportunité d'introduire un amendement sur l'accouchement anonyme ou secret. Les législateurs ont finalement voté un texte (article 341-1) prévoyant que, *« lors de l'accouchement, la mère peut demander que le secret de son admission et de son identité soit préservé »*. Les objections avaient porté sur les conséquences psychologiques, chez les enfants adoptés, de l'absence d'information sur leurs origines et les circonstances de leur abandon. Les parlementaires réticents et le gouvernement ont finalement estimé que secret n'est pas anonymat et que la levée d'un secret peut toujours s'organiser quand la nécessité en devient évidente. Aujourd'hui, dans leur rapport, les experts demandent que l'on fasse en sorte qu'il subsiste des traces de la filiation et qu'une loi vienne organiser la levée de ce secret quand l'intérêt de l'enfant l'exige.

Les experts approuvent le fait que cette loi, dense par le nombre de sujets traités, mette sur un pied d'égalité les couples mariés, divorcés, séparés ou vivant en concubinage en matière d'autorité parentale. Ainsi, elle maintient le principe, déjà établi dans un couple marié, de l'exercice conjoint de l'autorité parentale lors du divorce : l'article 287 du code civil sur les conséquences du divorce dit désormais que l'autorité parentale est exercée en commun par les deux parents. Si l'intérêt de l'enfant le commande, le juge peut toutefois confier cette autorité à l'un des parents. De même, le juge statue en cas de désaccord sur le lieu de résidence habituel de l'enfant.

L'autorité parentale conjointe

Dans le cas de couples non mariés, l'autorité parentale s'exerce conjointement par le père et la mère s'ils ont tous deux reconnu l'enfant avant l'âge d'un an et s'ils vivaient ensemble au moment de la reconnaissance commune ou de la deuxième reconnaissance lorsqu'elle a été faite séparément. Une fois passé l'âge d'un an pour l'enfant, les parents peuvent encore partager l'autorité parentale en faisant une déclaration conjointe auprès du juge aux affaires familiales. En tout état de cause, ce juge peut, à la demande d'un des parents ou du ministère public, modifier les conditions de l'exercice de l'autorité parentale. De même, en cas de désaccord entre les parents concubins, il décide du lieu de résidence de l'enfant et fixe les contributions du parent non gardien à son entretien et à son éducation. Il a également le pouvoir de fixer un droit de visite et d'hébergement.

Comme l'incite la convention internationale des droits de l'enfant, le nouveau texte de loi élargit l'audition des mineurs dans les affaires civiles qui les concernent. Prévue à l'âge de treize ans dans la législation actuelle, cette audition n'est plus soumise à l'âge mais à la capacité de discernement. Le juge peut, s'il l'estime nécessaire, demander à rencontrer l'enfant à partir du moment où il le croit capable de discernement. Le mineur, quant à lui, a le droit de demander à être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix.

Mais cette audition ne lui confère pas la qualité de partie. Le juge peut refuser cette rencontre avec le mineur. Ce refus doit alors être spécialement motivé. De même, si le mineur choisit d'être accompagné par une personne qui n'apparaît pas conforme à son intérêt, le juge peut procéder à la désignation d'une autre personne. Le législateur n'a pas voulu, contrairement à ce qu'auraient souhaité certains barreaux, donner l'exclusivité de l'accompagnement aux hommes de loi, pour garder justement le caractère non décisif de la rencontre entre le juge et le mineur. Il peut toutefois arriver que l'intérêt de l'enfant nécessite la présence d'un avocat. L'enfant bénéficie dans ce cas de l'assistance judiciaire.

Mais, la grande nouveauté de la loi du 8 janvier 1993 appartient au regroupement de l'essentiel du contentieux familial entre les mains d'un nouveau juge, le juge aux affaires familiales. Ce juge, qui, au sein du tribunal de grande instance, se substitue au juge aux affaires matrimoniales, reprend certaines compétences qui sont éparpillées entre le tribunal de grande instance, celui d'instance, le juge des tutelles, le juge des enfants et le procureur de la République.

Rapidité et efficacité

Actuellement (et jusqu'à la mise en application de la loi, prévue pour le 10 février 1994), plusieurs juges peuvent, par exemple, intervenir auprès d'un couple qui ne s'entend pas mais ne veut pas divorcer : il s'agit du juge des tutelles pour l'exercice de l'autorité parentale, du juge d'instance pour la contribution aux charges du mariage, du président du tribunal de grande instance, s'il y a *« mise en péril des intérêts de la famille »*, et du juge des enfants au titre de l'assistance éducative. Si, finalement, le couple décide de divorcer, sa requête est déposée devant le juge aux affaires matrimoniales, qui ignore ce qui s'est passé avant!

Avec la nouvelle loi, ce genre de dossier sera traité par le même juge – le juge aux affaires familiales, – ce qui devrait amener plus de clarté, de rapidité et d'efficacité dans le règlement des conflits. Ce juge est plus spécialement chargé de veiller à la sauvegarde des intérêts de l'enfant mineur. Il a compétence pour prononcer seul les divorces, quelle qu'en soit la cause (consentement mutuel, divorce pour faute, abandon de vie commune). Mais, s'il l'estime nécessaire ou si l'une des parties le demande, il renverra l'affaire devant une audience collégiale. Il règle les conflits d'après divorce touchant aux pensions alimentaires, à la garde des enfants, à l'exercice de l'autorité parentale. En revanche, les litiges sur la liquidation de la communauté et des régimes matrimoniaux ne sont pas de son ressort.

En règle générale, le juge aux affaires familiales aura à connaître des actions liées à l'obligation alimentaire (due par les enfants à leurs parents), à la contribution des ménages, à l'obligation d'entretien des enfants, à l'exercice de l'autorité parentale (quand il y a conflit entre parents sur une décision importante à prendre), à la modification du nom de l'enfant et aux prénoms. Il peut également intervenir sur les relations entre enfants et grands-parents et peut confier la tutelle d'un enfant à un tiers.

Le juge aux affaires familiales n'intervient pas pour autant dans tous les litiges qui intéressent les familles. A titre d'exemple, les actions relatives à la filiation légitime, naturelle et adoptive demeurent de la compétence du tribunal de grande instance.

Les experts sollicités par M. Cathala se sont longuement concertés sur la prémajorité, et notamment la liberté contractuelle. Le concept rencontre beaucoup de réticences en France, mais devrait faire l'objet de débats futurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Vidéo drogue

DIMANCHE dernier, on regardait la BBC avec un copain, prof dans un collège de province. Il n'y en avait que pour les gamins accusés du meurtre d'un petit bonhomme de deux ans kidnappé dans un grand magasin à Liverpool... Si c'est pas malheureux, quand même ! C'est la faute à qui ? A quoi ? On pédalait dans les clichés : la société, le chômage, les foyers désunis, la violence à la télé...

Alors, lui : La télé a bon dos ! Moi, les parents, je les tanne pour qu'ils obligent leurs gosses à la regarder, histoire de les arracher à cette saloperie de jeux vidéo. Déjà qu'ils ne savent ni lire ni écrire, ils ne pourront bientôt plus s'exprimer autrement que par onomatopées, Aïï, crack, boom, fermés au monde, un monde menacé par les extra-terrestres qui scrollent un max sur leur portable. Dès que mon cours les barbe, le Gameboy, ils le sortent de leur cartable, ils le planquent sous la table et vas-y, *shoot them up, beat them up*, que la force soit avec toi ! Si seulement ils pouvaient tomber, la bave aux lèvres, en crise d'épilepsie, ça leur ferait les pieds !

Irréel, peut-être, déréalisant sûrement ! Là, vous l'aurez deviné, c'est pas moi qui parle, c'est une psychologue, Liliane Lurçat, directeur de recherche au CNRS et disciple d'Henri Wallon, ministre de l'enseignement, au lendemain de la guerre, que j'ai appelée en consultation.

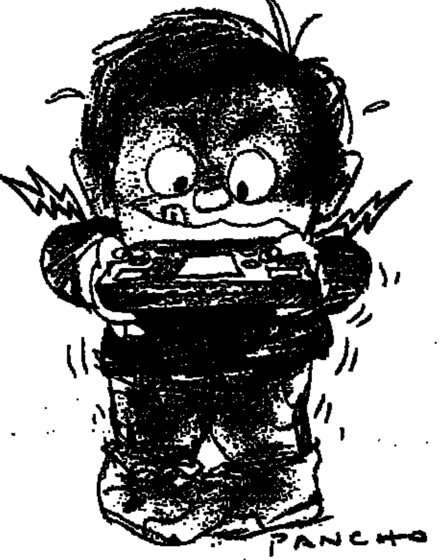
– Il a raison, ton ami enseignant, en l'occurrence l'écran vidéo est beaucoup plus capteur que celui de la télé. Il te prend la tête et les mains, et ne te lâche plus. Impossible de zapper. Question de vie ou de mort. Tu dois tuer, tuer, tuer pour ne pas être bousillé à ton tour.

– Oui, ben, justement, ça exige un énorme effort de concentration, non ?

– Non. L'enfant n'est pas concentré, il est absorbé, prisonnier d'un système qui lui est imposé, soumis à une stimulation continue et accélérée. On ne lui demande pas de réfléchir, on lui demande de réagir. Il ne s'agit pas d'actes volontaires, mais d'actes réflexes. Des réflexes conditionnés. Je ne vois pas l'intérêt !

– Paraît que ça les initie à l'informatique.

– Tu rigoles ? L'ordinateur, oui, pas la console. Ça n'est pas en tapotant sur trois touches en caoutchouc que tu apprendras à te servir d'un Macintosh.



Remarquez, c'est vrai, l'envahisseur est arrivé. Il s'appelle Sega ou Nintendo, encore un coup des Japs, mais de là à penser que nos gosses soient des drogués de la console, deux ménages sur trois seulement en sont équipés, il y a quand même une marge. L'énorme marge bénéficiaire des fabricants qui se sont résignés à mettre en garde leurs clients : l'abus des jeux vidéo est préjudiciable à la santé !

Du coup, je me suis plongée dans *Joypad*, le mag des consoles, pour voir un peu ce qu'on propose, en franglais de cours de récré, aux dingues de la gâchette, qui devront assurer comme des fous pour venir à bout de milliards de vaisseaux et de monstres merdiques dans un univers post-apocalyptique, je cite. Dans la série « je suis un héros, je bute tous les méchants, je délivre la princesse prisonnière d'un salopard de première », les Galaxy Gayman, les Dirk et autres robots métalliques style Goldorak ne sont jamais que des personnages de dessins animés do-it-yourself.

Bugs Bunny, Astérix, Tom et Jerry et même Minnie arrachée par Mickey des griffes d'une vilaine sorcière, ils sont d'ailleurs tous là. Quant à Mario, le petit vendeur de pizzas, superstar des jeux vidéo, il est plutôt sympa. Je les ai vus sautiller sur les écrans de mes petits-fils. Pas de quoi fouetter un chat ! On nage dans l'irréel le plus total.

– Et les jeux sportifs, devenez champion de golf, de tennis, ou pilote de chasse, qu'est-ce que tu en fais ?

Elle les met dans le même panier que les autres, marqués d'une étiquette : attention, danger ! C'est vrai, c'est trop facile. Les gosses, on leur dit : pas la peine de faire Maths Sup, Maths Spé et tout ce qui s'ensuit pour être aux commandes d'un F-15. Suffit d'allumer sa console.

– Dans les années 70, les Américains ont équipé leurs classes de machines à apprendre. L'ennui, c'est qu'ils n'enseignent pas le B A BA, les rudiments de la connaissance, l'ordinateur.

Et, devant la chute spectaculaire des résultats scolaires, aux Etats-Unis on les a balancés. La technologie ne remplacera jamais les automatismes acquis pendant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

C'est là-dessus qu'a été fondée l'école de la République. Il serait peut-être temps de s'en souvenir. Ou de l'oublier carrément. En essayant de se persuader que nos gosses sont des mutants ouverts au Méga CD et au Super NES, qui s'amuseront peut-être un jour à lancer un Tartufe clignotant sur les traces d'une Bérénice de synthèse.

ÉDUCATION

A Paris

La Lyonnaise des eaux est associée à l'aménagement du campus universitaire de Jussieu

Inachevé depuis vingt-cinq ans, le campus parisien de Jussieu – l'ancienne Halle aux vins, – qui accueille dans les deux universités Paris-VI et Paris-VII quelque 70 000 étudiants, devrait faire l'objet, dans les années à venir, d'un plan de réaménagement global.

Déjà le 14 décembre dernier, M. Jack Lang avait présenté, en dépit des controverses, les résultats du concours d'architecture destiné à doter Jussieu des deux bibliothèques de lettres et de sciences qui font cruellement défaut depuis un quart de siècle (*le Monde* du 16 décembre). Cette opération, confiée à l'architecte Rem Koolhaas, devrait être achevée en 1996. De façon complémentaire, l'architecte Jean Nouvel a été chargé de réfléchir à l'aménagement de l'espace qui sépare le campus de Jussieu de l'Institut du monde arabe.

Jeudi 24 février, le ministre de l'éducation nationale et de la culture a franchi un pas supplémentaire en rendant public l'accord de collaboration qui vient d'être conclu entre les deux universités Paris-VI et Paris-VII, l'Institut de géophysique du globe, l'Etat et la Ville de Paris. Cet accord est destiné à associer l'ensemble des partenaires concernés à la transformation progressive du campus. Il s'agit tout d'abord d'y implanter de nouveaux équipements (centre de conférences et de congrès, projet de résidence pour étudiants européens, hôtellerie, restauration, équipements sportifs...). Le second objectif consiste à mieux organiser les liaisons du campus avec le quartier : circulations piétonne et automobile, réaménagement de la station de métro Jussieu, projets concernant le quai Saint-Bernard, mais également rénovation de services techniques lourds (chauffage urbain, câble, nettoyage, sécurité, etc.).

L'originalité de cet accord résulte du dispositif de pilotage mis en place. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du dossier, l'Etat, la Ville et les universités ont décidé de confier à l'Européenne de développement et d'aménagement – une filiale du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez – la définition et le suivi du *« programme d'études préopérationnelles »* destiné à tracer, d'ici un an, une sorte de schéma directeur d'aménagement à long terme.

Les services techniques habituels du ministère de l'éducation nationale ou de la Ville de Paris se trouvent donc mis à l'écart. M. Jack Lang a souligné que l'association avec cette grande entreprise privée serait un gage *« d'efficacité et de réussite »*. La présence, à ses côtés, de M. Jérôme Monod, patron de la Lyonnaise des eaux et ancien secrétaire général du RPR, offre également de sérieuses garanties que ce projet résiste aux aléas de l'alternance politique.

ENVIRONNEMENT

Dans le sud de la France

Quatre nouveaux sites classés

Le ministère de l'environnement vient de prendre quatre décrets de classement de sites *« remarquables »*. Le premier concerne le cirque des collines de Collioure (Pyrénées-Orientales), qui n'était qu'inscrit au titre des sites depuis 1945. Les trois autres protègent les abords de monuments prestigieux : le Pont-du-Gard, classé monument historique par Prosper Mérimée au siècle dernier, mais menacé par des projets d'aménagement ; la ville d'Aigues-Mortes, environnées d'étangs et de salines très convoités, et en particulier l'étang de la Ville, désormais classé ; la cité de Carcassonne, enfin, dont le site, inscrit depuis 1943, doit être totalement protégé pour préserver son cadre paysager.

□ **L'Italie interdit aux pétroliers de passer dans le détroit de Bonifacio.** – Se ralliant à la décision française, prise le 15 février, d'interdire le passage des pétroliers et autres navires dangereux dans les bouches de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne, le gouvernement italien a décidé, jeudi 25 février, d'interdire à son tour le passage des navires à risque dans le détroit. Les trois quarts des navires qui se présentent dans le détroit battent pavillon italien.

FAITS DIVERS

□ **Cambriolage dans les locaux du CNTS des Ulis (Essonne).** – Un cambriolage a été commis, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 février, dans les locaux du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) aux Ulis (Essonne). Selon le gardien, qui a donné l'alerte, trois cambrioleurs se sont introduits dans le centre à l'aide de fausses clés et de fausses cartes magnétiques. Ils se sont emparés d'une somme de 7 000 F, de matériel hifi et de cassettes audio avant de prendre la fuite. Aucun document administratif n'a été dérobé, a précisé la direction par intérim du centre.

□ **Incendie d'un local de police en Seine-Saint-Denis.** – Un véhicule en feu a été envoyé, dans la nuit de mercredi 24 à jeudi 25 février, contre la façade d'un local utilisé par les policiers de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Inoccupé au moment des faits, ce local prêté par la municipalité accueillait épisodiquement les îlotiers du quartier de Champy. Le maire (RPR) de la ville, Mme Françoise Richard, a déclaré qu'elle réclame des renforts de police *« depuis dix ans, en vain, quels que soient les gouvernements qui se sont succédé »*.

REPÈRES

DROITS DE L'HOMME

Un « passeport européen » contre le racisme

Mme Danièle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, a présenté, jeudi 25 février, le *« passeport européen contre le racisme »*, que l'on peut se procurer aux sièges des associations antiracistes et de défense des droits de l'homme. Ce document de seize pages rappelle ce qu'est un acte raciste selon la loi française, donne des adresses utiles et indique la marche à suivre si l'on est victime ou témoin de violences racistes.

Présentée le jour de la remise au gouvernement du rapport de la commission consultative des droits de l'homme sur le racisme (*le Monde* du 26 février), cette initiative, selon Mme Mitterrand, est pour France-Libertés *« le premier acte européen de solidarité sociale et un acte de tolérance »* au moment où s'ouvrent les frontières de l'Europe.

NUCLÉAIRE

Deux cents kilos d'uranium disparaissent en Lituanie

En procédant à l'inventaire annuel du combustible non utilisé, les contrôleurs de la centrale nucléaire d'Ignalina (Lituanie) ont découvert qu'il y manquait 200 kilos d'uranium faiblement enrichi. Destiné à l'alimentation des quatre réacteurs de type RBMK de l'installation, le combustible se trouvait dans un « crayon » de 7 mètres de long pesant lui-même quelque 280 kilos. Interrogés par le quotidien de Vilnius *Respublika*, les employés de la centrale estiment que le conteneur n'a pu être volé que par des gens connaissant parfaitement le site. Outre l'uranium auraient également disparu 40 à 50 kilos de strontium, élément radioactif plus « intéressant » car relativement facile à vendre, par exemple à des hôpitaux.

Les experts suédois qui aident à la modernisation de la centrale sont *« étonnés »* que sa direction n'ait pu, jeudi 25 février, ni confirmer ni démentir la disparition du combustible. – *(Corresp.)*

CINÉMA

De toutes les Chines

Les cinéastes chinois contournent les barrières politiques

Regain d'intérêt pour les cinéastes chinois sur le territoire français : à quelques jours d'écart, pas moins de quatre manifestations se penchent sur les films en provenance « des Chines » – celle de Pékin, Taïwan, Hong Kong, sans oublier la diaspora. Le neuvième Festival du film chinois se tient à Montpellier jusqu'au 28 février ; les « Nouvelles Chines » présentent au Musée du Jeu de paume, jusqu'au 14 mars, documentaires pékinois, cantonnais ou taïwanais, nouveaux essais sino-américains, et le très indépendant *Mama*, de Zhang Yuan ; également à Paris, « Ciné-Chine » propose du 10 au 23 mars, au cinéma Utopia, quelques inédits, avant le programme de treize films chinois, de 1932 à 1990, sélectionné par le Festival de films de femmes à Créteil, et qui doit être repris à l'Entrepôt en avril.

Le dénominateur commun entre ces manifestations est l'essor des relations entre les différents centres, au moment où la puissance économique de Hongkong et de Taïwan pénètre en Chine continentale, drainant un flot d'idées libérales – pas toujours bien comprises ni acceptées du côté de Pékin, malgré son pragmatisme économique.

Le cinéma chinois (continental) rue dans les brancards encore solides des autorités de Pékin, qui ne voient pas toujours d'un bon œil le succès de certains de leurs cinéastes à l'étranger, même s'ils en nourrissent une secrète satisfaction nationale. A preuve, le blocage récent du nouveau film du réalisateur du *Voleur de chevaux*, Tian Zhuang Zhuang, *le Cerf-volant bleu* : son scénario aurait été très sensiblement modifié pendant le tournage, au grand dam des censeurs. De même *Un matin couleur de sang*, de la réalisatrice Li Shaohong, apprécié dans de nombreux festivals étrangers, n'est toujours pas sorti en Chine, pas plus que *la Vie sur un fil*, de Chen Kaige.

Au contraire, du côté de Taïwan, la rigueur des autorités s'assouplit quelque peu. Ainsi *Cinq Filles et une corde*, sorti en France l'an dernier, production insulaire mais tournée sur le continent avec une actrice du cru, a finalement été montré à Taipeh, grâce à la ténacité de sa productrice, Hsu Feng. Elle a ouvert ainsi une brèche prometteuse dans les règlements draconiens qui régissent les coproductions avec la Chine continentale.

Une fresque évoquant Visconti

Malgré ses aléas, cet essor attire désormais également des capitaux non chinois, japonais ou occidentaux, toujours prêts à venir en aide aux cinéastes confirmés. Zhang Yimou et son actrice Gong Li peuvent savourer leur nouvelle notoriété internationale depuis *Epouses et concubines* et *Qiu Ju, une femme chinoise* (qui, curieusement, est sorti à Pékin et Shanghaï). Le nouveau film avec Gong Li, *l'Ame du peintre* (ou *Pan Yun Liang, artiste peintre)* tourné à Shanghaï et à Paris par la réalisatrice Huang Shuqin, sous la supervision de Zhang Yimou, est coproduit avec la France (Classic Film) par un très capitaliste Taïwanais, Du Yu-ling, qui professe des ambitions internationales fondées sur des productions chinoises susceptibles de séduire l'étranger.

Surtout, le nouveau film de Chen Kaige, *Adieu à ma concubine*, est un pur produit du nouveau contexte inter chinois, où l'argent et les talents sautent allègrement les frontières politiques. Produit par l'infatigable Hsu Feng avec des capitaux taïwanais, occidentaux et de Hongkong, tourné dans les studios de Pékin, il réunit à son générique la belle et omniprésente Gong Li, le célèbre chanteur pop de Hongkong Leslie Cheung, et l'acteur continental Zhang Feng Yi. Sans aucun doute le film le plus ambitieux à ce jour de l'auteur de *Terre jaune* et du *Roi des enfants*, *Adieu à ma concubine* est un portrait panoramique de la Chine de 1925 à 1979. Cette saga est centrée sur l'ascension de deux acteurs, interprètes des rôles féminins de l'Opéra de Pékin (les *dan*, dont s'inspirèrent par la suite les *onnagata* du kabuki japonais). Les séismes de l'Histoire, mais aussi l'intrusion d'une belle prostituée repentie (Gong Li), viendront troubler leurs relations, explicitement évoquées alors que le cinéma chinois restait jusqu'à présent plus que discret sur l'homosexualité.

Fresque évoquant Visconti, *Adieu à ma concubine* est une métaphore sur l'art et la politique, un hymne émouvant à la liberté créatrice, entonné par un cinéaste qui a lui-même souffert de la terreur : les scènes de délation mutuelle pendant la révolution culturelle sont à la fois déchirantes et magnifiquement filmées. Terminé dans un laboratoire de Tokyo – garant d'une qualité technique supérieure – le film est sorti le 1er janvier à Hongkong, remportant un succès considérable auprès de spectateurs peu réputés pour leur sérieux ou leur patience. Le public français devrait le découvrir à l'automne.

Au-delà du détroit de Formose, d'autres cinéastes tournent, montent, mixent, ou écrivent des scénarios. Edward Yang, l'auteur acclamé de *A Brighter Summer Day* dont on peut voir un moyen métrage dans le cycle du Jeu de paume, *Conséquence vraisemblable*, prépare même deux films coup sur coup. L'un sera une comédie sur Taipeh, l'autre un thriller, coproduit par Hongkong et se déroulant dans le milieu des cascadeurs.

On découvrira auparavant le nouveau film de Hou Hsiao-hsien, *le Maître de marionnettes*, qui devrait être achevé en avril. Cette autre métaphore sur les difficiles rapports entre l'art et la politique est située à Taïwan et en Chine continentale durant la première moitié du siècle, elle se termine donc là où commençait *la Cité des douleurs*. Comme un des personnages d'*Adieu à ma concubine*, accusé d'avoir joué devant des officiers nippons, le montreur de marionnettes connaîtra la honte d'être désigné du doigt pour collaboration avec l'occupant, afin de sauvegarder son art. Deux paraboles sur le difficile statut des artistes en Chine, qui ne concernent évidemment pas le seul passé.

L'évolution paraît cependant prometteuse à Hou Hsiao-Hsien, qui prévoit l'avènement, avant la fin du siècle, d'une véritable « Chine du cinéma » transfrontalière, dont la capitale pourrait être Shanghaï – une Shanghaï en pleine mutation, où les diverses autorités cinématographiques (Shanghaï Film Bureau, Studios de Shanghaï, et le flambant neuf Shanghaï Arts Center) préparent déjà activement un premier « Festival international du film » prévu en octobre 1993.

MAX TESSIER

La mémoire et l'amour

PRAGUE
de Ian Sellar

Un jeune Américain, Alexander Novak (Alan Cumming), arrive à Prague. Il veut consulter, aux Archives du film, un extrait de bande d'actualités du temps de l'occupation allemande, où doivent se trouver les dernières images de ses grands-parents déportés par les nazis. Alexander tombe amoureux d'Elena (Sandrine Bonnaire), la responsable du service. Elle est la maîtresse de Josef (Bruno Ganz), le conservateur. Pour Alexander, rien ne se passe comme il le croyait.

Le réalisateur écossais Ian Sellar s'était fait remarquer par un premier long métrage sur une chronique d'enfance, *Venus Peter*, qui était passé, en 1989, par la section « Un certain regard » du Festival de Cannes, où *Prague* fut présenté l'an dernier. De l'Ecosse de la fin des années 40 à la Tchécoslovaquie de 1990, le réalisateur est resté fidèle à une recherche du passé, ici obsédante et tragique puisqu'elle remonte à la déportation d'une famille. Pourtant, Ian Sellar ne se laisse pas aller à cette angoisse qui porte au noir tant de films contemporains. *Prague* est une comédie de mœurs, réaliste, un peu mélancolique mais, en fin de compte, réconfortante. Le voyage d'Alexander, dicté par des états d'âme masochistes, devient une initiation à la vie réelle, au bonheur qui se gagne chaque jour.

A son arrivée, Alexander manque de se noyer en se jetant à l'eau pour sauver un chien perdu. Et sans doute se noierait-il pour de bon dans l'existence, si Elena, cette fille apparemment imprévisible mais qui a bien la tête sur les épaules et veut être heureuse envers et contre tout, ne lui imposait des épreuves pour lui forger le tempérament. Avec son énergie habituelle et son charme rude, Sandrine Bonnaire est la figure de proue de ce film sur la force de l'amour et l'élan vital où, même si les interprètes (tous excellents) parlent anglais, c'est bien du cœur de l'Europe qu'il est question.

JACQUES SICLIER

Au-delà des étoiles

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS
d'Errol Morris

Le dernier plan *d'Une brève histoire du temps* est troublant : un fauteuil roulant, marqué « Stephen », se déplace dans un champ d'étoiles. Une image à la *Star Trek*, si les soixante-dix-huit minutes qui précèdent ne plaçaient pas la barre autrement plus haut. « Stephen » est en effet le Dr Stephen Hawking, professeur de mathématiques à l'université de Cambridge (il y tient la chaire jadis occupée par Isaac Newton), et spécialiste, en physique théorique, des « trous noirs » – étoiles dont l'implosion crée un champ de forces si intense qu'il en avale la lumière.

Signe particulier : atteint d'une sclérose amyotrophique (dite maladie de Gehrig) qui détruit progressivement son système nerveux, le Dr Hawking ne se déplace qu'en chaise roulante et s'exprime à travers un ordinateur qui – lentement, très lentement – reconstitue vocalement les mots qu'il tape d'un doigt, lettre par lettre, sur un clavier. Expert en sujets « impossibles » (*The Thin Blue Line* aboutit à la rectification d'une erreur judiciaire), le cinéaste Errol Morris se lance, à partir du best-seller homonyme de Hawking, dans une exploration scientifique de l'univers, avec cette question plus retorse qu'il n'y paraît, qui vint en premier, l'œuf ou la poule ?

S'appuyant sur des témoignages d'amis et de savants de réputation mondiale – la « famille » de Hawking – Errol Morris, qui mit son film en chantier sous l'égide de Steven Spielberg (mais celui-ci se retira vite du projet), réussit à maintenir un équilibre émouvant entre l'humain (« triomphe de l'individu sur l'adversité »), aspect qui a le don de prodigieusement agacer le Dr Hawking, et l'échange intellectuel de haut niveau, renforcé par le côté désincarné de la voix d'ordinateur. Ainsi, *Une brève histoire du temps*, sacré meilleur documentaire au festival de Sundance en 1992, se révèle aussi passionnant qu'un thriller.

HENRI BÉHAR

Une mine de déterré

SIMETIERRE 2
de Mary Lambert

Une jeune comédienne meurt électrocutée, brûlée, défigurée, pendant le tournage d'un film d'horreur, sous les yeux de son fils. Début assez fulgurant. La suite est à l'avenant, cruel, morbide, méchant. Mary Lambert, par ailleurs excellente technicienne, est une récidiviste. Son premier *Simetierre*, qu'elle réalisa il y a trois ans, d'après un roman de Stephen King (qui a disparu cette fois du générique), était de la même veine.

Elle reprend donc le thème. Une légende court la paisible bourgade, les morts ensevelis dans le vieux cimetière indien ressusciteraient. Ainsi, quand le copain du môme perturbé par la mort électrique de sa mère perd son chien abattu sauvagement par son sadique beau-père... La suite est facile à deviner, expédition nocturne dans le cimetière sous la brume, résurrection du chien. Et bien que la douce bête revienne légèrement modifiée, devenue féroce et les babines sanglantes, les enfants décident de tenter le coup avec la défunte maman...

De ce marécage nécrophage émerge seulement, émouvant, le petit copain obèse, qui exprime avec beaucoup de simplicité, de sincérité, de biens tortueux tourments.

D. H.

L'Europe de 1893

Suite de la première page

Et si, par exception, par curiosité, par esprit d'aventure et d'expérimentation, on essayait de s'en affranchir ? Qu'est-ce qui se passerait ? Quelles conclusions faudrait-il tirer ? Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay et commissaire de l'exposition, s'est laissée aller à cette tentation. Elle a imaginé de célébrer 1993 à travers 1893, l'Europe contemporaine à travers l'Europe artistique d'il y a un siècle et donc de composer un panorama pictural général à cette date, qui n'est celle d'aucun événement remarquable. Rompant avec les typologies et les hiérarchies habituellement admises, elle s'est refusé à privilégier un mouvement ou un groupe. Elle a accroché ensemble des impressionnistes français et des peintres, danois, hongrois, suisses ou polonais qui ne s'intéressaient pas à l'impressionnisme et ne sont pour autant ni des attardés ni des ratés.

Elle a juxtaposé Edmond-Charles Cross et Wilhelm Leibl, Camille Pissarro et George Hendrik Breitner, Hans Thoma et Maurice Denis. Il ne s'agit ni de réhabiliter des « pompiers » contre des « modernes », comme le réclament toujours quelques thuriféraires de l'académisme, ni de ridiculiser ces dits « pompiers » qui n'auraient compris ni Manet ni Seurat, ni Van Gogh. Il s'agit, plus subtilement, plus profondément, de rassembler le plus grand nombre possible de peintures d'origines, de sujets, de styles, de formats aussi divers que possible.

Complète dignité

Le résultat de l'expérience est remarquable. Elle offre au regard des tableaux inconnus et, mieux encore, elle rend au tableau sa complète dignité. Dignité ? Oui. Il cesse, pour un moment à tout le moins, de n'être tenu que pour l'illustration et l'emblème d'une avant-garde ou d'une arrière-garde. Il échappe au récit historique, à l'interprétation dominante et redevient ce qu'il est en vérité, ce qu'il n'a pas cessé d'être : la surface de toile sur laquelle, pendant une journée ou plusieurs mois, une pensée, une volonté, des sentiments, des sensations cherchent à s'organiser et à atteindre la forme la plus forte et la plus juste. Il redevient l'enjeu d'un effort, un champ de bataille et un lieu de plaisir, le monument d'une ambition et une arme contre le temps.

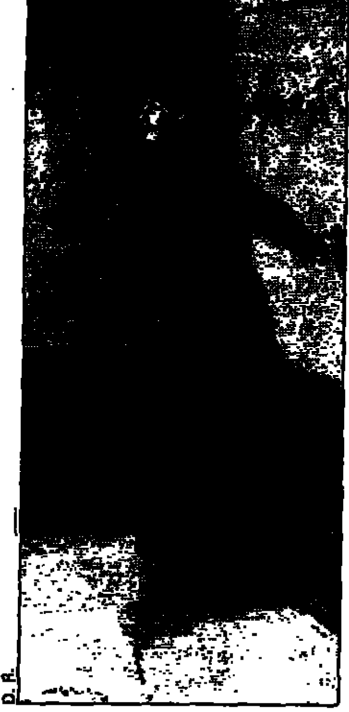
Réussi, qu'il séduise ou qu'il inquiète, qu'il caresse le regard ou l'offusque, qu'il plaise doucement ou déplaise violemment, il se suffit à lui-même et suffit à assurer le triomphe éphémère de son auteur. Peu importe le courant dans lequel ce dernier s'inscrit ou refuse de s'inscrire. Peu importe le label si l'œuvre a en elle assez de qualités pour tenir. Ainsi d'un paysage gris et vert peu sobrement intitulé *Au-dessus du repos éternel* parce qu'il figure un cimetière et une chapelle de bois sur une colline, au-dessus d'un lac. Le peintre qui a exécuté cette toile se nomme Isaac Levitan.

Mélancolie sans réthorique

Il était russe, né en Lituanie, et eut pour protecteur le mécène moscovite Tretiakov. Il mourut à quarante ans, le catalogue ne dit pas pourquoi. C'est sans importance à vrai dire. Il suffit que ce paysage-ci ait de la beauté, de l'ampleur, une mélancolie sans rhétorique. Il est peint plus à la manière de Courbet qu'à celle de Monet, assurément – et plus encore à celle d'Harpignies. En 1893, la référence peut sembler vieillotte, sans que cela ôte rien à l'œuvre, hors histoire, hors hiérarchie.

Il y a dans l'exposition d'autres toiles aussi singulières et convaincantes, *la Seine en décembre*, du Norvégien Frits Thaulow, la *Fin de soirée sur le môle à Hoorn*, du Suédois Johan Gudmann Rohde, le somptueux et extravagant crépuscule rose-violet du Britannique Walter Sickert. Il en est d'autres qui sentent le labeur, le programme, la préméditation et la peine et dont il importe peu de citer les titres et les signatures. Qu'elles traitent de la société contemporaine – des sociétés contemporaines plutôt, de la paysannerie hongroise comme de la bourgeoisie parisienne –, de l'histoire ou de la religion, elles retiennent l'œil, elles le déconcertent, elles l'instruisent.

Elles lui apprennent que le divisionnisme était largement en usage en Italie, où Angelo Morbelli, Plinio Nomellini et Giuseppe Pellizza da Volpedo l'employaient à la représentation des scènes quotidiennes ; que Manet eut des émules de talent qui se nommaient Valentin Serov, Anders Zorn et William Rothenstein, l'un en Russie, le deuxième en Suède, le dernier à Londres ; et que le symbolisme poético-mythologique n'a décidément suscité de chefs-d'œuvre nulle part, pas plus dans la Grèce de Nicolaos Gysis que dans la Pologne de Jacek Malczewski.



Rothenstein William : « L'homme qui sort (portrait de Charles Conder) », 1892

Mais l'essentiel n'est pas là, dans ces découvertes, plaisirs et déceptions alternés, mais dans le respect de la diversité esthétique et ses conséquences. Il faut, pour se pénétrer de l'esprit de l'exposition, accepter de suspendre le jugement et de se défaire des certitudes admises. Pour admettre quoi ? Que la splendeur de Gauguin ne retire rien à la gravité suave de Levitan, ni la puissance de Cézanne à l'acidité de Sickert – et que l'histoire de la peinture, pour peu que lui soient épargnés simplifications et schématismes, c'est ce désordre fertile, et non point un système logique. La leçon est à méditer, et d'autant plus vivement qu'elle vaut autant pour le présent que pour le passé.

PHILIPPE DAGEN

► « 1893, L'Europe des peintres », Musée d'Orsay, Quai Anatole-France, 75007, Paris ; tél. : 40-49-48-14. Jusqu'au 23 mai.

MUSIQUES

Trois disparitions

La cantatrice Jeanne Gatineau

La cantatrice française Jeanne Gatineau vient de mourir à Paris. Elle aurait eu cent ans, le 8 octobre 1993. Cette artiste fut une des premières, en 1919, à donner en France un récital de chant sur les ondes d'une radio. Elle mena ensuite une carrière lyrique en France et en Belgique, interprétant l'opéra, l'opéra comique, l'opérette et la mélodie française et allemande.

Soprano ayant une parfaite diction, excellente comédienne, Jeanne Gatineau fut également membre de la troupe de l'Opéra-Comique de 1933 à 1935. Elle y chanta Chérubin dans *les Noces de Figaro* de Mozart, puis dans *Don Quichotte*, de Massenet, et dans *le Maître de chapelle*, de Paër.

Jeanne Gatineau avait été formée par une élève de Pauline Viardot (la sœur de la Malibran) et de Gounod. Après la seconde guerre mondiale, elle anima pendant une quinzaine d'années un studio d'enseignement du chant et de l'art de la scène, à Paris. Elle se souvenait avoir eu comme élève le comédien Roger Hanin.

L'altiste Claude Naveau

Claude Naveau, qui avait été l'altiste du Quatuor Via Nova entre 1971 et 1988, est mort le jeudi 25 février à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-huit ans. Ancien élève du Conservatoire de Paris, où il avait étudié la musique de chambre avec Joseph Calvet, Claude Naveau avait appartenu à l'Orchestre de l'Opéra de Paris et participé aux débuts de l'Ensemble instrumental de France avec Jean-Pierre Wallez dans les années 60. Au sein du Quatuor Via Nova, il avait succédé à Gérard Caussé. Son successeur actuel est Liviu Stanese.

Le guitariste et chanteur Toy Caldwell

Toy T. Caldwell Jr., qui avait été guitariste et chanteur au sein du Marshall Tucker Band dans les années 70, est mort jeudi 25 février à son domicile, en Caroline du Sud. Il était âgé de quarante-cinq ans. Le médecin légiste n'a pas pu déterminer les causes exactes de sa mort et une enquête a été ouverte.

Au milieu des années 70, le Marshall Tucker Band avait reçu sept disques d'or et deux de platine. Après s'être consacré quinze ans à ce groupe, Toy Caldwell avait entamé une carrière solo en 1985. Il avait sorti son premier disque l'automne dernier.

Les Grammy Awards

La trente-cinquième cérémonie de remise des Grammy Awards a eu lieu mercredi 24 février à Los Angeles. Eric Clapton a reçu le Prix du meilleur album (*Unplugged*, aussi primé comme meilleure performance vocale rock masculine) et celui de la meilleure chanson de l'année (*Tears in Heaven*, également désignée comme meilleure performance vocale pop masculine).

Le Grammy de la chanson rock revient à *Layla*, toujours d'Eric Clapton. Celui du rock féminin va à Melissa Etheridge pour *Ain't It Heavy* et celui de la pop féminine à K. D. Lang pour *Constant Craving*. Révélation de l'année : Arrested Development. Le groupe U2, Céline Dion et Peabo Bryson, Tony Bennett, Red Hot Chili Peppers, Nine Inch Nails, Stevie Ray Vaughan and Double Trouble Tom Waits se partagent les autres prix concernant le rock, la pop ou la musique alternative. Chaha Khan, Al Jarreau, Miles Davis, Boyz II Men sont primés dans la section rhythm and blues. Six Mix-A-Lot, pour le rap. Bobby McFerrin, Joe Henderson, le McCoy Tyner Big Band pour le jazz.

Meilleur album classique : la *Neuvième Symphonie* de Mahler par la Philharmonie de Berlin, direction Bernstein. Meilleur disque d'opéra : *la Femme sans ombre*, de Strauss, direction Solti avec la Philharmonie de Vienne. Légende de l'année : Michael Jackson.

CULTURE

THÉATRE

Le rire des années troubles

Agathe Alexis met en scène deux auteurs d'Europe centrale : Hermann Ungar et Odön von Horvath

LA TONNELLE et LE BELVÉDÈRE
à Béthune

Il y a deux ans, Agathe Alexis quittait la toute petite salle de l'Atalante, et allait à Béthune diriger le centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais, centre itinérant sous chapiteau. Depuis le mois de décembre dernier, ce centre est installé dans une ancienne poudrière aménagée. Pour les productions réclamant des espaces plus importants, il disposera bientôt d'un cinéma désaffecté, actuellement en voie de rénovation.

C'est donc au Studio – avant le Théâtre de Gennevilliers – qu'est présenté, en alternance, le double spectacle : *la Tonnelle* d'Hermann Ungar (texte français de François Rey) et *le Belvédère* de Horvath, auteurs pratiquement contemporains – Ungar est né en 1893, Horvath en 1901. Tous deux ont porté dans leur chair et dans leurs œuvres les brûlures de leur époque, années troubles d'apocalypse latente. Ils venaient d'une Europe centrale en ébullition et voyaient en Paris une sorte de paradis. Horvath en exil y est mort foudroyé, un jour de juin, en 1938. Onze ans auparavant, la NRF publiait *Enfants et meurtriers*, roman d'Ungar qui, à cette occasion, découvrait la ville et en revenait fasciné.

Paris, on en parle beaucoup dans *la Tonnelle*. Joseph Colbert (Jean Lescot), cinquante-deux ans, rentier, habitant la province tchèque, rêve de s'y rendre, d'y vivre la belle vie. Seul, il n'oserait pas. En cachette de sa femme (Thérèse Quentin), il a acheté deux billets de train. Il veut emmener son domestique, Modzlinski (Michel Ouimet), orphelin qu'il a recueilli et aime comme un fils. Il compte sur lui pour connaître une jeune femme de mauvaises mœurs (Laurence Bienvenu) afin qu'elle lui enseigne comment ne pas paraître idiot dans les affaires de sexe. Il a invité à souper, avec son oncle (Dimitri Radochevitch), un journaliste (Christophe Dellocque) auquel il fait raconter Paris, et qu'il entend marier à sa fille. Mais la fille (Patricia Pottier), ne pense qu'à une chose : *« perdre son honneur »*, de préférence sous la tonnelle...

Excès et sincérité

Sans haine ni mépris pour ces personnages condamnés à la médiocrité, enfermés dans leurs rêves naïfs, dans leurs frustrations, leurs révoltes désordonnées, sans attendrissement non plus, Agathe Alexis a empoigné le texte, l'a secoué, lui a soutiré toute sa cruauté. Au bord de la caricature, les acteurs jouent à la fois l'excès et la sincérité, et la vérité tombe en dégelée de coups. Les scènes de séduction entre la fille de la maison et le domestique – tous les deux formidables – c'est *Mademoiselle Julie* en dérision féroce. Une belle méchanceté bien réjouissante, du Labiche *Mitteleuropa*, pervers, franchement équivoque et sans bonhomie aucune. Ungar ne faisait pas partie de ce monde qu'il décrit. Il le tourne en ridicule mais ne le diminue pas. *« Tout s'écroule, c'est la fin »*, gémit Colbert lorsque sont dévoilés mensonges et hypocrisies. Ce à quoi sa femme répond *« Qu'est-ce qui s'écroule ? Rien ne s'écroule, ce n'est la fin de rien, ici. »*

Les personnages de Horvath pourraient être les mêmes quelques années plus tard, arrivés au fond de leur déchéance – bien que, dans l'ordre choisi par Agathe Alexis, *le Belvédère* soit présenté en premier. L'adolescente nympho pourrait être devenue cette baronne hystérique et alcoolique qui entretient des gigolos miteux dans un hôtel sans clients, au fin fond d'un no man's land d'enfer. Entre eux et le baron, joueur ruiné venu quémander de quoi payer ses dettes, et un marchand de champagne qui exige d'être payé, se joue un jeu sadomasochiste frisant l'abject. Quand arrive une jeune femme qui semble croire en l'amour, leur bassesse s'étale. *« L'unique sujet de mes pièces (...) est la lutte de la conscience sociale contre les pulsions asociales, et inversement. L'action dramatique est secondaire, elle fournit seulement le cadre »*, prévient Horvath. Il veut *« démasquer la conscience »*. C'est peut-être un peu plus compliqué. A cette ambition, se mêle le sens de l'absurde, du burlesque le plus noir.

Présentant les deux spectacles dans le même décor, avec presque les mêmes comédiens, par contraste Agathe Alexis a favorisé le côté noir du *Belvédère*, son ambiance onirique. Les personnages, marionnettes expressionnistes, surgissent de la nuit, se prennent dans des rayons de lumière blafarde comme d'effrayants prédateurs, et c'est très beau à voir. Mais ils se ressemblent tous, et tous vocifèrent, grincent, désarticulent des répliques, qui effectivement ne se répondent pas toujours. Les choses se passent comme si tous obéissaient à une même pulsion suicidaire. Agathe Alexis montre une vraie force, une intelligence aiguë, mais finalement, la mise en scène double le texte en pléonasme, et par instant l'enfouit dans sa nuit.

COLETTE GODARD

▶ Les deux spectacles sont repris au Théâtre de Gennevilliers, 41, rue des Grésillons, métro Gabriel-Péri, du 5 mars au 10 avril. Les mardis et vendredis à 20 h 30, *le Belvédère* ; les mercredis et samedis à 20 h 30, *la Tonnelle* (éditions Ombres Théâtre) ; les dimanches et le samedi 10 avril *le Belvédère* à 17 heures, *la Tonnelle* à 19 h 30. Tél. : 47-93-26-30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 février 1993 :

DES DÉCRETS

– Du 23 février 1993 autorisant l'institution d'une redevance sur un ouvrage d'art à comprendre dans le domaine public routier communal dit « boulevard périphérique Nord de Lyon » (Rhône) ;

– N° 93-244 du 23 février 1993 portant application de l'article 7 de la loi n° 92-1443 du 31 décembre 1992 portant réforme du régime pétrolier.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 février 1993 :

UN DÉCRET

– N° 93-245 du 25 février 1993 relatif aux études d'impact et au champ d'application des enquêtes publiques et modifiant le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et l'annexe du décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

UNE DÉCISION

– N° 93-49 du 24 février 1993 relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne en vue des élections législatives des 21 et 28 mars 1993.

Haro sur les diffuseurs

Analyse polémique et propositions diverses du groupe « Création culturelle » pour le XIe Plan

Appelé à élaborer le volet culturel du XIe Plan, qui couvre la période 1993-1997 et devrait donc influencer la stratégie des prochains occupants de la rue de Valois, le groupe « Création culturelle, compétitivité et cohésion sociale » a choisi de donner un titre et un ton polémiques à son rapport. En l'intitulant *la Création face aux systèmes de diffusion*, la commission présidée par le producteur-distributeur-exploitant de cinéma Marin Karmitz se livre en effet à un réquisitoire contre la puissance des diffuseurs, au premier rang desquels se placent évidemment les chaînes de télévision.

Devenues lieu de passage impératif pour que toute forme de création (audio-visuelle et cinématographique, mais aussi littéraire, plastique ou musicale) accède à la reconnaissance publique, les chaînes contraignent, selon le rapport, les œuvres à se soumettre aux rythmes et aux moules de leurs programmes. Outre la nature même de la télévision, et la stratégie commerciale de ses dirigeants, il incrimine la politique des pouvoirs publics, accusés d'investir des sommes considérables dans des *« programmes d'équipement, comme le câble, la télévision haute définition ou les satellites, sans se préoccuper des œuvres programmées »*.

Concilier les nécessités du pluralisme

Ce risque de standardisation et d'« institutionnalisation » ne se limite d'ailleurs pas à la seule télévision. Marin Karmitz souligne dans sa préface que *« les systèmes de créativité »* sont également contraints de se plier aux lois des musées, des galeries ou des librairies de grande surface, *« sous peine de non-existence »*. En réalité, c'est le découplage entre les soutiens à la création, réels et multiples, et la politique de diffusion, qui fonde la réflexion critique de la commission.

Le rapport s'achève sur dix propositions. Il en est d'incontestables, telle la nécessité de transparence des politiques culturelles et de leur financement, le développement de la formation (devenu le refrain commun de tous les « acteurs culturels » présents ou futurs), ou la demande d'une adaptation du droit d'auteur permettant une meilleure défense des créateurs face aux développements des technologies – même si les moyens proposés, à base de fiscalité indirecte, sont plus discutables.

Conformément à leur analyse, les rapporteurs proposent aussi que l'intervention des pouvoirs publics se porte davantage sur les contenus que sur les infrastructures – sans dire explicitement s'il faudra risquer d'abandonner toute la technologie à des maîtres d'œuvre éventuellement japonais ou américains, et en faisant l'impasse sur le danger que le contrôle du hardware n'entraîne un jour celui du software. Surtout, dans la logique de son titre, le rapport conclut à la nécessité de *« tempérer le poids des diffuseurs »* par une politique de concurrence.

Le texte relève avec pertinence qu'il s'agit de concilier les nécessités, contradictoires, du pluralisme et de l'existence de groupes économiquement puissants, à l'échelle internationale. Mais sans expliquer véritablement comment résoudre cette contradiction. Si on retrouve aisément le combat personnel du président de la commission contre l'oligopole Gaumont-Pathé-UGC dans le domaine du cinéma, et contre l'emprise de TF 1 et de Canal + sur la production audiovisuelle, on discerne moins bien, par exemple, quelle solution devrait être adoptée concernant la concurrence entre les chaînes elles-mêmes, ou à propos des grands réseaux de diffusion de l'édition ou du disque.

JEAN-MICHEL FRODON

▶ *Le rapport Création face aux systèmes de diffusion* est publié par la Documentation française.

COMMUNICATION

Les projets de l'opposition pour l'outre-mer

Le RPR veut « libérer » RFO

Comme il l'avait fait sur France 3 les 18 et 19 février, en dialoguant avec les Français par l'intermédiaire de la chaîne de télévision régionale, M. François Mitterrand devait répondre, vendredi 26 février à partir de 20 h 30, sur RFO en direct aux questions des électeurs des DOM-TOM. Le président de la République se proposait notamment de souligner les progrès accomplis depuis 1981 dans la réduction des inégalités sociales et dans la décentralisation des pouvoirs, cela au moment où le RPR vient de faire savoir qu'il entend, pour sa part, outre-mer, *« libérer le paysage audiovisuel »*.

S'il y a vraiment en France un endroit où la télévision rend fou, il se situe sans nul doute outre-mer. Sinon, comment expliquer qu'à la veille de chaque échéance électorale nationale les préoccupations de ceux des élus locaux et de leurs états-majors parisiens qui aspirent à gouverner se réduisent presque toujours à la même obsession : prendre le contrôle de RFO ? Comme si la conquête de ce pouvoir naguère monopolistique pouvait encore suffire à asseoir les ambitions politiques... Il y a quelque chose de néocolonial dans le caractère systématique de cette convoitise. Et, dans ces terres lointaines où l'on cultive jalousement le sens de la « spécificité », il en résulte invariablement des anachronismes, accentués par les structures mêmes de cette société nationale de radio-télévision, qui fonctionne avec un cerveau isolé à Paris et des stations régionales qui n'en font généralement qu'à leur tête.

M. Mitterrand en sait quelque chose. Personne n'a oublié, à RFO, le traitement que les dirigeants de la station de la Réunion, lors de la première cohabitation, avaient infligé au chef de l'Etat, à la veille de l'élection présidentielle de 1988. Caméras tournées vers les nuages, images brouillées, cadrages fantaisistes, son inaudible..., la visite de M. Mitterrand dans le département de l'océan Indien en février avait été sabotée. Le président de la République y avait vu *« une tentation totalitaire »* de la part de ses adversaires, et la « haute autorité » de l'époque, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), avait sévèrement réprimandé RFO, dont le directeur local avait ensuite été relevé de ses fonctions. M. Mitterrand avait alors ajouté : *« Quelqu'un a dit : Radio-France outre-mer, c'est Radio-Pinochet. Ce n'était pas poli. Mais c'est assez vrai. Il aurait pu dire aussi bien Radio-Ceausescu, ç'aurait été assez vrai. Tout est contrôlé. Car c'est loin, la métropole. Alors, on retrouve sa vraie nature. »*

A la même époque, à Nouméa, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, interdisait de télévision le président du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, qu'il traitait de *« terroriste »*, pendant qu'à Paris le président-directeur général de RFO, proche du RPR, déplorait... la *« politisation excessive »* de sa chaîne.

« Remise en cause drastique »

Cinq ans après, beaucoup de choses ont changé dans les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), sous l'effet notamment de la concurrence des stations de télévision et de radio privées, autorisées ou pirates, un peu moins dans les territoires (surtout en Polynésie, où l'autocensure atteint des sommets), mais RFO sert toujours de cible, et la chronique mouvementée de Télé-Free-DOM, à la Réunion, souligne la persistance du malaise affectant le secteur audiovisuel dans les DOM-TOM. A l'Assemblée nationale ou au Sénat, dans les débats sur l'outre-mer, il y a toujours un parlementaire, à droite comme à gauche, pour se plaindre de « sa » télévision publique.

Que le « Projet du RPR pour l'outre-mer », qui vient d'être rendu public, se propose de *« libérer le paysage audiovisuel »* apparaît donc dans la logique des choses. Ce qui surprend un peu, c'est la virulence de son contenu sur ce chapitre : *« L'Etat socialiste a montré dans les départements d'outre-mer son incapacité à maîtriser le développement du phénomène audiovisuel. La chaîne publique RFO a très largement failli à son rôle. (...) Déchirée par des conflits claniques, par la rivalité entre Paris et les stations régionales, entre les techniciens et les journalistes, elle est de moins en moins en état de faire face à la concurrence des stations privées. (...) Le Conseil supérieur de l'audiovisuel s'est lui-même trouvé incapable de réguler et d'organiser le paysage audiovisuel autour des stations privées. (...) La crispation des autorités françaises sur une logique malthusienne apparaît d'un autre âge. (...) C'est l'autorité de l'Etat qui, une fois de plus, est bafouée dans les DOM. La démonstration ayant été faite que la loi audiovisuelle y est inapplicable en l'état, il convient de l'adapter aux spécificités locales. C'est pourquoi nous proposerons d'instaurer une plus grande liberté d'accès à l'antenne pour les stations de télévision régionales. (...) La survie d'une chaîne publique, que nous jugeons indispensable, passe par une mutation en profondeur de RFO et par une remise en cause drastique de ses structures comme de ses méthodes. RFO doit être réorientée vers des objectifs plus clairement définis. (...) Il conviendra de jouer à fond le jeu de la décentralisation en donnant un maximum d'autonomie aux stations régionales, RFO cessant d'être une chaîne strictement « nationale » pour devenir une fédération de stations régionales. (...) L'équipe rédactionnelle nationale sera à l'avenir composée, par roulement, de journalistes détachés par les stations et non plus d'agents « fonctionnarisés » au siège. (...) Simultanément, RFO sera amputée de sa partie radio, qui sera reprise par Radio-France. (...) Cette réorganisation permettra (...) une présence culturelle de la France dans les DOM débarrassée de ses connotations politiques... »*

L'application d'un tel programme se traduirait assurément par un grand chambardement. Faut-il donc croire que l'extrême prudence affichée à l'égard du système audiovisuel par les dirigeants de l'opposition dans leur plate-forme « généraliste » et affirmée notamment, au nom du RPR, par MM. Edouard Balladur, Michel Péricard, Nicolas Sarkozy (*le Monde* du 9 février) ne vaut pas pour l'outre-mer ? Dans l'immédiat, en tout cas, ce projet de « libération » donne à M. Mitterrand l'occasion inespérée d'une brève mais instructive remontée dans le proche passé...

ALAIN ROLLAT

Le bilan annuel du service d'information et de diffusion

Emploi et santé publique en tête des campagnes de communication de l'Etat

Avec soixante-sept actions de communication et un budget de 445,5 millions de francs, en progression de 32,8 %, l'Etat s'est placé, en 1992, au septième rang des annonceurs nationaux, selon le bilan dressé, jeudi 25 février, par le service d'information et de diffusion (SID), qui coordonne ces actions. Avec huit campagnes et 128,6 millions dépensés, le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a fait plus que doubler ses crédits publicitaires. Il est devenu le premier ministère en dépenses, suivi par celui de la santé et de l'action humanitaire (90,3 millions, en légère baisse, avec la poursuite des actions de prévention contre le sida, l'alcool et le tabac) et le ministère de l'équipement (47,9 millions, en forte progression avec la mise en place du contrôle technique des véhicules et du permis à points).

En 1992, les campagnes gouvernementales ont été plus concentrées (six campagnes seulement ont mobilisé plus de 40 % des dépenses, et le budget moyen est passé de 5,1 à 6,6 millions). Elles ont utilisé moins qu'avant la télévision (qui conserve 35,4 % des dépenses, contre 55,2 % en 1991), et plus la presse (35 % des dépenses, contre 21 %), notamment quotidienne. Elles ont fait davantage appel aux techniques du « hors-média » (édition, relations publiques, etc., ont représenté 27,6 % des dépenses). Elles ont été attribuées à 46 agences, dont 25 nouvelles. Et les budgets de frais techniques (notamment pour les spots filmés) ont été, selon le SID, plus strictement contrôlés.

INSTITUT

Election « blanche » à l'Académie française

En trois tours de scrutin, jeudi 25 février, l'Académie française n'a pas pu départager les candidats au fauteuil de Jean Hamburger. L'élection a donc été déclarée « blanche ». Au premier tour, M. Charles Dédeyan a obtenu neuf voix, M. Marc Fumaroli dix, M. René Rémond onze, tandis que trois bulletins étaient marqués d'une croix (ce qui signifie la désapprobation envers tous les candidats). Au deuxième tour : M. Dédeyan, six voix ; M. Fumaroli, douze ; M. Rémond, onze ; quatre bulletins marqués d'une croix. Au troisième tour : M. Dédeyan, trois voix ; M. Fumaroli, douze ; M. Rémond, douze ; six bulletins marqués d'une croix.

□ **Canal Plus détiendra 15 % du capital d'Expand-Images.** – Canal Plus va souscrire à une augmentation de capital d'Expand-Images, groupe contrôlant une vingtaine de sociétés de production audiovisuelle, dont la chaîne cryptée détiendra dorénavant 15 %. Expand-Images a un volume annuel de production proche de 700 millions de francs, notamment dans la fiction, les jeux, les magazines de télévision et les longs-métrages. Le groupe est dirigé par M. Dominique Ambiel, ancien conseiller de M. François Léotard, et actif participant des groupes de réflexion de l'opposition sur l'audiovisuel. Cette alliance, que les deux partenaires veulent développer notamment vers l'étranger pour les coproductions, se double d'un accord de distribution des produits d'Expand-Images par le réseau de Canal Plus.

□ **France-Télévision en conflit avec la société des courses de trot.** – France 2 et France 3 viennent de dénoncer, avec effet au 1er mars, le contrat qui les liait (en théorie jusqu'à fin 1994) à la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF) pour la retransmission des courses de trot. Les deux chaînes reprochent à cette société une *« grave irrégularité commise le 7 février lors du Prix de France »*, l'apparition à l'écran *« pendant plus d'une minute, en contradiction flagrante avec la loi »*, du logo d'une firme commerciale associée à l'événement. La société de course, qui produit les images pour le compte des chaînes, déclare que *« l'affaire sera mise entre les mains de la justice »*.

□ **Le groupe Hachette avait le droit d'acheter La Cinq.** – Le Conseil d'Etat vient de rendre une décision jugeant que l'autorisation de reprendre La Cinq, donnée en 1991 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au groupe Hachette, était légale. La radio NRJ avait contesté cette décision, qui, selon elle, entérinait une *« modification substantielle de capital »* et plaçait Hachette en position dominante sur le marché des médias. La haute juridiction administrative a rejeté ces deux griefs.

□ **Le Prix du meilleur livre étranger à Predrag Matvejevitch et Tim O'Brien.** – Le Prix du meilleur livre étranger a été décerné, jeudi 25 février, à l'écrivain américain Tim O'Brien pour son roman sur la guerre du Vietnam, *A propos de courage* (Plon), et, dans la catégorie essai, au Croate Predrag Matvejevitch pour *Bréviaire méditerranéen*, ouvrage qui porte sur l'Europe méditerranéenne, mêlant la réflexion et le souvenir (Fayard). Le jury de ce prix, créé en 1948, compte notamment Maurice Nadeau, Viviane Forrester, Robert Sabatier et Marcel Schneider.

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que, dans nos éditions du 26 février, nous avons attribué à M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, auteur de nombreux rapports sur la presse et l'audiovisuel, la paternité du récent rapport sur l'état de l'industrie cinématographique en France. Cette paternité appartient, en effet, à M. Jean-Paul Cluzel, inspecteur général des finances, chargé, en juin dernier, d'une mission de réflexion et de proposition sur le cinéma par M. Jack Lang et nommé, en septembre, directeur général de l'Opéra de Paris.

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Rel. dim., lun. Sans titre : 20 h 30. Rel. dim., lun. Lettre d'une inconnue : ven., sam. 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Nonnes : mar. 20 h 30. La Tentation de saint Antoine : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Pilote aveugle : 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle Louis Jouvet. Faust : lun., mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 19 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : ven., sam., dim., mer., jeu. (dernière) 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Giacomo : mar. 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Grande salle. Deux siècles d'amour : mer., jeu., ven., sam. 21 h. Histoires cachées : mer., jeu., ven., sam. 19 h ; dim. 17 h. Petite salle. L'entrée par laquelle on sort : ven., sam. (dernière) 19 h. Un monde fou : mer., jeu., ven., sam. 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Loin ou près de l'écran? : ven., sam. (dernière) 21 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Les Mots en balade : jeu. 14 h 30. Quichotte : lun., mar., mer., jeu. 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun. Gare aux comiques : dim. 19 h 30.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : jeu., ven., mar. 19 h 45 ; sam. 17 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Pièce perdue : jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h. Rel. dim., lun.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). La Traviata : sam., lun., mar. (dernière) 19 h 30 ; dim. 15 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (47-00-80-12). Tournoi d'improvisation théâtrale 92/93 : lun. 21 h.
CIRQUE MORENO L'Histoire du soldat : mar. 20 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h. Rel. mer., dim.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : mar., mer., jeu. 21 h. Vanessa Redgrave : ven., sam. 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : dim., mar., jeu. 20 h 30. Le roi s'amuse : sam. (dernière) 20 h 30. La Serva amorosa : ven., lun. 20 h 30 ; dim., mer. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Cantate à trois voix : ven., sam. 18 h ; dim. 18 h 30 ; lun. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Germaine : 21 h ; dim. 15 h 45. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DUNOIS (45-84-72-00). Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : ven., dim., mer. 15 h ; lun., mar. 20 h 30 ; lun., mar., jeu. 14 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tôa : ven., sam. 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Guide pour étrangers : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Ramasseuse de sarments : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ESPACE JEMMAPES Arlequin serviteur de deux maîtres : mar., mer., jeu. 21 h. Les Portes du chaos : ven., sam. (dernière) 21 h ; ven. 14 h 15. Qui est le véritable inspecteur Hound? : ven., sam. (dernière) 19 h. Sérénité? : mar., mer., jeu. 18 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Danse avec les fous : jeu., ven. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h. Feu la mère de madame : jeu., ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. L'Ile des esclaves : mer., ven., sam. 19 h. Le Mariage de Figaro : jeu., mar. 18 h ; dim. 16 h. Le Mariage forcé : mer., ven., sam. 18 h. La Mouette : sam. 21 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : jeu., ven., sam., lun. 20 h ; dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Kronos et les marionnettes : sam. 15 h.
L'EUROPÉEN (42-27-26-81). Le Banc : mar., mer., jeu. 21 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : sam. (dernière) 18 h 30. Le Malade imaginaire : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Tout est en ordre : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Rel. dim., lun. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15. Rel. dim. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h. Trois minutes pour exister : lun. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 17 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Il faut bien s'asseoir quelque part : mar. 18 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. L'Augmentation : 21 h 30. Rel. dim.
INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Là-haut! : 20 h 45 ; mer., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
INTERCLUB 17 (42-27-68-81). The nasty horror couple show : mar. 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30. Rel. dim. L'Escalier : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h. Théâtre rouge. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Rel. dim. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Summer Lightning : lun., mar. (en anglais), ven., sam. (en français) mer., jeu. (dernière) 18 h 30. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : sam., jeu. (dernière) 19 h 30. Marie and Bruce (en anglais) : dim. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h. Remords vivants : ven., mar., mer. 20 h 15 ; sam. 16 h. La Ronde : ven., sam. (dernière) 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim., mar. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-81-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : mar., mer., jeu. 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Kiss me, Kate : sam., dim. 15 h ; mar. 20 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'Ile des esclaves : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Retournements : mar., mer., jeu. 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Bigard intégral : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les Contes d'Hoffmann : sam. (dernière) 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri : ven., sam. (dernière) 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : ven., sam. (dernière) 22 h.
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : ven., sam., dim. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : mar., mer., jeu. 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 17 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Edgar et sa bonne : jeu., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30. L'Homme en morceaux : mer., ven., dim. 20 h 45 ; sam. 18 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Les mille et une nuits d'Alatiel : ven., sam., mer., mer., jeu. 22 h 15 ; dim. 18 h 30. Noir baroque : ven. (dernière) 20 h 30. La Surprise de l'amour : jeu., ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 20 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Clovis : dim. 15 h 30.
RENAISSANCE (44-53-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Rel. dim., lun. Enfantillages : mar., mer., jeu. 18 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Une bonne voix pour toute : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Solness le constructeur : mer., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.
THÉATRE DE DIX-HEURES (48-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Rel. dim., lun. Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Rendez-vous rue Watt : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : ven., sam., lun. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30. Les Zappeurs : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h Rel. dim. Retour, retours : 20 h 45. Rel. dim. Le Bel Indifférent : 20 h. Rel. dim.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Rachat : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Là-haut! : 20 h 45 ; mer., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une éducation manquée, Rita : sam. 16 h ; dim., lun. 20 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Vert pomme : 19 h. Rel. mer., lun. Combat avec l'ombre : 20 h 30. dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Didier Follenfant : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). Quelque chose de pourri dans le royaume : 20 h 30. Rel. dim. Le Banquet du bouffon : mar., mer., jeu 20 h 30. Cet étrange animal : sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Les dits de lumière et d'amour : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. 18 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : mar. 20 h 30. Domaine ventre : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Staline : mar. 21 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Petites Scènes pour se perdre : lun. 19 h ; mer., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Hérauts noirs : ven., sam. (dernière) 19 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Le Jeu de l'amour et du hasard : mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Un fil à la patte : mar. 20 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Fantaisies Kafka : ven., sam. 22 h ; dim. (dernière) 17 h. Cabaret Karl Valentin : ven., sam. 20 h ; dim. (dernière) 15 h. Les Marchands de gloire : mar., mer., jeu. 20 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). L'Antichambre : dim. 17 h ; lun. 20 h 30. Les Précieuses ridicules : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : 20 h 30 ; jeu., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CHELLES (CENTRE CULTUREL) (42-62-29-10). Un nouveau monde : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Parc : mar., mer. 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). L'Amour des quatre colonels : dim. 16 h. Laisse courir, c'est un fantôme : dim. 16 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
MAISONS-LAFFITE (CHATEAU DE MAISONS-LAFITTE) (39-62-63-64). Les Enfants terribles : mar., mer., jeu. 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Il ne faut jurer de rien : mar., mer., jeu. 21 h. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). Le Médecin malgré lui : mer., jeu. (dernière) lun., mar. 14 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La Maison de Bernarda Alba : mar., mer., jeu. 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : ven. 20 h 45. Sans rancune : mar. 20 h 45.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle Le Terrier. Calderon : ven., sam. (dernière) 20 h 45. Le Procès de Jeanne d'Arc : mar. 20 h 45.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). L'Antichambre : ven., sam. 20 h 45. Cher menteur : ven., sam. 20 h 45. Les Fureurs de l'alcôve : mar., mer., jeu. 20 h 45.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. *Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).*

SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAL DU LIEUTENANT HELT. Cinq Diamants (45-80-51-31), mar., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h 30 (24).
LA MARELLE ; DIDASCALIES. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20 h (24).
L'ESCALIER. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20 h (25).
LES PASSIONS. Atelier (46-06-49-24) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (25).
VINGT-QUATRE HEURES DE LA VIE D'UNE FEMME. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 18 h et dim. 15 h (25).
LES DITS DE LUMIÈRE ET D'AMOUR. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (44-41-36-36) (lun.), 18 h 30 (26).
PIERRE ET JEAN. Cergy-Pontoise (Théâtre des Arts) (30-30-33-33) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (26).
LES JOUEURS ; LA SORTIE D'UN THÉATRE. Antony (Théâtre Firmin-Gémier) (46-66-02-74) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (27).
VIVE LA CRISE. Movies (42-74-14-22), dim., lun. et mar. 20 h (28).
FAUST. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; mar. 19 h et dim. 16 h (1).
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI. Neuilly-sur-Seine (Théâtre Saint-Pierre) (47-45-75-80), lun., mer., mar. et jeu. 14 h 30 (1).
PETITES SCÈNES POUR SE PERDRE. Théâtre Paris-Plaine (40-43-01-82) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (1).
QUICHOTTE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim. soir), 21 h ; dim. 17 h (1).
LES VIEUX OS. Arcane (43-38-19-70) (jeu., dim. soir), 20 h 30 ; dim. 17 h (1).
AMOUR & DIOXYNE. Théâtre Clavel (42-05-94-57) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).
ARLEQUIN SERVITEUR DE DEUX MAITRES. Espace Jemmapes (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (2).
LE BANC. L'Européen (42-27-26-81) (dim., lun.), 21 h (2).
LE BANQUET DU BOUFFON. Théâtre Montorgueil (43-07-52-94) (dim., lun.), 20 h 30 (2).
ENFANTILLAGES. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim., lun.), 18 h 30 (2).
LES ENFANTS TERRIBLES. Maisons-Laffite (Château de Maisons-Lafitte) (39-62-63-64) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (2).
LES FUREURS DE L'ALCOVE. Saint-Germain-en-Laye (Théâtre Alexandre-Dumas) (30-87-07-07), mar., mer. et jeu. 20 h 45 (2).
IL FAUT BIEN S'ASSEOIR QUELQUE PART. Hébertot (43-87-23-23), mar. 18 h 30 (2).
IL NE FAUT JURER DE RIEN. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (2).
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Aulnay-sous-Bois (Espace Jacques-Prévert) (48-68-00-22), mar., mer. et jeu. 21 h (2).
LA MAISON DE BERNARDA ALBA. Le Plessis-Robinson (Amphithéâtre Pablo-Picasso) (46-30-45-29) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (2).
LES MARCHANDS DE GLOIRE. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).
MÉLIÈS, LE MAGICIEN DE L'ÉCRAN. Métamorphosis (42-61-33-70) (dim., lun.), 21 h ; dim. 15 h (2).
RETOURNEMENTS. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).
SÉRÉNITÉ ? Espace Jemmapes (dim. soir, lun.), 18h30 ; dim. 14 h 30 (2).
SOLNESS LE CONSTRUCTEUR. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (2).
LA TENTATION DE SAINT ANTOINE. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).
THE NASTY HORROR COUPLE SHOW. Interclub 17 (42-27-68-81), mar. 20 h 30 (2).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 FÉVRIER

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Architecture et décor du Second Empire : le palais Garnier » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Les nouvelles salles du Musée Carnavalet, des origines de Paris au quinzième siècle », 14 heures, 23, rue de Sévigné, dans la cour (E. Romann).

« Chefs-d'œuvre du mobilier français au Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« Trois heures au cimetière de Passy », 14 h 30, devant l'entrée (V. de Langlade).

« La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la construction du Panthéon », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant le portail principal, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Salons et jardin de l'hôtel Botterel-Quintin et deux hôtels de la Nouvelle-France », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (D. Bouchard).

« Les salons de l'ambassade de Pologne dans l'ancien hôtel de Monaco et de Sagan à l'époque de Proust », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (C. Merle).

« L'Assemblée Nationale : le Palais-Bourbon » (carte d'identité), 15 h 30, sortie métro Assemblée-Nationale (I. Hauller).

DIMANCHE 28 FÉVRIER

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« La Sainte-Chapelle et la splendeur du gothique », 10 h 30, métro Cité (E. Romann).

« Expressionnisme allemand, 1905-1914 », 11 heures, Musée d'art moderne de la ville de Paris, entrée de l'exposition (Artange).

« L'Opéra de Charles-Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 11 heures et 15 h 10, dans l'entrée, devant la statue de Lulli (C. Merle).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Promenade le long de la Seine : les ponts modernes de l'Ouest parisien », 14 h 30, angle du pont de la Concorde et du cours la Reine (A nous deux, Paris).

« L'hôtel Nissim de Camondo ou le bonheur de vivre au dix-huitième siècle », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Les riches heures du Palais-Royal et des galeries environnantes », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'histoire de Paris, des Romains à nos jours, à la crypte archéologique de Notre-Dame » (limité à trente personnes), 15 heures, parvis de Notre-Dame, côté préfecture (Monuments historiques).

« L'Institut, la coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Les cachots souterrains et le grand puits de l'hospice de Bicêtre », 15 heures, sortie métro Kremlin-Bicêtre (D. Bouchard).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Les collèges de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève (A. Hervé).

« L'hôtel de Soubise et ses appartements », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 FÉVRIER

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 10 heures : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Salle du conseil de l'Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire, 15 heures : « Les étapes décisives et mal connues de l'astronomie sous le Second Empire. Le triomphe de la mécanique céleste et l'essor de l'astrophysique », par J.-P. Verdet, en présence de M. Gomez-Gonzalez, directeur de l'observatoire de Madrid (Académie du Second Empire).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « La mécanique quantique », par G. Lochak et F. Laloe.

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Paris de la Belle-Epoque. De la saxoléine au bouillon Kub : l'affiche, de Jules Chéret à Capiello » (Monuments historiques).

DIMANCHE 28 FÉVRIER

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'événement de Pontmain ou la deuxième salvation de la France », par H. Durrenbach ; « L'appel de la Vierge au monde moderne », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « La renaissance en Toscane : villes et cités » (Monuments historiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Quoi? (1972, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 19 h ; Ragtime (1981, v.o. s.t.f.), de Milos Forman, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : l'Aliéniste (1970, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereira dos Santos, 19 h ; le Lion à sept têtes (1970, v.o. s.t.f. - suivi d'une rencontre avec Sylvie Pierre), de Glauber Rocha, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Les Cinémas du Canada : Icare (1974, v.o. s.t.f.), de Paul Bochner, Between Friends (1972, v.o. st), de Donald Shebib, 14 h 30 ; Dans un parc (1971, v.o. s.t.f.), de Georges Geertsen, The Hard Part Begins (1973, v.o. s.t.f.), de Paul Lynch, 17 h 30 ; M. M. Myth Myth - A Collage (1985, v.o. s.t.f.), de John Straiton, Dancing in the dark (1985, v.o. s.t.f.), de Leon Marr, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Avec vue sur la scène : le théâtre à l'écran. Théâtre, réalité et fiction : Paris nous appartient (1960) de Jacques Rivette, 14 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Portrait : Delphine Seyrig (1970) de Philippe Collin, Une saison de feuilles de Serge Leroy, 16 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Encyclopédie du cinéma français : Sacha Guitry (1979) de Claude-Jean Philippe, Toa (1949) de Sacha Guitry, 18 h 30 ; Théâtre, réalité et fiction : Encyclopédie du cinéma français : Jean Renoir (1978) de Claude-Jean Philippe, Nana (1926) de Jean Renoir, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

A FLEUR DE MER. Film portugais de Joao Cesar Monteiro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

MALCOLM X. Film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Écran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

PRAGUE. Film anglo-français de Ian Sellar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).

SIMETIERRE 2. Film américain de Mary Lambert, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS. Film anglo-américain d'Errol Morris v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).

ÉCONOMIE

BILLET

Un pétrole presque gratuit

La crise mondiale du milieu des années 70 devait beaucoup au quadruplement brutal des prix du pétrole. On ne saurait en dire autant de celle qui frappe aujourd'hui l'économie mondiale tant les cours du brut stagnent à des niveaux dérisoires. En 1992, indique une étude que publie la banque Paribas, le prix du baril d'arabe léger – longtemps considéré comme une référence, – exprimé en dollars de 1973, n'a pas dépassé 4,2 dollars. Pour prendre la mesure du chiffre, il suffit de se souvenir qu'une dizaine d'années auparavant la révolution islamique iranienne l'avait propulsé à 17 dollars, tandis qu'au lendemain du premier choc pétrolier, en 1973, le baril d'arabian light valait près de 10 dollars. Depuis 1986, l'année du contre-choc pétrolier, souligne l'étude, les prix du pétrole en dollars constants restent proches de leur moyenne historique depuis le début du siècle. Autrement dit, le pétrole ne coûte guère plus cher aujourd'hui qu'en 1908, l'année où la découverte de brut en Perse par un ingénieur britannique allait amorcer le développement pétrolier au Proche-Orient.

A s'en tenir aux vingt dernières années, la baisse des cours n'a pas empêché l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène pétrolière mondiale. Lors du premier choc pétrolier, par exemple, la Grande-Bretagne ne produisait pas une goutte d'or noir. Elle n'encaissait donc pas de recettes pétrolières. Actuellement, près de 2 millions de barils-jour sont extraits de la partie britannique de la mer du Nord et autant du côté norvégien. Idem pour le Mexique, qui, en vingt ans, est passé du statut de producteur marginal à celui de puissance pétrolière majeure.

Reste que, s'il fallait désigner un perdant depuis 1974, ce ne saurait être que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Organisme phare du tiers-monde, l'OPEP contrôlait 50 % de la production pétrolière mondiale au moment du premier choc pétrolier. Vingt ans plus tard, les prix du brut ont été plus que divisés par deux et la part de marché de l'OPEP est redescendue à environ 40 %. Faiblement peuplés et assis sur d'énormes réserves de brut, les pays du Golfe peuvent encaisser le choc d'une chute des revenus pétroliers, même durable. Mais comment ne pas s'inquiéter des conséquences d'une telle situation pour des pays tels que l'Algérie, le Nigéria, l'Iran ou l'Indonésie, qui sont dans une situation inverse?

JEAN-PIERRE TUQUOI

La crise de la pêche

Bruxelles impose des prix minima sur les importations des pays tiers

L'instauration par la Commission européenne de prix minima à l'importation pour cinq espèces de poissons n'a pas suffi à désamorcer le mécontentement des marins-pêcheurs français. M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, devait annoncer vendredi 26 février à Rennes une augmentation à 10 millions de francs (au lieu de 2) des sommes destinées à aider les quelque 4 000 familles en difficulté ainsi que sa volonté de voir ces soutiens débloqués rapidement. Par ailleurs, le ministre proposera de rencontrer les professionnels le 10 mars, deux jours avant la prochaine réunion des directeurs européens des pêches et huit jours avant celle des ministres de la pêche, afin de faire le point sur la façon dont le marché réagit aux mesures de Bruxelles. Selon ses services, on observe d'ailleurs une légère amélioration du marché. On indique de même source que de la lotte en provenance des Etats-Unis ne répondant pas aux exigences sanitaires a été interceptée dans le cadre des contrôles à l'importation mis en place par la France depuis le 16 février.

Sur le terrain, quelque 300 personnes ont manifesté jeudi 25 février aux Sables-d'Olonne (Vendée), et plusieurs dizaines d'autres ont occupé le péage du pont de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après l'avis favorable donné par le «comité de gestion» (où siégeaient les directeurs des pêches des Etats membres), la Commission européenne a décidé jeudi 25 février d'appliquer des prix minima sur les importations en provenance des pays tiers de cinq espèces de poissons frais : le cabillaud, l'églefin, le lieu noir, la lotte et le merlu. Des prix minima s'appliqueront également à quatre espèces congelées.

Ces prix minima sont les prix de référence qui sont fixés chaque année par les Douze, avec comme objet, en temps normal, de faciliter la surveillance de l'état du marché. Ils deviennent désormais des instruments de gestion de ce même marché. *«La décision prise n'a rien de bureaucratique : tous les poissons blancs débarqués dans les ports de la CEE devront respecter les prix minima ainsi fixés, auxquels il faudra ajouter le droit de douane, qui est de 12 % pour le cabillaud et de 15 % pour les autres espèces»*, explique un fonctionnaire.

Pourquoi ne pas avoir été plus sévères et ne pas appliquer la clause de sauvegarde inscrite dans le règlement qui, en cas de dumping et de dommages causés au marché, permet de suspendre les importations en provenance des pays tiers?

Détournement du trafic

«Il convient de concilier les intérêts de l'ensemble de la filière, ceux des pêcheurs, mais aussi, ceux, contradictoires, des transformateurs. Pour ces derniers, il importe que le marché reste approvisionné; le mécanisme des prix minima permet de concilier les deux objectifs», fait valoir notre interlocuteur. Au reste, ajoute-t-il, si les choses ne rentraient pas dans l'ordre, des mesures plus radicales pourraient être envisagées. Afin d'éviter d'en arriver là, les diplomates de la Communauté s'efforcent de sensibiliser les autorités russes, polonaises, norvégiennes, islandaises.

Les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange), en particulier la Norvège et l'Islande, n'acquittent qu'un droit de douane de 3,7 % sur le poisson qu'ils débarquent dans les ports de la CEE. Il faut donc se prémunir contre le détournement de trafic, qui consiste par exemple, pour un patron de pêche russe, à débarquer son poisson à Oslo, à le baptiser norvégien pour le vendre ensuite sur les marchés de la Communauté avec des droits réduits...

L'effondrement des prix du poisson a des causes multiples, mais, en France, il est aussi une des conséquences des fluctuations monétaires. Faudrait-il annuler leurs effets pervers, en instaurant des montants compensatoires monétaires? M. Pierre Bérégovoy l'a suggéré, mais l'idée ne séduit pas Bruxelles.

PHILIPPE LEMAITRE

Record historique des défaillances d'entreprises

nombre de faillites d'entreprises

220 – 200 – 180 – 160 – 140 – 120 – 100

213,60

en moyenne mobile sur 3 mois

184,46

en moyenne mobile sur 12 mois

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J

1990 1991 1992 1993

En janvier 1993, les défaillances d'entreprises ont battu leur record historique, atteignant le chiffre de 7 350, contre 6 500 en décembre 1992, selon les indications fournies par la Société française d'assurance-crédit (SFAC). Sans doute, s'attend-on à un réajustement en baisse en février, mais le sens de l'évolution est clair.

De plus, souligne M. Paul-Henri Denieuil, président de la SFAC, les défaillances touchent, actuellement, des entreprises de taille moyenne, de qualité, qui se sont équipées en empruntant. Fragiles, mais non malsaines, en disparaissant, elles manqueront en cas de reprise. Sans doute, reconnaît-il, les firmes qui survivent vont-elles se retrouver amaigries, mais en bonne santé, et l'appareil productif français sortira renforcé de la crise, et l'on peut penser qu'un timide éclaircissement de l'économie dégèlerait les initiatives, surtout si les taux d'intérêt diminuaient : on signale déjà une amélioration dans les papiers-cartons en raison de l'augmentation de la demande américaine. Mais l'hiver et le printemps 1993 seraient les plus durs depuis la guerre.

Les Douze vont réduire leur production d'acier

Suite de la première page

Le débat sur la restructuration de la sidérurgie espagnole est toujours pendant : le gouvernement de Madrid entend installer une nouvelle mini-aciérie à Sestao, au Pays basque, ce qui limiterait la réduction nette de capacités à 1,3 million de tonnes. La Commission parle de 2,3 millions de tonnes et récuse l'idée de créer de nouvelles unités de production. De même, l'approche italienne semble être d'obtenir la bénédiction de la Communauté pour apurer les comptes d'Ilva, le groupe sidérurgique public en voie de privatisation, puis d'ouvrir le débat avec Bruxelles sur les modalités de la restructuration. La Communauté ne l'entend pas ainsi. *«On ne pourra pas éviter une nouvelle restructuration»*, a constaté M. Karel Van Miert, commissaire de la concurrence.

M. Strauss-Kahn est formel : en l'état actuel des choses, la France, *«qui traite depuis longtemps ce problème des surcapacités que d'autres découvrent, ne devrait pas être affectée par le nouveau programme communautaire»*. Les suppressions d'emplois dans les programmes d'ajustement d'Usinor-Sacilor (8 000 pour la période triennale 1992-94 et 9300 si l'on ajoute 1995) n'auront pas à être revues.

La réduction concertée des capacités ne sera acceptée par la profession que si elle a la garantie de voir s'instaurer un minimum d'ordre dans les échanges extérieurs. La Communauté doit continuer à se battre pour faire supprimer les surtaxes à l'importation décidées par Washington, que Sir Leon Brittan, commissaire chargé des affaires commerciales, qualifie d'*«excessives et injustifiées»*. Compte tenu de cette perte du débouché américain, elle doit se prémunir contre une invasion venant de l'Est. *«Dans la situation de crise actuelle, on ne peut pas à la fois accepter n'importe quelles quantités en provenance des pays de l'Est et se retrouver avec un marché fermé aux Etats-Unis»*, a souligné M. Strauss-Kahn.

Contingents tarifaires

L'idée retenue par le conseil est de négocier avec chacun des pays fournisseurs, produit par produit, des contingents tarifaires (au-delà du seuil fixé, le droit perçu à la frontière est relevé) qui s'appliqueraient jusqu'à la fin de 1995, mais seraient revus au cours de la période afin d'être allégés si l'évolution du marché le permet.

La Commission souligne qu'il ne s'agit pas d'entrer dans une logique de réduction des importations. Son propos est d'éviter de nouveaux dérapages qui mettraient en péril la bonne marche de la restructuration. *«Nous n'avons pas l'intention d'entraver les courants d'échanges normaux et sommes vivement désireux de respecter nos engagements internationaux»*, a souligné M. Brittan.

Des sites seront fermés afin de ramener la production au niveau de la demande et de permettre ainsi un redressement des prix. Contrairement à ce que souhaitaient les Français et les Italiens, la majorité du conseil, gardant un mauvais souvenir de l'expérience tentée au début des années 80, n'a pas voulu que ce mouvement soit appuyé par la mise en œuvre de prix d'orientation et de prix minima. La Commission se contentera d'encadrer l'opération en publiant des recommandations quant aux quantités à produire et à commercialiser. Enfin, le budget de la Communauté consentira un effort, évalué à 240 millions d'écus (qui viendront s'ajouter aux 210 normalement fournis aux entreprises) afin de contribuer au plan social nécessaire.

PHILIPPE LEMAÎTRE

En raison de la chute des cours

Les producteurs de pommes de terre réclament une aide de 50 millions de francs

BREST

de notre correspondant

Les producteurs de pommes de terre, frappés par la baisse des cours, ont bloqué les routes dans le Finistère-Nord, mercredi 24 février, et l'autoroute A1 au sud de Lille, le lendemain. Les producteurs de plants de pommes de terre ont manifesté, mercredi 24 février, dans le Finistère-Nord. La voie express de Rennes a été bloquée à Landivisiau par deux cents tracteurs. La circulation était également impossible depuis Brest en direction de Quimper : soixante-dix tracteurs barraient le pont de Plougastel-Daoulas. Deux mille tonnes de pommes de terre ont été déversées sur la chaussée. Des délégations du CDJA et de la FDSEA doivent être reçues au ministère de l'agriculture le 4 mars. Ces deux syndicats demandent, avec les organisations de producteurs, une aide de 50 millions de francs. Il reste encore 25 000 tonnes d'invendus en Bretagne.

G. S

SOCIAL

Favorable à une loi-cadre

Mme Yvette Roudy (PS) préconise une réduction de la durée du travail

Au nom de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Mme Yvette Roudy, député PS du Calvados et ancien ministre des droits de la femme, a présenté, mercredi 24 février, un rapport d'information sur l'aménagement du temps de travail qui présente dix propositions, allant du statut du travailleur de nuit à un projet de loi-cadre visant à réduire progressivement la durée légale du travail.

Parce que le chômage se développe et que les entreprises doivent être de plus en plus compétitives, l'aménagement du temps de travail *«apparaît inéluctable»*, affirme Mme Roudy, qui propose de *«travailler autrement»*. Aucune solution n'est écartée. Le travail à temps partiel, la préretraite progressive ou la réduction du temps de travail font partie des moyens à mettre en œuvre, y compris avec des formules nouvelles, proches de celles évoquées par Mme Martine Aubry, ministre du travail. Par exemple, un fonds mutualisé pour le temps libre pourrait être créé afin de financer la formation ou des congés sabbatiques.

En s'appuyant sur les travaux du XIe Plan, selon lesquels de 500 000 à 700 000 emplois supplémentaires pourraient être créés en cinq ans si la durée du travail était progressivement ramenée à 37 heures d'ici à 1997, Mme Roudy s'inspire beaucoup du cas allemand. Comme M. Bernard Brunhes dans son rapport, elle préconise une intervention du législateur pour fixer un objectif de réduction de la durée légale mais renvoie le rythme et les modalités aux partenaires sociaux. Une négociation nationale interprofessionnelle précéderait des négociations de branches, suivies d'accords d'entreprise.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : – 1,7 % en janvier.** – Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines ont diminué de 1,7 % en janvier, a annoncé le département du commerce mercredi 24 février. Il s'agit de la plus forte baisse en six mois, mais les spécialistes s'attendaient à un déclin plus prononcé en raison du très bon résultat du mois de décembre. A l'époque, les commandes de biens durables (d'une durée de vie supérieure à trois ans) avaient fait un bond de 9,6 % (résultat corrigé).

FRANCE

• **Avoirs de change en hausse en janvier.** – Les avoirs officiels de change de la France ont progressé de 16,7 milliards de francs en janvier, s'établissant à 310,9 milliards de francs à la fin du mois, contre 294,2 milliards fin décembre. Cette évolution résulte principalement des avoirs en devises, qui ont progressé de 13,1 milliards.

OCDE

• **Taux de chômage : 7,7 % en décembre.** – Le taux de chômage par rapport à la population active a augmenté au cours du mois de décembre dans les pays de la zone OCDE. Il est passé de 7,6 % en novembre à 7,7 %. Sur un an, la hausse s'est élevée de 0,6 point. Seul le Canada a vu son taux de chômage baisser en décembre, avec 0,3 point de moins, pour s'établir à 11,4 %. Parmi les six pays dont les données sont déjà connues pour janvier, trois ont enregistré une baisse, le Canada et l'Australie (– 0,4 point), et les Etats-Unis (– 0,1 point). Dans les trois autres, le chômage est en progression. Le Royaume-Uni et la Belgique augmentent de 0,1 point, l'Irlande de 0,2 point.

CRÉDIT

Le débiteur étant insolvable

Une banque condamnée en cassation à réduire sa créance sur un particulier

La première chambre civile de la Cour de cassation a confirmé une décision de la cour d'appel de Limoges qui avait réduit d'autorité la créance d'une banque estimant qu'elle avait prêté de l'argent à un ménage qui n'en avait pas les moyens.

En 1988, le Crédit immobilier de la Haute-Vienne avait en effet prêté 338 500 francs à un foyer dont les revenus mensuels s'élevaient à 10 500 francs pour l'achat d'un terrain et la construction d'un pavillon. Les emprunteurs n'ayant pu rembourser, le Crédit immobilier avait saisi la maison, dont la vente n'avait rapporté que 158 000 francs. Le 10 février 1992, la cour d'appel avait décidé de réduire à 50 000 francs la créance restant due au Crédit immobilier, qui s'était pourvu en cassation.

L'article 12 de la loi Neiertz sur le surendettement des ménages permet aux tribunaux de prendre ce type de mesure. Cela arrive régulièrement, mais il est rare que l'on aille jusqu'à la cassation. Toutefois, les réductions de créances ne se font que sous certaines conditions, très strictes.

L'article 12 stipule en effet qu'elles sont possibles *«en cas de vente forcée du logement principal, grevé d'une inscription* (NDLR : d'une hypothèque) *bénéficiant à un établissement de crédit ayant fourni les fonds nécessaires à son acquisition, le juge d'instance peut, par décision spéciale et motivée, réduire le montant de la fraction des prêts immobiliers restants dus aux établissements de crédit après la vente dans des proportions telles que son paiement (...) soit compatible avec les ressources»* des emprunteurs. On voit qu'elles ne s'appliquent que sur des crédits immobiliers.

F. V.

Hostiles au nouveau système de réservation

Les guichetiers parisiens de la SNCF en grève

Les guichetiers parisiens de la SNCF étaient en grève pour 24 heures, vendredi 26 février, à l'appel de la CFDT, avec le soutien de la CGT, FO et la CFTC, pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail liée à l'introduction du nouveau système de réservation informatisé Socrate.

Dans un communiqué, la CFDT estime que *«le système Socrate aboutit à l'incapacité pour les usagers de savoir à quoi correspond exactement le prix qu'ils paient (billet, réservation, supplément)»*. Cette grève ne devrait pas avoir de conséquence pour les usagers. En effet, la direction a décidé que les voyageurs sans billet ou réservation pouvaient régulariser leur situation dans les trains, sans pénalité.

Deux associations d'usagers, la Fédération des usagers des transports et l'Association des usagers de l'administration et des services publics, ont approuvé aussi bien la protestation des agents contre Socrate que la forme prise par leur mouvement.

ÉCONOMIE

Un entretien avec le président de la RATP

« Que l'on nous fixe des objectifs clairs, mais surtout pas d'immixtion dans notre quotidien ! » nous déclare M. Francis Lorentz

Nommé le 9 décembre 1992 PDG de la RATP en remplacement de M. Christian Blanc, M. Francis Lorentz a trouvé une entreprise en chantier. Il entend y poursuivre l'œuvre de rénovation de son prédécesseur et mieux satisfaire les désirs des voyageurs. Il souhaiterait clarifier les relations avec des pouvoirs publics très interventionnistes.

« Deux mois et demi après votre arrivée, comment jugez-vous la RATP, à l'issue d'un conflit – rude pour les usagers – entre votre prédécesseur et les conducteurs, qui ne voulaient pas d'une réforme de leur métier ?

– Je trouve une maison engagée dans un effort de transformation courageux dont le maître ot est la décentralisation. J'ai pu constater au cours de mes responsabilités précédentes, chez Bull notamment, que les systèmes tayloriens, militarisés, avaient trouvé leurs limites. Si l'on veut coller aux événements, si l'on veut répondre aux évolutions de la demande, il faut qu'un maximum de responsabilités soit délégué le plus bas possible dans la pyramide hiérarchique. Ce sont les hommes et les femmes du terrain qui connaissent le mieux la situation et qui sont *a priori* les plus compétents pour adapter l'entreprise.

» Cette transformation initiée par mon prédécesseur est douloureuse, car elle bouleverse les habitudes et les rapports entre les salariés. Elle dérange des positions acquises. L'essentiel de ce qui a été mis en route est positif, mais nous ne sommes qu'au début du chemin, car l'objectif ultime est de placer le voyageur au cœur de nos préoccupations.

» C'est plus compliqué à faire qu'à dire. Nous sommes un service public en charge des 4 millions de Parisiens et de banlieusards qui prennent chaque jour les transports en commun. Pour mener à bien cette mission, nous disposons d'avantages : nous sommes moins que d'autres exposés à la concurrence et nous jouissons d'un statut qui garantit l'emploi, ce qui est précieux par les temps qui courent... En contrepartie, nous avons le devoir de considérer le client comme notre raison d'être.

Mieux connaître la demande

» Comme toutes les entreprises du monde, nous devons rechercher la qualité globale et faire comprendre progressivement à chacun de nos agents quelle place et quel rôle doivent être les siens. Mais nous avons beaucoup de progrès à accomplir pour connaître de manière plus fine les attentes du public. Oh ! Nous savons bien que le voyageur serait ravi si nous le transportions gratuitement, sans retard aucun, à l'autre bout de Paris dans des rames et des voitures peu remplies... Il nous faut installer des « thermomètres » au niveau de chaque ligne de bus ou de métro pour déterminer les progrès à réaliser.

» A nous ensuite d'établir des priorités – car la qualité a un prix – et de mobiliser le personnel sur ces objectifs qui vont bien au-delà de sièges plus confortables et d'une meilleure information dans les couloirs du métro. Il est nécessaire que les agents en station ne se contentent pas de contrôler, mais qu'ils assistent et informent les voyageurs. La qualité, c'est encore la régularité des trains, c'est-à-dire des voies parfaites, des motrices en bon état, le respect des consignes par les agents, etc.

» Il faut aussi que nous nous dotions d'outils de gestion qui permettent de mieux mesurer la validité de nos investissements et l'évolution de notre activité économique. Nous disposons de peu d'éléments chiffrés pour responsabiliser notre encadrement.

» De tels bouleversements demandent du temps, beaucoup de temps.

– Ne provoquent-ils pas certains grincements au niveau social ?

– Il est vrai que ces transformations ont des répercussions sur les relations sociales dans l'entreprise. Que la décentralisation change les habitudes syndicales. Que le personnel s'inquiète et que certains soupçonnent des arrières-pensées dans les transformations en cours. Il nous faut consacrer beaucoup de temps et d'énergie à écouter ces inquiétudes, à expliquer la réalité et à dissiper les fantasmes.

– Ne craignez-vous pas le corporatisme des conducteurs du métro, qui refusent d'entrer dans la logique que vous indiquiez, celle d'une priorité aux voyageurs, et qui veulent demeurer des privilégiés ?

– Excellent producteur de service ferroviaire et l'un des exploitants les plus sûrs du monde, la RATP s'est trop préoccupée de ses problèmes internes et parfois trop peu du public. C'est un comportement qui n'appartient pas à une catégorie professionnelle en particulier. Que les structures syndicales tendent à distinguer telle ou telle catégorie est un héritage historique. Les conducteurs sont le symbole de notre problématique : ils sont essentiels pour la sécurité et le service rendu aux voyageurs. Mais je ne les isole pas de l'ensemble de la RATP.

» Nous avons cependant le devoir d'acheminer nos clients. La vie économique de la région Ile-de-France ne peut être paralysée durant des journées entières. Il est exclu que les usagers soient des otages et que, pour des raisons de conflit social, nous les laissions en carafe le soir à Paris où nous les avions amenés le matin. Il est normal qu'il y ait des conflits dans une entreprise, mais l'arme de la grève doit être ultime.

– Etes-vous partisan d'un service minimum ?

– La question est de savoir comment nous devons assumer nos missions de service public et de définir des règles du jeu pour éviter de gêner les voyageurs par le débordement de nos conflits internes. Je souhaiterais que la réponse soit élaborée à l'intérieur de l'entreprise.

– Avez-vous formulé auprès des organisations syndicales des propositions en ce sens ?

– Pas depuis mon arrivée, nous discutons surtout de l'évolution des métiers pour favoriser le développement des compétences et la mobilité des personnes.

« Trop d'interlocuteurs »

– Tous vos prédécesseurs se sont plaints des interventionnismes incohérents, les uns par rapport aux autres, de l'Etat, de la région et des collectivités locales dans le fonctionnement de la RATP. Etes-vous satisfait de la tutelle qui s'exerce sur votre entreprise ?

– Le système en place n'est pas pleinement satisfaisant. L'idéal serait que la RATP, qui assume 80 % des déplacements collectifs de la région, établisse un rapport contractuel avec la collectivité, autorité politique responsable des transports en commun.

» Or nous avons affaire à beaucoup trop d'interlocuteurs. Notre budget est élaboré selon des procédures compliquées et les discussions portent sur le détail de nos moyens. Nos investissements sont débattus dans des instances multiples. Nos salaires et nos tarifs sont fixés à l'extérieur de l'entreprise. Chacun, dans l'appareil d'Etat ou dans les collectivités locales, a son idée sur ce que nous devrions faire. Et les vœux sont contradictoires : d'un côté, on nous somme d'améliorer notre productivité et de réduire nos effectifs, évidemment sans licenciements ; de l'autre bord, on nous invite à remettre des poinçonneurs dans le métro !

» Nous devons obtenir un contrat de plan comme la SNCF. Que l'on nous fixe des objectifs clairs en matière de développement de l'offre, de qualité de service, de résultats. Il est exclu que nous équilibrions nos comptes, car tous les transports en commun du monde sont et resteront déficitaires, mais pourquoi ne viserions-nous pas un « petit » équilibre, excluant certaines charges d'ordre public et la charge financière de nos investissements ? Ce serait motivant pour tous. C'est un choix politique.

» Si la collectivité décidait de nous faire supporter des contraintes supplémentaires – la gratuité pour telle catégorie sociale ou un fonctionnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, – elle le compenserait financièrement.

» Mais surtout pas d'immixtion dans notre quotidien ! Par exemple, on nous demande aujourd'hui de contribuer à combattre le chômage. Nous ne rechignons pas à la tâche : nous embauchons quinze cents à deux mille personnes par an, mille jeunes au titre d'emplois-solidarité en 1992 ; nous confions le lavage de certains de nos bus à une entreprise qui emploie des jeunes en quête d'insertion dans les banlieues. Nous aurons d'autres initiatives concernant les services aux voyageurs. Qu'on ne nous fasse pas commettre l'erreur des années 80 où nous avions embauché des agents de quai dont nous n'avions pas l'utilité !

« Attention à l'asphyxie »

» Je formulerai, enfin, le souhait que l'Etat, la région, le syndicat des transports parisiens, les collectivités territoriales et toutes les administrations parlent à peu près d'une même voix et nous tiennent un langage de clarté.

– Quelles orientations avez-vous présentées au conseil d'administration de la RATP ?

– Elles sont en continuité avec ce qui était engagé. Nous poursuivrons la réalisation des grands projets comme le nouveau métro automatique Météor qui est la synthèse de notre expérience, le renouvellement du matériel roulant de la ligne A du RER, la réalisation du Trans-Val-de-Marne et du tram du Val-de-Seine, la prise en charge d'Orlyval.

» Il nous faut maintenir les efforts en matière de sécurité, même si les résultats sont là : le taux de délinquance dans le métro a baissé de 25 % de 1989 à 1991 alors qu'il augmente dans Paris et notamment de 5 % en 1992.

» A plus long terme, nous devons apporter notre contribution à la définition de la politique des transports en Ile-de-France : les déplacements totaux y ont crû de 25 % en quinze ans alors que les transports en commun assurent moins d'un tiers de ce trafic et tendent à céder du terrain. Depuis deux ans, notre trafic stagne dans le métro et dans les bus. C'est un vrai sujet de préoccupation. Attention à l'asphyxie urbaine ! »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

VIE DES ENTREPRISES

Confirmation du redressement d'Equitable Life

AXA est sur le point de gagner son pari américain

Il y a trois semaines, AXA lançait – un peu à la surprise générale – une émission de 3,65 milliards de francs d'obligations convertibles. Officiellement afin de renforcer sa filiale américaine Equitable Life. De quoi intriguer analystes et observateurs financiers d'ores et déjà convaincus de la réussite du pari américain du président d'AXA, M. Claude Bébéar. Equitable ne semble pas avoir à leurs yeux besoin de tant de capitaux. En revanche, il ne serait pas étonnant que M. Bébéar cherche à dissimuler derrière le rideau de fumée Equitable la constitution d'un trésor de guerre en vue d'une nouvelle acquisition importante, à l'occasion par exemple d'une privatisation.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Galvaudé entre 1985 et 1990, pendant les années folles de la finance, le terme de *« success story »* s'applique pourtant assez bien au redressement du numéro trois de l'assurance-vie américaine. Moribonde il y a un peu plus de deux ans, la mutuelle Equitable Life, devenue entre-temps une société par actions, est aujourd'hui la coqueluche de Wall Street. Introduit à la Bourse de New-York le 15 juillet 1992, au cours de 9 dollars, le titre Equitable en vaut maintenant plus de 19.

« Mais que va faire M. Bébéar dans cette galère ? » Cette question était pourtant sur toutes les lèvres en juillet 1991 quand le président d'AXA a rendu public son investissement de 1 milliard de dollars dans la troisième compagnie d'assurance-vie américaine, une mutuelle et de surcroît au bord de la faillite ! Les Etats-Unis étaient alors en pleine récession et la crise du Golfe n'allait pas améliorer le climat. Ses concurrents, très critiques sur les méthodes de croissance à la hussarde de M. Bébéar, lui prédisaient alors les pires mésaventures avec cette compagnie américaine mal en point. La constitution en moins de deux décennies, par celui qui fut le directeur général des Mutuelles unies d'Elbeuf, du troisième groupe français d'assurances, qui multipliait alors par 70 son chiffre d'affaires avait, il est vrai, beaucoup agacé.

Le risque n'était pourtant pas négligeable pour M. Bébéar d'avoir agi par dépit après avoir échoué dans sa tentative de rachat d'un autre assureur américain, Farmers. Il s'était en effet associé à l'OPA monstre de 130 milliards de francs lancée en juillet 1989 par M. Jimmy Goldschmidt sur la maison-mère britannique de Farmers, le conglomérat BAT. Mais l'opération avait avorté.

Du côté d'Equitable Life, les apparences étaient peu réjouissantes. Touchée de plein fouet par la chute de la valeur de ses actifs immobiliers et boursiers (les fameux *« junk bonds »*, obligations à risques et à hauts rendements), la mutuelle, née cent trente ans auparavant, était au bord du gouffre. L'origine de ses problèmes remontait au milieu des années 70 avec la création de contrats d'assurance-retraite à revenus garantis, appellés GICS. Ces produits avaient connu un énorme succès dans les années 80 avec en contrepartie des taux de plus en plus élevés – concurrence oblige – de 14 % à 15 %. Les compagnies n'avaient pas le choix et devaient adosser ces produits à des placements toujours plus rémunérateurs et donc plus dangereux. Le système a fonctionné jusqu'en 1990, jusqu'au moment où le retournement brutal de conjoncture a fait chuter la valeur des investissements à risques et a condamné Equitable à faire des provisions massives.

Une démutualisation sans précédent

Dans une telle situation, le statut de mutuelle est un handicap considérable. Elle ne peut pas lever de capitaux sur les marchés puisqu'elle n'est pas cotée et appartient en totalité à ses sociétaires. La seule chance de convaincre un « chevalier blanc » passait par la démutualisation. Une opération sans précédent pour une mutuelle d'une telle ampleur – elle gère environ 150 milliards de dollars, soit plus de 800 milliards de francs – et toujours sans précédent dans l'Etat de New-York.

La complexité, la lenteur et la rigueur de la justice américaine auraient pu également en rebuter plus d'un. *« Il a fallu, en tout, deux ans pour mener à terme cette démutualisation et il aurait été humainement impossible de faire plus vite »*, estime M. Henry Q. Conley, vice-président et directeur juridique d'Equitable. *« Rendez-vous compte, il a fallu par exemple obtenir un nouvel agrément pour chacun de nos produits d'assurances et dans chacun des cinquante et un Etats. »*

Un risque qu'AXA était prêt à prendre... en échange d'une rémunération de 22 % par an de son milliard de dollars et avec la perspective au bout du compte de prendre une part importante du nouveau capital d'Equitable. Un calcul qui s'est avéré judicieux. Après l'introduction à Wall Street en juillet 1992 de l'action Equitable Life, le groupe français s'est retrouvé à la tête de 76 millions de dollars d'intérêts, de 49 % du nouveau capital d'Equitable et même potentiellement de 56,6 % en cas de conversion, possible à partir de juillet 1995, d'obligations convertibles. Et depuis, en huit mois, le cours de l'action Equitable Life a plus que doublé.

L'assureur affichait pourtant une perte de 898 millions de dollars en 1991. Elle s'est réduite à 128,7 millions de dollars en 1992 et pourrait se transformer selon les prévisions entre 100 et 300 millions de dollars de bénéfices en 1993. Le résultat courant, notamment hors coûts exceptionnels liés à la démutualisation, se trouve d'ores et déjà être positif dans les comptes de 1992 à 47,7 millions de dollars.

« Nous sommes dans une logique vertueuse, nous supportons de moins en moins de risques, la confiance revient à notre égard, tant sur le plan commercial que financier, ce qui nous permet de trouver des conditions de financement moins coûteuses », explique M. Joseph J. Melone, numéro deux d'Equitable Life. D'ailleurs, l'agence de notation Standard and Poor's a révisé, en juillet 1992 et en hausse, de A à A+ son appréciation sur les émissions d'Equitable.

La réduction des frais généraux a été sensible et le portefeuille des fameux GICS est revenu d'un sommet de 14,3 milliards de dollars en 1986 à 4,7 milliards à la fin de 1992. Il devrait encore se réduire à moins de 3 milliards de dollars dans les dix prochains mois. *« Nous n'avons pas le moindre problème de liquidités et comptons bien rembourser l'ensemble des GICS dans les deux à trois ans qui viennent »*, souligne M. Melone. La division GICS a même été transférée en septembre 1992 à un fonds séparé et financé par Equitable.

Certes, la nouvelle législation américaine des assurances va obliger Equitable à renforcer ses fonds propres, mais d'ici... deux ans. Il lui faudrait selon les analystes environ 300 millions de dollars pour atteindre le ratio requis de capital sur total de bilan, la compagnie n'étant qu'à 85 % de la norme fixée. La fusion programmée de deux sociétés financières du groupe, Equitable capital management et Alliance capital management va déjà lui permettre de récupérer 100 millions de dollars de fonds propres. De plus, l'image d'Equitable est aujourd'hui suffisamment bonne sur les marchés pour lui permettre d'y trouver les capitaux.

Une opération juteuse

Pour AXA, l'aventure américaine semble particulièrement profitable. Le milliard de dollars investi en 1991 a été financé pour l'essentiel par des cessions en France d'actifs industriels entre 1989 et 1991 dans une période plutôt favorable. AXA a notamment vendu pour environ 5 milliards de francs ses participations dans les brasseries BGI, les semences Clause, les entrepôts Garonor, EMGP et le holding Delmas Vieljeux. Par ailleurs, AXA a sous-estimé dans ses comptes la valeur d'Equitable et dispose donc de plus-values potentielles considérables. La compagnie française a repris les 49 % d'Equitable avec une décote de 58 % sur la valeur des actifs du groupe américain. Depuis, ces mêmes actifs ont été réévalués d'environ 2 milliards de francs.

Après l'opération Equitable, AXA est devenue la deuxième compagnie d'assurances française et la quinzième du monde avec 93,9 milliards de francs de primes annuelles. Elle est même la quatrième de la planète pour les actifs gérés (1 024 milliards de francs), derrière Nippon Life, Dai Ichi Mutual et Prudential. M. Bébéar n'entend apparemment pas en rester là.

Dans une interview accordée à *Options Finance* du 15 février, le président d'AXA se déclarait capable de mobiliser rapidement 15 milliards de francs pour saisir toute occasion en Europe, dans le Sud-Est asiatique, voire aux Etats-Unis. Il dispose de 8 milliards de francs de trésorerie. La privatisation possible en France dans les mois à venir d'une ou de plusieurs grandes compagnies d'assurances ne peut pas le laisser indifférent. Un ensemble AXA-AGF solidement implanté à la fois en France, aux Etats-Unis, en Allemagne et en Espagne serait à même de lutter à armes égales avec le géant Allianz. Pure hypothèse, sans doute, mais il y a cinq ans, au début d'une autre vague de privatisations, M. Bébéar affirmait : *« Je dois absolument me marier à l'UAP, au GAN ou aux AGF. »*

ERIC LESER

Le patronat de la métallurgie signe deux conventions avec l'Etat pour la formation

Pour un montant global de 420 millions de francs, deux conventions en faveur de la formation et du reclassement des salariés ont été signées, jeudi 25 février, entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et le ministère du travail. D'une durée de quatre ans, la première prolonge des accords précédents pour développer la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois. La participation totale de l'Etat s'élèvera à 320 millions de francs. Destinée aux entreprises de cinq cents salariés qui licencient ou s'apprêtent à le faire, la seconde soutiendra en 1993 les actions de formation et de reclassement. L'Etat consacrera 55 millions de francs et le programme communautaire Euroform interviendra pour 45 millions de francs.

Dans un communiqué, la fédération de la métallurgie CFDT critique sévèrement ce double accord et accuse le ministre du travail *d'« inconséquence politique »*. Les deux conventions ont été signées *« hors de toute concertation avec les organisations syndicales »* et limitent *« au strict minimum la place des partenaires sociaux »*, note la CFDT, alors que des négociations sur la formation professionnelle sont en cours.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Royal Dutch Shell : hausse des résultats en 1992.** – Le groupe pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch Shell se singularise. Alors que nombre de compagnies pétrolières – à commencer par les groupes français – affichent des résultats 1992 en forte baisse, ceux de Shell sont en hausse. D'une année sur l'autre, ils ont augmenté de 28 %, à 3,06 milliards de livres (24 milliards de francs). Ce résultat, a expliqué, jeudi 25 février, le président de Royal Dutch, maison-mère néerlandaise du groupe Royal Dutch Shell, M. Cor Herkstoroeter, est à mettre au crédit des activités traditionnelles (exploration-production d'hydrocarbures) qui ont fait preuve de *« robustesse »*. Il doit également beaucoup à l'opulence des finances du groupe. Shell détient quelque 5,6 milliards de livres (45 milliards de francs) en trésorerie et sous forme de titres de placement, et son endettement à long terme (12 % des fonds propres) est *« le plus bas de toutes les compagnies pétrolières mondiales »*. Mais pour le président de Royal Dutch, les résultats *« décevants »* enregistrés par les branches pétrochimie, charbon et métaux (les trois ont été déficitaires) vont conduire en 1993 à des restructurations.

□ **Bridgestone accroît son bénéfice imposable de 45,3 %.** – Le fabricant de pneumatiques japonais Bridgestone a dégagé en 1992 un bénéfice imposable consolidé de 79,5 milliards de yens (3,8 milliards de francs), en hausse de 45,3 % sur 1991. Le chiffre d'affaires consolidé du premier fabricant japonais de pneumatiques a toutefois diminué dans le même temps de 1,1 % à 1 745 milliards de yens. Pour 1993, Bridgestone prévoit la stabilité de ses performances : 80 milliards de yens de bénéfice imposable et 1 750 milliards de yens de ventes.

□ **Unilever : hausse de 5 % du bénéfice net en 1992.** – Le groupe anglo-néerlandais Unilever (alimentation, produits d'entretien) a dégagé un bénéfice net de 4,002 milliards de florins (environ 11,5 milliards de francs) en 1992, en hausse de 5 % par rapport à 1991 sur la base de taux de change courants, a indiqué, mardi 23 février, le président du groupe, M. Floris Maljers. Lors de sa conférence annuelle de bilan au siège de Rotterdam (ouest des Pays-Bas), M. Maljers a précisé que le chiffre d'affaires d'Unilever s'est apprécié de 0,2 % l'an dernier à 76,570 milliards de florins.

BOURSE

□ **Bernard Tapie Finance : radiation des actions BTF le 3 mars.** – Les actions de Bernard Tapie Finance (BTF) seront radiées de la cote du second marché le 3 mars à l'issue de la séance de Bourse, a annoncé, jeudi 25 février, la Société des Bourses françaises.

ACQUISITIONS

□ **Louis Vuitton achète Christian Lacroix pour 80 millions de francs.** – Louis Vuitton, filiale de LVMH spécialisée dans la maroquinerie, a acquis 100 % de la maison de couture Christian Lacroix auprès d'une autre société du groupe, le Bon Marché, pour la somme de 80 millions de francs. Créée en 1987, la maison de couture Christian Lacroix réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 130 millions de francs mais demeure déficitaire, notamment en raison du succès modeste du parfum lancé sous son nom. Le rattachement de Christian Lacroix à Louis Vuitton devrait permettre d'étendre le réseau de distribution de Christian Lacroix, notamment en Asie où Louis Vuitton est très présent, et faciliter la mise au point de nouvelles lignes, notamment dans la maroquinerie.

□ **Sagem achète Morpho-Systèmes à une filiale de la Caisse des dépôts.** – Sagem poursuit sa politique de croissance externe. Le groupe spécialisé dans l'électronique professionnelle vient d'acquérir la société Morpho-Systèmes, leader mondial dans la reconnaissance automatique des empreintes digitales et spécialiste du traitement numérique de l'image. Créée en 1982 et installée à Fontainebleau (Seine-et-Marne), Morpho-Systèmes était contrôlée par la Caisse des dépôts-développement (C3D, groupe Caisse des dépôts). Le montant de la transaction n'a pas été précisé. Morpho-Systèmes réalise, avec 200 personnes, un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, essentiellement à l'exportation.

CRISES

□ **Digital Equipment va fermer une usine d'ordinateurs en Irlande.** – Le constructeur informatique américain Digital Equipment a annoncé, jeudi 24 février, la fermeture, d'ici à février 1994, de son usine d'ordinateurs à Galway, en Irlande, ce qui supprimera l'essentiel des 800 emplois de cette usine, dans le cadre de son plan de restructuration. Digital conservera cependant son autre usine de Galway, qui abrite la direction européenne de la firme pour le développement et la distribution de logiciels, et qui emploie 350 personnes.

□ **RVI annonce 117 licenciements dans le cadre du plan de restructuration 1993.** – Le plan de restructuration 1993 chez Renault-Véhicules industriels, prévoyant 1 348 suppressions de postes dans le groupe, devrait déboucher sur 117 licenciements. Ces chiffres ne prennent toutefois pas en compte le site de Blainville (Calvados), également concerné par les suppressions de postes, où le nombre de licenciements ne sera connu que fin mars.

STRATÉGIE

□ **Ford Europe va restructurer ses activités de développement.** – Ford Europe va concentrer ses activités de recherche et développement : 200 millions de livres (1,6 milliard de francs) seront consacrés à ce programme qui sera mis en œuvre sur cinq ans. Le site britannique de Dunton, dans le sud-est de l'Angleterre, regroupera l'ensemble des employés actuellement basés dans trois autres centres. Ford a un autre centre de recherche européen d'une taille similaire près de Cologne en Allemagne.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 février ↑ Reprise

La Bourse de Paris se reprenait assez nettement vendredi 26 février et effaçait ainsi les pertes enregistrées la veille dans un marché toujours très calme. En baisse de 0,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi une hausse de 0,95 % à 1 963,10 points.

Les opérateurs continuent à jouer une baisse prochaine des taux d'intérêt en France mais surtout en Allemagne, pays où la situation économique se détériore sensiblement. La réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G7 ce week-end à Londres pourrait donner une impulsion dans le bon sens, estiment quelques boursiers. La hausse de 0,4 % des prix en France en janvier, selon le nouvel indice de l'INSEE, est considérée plutôt comme une bonne nouvelle. Après deux mois de stabilité et un mois de baisse des prix, cette progression indique que l'économie française n'est pas en « panne totale », explique un analyste.

Pour autant, les transactions restent faibles et les investisseurs continuent à faire preuve de beaucoup de prudence. Cette prudence s'explique notamment par la fin du mois de février en Bourse. Elle signifie l'arrivée à expiration des contrats à terme sur indices qui provoque traditionnellement des soubresauts violents peu avant la clôture.

Du côté des valeurs, on remarque plus particulièrement les hausses de 5,5 % de Bail Investissement, de 4,2 % de Moulinex, de 3,5 % de Chargeurs, de 3,2 % de Worms et cie et de 2,5 % de Thomson-CSF. Recul en revanche de 5,5 % de SCOA, de 3,1 % de Dynaction et de 2,6 % de Vallourec.

NEW-YORK, 25 février ↑ Irrégulière

Wall Street a terminé en légère hausse jeudi 25 février à l'issue d'une séance irrégulière, marquée avant tout par la nervosité des investisseurs qui ont liquidé les valeurs gagnantes des derniers jours et ont acheté les titres délaissés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 365,14 points en hausse de 8,64 points (+ 0,26 %). Les échanges ont été relativement modérés avec quelque 252 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de cinq contre quatre : 1 067 contre 806.

Les valeurs continuent à bénéficier du transfert de capitaux du marché obligataire vers Wall Street, après la chute des taux à long terme, mardi, à leur plus bas niveau historique. *« L'argent continue de circuler très rapidement d'un marché à l'autre et même violemment »*, constatait un professionnel de la maison de courtage Gruntal and Co. Selon lui, cette importante masse financière en circulation est un signe de la *« reprise sous-jacente »* du marché.

Les titres pharmaceutiques ont repris leur mouvement de baisse après deux jours de hausse, tandis que ceux du secteur informatique ont continué à bénéficier d'un plan de soutien des industries électroniques et informatiques annoncé lundi par le président Bill Clinton.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,89 % contre 6,88 % mercredi.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 25 fév.
Alcoa	71 3/4	70 5/8
ATT	56 1/8	56 3/8
Boeing	34 7/8	34 3/4
Chase Manhattan Bank	31	31 3/8
Du Pont de Nemours	46 7/8	46 7/8
Eastman Kodak	50 3/8	53
Exxon	63 1/2	63 5/8
Ford	45 7/8	46 1/8
General Electric	84 1/8	84 1/2
General Motors	37 7/8	37 3/4
Goodyear	68 1/4	67 5/8
IBM	51 3/4	53 3/4
ITT	74 3/8	75 1/4
Mobil Oil	67 1/8	66 1/2
Pfizer	57 3/4	57
Schlumberger	59 1/2	58 3/4
Texaco	62 1/8	61 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	114	119 1/4
Union Carbide	17	17
United Tech.	44 5/8	45 1/4
Westinghouse	13 1/4	13 3/8
Xerox Corp.	82	82 1/8

LONDRES, 25 février ↑ Emmené par les chimiques

La forte hausse de l'action du groupe chimique ICI a entraîné dans son sillage l'ensemble de la Bourse de Londres jeudi, l'indice Footsie gagnant 0,4 % soit 11,7 points à 2 828,7.

Les fonds d'Etat ont gagné près d'un demi-point par endroits. Le volume des échanges s'est élevé à 618,4 millions de titres contre 588,1 millions la veille.

Les pétrolières ont été irrégulières après la publication des résultats annuels de British Gas et de Shell, conformes aux prévisions. Les assurances ont réservé un accueil mitigé aux chiffres de Royal Insurance, qui a réduit ses pertes annuelles de 68 %.

Le groupe chimique Imperial Chemical Industries (ICI) a bondi de 70,5 pence à 1 152,5, les investisseurs espérant que son augmentation de capital de 1,3 milliard de livres va favoriser sa reprise.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours de 25 fév.
Allied Lyons	5,86	5,83
B.P.	2,75	2,75
B.T.R.	5,50	5,53
Cadbury	4,58	4,54
Glaxo	6,53	6,42
G.U.S.	25,60	25,50
I.C.I.	10,78	11,53
Reuters	13,20	13,35
Shell	5,81	5,82
Unilever	11,85	12,08

TOKYO, 26 février ↑ Bonne fin de séance

Grâce aux achats effectués par les caisses de retraite, la Bourse de Tokyo a réussi vendredi à terminer la séance sur une note positive, l'indice Nikkei gagnant 45,96 yen, soit 0,27 %, pour atteindre 16 953,35 yen.

Les ventes ont été moins importantes que ce qu'escomptaient les milieux boursiers. Mais les achats sont restés limités, car de nombreux opérateurs sont préoccupés par les résultats des sociétés et la baisse de l'activité économique ces dernières semaines.

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Ajinomoto	1 210	–
Bridgestone	1 160	1 170
Canon	1 310	1 320
Fuji Bank	1 760	1 760
Honda Motors	1 280	1 330
Matsushita Electric	1 040	1 050
Mitsubishi Heavy	500	505
Sony Corp.	3 920	3 980
Toyota Motors	1 340	1 350

CHANGES

Dollar : 5,58 F ↑

Le dollar regagnait du terrain vendredi 26 février, tandis que le franc s'affaiblissait face au mark. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,58 francs contre 5,5440 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	25 fév.	26 fév.
Dollar (en DM)	1,6340	1,6411
TOKYO	25 fév.	26 fév.
Dollar (en yens)	117,53	117,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (26 fév.) .... 11 3/16 - 11 5/16 %

New-York (25 fév.) .... 3 1/8 %

BOURSES

	24 fév.	25 fév.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	515,34	520,29
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 953,39	1 944,64

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	3 356,50	3 360,53

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 fév.	25 fév.
100 valeurs	2 817	2 828,70
30 valeurs	2 172,90	2 176,50
Mines d'or	95,30	94,90
Fonds d'Etat	96,52	96,26

FRANCFORT

	24 fév.	25 fév.
Dax	1 644,24	1 658,91

TOKYO

	25 fév.	26 fév.
Nikkei Dow Jones	16 907,39	16 953,35
Indice général	1 278,28	1 284,21

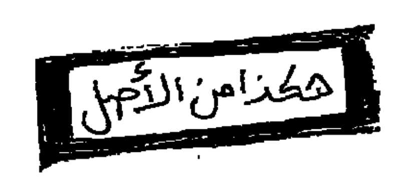
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5780	5,5800	5,7020	5,7090
Yen (100)	4,7305	4,7343	4,8350	4,8434
Ecu	6,5589	6,5670	6,5951	6,6102
Deutschemark	3,3947	3,3952	3,4300	3,4357
Franc suisse	3,6581	3,6619	3,7158	3,7240
Lire italienne (1000)	3,5000	3,5050	3,5003	3,5110
Livre sterling	7,9560	7,9620	8,0722	8,0867
Peseta (100)	4,7246	4,7284	4,6739	4,6913

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 5/16	3 7/16	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 9/16	9 3/16	9 5/16
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 3/16	8 5/16	7 3/4	7 7/8
Franc suisse	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 1/2	5 1/8	5 1/4
Lire italienne (1000)	11 3/8	11 5/8	11 3/8	11 5/8	11 1/4	11 1/2
Livre sterling	6 1/4	6 3/8	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	17	19	15 1/4	16	13 1/2	14 1/4
Franc français	11 3/4	12 1/8	11 3/4	12 1/16	10 5/8	11 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 FÉVRIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5260	5350	5350	+ 1 71
905	B.N.P. T.P.	970	960	960	- 1 03
841	Cr.Lyon. T.P.	870	865	865	- 0 57
1774	Renault T.P.	1779	1765	1765	- 0 79
1716	Rhone Poul. T.P.	1761	1800	1760	- 0 06
1080	Saint Gobain T.P.	1075	1085	1085	+ 0 93
820	Thomson T.P.	821	840	820	- 0 12
725	ACCOR	705	705	712	+ 0 99
770	Air Liquide	776	776	782	+ 0 77
635	Alcatel-Alsthom	645	645	649	+ 0 62
1640	Als.Superm.	1720	1700	1716	- 0 23
300	A L S P I	303 10	304	307	+ 1 29
550	AGF Sté Centrale.	545	539	538	- 1 28
1140	Axa (ex Cie Midi)	1159	1158	1164	+ 0 43
164	Bafip	163	165	165	+ 1 23
76	Bail-Equipem.	88 50	88 50	86 20	- 2 60
715	Bail Investiss.	730	732	770	+ 5 48
485	Bancaire	477 90	478 80	477 60	- 0 06
640	Bazar H.-V.	719	715	715	- 0 56
1160	Berger (M)	1200	1200	1175	- 2 08
375	Bertrand Faure	376	376	382 90	+ 1 84
1140	Bic	1100	1100	1100	....
1100	B.I.P.	1120	1130	1130	+ 0 89
143	BIS	165 50	169 40	160	- 3 32
490	B N P (CI)	502	500	499 50	- 0 50
480	Bolloré Tech.	510	509	530	+ 3 92
2900	Bongrain	3010	3000	3053	+ 1 43
555	Bon-Marché	534	530	525	- 1 69
640	Bouygues	635	634	638	+ 0 47
84	BP France	92 10	92 60	92	- 0 11
955	B S N	977	975	982	+ 0 51
1250	Canal Plus	1241	1240	1246	+ 0 40
173	Cap Gem.S.	179 20	177 90	180 30	+ 0 61
210	Carnaudmetalbox.	213 50	214 50	215	+ 0 70
2580	Carrefour	2599	2580	2605	+ 0 23
160	Casino	152	150	152 50	+ 0 33
106	Casino ADP	109	108 50	107 50	- 1 38
530	Castorama D.I.	550	549	549	- 0 18
235	C.C.F.	233 90	234 40	238 90	+ 2 14
30	CCMC Ly.	31 90	31 50	31 90	....
445	C.D.M.E.	453	459	450	- 0 66
166	C.E.G.I.D.	178	178	174 10	- 2 19
50	Cerabati (Ny)	52	51 50	51 35	- 1 25
370	C.E.P. Comm.	398	393 50	390 20	- 1 98
94	Ceres	100 50	100 90	100 80	+ 0 30
1140	Cetelem	1212	1210	1215	+ 0 25
265	CF Im.	275	275	274	- 0 36
300	CGI Info	307	300	296	- 3 58
1080	C G I P	1087	1095	1115	+ 2 58
640	CGP	640	617	617	- 3 59
1370	Chargeurs S A	1343	1352	1389	+ 3 43
250	Christian Dior	275	272	277	+ 0 73
520	C I C A (M)	568	565	568	....
290	Ciments franc.	298 90	299	299	+ 0 03
540	Clarins	569	558	568	- 0 18
405	Club Méditer.	425	422	427	+ 0 47
900	Colas	915	927	919	+ 0 44
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1230	Compt Mod.	1213	1226	1226	+ 1 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Rés.)	282 80	282	283 50	+ 0 25
1080	Créd. Foncier	1037	1018	1052	+ 1 45
380	Crédit Loc France	381 20	380 70	387	+ 1 52
540	Cr Lyon.(CI)	501	525	510	+ 1 80
1240	Credit Nat.	1250	1261	1300	+ 4 00
530	CSEE	520	518	518	- 0 38
3440	Damart	3410	3420	3398	- 0 35
385	Dassault Aviation	408	406 50	406	- 0 49
250	Dassault Electr.	271	271	267 40	- 1 33
1410	De Dietrich	1430	1430	1440	+ 0 70
510	Degremont	502	500	503	+ 0 20
43	Dév.P.A.C.(L)	45	....	....	....
83	Dév.R.Sud-Est	80	77 40	77 90	- 2 63
295	D M C	320	312	315	- 1 56
440	Docks France	462	460 10	461	- 0 22
107	Dynaction	122 80	128 90	121	- 1 47
2340	Eaux (Gle)	2324	2323	2349	+ 1 08
690	E.B.F.	720	720	720	....
425	Ecco	443	444	441	- 0 45
350	Elf Aquitaine	366 70	366	373 70	+ 1 91
1010	EliSanofi(ExSanofi	1025	1029	1035	+ 0 98
250	Essp-Elf (Certif)	252	252	254 50	+ 0 99
645	Eridania-Beghin	630	632	638	+ 1 27
440	Essilor	465 60	465 10	459 10	- 1 40
200	Essil.Inc.(DP)	213	207	211	- 0 94
735	Esso	729	729	726	- 0 41
1520	Eurafrance	1579	1585	1610	+ 1 96
440	Euro RSCG	499 50	498	496	- 0 70
73	Eurodisneyland	79 85	80 10	80 10	+ 0 31
1030	Europe 1	1010	1010	990	- 1 98
38	Eurotunnel	40 40	40 10	40 70	+ 0 74
125	Finextel	130	130	131 60	+ 1 23
300	Fives Lille	325 20	327	329	+ 1 17
710	Fougerolle	761	760	760	- 0 13
3650	Fromager. Bel	3849	3800	3800	- 1 34
1700	Gal.Lafayette	1860	....	....	....
380	G.A.N.	392 50	392 50	382	- 2 68
390	Gascogne (B)	386	386	386	....
1380	Gaz et Eaux	1362	1398	1380	+ 1 32
560	Geophysique	565	565	554	- 1 95
880	Groupe André SA.	700	703	700	....
550	Groupe Cité	577	577	590	+ 2 25
410	GTM-Entrep.	407 50	404	405	- 0 61
1490	Guyenne-Gas.	1482	1476	1499	+ 1 15
430	Havas	464	467	471 60	+ 1 68
240	Idia	252 50	254	256 10	+ 1 03
390	Imétal	388	390	389 90	+ 0 49
143	Immob. Phénix	143	141	141 90	- 0 77
147	Ingénico	149 50	149 80	149	- 0 33
8580	Inst. Mérieux	8540	8450	8550	+ 0 12
450	Interbail	470	470	470	....
480	Intertechnique	482 30	484	484	+ 0 35
1120	J. Lefebvre	1091	1095	1100	+ 0 82
490	Klepierre	521	525	528	+ 1 34
570	Labinal	653	662	655	+ 0 31
340	Lafarge	344 30	347	347	+ 0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
89	Legardère Group.	92 10	93 50	95	+ 3 15
260	Lebon	258	270	260	+ 0 78
4350	Legrand	4358	4360	4430	+ 1 65
2250	Legrand (DP)	2292	2300	2302	+ 0 44
173	Legris Industries	194 30	198	195	+ 0 36
735	Locindus	742	745	745	+ 0 40
3360	L.V.M.H.	3280	3280	3294	+ 0 43
450	Lyon.Eaux/Dumez	456 30	459	459	+ 0 59
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
315	Mar. Wendel	317	320	322 80	+ 1 83
117	Matra-Hachette	120	120 80	123 90	+ 3 25
84	Metaleurop	81 10	83	81 60	+ 0 62
13 50	Métrologie In.	18 50	19 40	18 20	- 1 62
181	Michelin	188	189	190	+ 1 06
83	Moulinex	95	97 10	99 40	+ 4 63
940	Navig. Mixte	948	955	950	+ 0 21
133	Nord-Est	133	133	132 10	- 0 68
265	Nordon (Ny)	270	....	....	....
53	Olipar	56 10	58 40	56 30	+ 0 36
1070	Oréal	1104	1104	1114	+ 0 91
420	Paribas	432 30	434	435	+ 0 62
230	Pechiney Int.	227 60	227 50	232	+ 1 93
295	Pechiney (CIP)	293	290	292	- 0 34
395	Pernod Ricard	397 50	405	408	+ 2 64
640	Peugeot	625	627	632	+ 1 12
836	Pinault-Print.	833	840	840	+ 0 84
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	298	289	298	+ 0 68
955	Primagaz	990	975	985	- 0 51
680	Printemps	675	675	677	+ 0 30
620	Promodès	644	650	649	+ 0 62
310	Radiotechn.	320	330	316 80	- 1 00
6670	Redoute (La)	7020	7000	7040	+ 0 28
147	Remy Cointreau	153	151	150	- 1 96
565	R. Poulenc A.	552	558	562	+ 1 81
585	R. Poulenc CIP	505	505	510	+ 0 98
42	Rochette(La)	45 50	45 40	45	- 1 10
505	Roussel Uclaf	552	560	555	+ 0 54
2970	R. Impé.Ly.	3094	3085	3081	- 0 42
150	Sade (Ny)	157	157	156	- 0 64
2890	Sagem	2901	2920	2920	+ 0 65
535	Saint Gobain	532	529	535	+ 0 56
1200	Saint Louis	1221	1228	1240	+ 1 56
1500	Salomon Ly.	1562	1566	1567	+ 0 32
320	Salvepar (Ny)	354 20	350	350	- 1 19
1560	S A T	1610	1610	1610	....
285	Saul. Chât.	283 50	283	289	+ 1 94
825	Saupiquet (Ns)	900	900	910	+ 1 11
690	Schneider	691	691	701	+ 1 45
17	SCOA	19 05	18 80	18 05	- 5 25
525	Scor s.a.	541	532	531	- 1 85
360	S.E.B.	378	378	376	- 0 53
480	Sefimeg	470	462	461 60	- 1 79
140	Selectibanque	146 70	146	146	- 0 48
175	Sextant A.	183	180	180 20	- 1 53
685	S F I M	678	680	685	+ 1 03
225	S.G.E.	214	215	217 10	+ 1 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
465	Simco	472	470 20	473	+ 0 21
940	St. Rossignol	974	985	982	+ 0 82
440	Sigos	445 50	445	448	+ 0 56
635	Société Géné.	624	622	633	+ 1 44
42	Sodecco(B)	40 95	41 50	40	- 2 32
78	Sodero(Nk)	79 80	79 90	78 10	- 2 13
995	Sodexho	1020	1012	1026	+ 0 59
85	Sogenal(Ny)	86	81 90	84 50	- 1 74
1360	Sorn-Allib.	1424	1380	1400	- 1 69
415	SOPHIA	424	429	423	- 0 24
1120	Sovac	1151	1167	1162	+ 0 96
405	SPEP	385 10	386 20	393	+ 2 05
350	Spie-Batignol.	388	380	382	- 1 55
575	Stafor Facom	598	595	593	- 0 84
295	Suez	294	294 50	295 80	+ 0 61
1220	Synthelabo	1160	1162	1170	+ 0 86
162	Thomson CSF	160 30	160	164 50	+ 2 62
240	Total	251 40	250 20	252 20	+ 0 32
150	- (certif)	170	160 50	161 10	- 5 24
545	U.A.P.	553	554	564	+ 1 99
285	U F B Locab.	283	280	281	- 0 71
280	U.G.C. DA (Robor)	242	243	241 50	- 0 21
440	U I C	490	493	486	- 0 82
475	U I F	478	472	472	- 1 26
760	U I S	756	752	752	- 0 53
330	Unibail	366	361	361	- 1 37
770	Valéo	799	794	796	- 0 38
161	Vallourec	171 90	171 80	167 40	- 2 62
245	Via Banque	250	251	251 50	+ 0 60
250	Worms et Cie.	248 70	251 50	257 40	+ 3 50
1610	Zodiac	1650	1650	1645	- 0 30
865	Elf Gabon	891	891	890	- 0 11
103	Amax	106	105	103 90	- 1 98
182	Amer. Barrick	196	197	195	- 0 51
131	Amer. Express	131 10	136	134 20	+ 2 36
290	A.T.T.	309	314 60	314 60	+ 1 81
119	Anglo Amer.C.	118	118	117	- 0 85
210	Amgold	210	....	....	....
216	Banco Santander	218	220	222	+ 1 83
785	B.A.S.F.	771	771	771	...
940	Bayer	913	920	921	+ 0 88
46	Blyvbaim Plc.	48 50	....	....	....
28	Buffelsfont.	30	30	29	- 3 33
162	Chase Manh.	170 20	174 80	175	+ 2 82
2070	Daimler Benz	2000	....	....	....
85	De Beers	81 70	82 55	83	+ 1 59
2320	Deutsche Bank	2358	2360	2369	+ 0 47
1280	Dresdner Bank	1335	1320	1329	- 0 45
42	Driefontein	43 50	43 40	42 30	- 2 76
280	Du Pont-Nem.	260	263 50	263 50	+ 1 35
275	Eastman Kodak	290	298 10	298 10	+ 2 79
12	East Rand	12 90	12 85	12 55	- 2 71
30	Echo Bay	29 70	29 10	29 10	- 2 02
188	Electrolux	167	162	162	- 2 99
161	Ericsson	167 30	166 10	166 10	- 0 72
345	Exxon Corp.	356	357 90	357 90	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Ford Motor	252 40	.	.	...
38	Freegold	38 70	38 50	37 50	- 3 10
11 50	Gencor	11 75	11 80	11 65	- 0 85
455	Gén. Elect.	462	475	471 50	+ 2 06
215	Gén. Motors	210	211 40	211 40	+ 0 67
350	Gén. Belgique	377	359	359	- 4 77
37	Gd. Métropol.	35 60	35 55	36 80	+ 3 37
37	Guinness	36 40	36 40	36 50	+ 0 27
20	Hanson PLC	20	20 25	20 25	+ 1 25
13 50	Harmony Gold	14 30	14 10	13 40	- 6 29
405	Hewlett Packard.	415	423 70	423 70	+ 2 10
31	Hitachi	31 55	33 30	32 35	+ 2 54
905	Hoechst	872	875	875	+ 0 34
94	I.C.I.	89 20	92 85	94	+ 5 38
280	I.B.M.	292	302	302 50	+ 3 60
410	I.T.T.	414	421	421 10	+ 1 71
164	Ito Yokado	160 90	163 90	163 90	+ 1 86
49	Matsushita	48 50	49 30	49 30	+ 1 65
270	Mc Donald's	276 50	282	282 10	+ 2 03
210	Merck	213	216 80	217	+ 1 88
570	Minnesota M.	584	584	585	+ 0 17
39	Mitsubishi	38 20	..	..	
360	Mobil corp.	373 60	.	.	...
335	Morgan J.P.	367	367 60	368 10	+ 0 30
4010	Nestlé	4001	4002	4011	+ 0 25
129	Norsk Hydro	128 30	128	130	+ 1 33
86	OFSI	86 10	86	84 10	- 2 32
1290	Pétrofina	1306	1310	1319	+ 1 00
395	Philip Morris	375	372	371	- 1 07
70	Philips	66	65	65 10	- 1 36
77	Placer Dome	76 80	75 10	75 30	- 1 95
275	Procter Gamble	284 60	283 60	288 80	+ 1 48
173	Quilmès	173	173	173	...
17 50	Randfontein	17 70	18 15	17 75	+ 0 28
250	Rhone Poul. Rorer.	248	249 50	249 60	+ 0 65
460	Royal Dutch	469 50	465	469	- 0 11
52	R T Z	51 90	52 25	52 25	+ 0 67
15 50	Saat.& Saatchi	15 15	15 30	15 15	...
25	St Helena	27 55	28 20	27 50	- 0 18
310	Schlumberger	335	328 60	328 40	- 1 97
46	Shell transp.	45 80	46 85	45 75	- 0 11
2230	Siemens	2247	2230	2260	+ 0 58
184	Sony	182 60	187 30	187 30	+ 2 57
86	Sumitomo Bank	86 85	87 70	87 70	+ 0 98
151	T.D.K.	146	150 80	150 80	+ 3 29
60	Telefonica	58	58	59	+ 1 72
26	Toshiba	26 55	27 15	27 15	+ 2 26
585	Unilever	619	622	622	+ 0 48
245	Unit.Techn.	247 70	253 40	253 40	+ 2 30
230	Vaal Reefs	227 30	227 40	220	- 3 21
950	Volkswagen	925	925	925	...
285	Volvo	270	271	272	+ 0 74
89	West. Deep.	90 10	90	89	- 1 22
450	Xerox Corp.	452	458	456	+ 0 88
111	Yamanouchi	110 80	112 50	112 50	+ 1 53
5 50	Zambia Cop.	6 45	6 60	6 70	+ 3 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 65	6 14
10,80% 79/94	101	5 17
Emp.Etat 13,4% 83	102 66	2 46
10,28% mars 86	105 70	9 86
OAT 10% 5/2000	113 49	7 63
OAT 9,9% 12/1997.	108 40	2 03
OAT 9,8% 1/1996	104 85	0 72
PTT 11,2% 85	106 22	2 56
CFF 10,25% nov 90.	112 80	9 77
CNA 10 % 1979	100 35	0 17
CNB Bques 5000F	98 85	1 33
CNB Paribas 5000F	97 55	1 33
CNB Suez 5000F	....	1 33
CNI 1/82 5000F	98 85	1 33
CNT 9 % 86	100 50	7 21
CRH 10,90% déc.85	110 70	1 55
CHARB FCE 3% 100.	....	....
CNCA	1075	....
Cerus	2291	....
Ly. Eaux cv 6,5%	787	....
Thoms. cv 9,2% 88.	775	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1515	1515
Arbel	403	404
Bains C.Monaco	903	900
B.Hypoth.Europ.	210 80	....
B.N.P. Intercont.	340	335 60
Bénédictine	2399	....
Bidermann Internat.	440	440
Blanzy Ouest	613	....
B T P	29	28
Cambodge	920	920
Carbone Lorraine	355	360
Case Poclain	2 65	....
C.B C.	291 50	290 10
C.E.G.F (Frigor.)	682	682
Centenaire Blanzy	289 90	300
Cerégan	25 20	26
Champex Ny	21 45	....
CIC (CIP)	192 50	199
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2206	....
Cie Industrielle	3747	....
Cpt Lyon Alemand	323	325
Concorde	640	680
Constr.Mét.Prov.	16	....
Crédit Gén.Ind.	109 30	103 90
Cr Universel (Cie)	301	301
Darblay	561	....
Didot Bottin	576	576
Eaux Basse Vichy	3010	....
Ecia	306	312
Ent.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin Cl.	470	474
Fides	379	379

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	301	301
F.I.P.P.	51 05	....
F.N.A.C.	2280	2168
Foncière (Cie)	459	480
Foncina	330	331
France I.A.R.D.	392	399
France SA (La)	1658	1658
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	502	510
Genefim	254	245
Gévelot	440	440 50
G.F.C.	342	346
Groupe Victoire	821	830
G.T.I (Transport)	205 30	206 50
Immobail	349	348
Immobanque	650	658
Im.Marseillaise	4201	4300
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lille Bonnières	921	923
Louvre	2590	2603
Lucia	189 90	189 90
Machines Bull	24	24 95
Mag.Uniprix	172	172
Métal Déployé	330	....
Mors	42 30	42 50
Navigation (Nle)	134 60	127 90
Opeorg	280	280
Oréal (C)	589	610
Origny-Desvroise	569	569
Palais Nouveauté	1150	....
Pebel Marmont	430	....
Parfinance	158	158
Paris France	230 10	....
Paris Orléans	168 40	....
Parthena Invest.	237	....
Piper Heidsieck	670	670
Porcher	290	....
Promodès (CI)	386	384 50
Publicis	634	638
Rochefortaise	140 10	140 10
Rosario	136 10	137
Rougier	195	188
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	258	....
S.A.F.I.C Alcan	186 30	....
Sega	348	340
Saint Dominique (F.)	121	....
Salins du Midi	555	551
Savoisienne M.	140	....
Silic	607	....
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	50	50
Sofal	470	....
Soffo	182 10	....
Softame (ex Satam)	82	....
Sofragi	2424	....
Soudure Autogène	710	730
Sovabail	272	....
Suml	770	....
Taittinger	2080	2070
Tanque-Acquitaine	100	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1104	1104
Vicat	395	399
Viniprix	1600	....
Virax	100	....
Maroc Sté Brasserie.	201	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	560	560
Akzo Nv Sico	435	....
Alcan Aluminium	105 20	102
American Brands	184	....
Arbed	316	....
Asturienne Mines	91	....
Banco Popular Espa.	800	805
B.Reglements Int	20800	20790
Can.Pacifique	73	74 10
Chrysler Corp.	211	....
C I R	3 50	3 80
Commerzbank	938	930
Dow Chemical	302 10	....
Fiat	19 90	20
GBL (Brux Lamb.)	490	485
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd	56	57 50
Goodyear Tire	373	....
Grace and Co (WR)	191	200
Honeywell Inc. Inc.	184 20	....
Johannesburg	61 60	62
Koninklijke Pakhoed	68 50	....
Kubota	25	22
Noranda Mines	75 10	....
Olivetti priv.	4 36	....
Pfizer Inc	320	....
Ricoh	24 50	....
Robeco	305 60	307 70
Rodamco NV	147 30	144 90
Bolinco	288 10	300
Saipem	4 11	....
Swan Group	24	....
SKF Aktiebolaget	50 80	....
Tenneco Inc	246	257
Toray Ind	28	....
West Rand Cons	5 50	5 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	83 50	83 50
C G H Cogenbor	7	....
Copargex	582	....
Europ. Accum.	80	78
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	261	....
Lecteurs du Monde	235	230
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma	660	....
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	248 70	251 20
St-Gobain-Emballage	1720	....
Schlumberger Ind.	486	490
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	1 80	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	470 20	475	Gravograph	130	126
B.A.C.	23 70	....	Guimoli	700	....
Boiron (Ly)	496	496	I.C.C.	187	187
Boisset (Lyon)	242	244	Idianova	52	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	740	Immob. Hôtelière	1020	1000
Calberson	260	260	Internat. Computer	124 50	....
Cardif	948	948	I.P.B.M.	33	....
C.E.G.E.P.	180	180	Molex	140	....
C.F.P.I.	207	205	N.S.C. Schlumberger.	745	745
C.N.I.M.	1195	1195	Publ.Filipacchi	734	730
Codetour	285	283 10	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Creeks	110 10	....	Select Invest (Ly)	96	98
Dauphin	246	246	Serbo	155	154
Devanlay	1118	1124	Sopra	339	340
Dollfus	105 20	....	TF1	466 10	469
Editions Belfond	190	....	Thermador H. (Ly)	325	334
Europ. Propulsion	200	200	Unilog	218 50	217
Finacor	144 50	144 50	Viel et Cie	140 20	141
G.F.F. (group.fon.f.)	49	....	Y. St-Laurent Groupe	784	782
G.L.M.	405	405			

SICAV (sélection) 25/2

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Acélion	208 69	203 10
Actimonétaire C.	30584 39	30584 39
Actimonétaire D.	30584 39	30584 39
Améri-gan	7628 39	7238 84
Amplitude	870 86	851 32
Antigone trésor	899586 00	899586
Associ Première	31136 03	31136 03
Associc	1094 60	1094 60
Atout Futur	455 93	444 81
Aurecic	1219 92	1184 39
Avenir Alizes	1787 22	1762 18
Axa Capital	187 37	181 91
Axa Court Terme	8561 66	8561 66
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	915 49	888 83
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	825 12	801 09
Axa Europe	129 65	125 87
Axa Investiments	107 07	103 95
Axa NPI	121 90	118 35
Axa Ob.Fr.Exoner.	154 53	150 03 •
Axa.Ob.In.Ex.Mu.U.Sa.	136 65	132 67
Axa Prem.Ex.Agepre	125 80	122 14
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153 69	149 21
Axa Valeurs PER	131 89	128 05
Cadence 1	1075 44	1054 35
Cadence 2	1059 46	1038 69
Cadence 3	1073 11	1052 07
Capimonétaire	6738 93	6732 20
Capiobliq	7004 46	6867 12
Capitacic	1441 12	1419 82
Comdis	1428 36	1393 51
Comptavalor	3774 85	3789 20
Credimer	463 68	450 17
Credit Mutuel Capital	1372 17	1345 26
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	714 75	714 75
Cred.Mut.Ep.Indus	100 19	97 51
Cred.Mut.Ep.J.	74890 02	74890 02
Cred.Mut.Ep.long.T.	205 72	200 21
Créd.Mut.Ep.Monde	1181 70	1150 07
Cred.Mut.Ep.Quatre	1126 37	1096 22
Diaze	1432 37	1397 43
Drouot France	904 77	878 42
Drouot Sécurité	241 48	234 45
Ecocic	1116 85	1084 32
Ecupar	130 71	126 90
Ecur. Capitalisation	2791 87	2764 23
Ecur. Expansion	516548 82	515774 96
Ecur. Géovaleurs	2412 08	2341 81
Ecur. Investissement	160 23	155 56
Ecur. Monepremière	72207 33	72207 33
Ecur. Monétaire	42300 03	42300 03
Ecur. Trésorerie	2806 25	2806 25
Ecur. Trimestriel	2087 49	2037 12
Elancial	119 18	115 71
Energie	287 04	274 02
Epancic	3878 13	3878 13
Eparcourt-Sicav	4824 71	4813 18
Epargne Associa.	27123 20	26814 37
Epargne Capital	11750 21	11633 87
Epargne Croissance	1768 02	1720 70
Epargne Obligat.	214 30	208 56
Epargne-Unie	1359 18	1328 03
Epargne Valeur	460 74	448 41
Eufi Cash capi	8391 87	8391 87 •
Euro Solidarité	1116 78	1105 70
Eurocic Leaders	1039 13	1008 88
Eurodyn	1191 80	1162 54
Euro Gan	8295 09	8052 97

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Fonsicav	15536 30	15536 30
France-gan	10862 86	10444 87
France Garantie	282 84	282 28 •
France Obligations	510 05	505
Francic	479 92	465 94
Francic Pierre	107 13	104 01
Francic-Regions	1155 04	1121 40
Fructi-Associations	37 74	37 74
Fructi-Capi	45 65	45 18
Fructidor	241 61	238 04
Fructifrance action C.	974 60	950 83
Fructifrance action D.	952 86	929 62
GAN Rendement	5382 03	5302 48
Gestilion	15992 73	15913 16
Gest.Associations	178 25	174 33
Horizon	1329 50	1290 78
HLM Monétaire	14998 63	14998 63
Indicia	1103 73	1081 92 •
Indust.Fse.Court.T.	1584 91	1584 91
Interepar	110730 10	107604 95
Interoblig	15394 13	15092 28
Intersélection Fce	525 36	515 06
Japacic	155 96	151 42
Jeunepargne	305 95	301 43
Latitude	2415 31	2411 69
Lion Association	11137 70	11137 70
Lion Institution	32420 62	32339 77
Lionplus	1075 11	1054 03
Lion Trésor	2325 70	2302 67
Lion 20 000	28123 20	28123 20
Livret Bourse Inv.	599 90	582 43
Livret Portefeuil.	736 87	715 21
Méditerranée	178 72	171 57
Mensuel CIC	10259 82	10158 24
Monedan	73360 81	73360 81
Mone.J.	38904 36	38904 36 •
Monévalor	44085 74	44085 74
Mutualité dépôts	14433 01	14404 20
Natio Court Terme	102205 00	101899
Natio Court Terme2	306802 00	306602
Natio-Epargne	19091 99	18902 96
Natio-Ep. Ret.	130 71	127 21
Natio Eparg.Trésor	8385 38	8368 64
Natio-Fran.index	1068 52	1039 92
Natio-Inter	1147 40	1116 69
Natio-Inter	1607 42	1564 40
Natio-Monétaire	27095 34	27095 34
Natio-Opportunités	1092 28	1063 05
Natio-Patrimoine	1362 04	1325 58
Natio-Perspectives	1104 08	1074 53
Natio-Placements	63545 04	63545 04
Natio-Revenus	1054 51	1044 07
Natio Sécurité	11890 51	11890 51
Natio-Valeurs	923 84	899 11
Nippon-Gan	4987 35	4806 14
Nord Sud Dévelop.	1714 62	1711 20
Obli-Associations	167 28	165 62
Oblicic-Mondial	2802 62	2761 20
Oblicic-Régions	1087 15	1088 94
Oblifutur	3111 95	3038 05
Oblig. tres caté.	190 38	187 57
Obilion	1524 75	1509 85
Oblisécurité Sicav	13899 93	13899 93
Oracion	1143	1115 12
Paribas Capitalisation	1652 68	1628 24
Paribas Opportunités	127 52	122 32
Paribas Patrimoine	586 83	572 50

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Patrimoine Retraite	238 76	234 08
Pervalor	602 80	590 98
Placement A.	1522 11	1492 28
Placement J.	7764 85	7749 15
Placement M.	72179 33	72035 26
Placement Nord	943 37	924 87
Plénitude	146 28	142 02
Poste Croissance	23315 44	23292 15
Poste Gestion	70841 82	70841 82
Première Oblig.	11294 48	11283 18
Prévoy. Ecureuil	120 32	119 13
Pro'Associations	31622 73	31622 73
Proficius	1014 12	989 39
Quartz	138 75	135 37
Rentacic	163 95	161 53
Revenus Trimestr.	5396 29	5342 86
Revenu-Vert	1177 61	1148 89
St Honoré Vie & Santé	978 80	934 42
St Honoré Bons du Tr.	12029 06	11989 20
St Honoré Invest.	784 05	748 60
St Honoré Pacifique	632 11	603 45
St Honoré Real	16107 09	16042 92
Séconcic	1865 21	1865 21
Sécuri-Gan	12645 35	12387 40
Sécuritaux	1491 13	1491 13
Sicasdac	724 28	713 58
Sicav Associations	1978 28	1978 28
SFI-CNP Assur	893 42	873 22
S.G. Fr. opport. C et D.	1246 85	1222 40
Sicav 5.000	464 95	452 51
S.I. Est	1305 78	1267 75
Silvafrance	723 75	704 38
Sivam	413 74	402 67
Sivarenta	227 52	223 06
Slivinter	451 63	439 54
S.N.I.	1138 38	1105 20
Sogenfrance Capita.	1225 24	1201 22
Sogenfrance Distribut.	1183 63	1160 42
Sogépargne	317 02	310 80
Sogestar	1340 49	1314 21
Soleil Investissements	601 78	578 63
Solstice	2233 02	2227 45
State Street Act. Eur.	9513 74	9192 02 •
State Street Act. Frce.	11111 85	10788 20 •
St. Str. Act.Japon	10707 48	10345 39 •
State Street Emer. Mts	12489 73	11889 27 •
St.Street OAT Plus	11365 61	11132 95 •
Stratégie Actions	887 89	853 55
Stratégie Rendement	1505 50	1456 11
Techocic	987 03	958 28
Techno-Gan	5712 55	5492 84
Thesora	718 40	711 29
Trésor Plus	1396 85	1382 82
Trésor Trimestriel	1042 14	1031 82
Trésoricic	140030 83	140030 83
Tolion	5315 59	5247 37
Uni-Associations	120 68	120 68 •
Uni-Foncier	1275 83	1244 71
Unifrance	611 80	596 88
Uni Régions	1235 38	1205 25
Univar	251 37	251 37 •
Univers Actions	1309 12	1277 19
Univers Obligations	1918 23	1871 44
Valorg	2195 72	2193 53
Valreal	57297 41	57288 78
Winterthur St-Honoré	225 89	215 85

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 26/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 544	....	5 3	5 8
Ecu	6 562	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 250	....	328	348
Belgique (100 F)	16 468	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 580	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 521	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 520	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 244	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	7 917	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 502	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 060	....	355	375
Suède (100 krs)	70 200	....	67	76
Norvège (100 k)	79 550	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 209	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 720	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 685	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 408	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 704	....	4 5	4 7

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/2
Or fin (kilo en barre)	58800	58800
Or fin (en lingot)	58850	59100
Napoléon (20f)	336	339
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	338	338
Pièce Latine (20 f)	342	338
Souverain	435	431
Pièce 20 dollars	2105	2125
Pièce 10 dollars	1102 50	1105
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2180	2195
Pièce 10 florins	346	347

Marché à terme international de France — MATIF

Cotation du 25 février 1993

NOTIONNEL 10 %. Nombre de contrats estimés : 106 232

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,58	115,86	116,22
Précédent	113,62	115,80	116,20

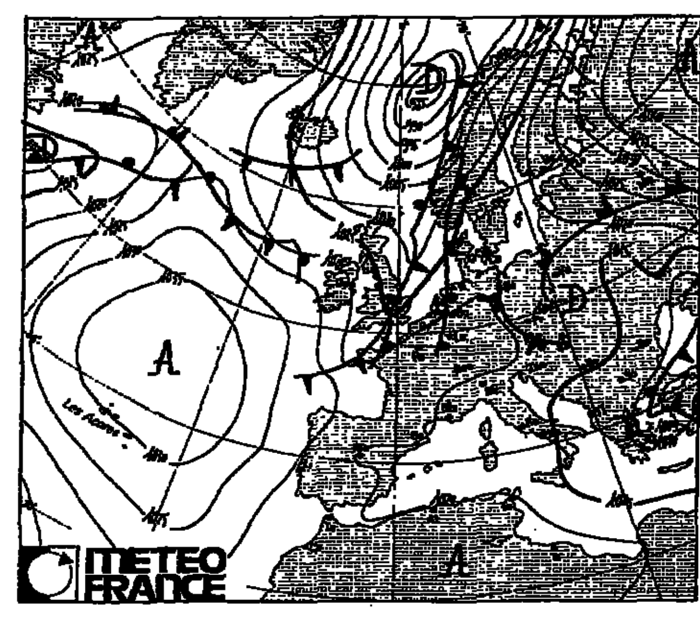
CAC 40 A TERME Volume : 28 731

COURS	Février 93	Mars 93	Avril 93
Dernier	1 945	1 969	1 992,5
Précédent	1 959	1 985	1 991

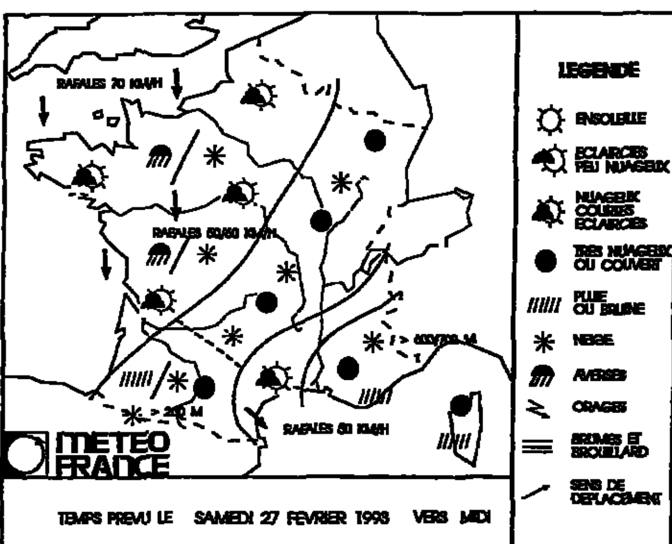
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER 1993



Temps froid, ciel couvert, des pluies faibles et des flocons possibles partout. – Ciel couvert au lever du jour sur pratiquement tout le pays. La France est coupée en deux.

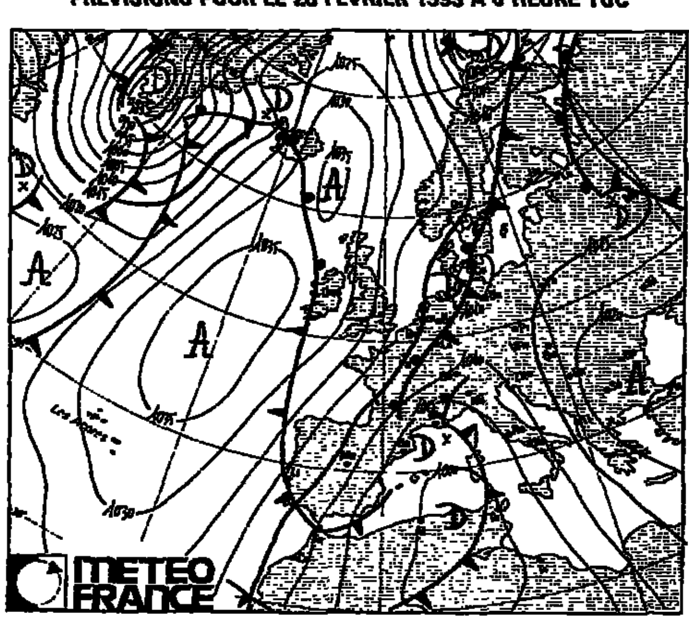
A l'est des régions Poitou-Charentes, Centre et Picardie, le ciel est couvert, avec des précipitations faibles mais continues. Il s'agira en général de neige, même en plaine à basse altitude. Sur les Alpes du Nord et les massifs du Nord-Est, ces neiges seront faibles, alors que sur les massifs des Pyrénées et du Massif Central, les cumuls pourront être plus importants.

Sur un quart sud-est, là aussi beaucoup de nuages, et des pluies continues, qui se feront sous forme de neige sur les Alpes du Sud au-dessus de 700 mètres. Toujours de la tramontane soufflant à 50 km/h en rafales.

Au nord d'une ligne Biarritz-Bourges-Charleville-Mézières, il y aura beaucoup de giboulées, avec pluie et neige mêlées ; le tout accompagné d'un vent de secteur nord assez fort, jusqu'à 70 km/h en rafales sur les côtes de la Manche, 50 km/h dans l'intérieur.

Côté températures, au lever du jour, elles avoisinent souvent –2 à –4 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, et sont comprises entre 2 et 4 degrés partout ailleurs. Les températures maximales atteindront 2 degrés dans le Nord-Est, et 4 à 5 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-2-1993 à 18 heures TUC et le 26-2-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	10	–2	C
BIARRITZ	5	–3	D
BORDEAUX	7	–4	D
BOURGES	5	–1	C
BREST	7	6	N
CAEN	8	4	P
CHERBOURG	8	4	P
CLERMONT-FER	3	–7	N
DIJON	4	–6	C
GRENOBLE	2	–6	D
LILLE	7	1	C
LIMOGES	3	–4	C
LYON	3	–6	D
MARSEILLE	8	–5	D
NANCY	3	–6	*
NANTES	7	2	C
NICE	10	3	D
PARIS-MONTS	5	2	C
PAU	5	–5	D
PERPIGNAN	9	2	D
POINTE-A-PITRE	29	18	D
RENNES	9	4	P
ST-ETIENNE	2	–10	D
STRASBOURG	4	–8	D
TOULOUSE	4	–3	D
TOURS	3	0	C

ÉTRANGER

ALGER	13	1	N
AMSTERDAM	5	2	P
ATHÈNES	8	6	D
BANGKOK	34	25	D
BARCELONE	10	–1	D
BELGRADE	–1	–9	C
BERLIN	–1	–3	C
BRUXELLES	3	1	C
COPENHAGUE	1	–1	*
DAKAR	25	18	D
GENÈVE	1	–7	D
ISTANBUL	3	1	C
JÉRUSALEM	22	8	N
LE CAIRE	28	15	D
LISBONNE	16	10	N
LONDRES	9	4	C
LOS ANGELES	14	9	N
LUXEMBOURG	2	–2	*
MADRID	11	–2	D
MARRAKECH	20	8	D
MEXICO	26	10	D
MILAN	9	–9	D
MONTRÉAL	–12	–23	N
MOSCOU	–3	–7	*
NAIROBI	24	14	N
NEW-DELHI	20	15	P
NEW-YORK	–3	–9	N
PALMA	12	1	N
PÉKIN	6	–2	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	–3	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	19	5	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	–1	–1	*
SYDNEY	27	19	D
TOKYO	18	3	D
TUNIS	12	5	C
VARSOVIE	1	–1	*
VENISE	8	–4	D
VIENNE	–1	–3	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS

Une décision du Conseil mondial de l'automobile

Le Grand Prix de France de formule 1 rétabli au calendrier

Le Grand Prix de France de formule 1, menacé par la loi Evin relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (*le Monde* du 12 décembre), aura bien lieu le 4 juillet sur le circuit de Nevers-Magny-Cours. Les garanties apportées le 4 février par la Fédération française du sport automobile concernant les amendements votés par le Parlement, l'abandon par le Comité national contre le tabagisme des poursuites engagées en justice et la mise en place d'une commission chargée de répartir 450 millions de francs de crédits gouvernementaux destinés à compenser les budgets alloués par les cigarettiers, ont satisfait le Conseil mondial de l'automobile qui s'est prononcé, jeudi 25 février, pour le rétablissement du Grand Prix de France dans le championnat du monde de formule 1.

Le conseil mondial a également approuvé la réintégration de l'équipe Williams-Renault qui n'avait pas fait parvenir son engagement dans les délais. Alain Prost participera ainsi au premier grand prix de la saison, le 14 mars en Afrique du Sud, mais il devra ensuite répondre devant le prochain conseil mondial, fixé au 18 mars, de propos jugés injurieux par les dirigeants du sport automobile. Il risque un blâme, une amende, une suspension, voire une disqualification.

Les mesures proposées le 12 février par la commission de la formule 1 dans le but de réduire les coûts pour les écuries ont également été adoptées par le conseil mondial. Ces mesures concernent la réduction de la durée des essais libres et des séances de qualification, la limitation des trains de pneus et de l'usage de la voiture de réserve et une nouvelle définition du carburant, plus proche de celui proposé dans le commerce. Le conseil mondial du 18 mars devra se prononcer sur d'autres mesures envisagées pour 1994 : utilisation d'un seul moteur par grand prix et limitation des systèmes électroniques d'assistance au pilotage.

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Monaco a battu Marseille (1-0), jeudi 25 février, en match avancé de la vingt-septième journée du championnat de France de football. Cette victoire permet aux Monégasques de rejoindre les Marseillais en tête du classement.

□ **BASKET-BALL : championnat d'Europe.** – Pau-Orthez s'est qualifié, jeudi 25 février, pour les quarts de finale du championnat d'Europe en battant Trévise (82-55). Limoges, qui avait déjà assuré sa qualification, a été battu à Tel-Aviv par le Maccabi (70-69). En quarts de finale, Pau-Orthez accueillera le PAOK Salonique le 11 mars tandis que Limoges se déplacera au Pirée. Les matches retour sont fixés au 16 mars.

PARIS

Petite Ceinture derniers tours

Avant que le tour de Paris ne devienne définitivement impossible à la suite de la remise, fin mai, de la ligne des Moulineaux à la RATP en vue de son réaménagement, le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF) organise deux nouveaux voyages commentés de découverte de la Petite Ceinture :

– le samedi 27 mars, en rame diesel, départ de la gare de Lyon à 8 h 30, retour vers 13 heures (adultes 120 F, enfants de six à douze ans 60 F) ;

– le samedi 3 avril, en train à vapeur, départ à 8 heures, retour vers 13 heures (220 F et 140 F), avec possibilité de déjeuner dans la voiture salon-bar (220 F, nombre de places limité).

Une participation aux deux voyages est aussi possible au prix de 300 F pour les adultes et 160 F pour les enfants.

► **Inscriptions avant le 18 mars auprès du COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, tél. : 45-81-11-06 (joindre une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi de la convocation).**

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Luciano Bolis,
son épouse,
Mme Lucia Bolis Tonnel,
sa fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Luciano BOLIS,
médaille d'argent de la Résistance en Italie,
militant européen de la première heure,
ancien haut fonctionnaire du Conseil de l'Europe,
journaliste et écrivain,

survenu à Rome, le 20 février 1993.

Ses cendres seront transférées sur l'île de Ventotene.

– Régine Bonnardel,
André Bonnardel,
font part de la mort de leur père,

Marcel BONNARDEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
ancien conseiller municipal de Lyon,

le 22 février 1993, dans sa quatre-vingt-septième année

et rappellent le souvenir de leur mère,

Marthe,
née **Rognet,**

décédée le 1er mai 1968.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Anse (Rhône).

Merci de ne pas adresser de condoléances.

– Mme Hernando Vines,
son épouse,
Nina,
sa fille,
Gérard Gubisch,
son gendre,
Nora,
sa petite-fille,
Mlle Elvira Vines-Soto,
sa sœur,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hernando VINES,
artiste peintre,
médaille d'or du ministère espagnol des beaux-arts,

survenu le 24 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 26 février, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

– La Banque Indosuez a le regret de faire part du décès de

M. Maxime GRANGE,
ancien directeur général adjoint,
membre du comité de direction.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 février 1993, à 13 h 45, en l'église Saint-Louis en l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Louis Henri NOUVEAU,
née **Renée Cordesse,**
croix de guerre 1939-1945,
member of the Civil Division of the Order of the British Empire (MBE),
medal or Freedom with bronze palm,

le 11 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

De la part de :
Mme Mourgue d'Algue,
sa sœur,
Mme J.-P. Nouveau,
M. et Mme Nicolas Nouveau,
Victoire et Alexandre Nouveau
et leurs enfants.

Errata

– Dans l'annonce, parue hier, de la mort de

M. Pierre HAOUR,

la mention du Père Bernard Haour, s.j., son fils, a été supprimée par erreur.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Ghislaine COSTA

nous quittait.

Son père,

Paul MERLIN,

l'a rejointe.

Pensons à eux.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY (X 70),

une pieuse pensée est demandée en ce vingt et unième anniversaire de sa mort.

– Il y a cinquante ans...
le 27 février 1943,

Jacob ZIPPER,

né en 1907, résistant juif, arrêté par la police française, interné à Drancy, déporté convoi 51, exterminé à Maïdaneck le 6 mars 1943.

N'oublions jamais.

Soutenances de thèses

– « La prose de I.A. Bounine (1920-1953) : la reconstruction d'une œuvre », par Claire Hauchard, sous la direction de M. Jacques Catteau, professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne, samedi 27 février 1993, 9 h 30, salle Louis-Liard, en Sorbonne.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 27 février

Drouot-Richelieu, 14 h : estampes, gravures, lithos.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 27 février

Argenteuil, 11 h 30 et 14 h : matériel de cinéma ; **Le Raincy**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Nanterre**, 14 h : mobilier, argenterie.

Dimanche 28 février

Fontainebleau, 14 h : mobilier, jouets ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-St-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Provins**, 11 h et 14 h : tableaux et sculptures modernes ; **St-Germain-en-Laye**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Sens**, 15 h : tableaux modernes ; **Versailles (Chevau-Légers)**, 14 h : tableaux modernes et contemporains, sculptures.

PLUS LOIN

Samedi 27 février

Aix-en-Provence, 9 h 30 : céramiques, linge de maison ; 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Autun**, 14 h 30 : livres et cartes postales ; **Bourges**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Cahors**, 14 h 30 : affiches ; **Deauville**, 15 h : vins, alcools ; **Pau**, 14 h 30 : argenterie, objets d'art ; **Saint-Malo**, 14 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 28 février

Arles, 14 h : tableaux modernes ; **Biarritz**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Bourg-en-Bresse**, 15 h : haute époque ; **Brides-les-Bains**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Granville**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Laigle**, 14 h : livres, gravures ; **Laval**, 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie ; **Saumur**, 14h : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris parc floral, Brest, Béziers, Saumur, Verdun, Strasbourg et Castelsarrasin.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

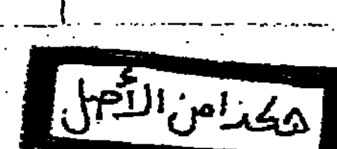
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'AGENDA

Livres

LES ÉDITIONS TIRESIAS et les auteurs Sylvie GRAFFARD et Michel REYNAUD préparent un ouvrage sur les « Triangles roses » (arrêtés et déportés pour fait d'homosexualité). Ils recherchent toute info. Écrire à notre B.P. 172 75925 Paris Cedex 15 ou au 42-38-92-21 et 42-43-14-39



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Valses

UN *coup de massue, au cœur du « 20 Heures »* : l'ONU envisagerait de demander aux organisations humanitaires de quitter Mogadiscio. *Pardon? On a dû* mal entendre! On ne nous chuchoterait pas ainsi, entre l'arrivée de la neige et le « big bang », la déconfiture – même encore au conditionnel – de « Restore Hope »! Si c'était cela, on entendrait des cris, Bernard Kouchner camperait sur le plateau! Mais non! On entend bien, sur TF 1, une sobre homélie de Régis Faucon, enterrant « Restore Hope » dans la plus stricte intimité. Où sont les centaines de caméras du débarquement? Où est l'émotion planétaire, où sont les journaux en direct? Trente secondes, et place au film *« sulfureux »* de Madonna. Place au scandale calibré.

Place à la suite! Est-ce l'approche des élections? Le tourbillon quotidien des scandales et des révoltes s'emballe comme une valse, une valse grisée par la certitude de l'impunité. Comme si, avant le déluge, plus rien ne méritait réflexion ni sanction. Les marins-pêcheurs saccagent devant les caméras le pavillon de la marée à Rungis? On les relâche quelques heures plus tard. Voici encore, au « 20 Heures » de TF 1, un autre saccage de locaux par des professionnels mécontents. On capte au vol une sombre histoire de détournement dans l'interprofessionnelle de la pomme de terre. Qui s'en souviendra demain?

On devait évoquer les « affaires », au second débat électoral de France 2. Dix minutes leur furent réservées, à la fin. Deux détonations sèches retentirent. Bruno Mégret avait tiré dans le dos de François Léotard et son non-lieu. François Bayrou s'était réservé Tapie et Adidas. Pan, pan! Les absents ont toujours tort. Mais, à propos, qu'était devenue cette émission d'Anne Sinclair, programmée cette semaine et qui devait opposer, justement, Tapie à Léotard, flanqués de Kouchner et Pasqua? Quelqu'un, à TF 1, s'est-il donné la peine d'expliquer les raisons de sa déprogrammation? Peccadille! L'impunité, toujours. *« Nous sommes au bord d'une explosion générale »*, proféra, grave, François Bayrou. Peut-être. Mais on valse.

Et tant qu'à valser! Deux bébés serpents joueurs, fragiles et pervers, se lovèrent, en fin de soirée, l'un contre l'autre. C'était dans « Taratata », sur France 2. Nilda Fernandez – une des voix les plus envoûtantes de ces dernières années – et Jane Birkin chantaient en duo *les Dessous chics*. Ce fut comme le frôlement fugace de deux fêlures, de deux fêlés. Zébrée d'éclairs dans l'orage qui grondait au loin, une apparition siamoise d'une étrange grâce reptilienne.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 février

TF 1

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Docteur marathon ; Le miraculé de Pâques ; Le miroir maudit ; Tornade sur le lac ; A bicyclette.
22.20 Côté enfants.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Les châteaux de Bavière : Neuschwanstein. Soif de liberté ; El Gringo ; Voyage cananéen ; Windsurf Symphony.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
0.45 Divertissement : Le Bébête Show.
0.50 Journal et météo.

FRANCE 2

20.50 Série : RG. Un mariage explosif, d'Alain-Michel Blanc.
22.20 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids plume IBF : Manuel Medina-John Boum-Boum Johnson.
23.40 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 Cinéma : La Grande Illusion. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937).

FRANCE 3

DEMAIN 9H10 SUR 3
"L'ANTENNE EST A NOUS"
LE MAGAZINE TELE
DU CONSEIL GENERAL
DE SEINE SAINT-DENIS

20.45 Magazine : Thalassa. La Grande Invasion, de Nathalie Hayter et Daniel Brosset.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Italie : une journée au Vatican ; France : le trompettiste aux lèvres d'or ; Turquie : chameaux de combat.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Le Divan. Invitée : Valérie Rauchbach, peintre et sculpteur.
23.30 Série : Les Incorruptibles.
0.15 Court métrage : Libre Court. Babel, de Thierry Boscheron.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : L'Arbre de la discorde. De François Rossini.
22.10 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 27e journée du championnat de France de D1.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Parrain 3. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1990).

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Embargo à Cuba : Enfants du Mozambique.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. Son cubano, une histoire de la musique cubaine, de Dominique Roland et Jean-Christophe Hervé.
23.35 Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet et Robert Bober. Marc Chagall, Marcel Proust (65 min). *La Chagall de la période 1917-1922 ; les « catleyas » si chers à Proust : enquête à surprise sur l'orthographe du mot.*

M 6

20.45 Téléfilm : Commando antiterroriste. De William Friedkin.
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après. Echec et mat.
23.30 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga de James Brown.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Rapline. Spécial rap français. Tonton David, Sens Unik, I am.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Candide, de Voltaire, adapté par Jean Tardieu.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Offensives éditoriales.
22.40 Les Nuits magnétiques. La Vie sous X... (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (concert donné le 27 janvier 1993) : Tief ist der Brunnen der Vergangenheit, de Matthus ; Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre op. 43, de Rachmaninov ; Pelléas et Mélisande, poème symphonique op. 5, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique du Mitteldeutscherundfunk, dir. : Michael Swierczewski ; Bruno Canino, piano.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Jazz club Luther Guitar junior Johnson and The Magic Rockers.
1.05 Papillons de nuit.

Samedi 27 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les Aristos au boulot.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.50 Côté enfants (et à 22.30).
17.55 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Spectacle : Madonna, c'est Madonna... Avec Madonna, Josiane Balasko, Agnès Varda, Claudia Cardinale, Jean-Paul Gaultier.
22.35 Téléfilm : Les Yeux de la nuit. De Jag Mundhra.
0.15 Magazine : Formule sport. Formule foot : championnat de France : Bordeaux-Nantes et Monaco-Marseille ; Formule sport : spécial handball, France-Islande, France-Suisse à Besançon ; Tournoi de Paris au Palais omnisports de Paris-Bercy : France-Corée, France-Suède.

FRANCE 2

SAMEDI • 13H20 2
Géopolis
Bosnie : Un an de Guerre

13.25 Magazine : Géopolis. Bosnie : un an de guerre.
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. C'est pas vrai : des animaux trop choyés.
15.10 Magazine : Sport passion. A 15.15, Tiercé, en direct de Saint-Cloud ; A 15.25, Magazine du rugby ; A 16.00, Football (championnat de France de 2e division) : Mulhouse-Sedan.
18.05 Série : Matt Houston.
18.55 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Enrico Macias.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise.
22.25 Magazine : Ardimat. Présenté par Thierry Ardisson.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. URSS : maîtres et élèves. *L'éducation dans l'ex-Union soviétique.*

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous. (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
15.55 Série : Matlock.
17.40 Magazine : Montagne. La Vie suspendue. *Des stages en haute montagne pour des toxicomanes.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Baleine*, de Paul Gadenne.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : Yacapa.
20.45 ▶ Téléfilm : Condamné au silence. De Roger Andrieux.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Strip-tease. Les Restos du cœur ; Rose blanche toujours verte ; Le Théâtre de la biche ; Général d'active.
23.35 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Pauline Ester, Robert Charlebois.
0.20 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Imagina.
14.35 Série : Le Juge de la nuit.
15.20 Sport : Athlétisme. 1re journée du championnat de France en salle, en direct de Liévin.
16.40 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA : Phoenix-Boston.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.05 Dessin animé : Les Razmoket.
18.25 Décode pas Bunny.
19.20 Animaux superstars. Préhistoire.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Le Dernier Bastion. De Chris Thomson.
22.30 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.
23.18 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Le Camping de la mort. □ Film italien de Ruggero Deodato (1986).
0.50 Cinéma : La Voix. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Les régions européennes.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 27 février 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. La mer Noire.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : James Baldwin Today. De Karen Thorsen. *Un merveilleux portrait du romancier noir-américain mort à Saint-Paul-de-Vence en 1987.*
22.05 Téléfilm : La Mine. De Loredana Bianconi.
23.05 Musique : Montreux Jazz Festival. Avec Tony Joe White, Albert Lee, Mark O'Connor, Emmylou Harris.
23.30 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).
0.05 Magazine : Rencontre (rediff., 40 min).

M 6

13.00 Série : Booker.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Les Champions.
15.40 Variétés : Matchmusic. Vanessa Paradis.
16.40 Magazine : Culture rock. La saga de James Brown.
17.10 Série : Amicalement vôtre.
18.15 Série : Les Têtes brûlées.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Citroën.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Années coup de cœur.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : La Traversée de l'enfer. De Carl Schultz.
23.10 Série : Clair de lune.
0.45 Série : L'Exilé.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Suzanne Pagès, directrice du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
20.45 Nouveau Répertoire dramatique. Zeno Cosini, de Tullio Kesich, précédé d'un entretien avec Huguette Hatem, auteur de l'adaptation française.
22.35 Musique : Opus. Satyajit-Ray (rediff.).
0.05 Rencontre au clair de la nuit... Avec Judith C. Brouste (la Clandestine).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirée lyrique. A 20.00, opéra (en direct d'Amsterdam) : Alceste, tragédie lyrique en trois actes, de Gluck, par l'Orchestre de chambre et le Grand Chœur de la radio d'Amsterdam, dir. Franz Brüggen ; sol. : Yvonne Kenny, Donald Litaker, Didier Henry, Kristinn Sigmundsson.
23.35 Ciné-radio Days. Par François Jenny . Maurice Jarre.
0.30 Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.
1.02 Maestro. Hans Knappertsbusch, par Alain Paris.

Dimanche 28 février

TF 1

11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France : Monaco-Marseille ; Interview du prince Albert de Monaco ; Bordeaux-Nantes.
11.55 Jeu : Millionnaire.
12.18 Météo.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Côté enfants (et à 17.55).
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Perry Mason.
15.50 Série : Starsky et Hutch.
16.45 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
16.55 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Alerte à Malibu.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : La Chèvre. ■■ Film français de Francis Veber (1981).
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Le Diable par la queue. ■■ Film français de Philippe de Broca (1968).
0.10 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

11.00 Messe. Célébrée en direct de l'église Notre-Dame de Ceignac-Calmont (Aveyron).

DIMANCHE • 12H 2
Lionel Jospin
à l'Heure de Vérité.

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : Lionel Jospin.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.50 Série : Mission casse-cou.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 Magazine : Stade 2. Résultats ; Images de la semaine ; Athlétisme : championnats de France, à Liévin ; Football ; Rugby ; Ski nordique ; Ski artistique ; Handball ; Automobile sur glace : Trophée Andros ; Lutte.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Commando. ■ Film américain de Mark L. Lester (1985).
22.25 Cinéma : Meurtres en cascade. ■■ Film américain de Jonathan Demme (1979).
0.05 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Musiques au cœur. Hommage à Tchaïkovski.

FRANCE 3

11.00 Magazine : Musicales. L'œil écoute... Lisbonne. Le fado avec Amalia Rodriguez (2e partie).
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Spécial Salon de l'agriculture, en direct de la porte de Versailles.
13.30 Jeu : Au pied du mur.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.55 Magazine : Sports 3 dimanche. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Handball (Tournoi international de Paris) : France-Suède, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy ; A 16.45, Automobile sur glace : Trophée Andros, en direct de Trappes.
17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Invités : Jean-Philippe Toussaint, à propos de son roman, *l'Appareil photo*, et de son film, *la Sévillane*, inspiré du roman ; Claude-Marie Vadrot, auteur de *Sur la route de Michel Strogoff* ; Jérôme Garcin, à propos de *la Trinité*, de Jacques Chessex et d'*Histoire du théâtre*, d'André Degaine ; Hector Bianciotti, à propos de *Hasards de l'Arabie heureuse*, de Frédéric Prokosch.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région. Elections législatives : l'emploi. Avec Michel Sapin (PS), ministre de l'économie ; Edmond Alphandéry (UDF-CDS).
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Jeu : Questions pour un champion. Finale des masters.
22.00 Magazine : A vos amours. Invitée : Maria Pacôme.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Miracle à l'italienne. ■■ Film italien de Nino Manfredi (1970) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Télés dimanche.
13.30 Divertissement : La Semaine des Guignols.
14.00 Téléfilm : Rhésus Roméo. De Philippe La Guay.
15.40 Sport : Athlétisme. 2e journée du championnat de France en salle, en direct de Liévin.
17.05 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux (rediff.).
18.00 Cinéma : Young Guns 2. ■ Film américain de Geoff Murphy (1990).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.40 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.25 Magazine : Dis Jérôme? Pourquoi le ciel est rouge au soleil couchant?
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Docteur Norman Bethune. ■ Film franco-sino-canadien de Phillip Borsos (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Boxe.
1.00 Cinéma : Cactus. ■■ Film australien de Paul Cox (1986).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Lire et écrire. Marc Chagall, Marcel Proust (rediff.).
17.55 Magazine : Via Regio. Les régions européennes (rediff.).
18.25 Documentaire : Palettes. La couleur de l'instant, Claude Monet (rediff.).
19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janès (3e épisode).
19.30 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Acteurs à la Comédie-Française.
20.45 Théâtre : L'Etau et Je rêve (mais peut-être pas). De Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean-Louis Benoît (l'Etau) et Didier Bezace (Je rêve).
22.00 Documentaire : Paroles d'acteurs. De Claude Mouriéras.
22.55 Théâtre à l'étude. Le Barbier de Séville, de Beaumarchais. Mise en scène de Jean-Luc Boutté.
23.55 Documentaire : Trait d'union. D'Angelin Preljocaj (25 min).

M 6

11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Mariés, deux enfants.
12.30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Booker.
13.45 Série : Cosmos 1999.
14.45 Série : Soko, brigade des stups.
15.40 Magazine : Fréquenstar. Jacques Dutronc.
16.35 Musique : Flashback.
17.05 Série : L'Exilé.
17.50 Série : Clair de une.
18.55 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Années coup de cœur.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 Magazine : E = M 6. La Terre qui gronde.
22.30 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Les Contes galants de Jean de La Fontaine. □ Film français de José Benazeraf (1979).
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Métal express.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. A Naxos, par Kaye Mortley.
22.25 Poésie sur parole.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 16 février au studio 105 de la Maison de Radio-France). Charlotte Browne : le blues des villes.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 26 janvier à Radio-France) : chansons traditionnelles d'expression française par l'Ensemble Roulez fillettes et l'Ensemble Mélusine.
22.33 Autoportrait. Charles Chaynes, par Jean Roy.
23.35 L'Oiseau rare. La Véridique Histoire du docteur, de Thiriet ; Symphonie n° 1, de Gottschalk ; Sonate pour piano n° 4, de Vikolov.
1.00 Les Fantaisies du voyageur.

Le Monde

Après l'accident d'un car scolaire dans les Alpes-de-Haute-Provence

Un transporteur de Manosque est inculpé et écroué

DIGNE

de notre correspondant

Deux semaines après le dramatique accident du car de ramassage scolaire Manosque-Gréoux-les-Bains, qui avait coûté la vie au chauffeur et avait fait trente-huit blessés parmi les collégiens et les lycéens transportés (*le Monde* du 13 février), le patron de l'entreprise propriétaire du véhicule, M. Gilbert Jauffred, a été inculpé et écroué le 25 février.

C'est le premier résultat de l'enquête judiciaire menée par les gendarmes sur commission rogatoire du juge d'instruction de Digne, M. Yves Bonnet. En se penchant sur l'épave du car, les experts désignés par le magistrat sont en effet arrivés à la conclusion que le système de freinage du véhicule accidenté souffrait d'un grave défaut d'entretien qui engageait la responsabilité du transporteur.

Il y a une semaine, les premiers éléments de l'enquête administrative avaient toutefois mis en évidence une absence de moyens matériels suffisants pour permettre au service départemental des Mines de pratiquer des contrôles techniques rigoureux et, partant, fiables sur les poids lourds et les véhicules de transport en commun. En clair, quelle que soit leur bonne volonté, les techniciens de la subdivision de Manosque de la direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIRE), dont dépendent les Mines, ne sont pas toujours en mesure de déceler une anomalie de fonctionnement ou d'entretien, voire de constater une défaillance plus grave, sur un car comme celui appartenant à M. Jauffred.

Les autorités sont maintenant dans l'attente du rapport définitif de la commission d'enquête administrative, au vu duquel le préfet des Alpes-de-Haute-Provence devrait prendre un arrêté afin que tous les cars du département subissent, à partir du 1er mars, une visite poussée dans un centre spécialisé d'Aix-en-Provence.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

Lignes à haute tension et appareils ménagers

EDF développe les recherches sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé

L'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) a rendu publique, jeudi 25 février, une synthèse de la littérature épidémiologique internationale concernant les effets sur la santé des champs électromagnétiques de fréquence industrielle. Ce travail, réalisé sous l'autorité du professeur Joseph Lellouch (directeur de l'unité 169 de l'INSERM), avait été demandé par EDF en janvier 1991.

En dépit des nombreux travaux épidémiologiques menés depuis une trentaine d'années, la question des effets sur la santé – et notamment des effets cancérogènes – des champs électromagnétiques continuent de faire l'objet de nombreuses controverses. Le principal sujet d'inquiétude concerne l'impact de ces champs sur les personnes vivant à proximité des lignes électriques à haute tension ou sur celles étant fréquemment, pour des raisons professionnelles, près de ces mêmes lignes. Un autre point d'interrogation concerne les éventuelles conséquences sur la santé de l'usage de certains appareils domestiques (rasoirs électriques, couvertures chauffantes, fours à micro-ondes, etc.)

« Savoir si ces effets sont réels est évidemment de la plus extrême importance compte tenu de l'ubiquité de ces champs, explique le professeur Lellouch. *Mais, du fait même de l'extraordinaire développement de l'appareillage électrique de toutes sortes, conclure à tort pourrait avoir des implications socio-économiques dramatiques. »* Dans ses conclusions, le professeur Lellouch précise que, en l'état actuel des connaissances épidémiologiques, il y a *« très peu d'arguments »* pour relier une exposition résidentielle aux champs magnétiques à l'apparition de cancers chez l'adulte. En revanche, *« on ne peut totalement exclure un effet d'une exposition professionnelle sur l'apparition de leucémies ou de tumeurs du cerveau chez l'adulte et sur l'apparition de leucémies chez l'enfant ».*

Poursuivre les investigations

Les épidémiologistes observent toutefois certaines « incohérences » dans les résultats obtenus. Ils précisent par ailleurs que les risques sont relativement peu élevés, ce qui rend difficile toute conclusion définitive sur ce sujet. Une importante enquête épidémiologique réalisée auprès des travailleurs de l'industrie électrique et associant EDF à Hydro-Québec et à Ontario-Hydro devrait fournir de précieux enseignements. Ses conclusions, attendues depuis un an, sont annoncées pour le premier semestre de cette année.

En toute hypothèse, EDF estime désormais *« qu'il faut poursuivre les investigations sur ce dossier et les amplifier sous certains angles ». « De nouvelles investigations étant nécessaires pour confirmer ou infirmer le rôle éventuel des champs électromagnétiques sur la santé, EDF va contribuer à accroître encore l'effort de recherche, non seulement en épidémiologie, mais surtout en recherche fondamentale biologique : expérimentations animales et cellulaires, rôle des hormones. »*

Au-delà des problèmes de santé publique qui pourraient être soulevés si un effet cancérogène, même minime, était observé, ce phénomène pose en effet une question essentielle, celle de la nature des mécanismes biologiques qui pourraient être ici impliqués, des mécanismes qui, jusqu'à présent, demeurent tout à fait mystérieux.

JEAN-YVES NAU

M. Fidel Castro satisfait des résultats

Les 589 candidats uniques aux législatives cubaines ont été élus

Tous les candidats uniques présentés aux élections à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP), mercredi 24 février, ont obtenu plus de 50 % des voix et sont donc élus, a déclaré jeudi la Commission électorale nationale (CEN), annonçant une participation de 98,75 %. Cuba dispose désormais d'une Assemblée nationale de 589 membres, élargie par rapport à la chambre précédente qui ne comptait que 510 députés. La nouvelle Assemblée – élue pour la première fois au suffrage universel direct alors qu'elle était auparavant élue au second degré par les membres des assemblées municipales – est fortement renouvelée puisqu'elle ne compte que 98 des 510 députés de la précédente législature. Elle comprend 23 % de femmes et 47 députés âgés de moins de trente ans.

La nouvelle Assemblée, élue pour cinq ans, devra se réunir dans un délai de 45 jours afin d'élire, en son sein, les membres du Conseil d'Etat et le président de cette institution. M. Fidel Castro dirige le Conseil d'Etat, qui exerce le pouvoir législatif entre les séances parlementaires (deux sessions ordinaires de trois jours chaque année) et se succédera à lui-même.

La nouvelle ANPP comprend une vingtaine de membres de l'actuel Conseil d'Etat, la totalité des 26 membres du bureau politique du Parti communiste (PCC), dont MM. Fidel et Raul Castro, et 11 des 32 ministres et ministres-présidents des instituts gouvernementaux centraux. Satisfait des résultats, M. Fidel Castro a évoqué en plaisantant, lors d'une conférence de presse à Santiago de Cuba, son possible retrait de la vie politique. *« Même les marathoniens se fatiguent »*, a-t-il lancé, après avoir souhaité que ses *« compatriotes n'exigent pas »* de lui qu'il soit *« de nouveau candidat en 1998 ».*

Conciliant envers les Etats-Unis, encore présentés à la veille des élections comme l'adversaire à battre lors de la consultation, M. Fidel Castro a fait pour la première fois l'éloge public du président Bill Clinton après avoir souhaité une amélioration des relations avec Washington sur la base du *« respect mutuel et de la souveraineté nationale »*. La Maison Blanche a immédiatement réagi, considérant que le scrutin de mercredi n'avait été *« ni libre, ni honnête »* et en réaffirmant sa volonté de *« renforcer les sanctions jusqu'à ce qu'il y ait un réel changement à Cuba ».* – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Concrétisant sa volonté de se diviser en deux

Le britannique ICI rend autonome sa pharmacie

Les dirigeants d'ICI ont confirmé, jeudi 25 février, le détachement prochain du groupe des activités pharmaceutiques et agrochimiques, rassemblées dans une nouvelle société appelée ZENECA. Modalités et calendrier de ce « dégroupage » ont été détaillés lors de la présentation des comptes annuels. En 1992, l'un des cinq premiers chimistes mondiaux a vu son résultat d'exploitation baisser de 28 %, à 565 millions de livres (4,5 milliards de francs). ICI a enregistré une perte de 384 millions de livres en raison d'une provision exceptionnelle de 949 millions.

LONDRES

de notre envoyé spécial

La dégradation de la conjoncture économique mondiale et les contre-performances de l'industrie chimique en général, et d'ICI en particulier, n'ont pas ralenti la réorganisation du premier groupe britannique. Au contraire, le projet annoncé en juillet 1992 consistant à sortir du reste du groupe toute l'activité « biosciences » (produits pharmaceutiques, agrochimie, semences, spécialités) est en voie d'achèvement. En mai, les actionnaires d'ICI auront à approuver la création de ZENECA, société cotée en Bourse. L'approbation semble acquise, la plupart des institutionnels détenant la majeure partie du capital étant favorables à cette partition.

Chaque porteur d'actions recevra une action ZENECA pour chaque titre ICI possédé et aura droit à un bon de souscription privilégié pour participer à une augmentation de capital de 1,3 milliard de livres lancée simultanément. Les actionnaires auront également la certitude que le montant des dividendes versés pour 1993 par ZENECA et ICI nouvelle formule ne sera pas inférieur à celui qui leur a été attribué par le groupe au vu des résultats de 1992.

Deux sociétés indépendantes existeront alors côte à côte. Le nouvel ICI, composé uniquement de son activité chimique traditionnelle (les peintures, les explosifs, les produits chimiques industriels) verra son chiffre d'affaires tomber de 12 milliards de livres à 8,4 milliards et son bénéfice d'exploitation fondre à 148 millions de livres pour 1992. ZENECA, en revanche, apparaîtra comme beaucoup plus attrayant et rentable, ayant dégagé, en 1992, 587 millions de résultats d'exploitation, principalement grâce à la pharmacie, pour un chiffre d'affaires approchant les 4 milliards de livres.

Neuf mille suppressions d'emplois

L'une des idées maîtresses présidant à cette scission n'est pas d'ordre financier mais plutôt stratégique. Les activités comme la chimie traditionnelle et les biosciences évoluent de manière si différente – clientèle ou recherche – qu'elles n'ont plus rien de commun. L'actuel président du groupe, Sir Dennys Henderson, qui dirigera les deux entités, aime à se comparer à un père de famille. *« Avant de partir, l'enfant doit rembourser l'argent avancé par ses parents. »* Partant de ce curieux précepte, l'augmentation de capital de ZENECA servira en partie à désendetter ICI.

Que deviendra cette jeune société ? Qu'en sera-t-il de son indépendance, sachant qu'elle se classe au dix-septième rang mondial des laboratoires pharmaceutiques ? *« Nous avons une taille sensiblement analogue à celle de Roche, qui est indépendant »*, réplique M. David Barnes, le directeur général de ZENECA. Pas question donc de se lier à un actionnaire puissant. Des participations croisées de faibles montants pourraient être envisagées avec d'autres laboratoires en cas de collaboration sur certains produits. De plus, aux yeux des dirigeants, ZENECA ayant un nombre important de produits en développement n'a pas de raison de chercher à se rapprocher.

« Le moment choisi pour réaliser ce dégroupage est le bon », n'ont cessé de répéter les différents dirigeants d'ICI. Dès que l'économie repartira, chacune des deux sociétés sera en pointe dans son secteur. La reprise, Sir Dennys ne la voit pas avant le deuxième semestre 1993, le groupe profitant alors de la dévaluation de la livre pour ses ventes.

Les résultats du premier trimestre devraient encore être mauvais, tout comme l'ont été ceux de la fin de l'année 1992. Au dernier trimestre, les dirigeants d'ICI ont été conduits à constituer une provision de 949 millions de livres, ce qui a fait plonger les comptes dans le rouge (384 millions de pertes), dans un exercice où seule la pharmacie a permis au groupe de limiter la baisse de son résultat d'exploitation (– 28 %) à 565 millions de livres. Les charges exceptionnelles comprennent, outre 148 millions nécessaires pour mettre certains sites en conformité avec les règles de l'environnement, 516 millions pour financer des coûts de restructuration. ICI, qui a déjà supprimé 21 000 emplois au cours des deux dernières années, verra son effectif diminuer de 9 000 personnes d'ici à 1995. En outre, 6 000 salariés quitteront le groupe pour rejoindre l'américain Du Pont auquel ont été cédées les activités de nylon en échange des plastiques acryliques.

D'autres réaménagements de transferts pourraient être étudiés mais, pour l'heure, Sir Dennys Henderson considère le projet de « dégroupage » entre la pharmacie et la chimie traditionnelle *« comme l'aventure la plus importante pour ICI depuis sa création en 1926 ».*

DOMINIQUE GALLOIS

Une expédition franco-népalaise va nettoyer le col Sud à l'Everest

Depuis l'ascension de l'Everest par Edmund Hillary, en 1953, les expéditions se sont multipliées pour atteindre le toit du monde. Le col Sud – un replat situé à 8 000 m d'altitude, point de passage obligé pour l'ascension du sommet par la voie normale – a vu passer 147 expéditions depuis lors, qui y ont établi un de leur derniers camps intermédiaires. Mais les quelque 400 alpinistes qui se sont succédé à ce col ont la mauvaise habitude d'abandonner sur place leurs déchets et une partie de leur matériel, afin de redescendre plus vite dans la vallée. De sorte que l'on trouve aujourd'hui au col Sud près de 17 tonnes d'ordures, bouteilles d'oxygène, cordes, tentes, etc.

Tout ce matériel abandonné apparaît au printemps à la fonte des neiges. Une expédition franco-népalaise, conduite par l'alpiniste Pierre Royer, s'apprête à redescendre les déchets à dos de sherpas.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 26 février 1993 a été tiré à 485 085 exemplaires

M. Pierre Bérégovoy invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 28 février 1993.

Le maire socialiste de Nevers, animateur de l'Alliance des Français pour le progrès, répondra aux questions de Thierry Bréhier et d'André Passeron du *Monde*, et de Richard Arzt de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : petites annonces rurales

Depuis 1981, 4 500 villages ont vu leur dernier commerce fermer. La chaîne télévisée Canal Plus se fait l'écho des maires en quête de repreneurs pour leurs locaux disponibles. Depuis la création de l'émission « SOS campagne », ces petites annonces télévisées ont permis à nombre de communes de retrouver un service de proximité.

Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : les difficultés de l'île de Molène et, dans la série « Cités », une enquête à Vesoul.

A Belfort

Séropositivité à découvert

BELFORT

de notre correspondant

A cause de son honnêteté, un Belfortain contaminé par le virus du sida, agent hospitalier, s'est vu refuser un prêt personnel de 32 000 francs auprès du Crédit municipal de sa ville, en novembre 1992. Remplissant un questionnaire médical joint à la demande de prêt, il avait en effet révélé sa séropositivité. Un « aveu » qui avait entraîné le refus de la compagnie Griffon de lui accorder l'assurance obligatoire décès-invalidité, alors que le Crédit municipal avait donné au prêt un avis favorable.

Profitant d'un vide juridique, les compagnies d'assurances refusent en effet de couvrir les prêts personnels des demandeurs atteints de maladies cardio-vasculaires, d'affections graves ou du sida (alors que, pour cette dernière maladie, les prêts immobiliers sont couverts). Après avoir envoyé plusieurs courriers au directeur du Crédit municipal et aux élus pendant trois mois, le Belfortain a décidé de rendre l'affaire publique. Une démarche qui s'est révélée payante puisqu'il a obtenu satisfaction jeudi 25 février. Afin de défendre sa vocation sociale, le Crédit municipal de Belfort a en effet accepté que son client contracte le prêt sans assurance, prenant le « risque » en charge.

FRANCOIS ZIMMER

EN BREF

□ **ANPE : grève assez peu suivie.** – Lancée à l'appel de quatre des cinq syndicats (sauf la CFTC), la grève nationale de l'ANPE a été relativement peu suivie, jeudi 25 février. Selon la direction générale, le taux de grévistes a été de 17,8 %, 2 450 agents sur 14 500 ayant débrayé au cours de la journée.

□ **Prison avec sursis pour un cadre jugé coresponsable de l'accident du télésiège de Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées).** – Le tribunal correctionnel de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a condamné, jeudi 25 février, à dix-huit mois de prison avec sursis M. Joël Leduc, ancien directeur technique de la société Montaz-Mautino, constructeur grenoblois du télésiège de Luz-Ardiden dont l'effondrement avait coûté la vie à six skieurs, le 1er mars 1987, et fait trente-huit blessés. M. Leduc était absent, pour raisons de santé, du procès de juillet 1992, au cours duquel avaient été jugés les neuf autres prévenus pour homicides et blessures involontaires (*le Monde* du 10 juillet 1992).

□ **CHINE : Pékin dément avoir relancé un programme d'armes biologiques.** – Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a rejeté, jeudi 25 février, les informations en provenance des services de renseignement américains, selon lesquelles la Chine aurait réactivé son programme d'armes biologiques, en violation d'une convention internationale signée en 1984 (*le Monde* du 26 février). *« Cette information est sans fondement »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

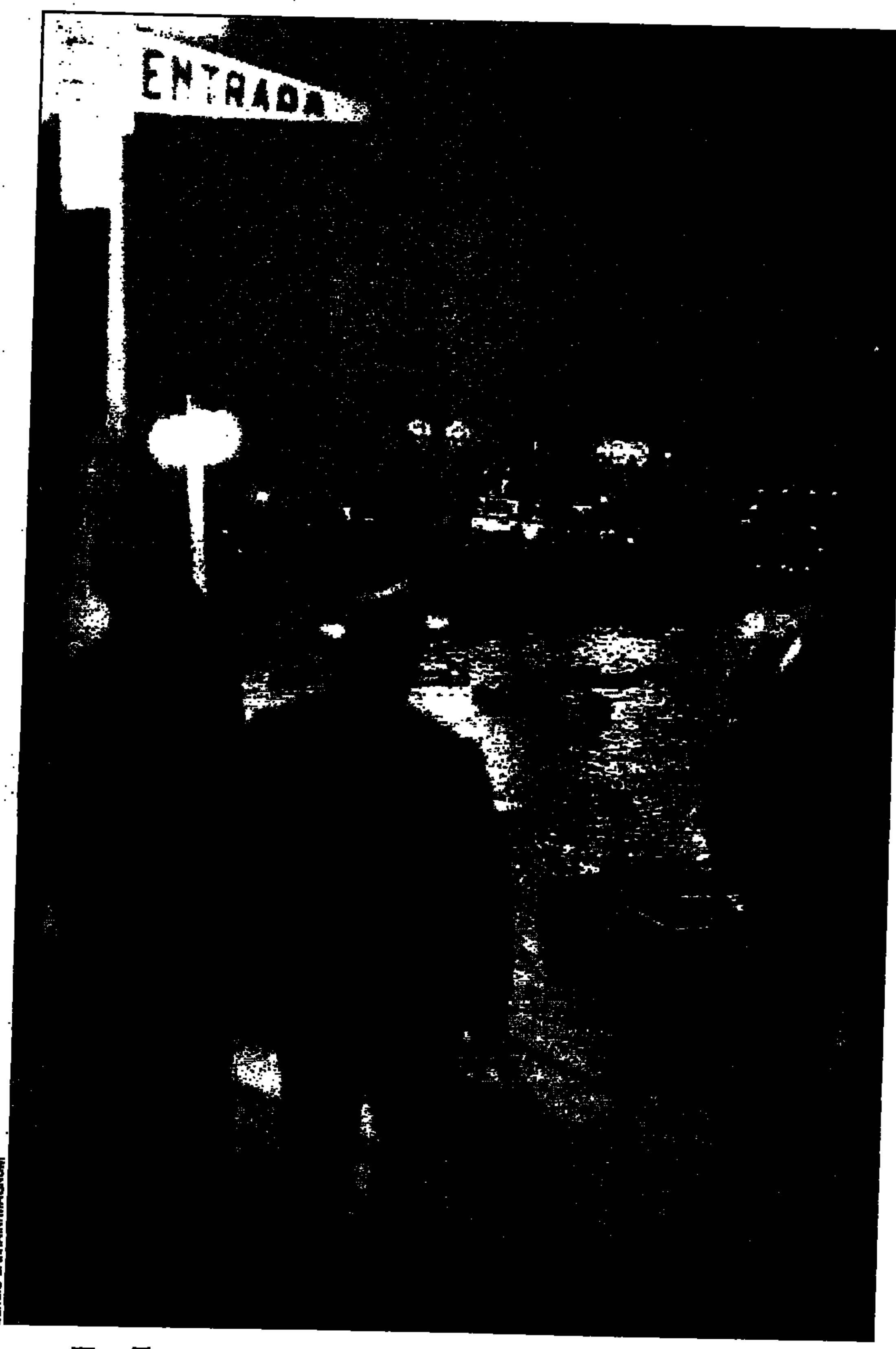
هكذا من الأصل

Le Monde

SANS • VISA

Valparaiso

Premier havre après l'enfer du cap Horn, Valparaiso, au Chili, restera marqué encore longtemps par les récits des équipages qui venaient s'y remettre des effrois du voyage. Port de légende, il continue à exercer la même fascination et le même trouble que par le passé. Visite sur les hauteurs et près des navires amarrés à la jetée Prat.



SERGIO LARRAIN/MAGNUM

légendes à quai

DE grands nuages d'incendie envahissent le ciel de Valparaiso. La forêt d'eucalyptus et de pins brûle là-haut dans la montagne, au sommet du vaste amphithéâtre de lande et de pierre qui domine le port légendaire. Et un vent furieux s'est levé, un vent grand large, qui décoiffe les palmiers de Vina et miaule à l'assaut des quarante collines de Valparaiso.

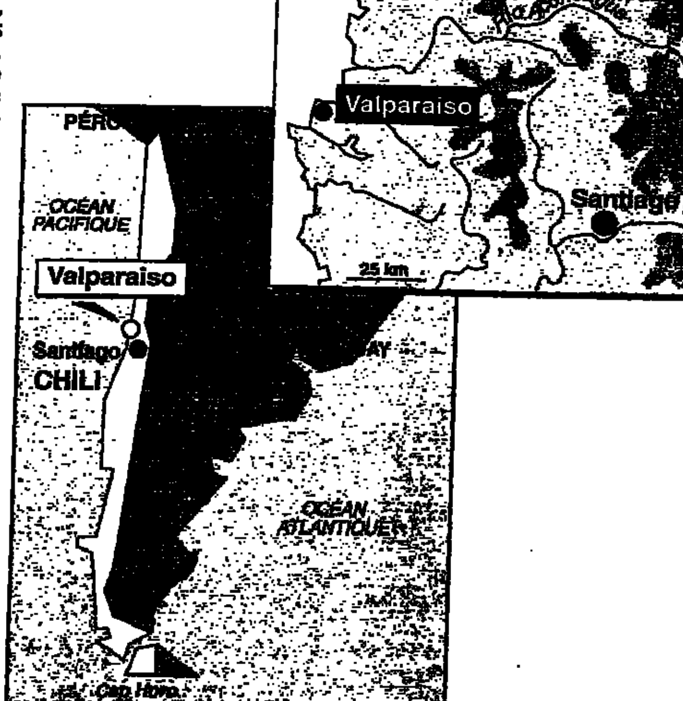
Valparaiso : la vallée du paradis. Christophe Colomb et, après lui, les conquérants espagnols avaient la manie de découvrir des paradis terrestres, un peu partout sur leur passage. Mais, ici, il y a équivoque ou maldonne. Juan de Saavedra, gentilhomme andalou, compagnon d'aventures de Diego Almagro, dans son expédition au sud de l'Empire inca, récemment conquis, était chargé de retrouver *« quelque part sur la côte »* trois modestes caravelles de 18 mètres de long, chacune partie de l'actuel port péruvien du Callao, à 15 kilomètres de Lima, avec des armes et des vivres pour la colonne Almagro.

La rencontre heureuse et fortuite eut lieu dans cette baie largement ouverte sur le Pacifique et alors peuplée d'Indiens Changos. C'était en 1536. Juan de Saavedra baptisa le site du nom de son village natal d'Andalousie, Valparaiso. Ainsi naissent les légendes et les épopées.

Une réplique exacte de l'une des trois caravelles de Colomb, la *Santiaguillo*, encore plus petite et fragile d'aspect que la *Santa-Maria*, a refait le voyage, bien hasardeux pour une telle embarcation, du Callao à Valparaiso. Elle est amarrée aujourd'hui au quai Prat, au cœur vivant et coloré du port.

33° 03 de latitude sud, et 71° 8 de longitude ouest : la décision de construire un port en ce lieu ne fut prise qu'en 1552. Et sa croissance fut très lente. Lima, capitale arrogante de la vice-royauté, étouffa longtemps l'essor des cités du sud de l'empire espagnol. Pourtant, l'histoire de Valparaiso n'est pas moins tragique et cruelle que celle de Carthagène, la colombienne. A la fin du XVI[e] siècle et au début du XVII[e], elle a été assiégée, pillée et brûlée par Drake et des pirates anglais, des flibustiers français et des corsaires hollandais. Elle a été détruite à plusieurs reprises, pierre à pierre, par de terribles tremblements de terre et submergée par des raz de marée. Elle a été sauvagement bombardée par les Espagnols pendant les luttes d'indépendance. Madrid ne lui concéda le titre de ville que le 9 mars 1801, par décret royal. Quelques années seulement avant la conquête de l'indépendance chilienne.

Valparaiso, cette escale de rêve pour tous les marins du monde, est aussi une cité de feu, de vent, d'incendies galopants, de violences, de désastres, de séismes et de naufrages. On en compte plus de trois cents sur ces rivages sans abris naturels battus par la forte houle du Pacifique.



« Jusqu'au début du XX[e] siècle, raconte un capitaine de la société des bateaux de sauvetage, *le front de mer de Valparaiso était un cimetière pour les navires poussés à terre par les tempêtes. »* Une photo prise en 1940 montre un cargo carrément échoué sur la grève, à quelques dizaines de mètres seulement de la jetée Prat. Comme les pompiers de Valparaiso, célèbres pour leur panache, leur efficacité et leurs processions funèbres au rythme sourd des tambours, les sauveteurs de l'océan sont des volontaires. Ils n'ont longtemps disposé que d'une méchante cabane en bois qui ressemblait à une guérite de douane. Ils sont maintenant sur le port, à l'honneur, dans des locaux en dur, confortables. La discipline et la rigueur n'ont pas faibli. Leur salle d'accueil est tapissée de documents, de trophées illustrant les batailles contre les tempêtes, de souvenirs nostalgiques du vieux Valparaiso, des compagnons disparus.

La carte de leur cantine, avec vue directe sur l'animation des quais, offre un plaisant échantillonnage de la richesse exceptionnelle de la mer chilienne : grosses langoustes de l'île Juan Fernandez, où vécut dit-on Robinson Crusoé ; oursins géants fleurant très fort l'iode ; congres à la délicate peau rose ; *corvinas* aux écailles d'argent – l'un des poissons les plus fins du Pacifique – et les *locos* (« les fous ») intraduisibles mais éléphantesques et savoureux.

« Nous irons à Valparaiso... hé ! ho ! hiss' ! hé ! ho ! ». La chanson a fait le tour du monde. Là hurlaient à plein gosier des hommes durs, aux mains roidies par le froid, pour se donner du cœur au ventre face aux déferlantes monstrueuses du corridor du Horn. A l'extrême austral du continent américain, par 57° de latitude sud, le passage au large de cet îlot rocheux et noir de 450 mètres de haut, découvert en 1616 par un capitaine hollandais, était encore, au début de ce siècle, l'épreuve suprême pour les grands voiliers ralliant l'Europe, de Hambourg, de Brême, de Liverpool ou de Saint-Malo à San-Francisco et à la côte pacifique de l'Amérique. Faire le Horn était, à la fin du XIX[e] siècle et jusqu'en 1914 (date de l'ouverture du canal de Panama), un exploit, un brevet de courage et d'endurance. Un Ouessant à la puissance 10. Exagération ? Pas sûr, car on en parle encore avec respect sur les quais de Valparaiso.

« Ceux-là étaient de vrais navigateurs », dit Wolfgang, un ancien marin allemand qui a finalement posé son sac à Valparaison et est à la barre d'un restaurant à l'enseigne, bien sûr, de Hambourg. *« La vapeur et le canal de Panama ont tout changé »*, ajoute-t-il en secouant une tête carrée et plissée de Chinois, les cheveux noirs en brosse à la façon des sous-mariniers de la Kriegsmarine. *« La liste est longue, des disparus en mer dans le Horn »* dit Pablo, un dirigeant du Syndicat des naviguants de la marine marchande. *Je tire mon chapeau aux anciens. La réputation de sauvagerie du Horn n'était pas usurpée. En 1909, un voilier a mis plus d'un mois pour se sortir de ce couloir infernal. Pas de frigo à l'époque. Le scorbut, les accidents : c'était la galère. »* Son adjoint, un rondouillard aux pommettes violacées d'Indien de l'Altiplano, approuve et ajoute, avec une nuance de regret dans la voix : *« J'ai navigué personnellement douze ans mais je n'ai jamais fait le cap... Des navires contraints de faire demi-tour dans le Horn, ça existait. »* Dominique sourit. Officier de la *Jeanne-d'Arc*, qui a fait relâche l'autre nuit dans la rade de Valparaiso, venant de Montevideo, il tape du pied sur le pont d'acier du navire-école, ambassade de France flottante. *« Avec ça, là-dessous,* dit-il, *on ne s'aperçoit vraiment de rien. En plus, nous avons eu grand beau devant le Horn... »*

Bien sûr, le Horn est une page d'histoire glorieuse, mais jaunie. Il n'empêche. Valparaiso n'oublie pas. D'abord parce que le cap redoutable est lié à l'apogée du port. Tous les témoignages concordent. *« Il y a de tout dans la rade,* écrit un capitaine anglais en 1886. *Des navires de toutes les classes et de tous les pays. Des vapeurs qui viennent de l'Atlantique, du détroit de Magellan ou du Cap, des cuirassés, des canonnières, des trois-mâts, des vedettes et des chaloupes... »* Spectacle dont ne se lassent pas les *portenos* (habitants du port), qui accourent au quai, même sous la pluie glaciale de juillet, pour contempler des épaves de la nuit. Jusqu'en 1914, Valparaiso fut le principal port du Pacifique. Il rend hommage aujourd'hui aux cap-horniers disparus et aux témoins de sa gloire.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

Lire la suite page 25

AU SOMMAIRE



Une Inde au cœur de l'Inde

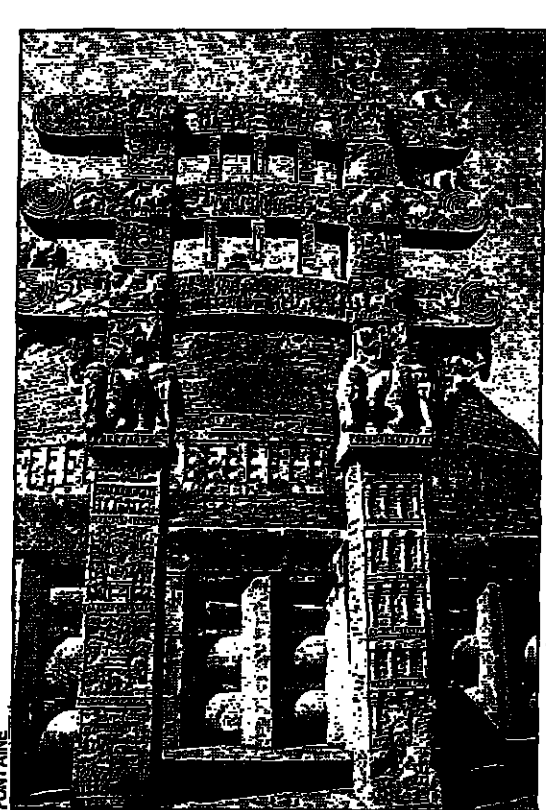
GWALIOR

AU cœur d'un jardin de style moghol somptueusement arborisé et fleuri, à l'heure d'un crépuscule rapide qui enveloppe de douceur les cénotaphes séparés par des bassins où montent des jets d'eau, la mélodie vous attrape de son lasso imprévu pour vous ramener dans la fraîcheur marbrée de l'un d'eux. Avec ses motifs incrustés de pierres précieuses, l'imposant tombeau ressemble comme un petit frère au célèbre Taj Mahal. Mais non, ce n'est pas Agra, c'est *Shivpuri*, l'ancienne capitale estivale de la famille des Scindia régnant à Gwalior et chaque soir, scrupuleusement, des musiciens donnent une envoûtante sérénade à la statue du grand-père de l'actuel tenant du titre.

Une heure de rêve dans un décor presque irréel à force d'étrangeté tant la vie semble soudain avoir suspendu son cours tandis que s'égrènent les notes d'ancestrales mélopées. Les bruits de la forêt environnante se sont apaisés. Au village, non loin de là, les lampes à huile s'allument. La nuit couvre les rares ombres qui glissent sans bruit sur les terrasses polies. A côté, au temple, un brahmane achève la célébration des noces de l'herbe sacrée *tulsi* avec le dieu Krishna. Pleine et placide, la lune sourit à son reflet renvoyé vers le ciel par une eau sombre et sans ride.

Joliment baptisée Village touristique, l'auberge voisine donne sur le lac Sakya Saga, à l'orée de l'ancienne réserve de chasse des maharadjahs de Gwalior. Au lever du soleil, l'heure est propice à une randonnée dans les bois à l'affût du daim, du *sambar* et autres sangliers. Avec un peu de chance, un tigre se laissera peut-être entrevoir dans les hautes herbes, au pied d'un arbre, même si le grand félin se fait aujourd'hui plus rare que du temps des gigantesques battues organisées à dos d'éléphant pour le seul plaisir des invités du souverain local. Ce dernier disposait d'une ligne de chemin de fer privée pour parcourir la bonne centaine de kilomètres séparant son palais de Jai Vilas du pavillon de chasse.

D'autres titres de gloire, parfois moins sanglants, restent attachés à l'histoire de Gwalior et de sa citadelle fichée sur un éperon montagneux qui domine la ville et ses environs. Si l'impressionnante forteresse atteste de maints combats au fil des siècles et au gré de la fortune des armées, elle garde aussi la mémoire du temps où jongleurs et troubadours agrémentaient festins et fêtes en l'honneur des hôtes des cours royales. Ainsi, à en croire la légende, il est des soirs où l'on entend l'écho de mélodies du célèbre musicien Tansen dont Akbar, le grand empereur, appréciait tant le talent qu'il lui accorda le titre de *« joyau de la cour »*.



Sanchi, un des hauts lieux du bouddhisme.

Au cœur même de l'Inde, le Madhya-Pradesh mérite décidément mieux qu'un rapide détour. Avec ses quelque 443 446 kilomètres carrés, c'est l'Etat le plus vaste de l'Union et sa population dépasse les 64 millions d'âmes, dont 20 % de l'ensemble des peuples indigènes que compte le pays. Il a toujours été à la croisée des grandes voies de passage entre le nord et le sud, l'est et l'ouest du sous-continent et donc témoin d'autant d'affrontements, ce qui explique son histoire particulièrement mouvementée. La vie y demeure cependant essentiellement rurale et se déroule au rythme des habitudes séculaires. Seule grande ville, Bhopal, la capitale, est une cité moderne qui bouge. Elle avait été projetée sur le devant de la scène en 1984, lors de la catastrophe provoquée par la fuite du gaz toxique à l'usine locale d'Union Carbide : un millier de morts et des blessés par centaines, un désastre industriel majeur.

Inutile de vanter les fameux temples millénaires de Khajuraho. Ils sont superbes et font partie de l'Inde qui se vend bien. Autant choisir des étapes moins courues mais qui réservent de belles découvertes. Comme Orchha, non loin de Gwalior, qui ressemble à la cité de la Belle au bois dormant avec ses châteaux, ses manoirs et ses sanctuaires, ses forts et ses mausolées pétrifiés dans des replis reculés du temps. La cité endormie fait partie de ce Boundelkhand lointain, aux confins du Madhya-Pradesh et de l'Uttar-Pradesh, dont Law de Lauriston disait qu'on n'y *« connaît point la pauvreté pas plus que l'opulence excessive. On y trouve un air d'aisance, de liberté qui s'étend même jusqu'aux femmes de distinction qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi sauvages que dans les autres parties de l'Inde »*.

Un peu plus à l'ouest, Ujjain s'enorgueillit du titre envié de l'une des sept cités sacrées de l'Inde. Sans prétendre à la gloire rayonnante de Varanasi (Bénarès), elle se prélasse avec nonchalance sur la rivière Sipra où, tous les douze ans, des milliers d'ascètes et des millions de dévôts se retrouvent pour un gigantesque Khumb Mela afin de célébrer le sauvetage de la terre par Siva. Un autre dieu particulièrement vénéré, Krishna, y aurait étudié et le grand poète classique Kalidasa y aurait rédigé une partie de son œuvre. Et, comme si cela ne suffisait pas, c'est à Ujjain encore que sont nés les fils du grand roi Ashoka partis plus tard répandre la foi bouddhiste sur les chemins de royaumes florissants et aujourd'hui oubliés.

Rien d'étonnant, dès lors, si l'un des hauts lieux du bouddhisme en Inde se trouve au Madhya-Pradesh : Sanchi, dont le gigantesque reliquaire au sommet de la colline n'a pas son pareil dans le reste du pays. Le raffinement des sculptures ajoute à la beauté sereine de ce site en marge des grandes routes, préservant ainsi une atmosphère de calme et de douceur qui pourrait ressembler à un instant d'éternité.

Il y a encore Mandu, qui se dit la plus grande cité fortifiée abandonnée du monde, ou les grottes aux dessins rupestres de Bhimbetka et de Pachmarhi, la vallée de la Narmada et ses projets si controversés de barrages ou encore les forêts profondes du Bastar. Autant d'escales d'un Madhya-Pradesh riche d'insolites rencontres. Une autre Inde, au cœur de l'Inde.

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Buhrer

Ski avec vue

Le point de vue est à couper le souffle. S'il vous en reste ! A 3 600 mètres d'altitude, l'oxygène se fait rare, mais le panorama, unique. A un coup d'aile de choucas, la Barre des Ecrins se frotte aux nuages, tandis qu'au loin se découpe, masse sombre, le Vercors. Avec de bonnes jumelles, et par temps clair, le sommet du Puy-de-Dôme se profile à l'horizon. Un spectacle accessible aux non-skieurs grâce au funiculaire qui se hisse jusqu'ici, en moins de 25 minutes. Avec, en prime, la possibilité de monter au sommet du Dôme de la Lauze, à bord d'un véhicule à chenilles (400 F). Sous les spatules des skieurs, les Vallons de la Meije (considérée par certains comme l'une des plus belles descentes des Alpes) déroulent leurs amples courbes blanches jusqu'à la station. Les Deux-Alpes, c'est la montagne domestiquée. Les 196 kilomètres de son domaine semblent avoir pour vocation de pardonner toutes les fautes. Les pentes abruptes et bosselées, rares, s'effacent au profit de longs boulevards bien damés, sans difficultés majeures hormis d'éventuels risques de collision... Reste malgré tout, sur les 2 000 mètres de dénivelés, des « noires » pour slalomeurs émérites, telle la bien nommée « piste du Diable », aux pourcentages impressionnants. Seul danger véritable, lors des vacances scolaires, les goulets de certaines pistes, qui se transforment alors en goulots d'étranglement.

De l'union des deux villages qui constituèrent la station d'aujourd'hui, il ne reste plus qu'un souvenir. Pas de ville champignon mais une enfilade d'imposants chalets. Les deux Alpes souffrent d'une crise de ... longueur. Ainsi, du refuge qu'il était en 1879, le Chalet Mounier s'est mué en hôtel-restaurant « 3 étoiles » (48 chambres, de 260 F à 490 F suivant la saison) en jouant la carte des longs couloirs plutôt que celle des étages. Pourtant, le cachet d'origine demeure, avec lambris clairs et épais tapis. De plus, Georgia, la maîtresse des lieux, en a fait l'une des meilleures tables de la station, ce qu'atteste la présence de nombreux locaux. Sept cents mètres plus bas, niché au milieu des ardoisières, Venosc a conservé l'apparence d'un village d'avant l'avènement des sports d'hiver. Pour y descendre, mieux vaut, plutôt que d'emprunter les « œufs », suivre le sentier de montagne qui y conduit. Une petite heure de marche pour atteindre le restaurant le Cours de la vie. Si possible, s'installer à la table, sous la cheminée murale, à droite de la fenêtre. Pour profiter de la vue, tout en savourant une terrine de chamois accompagnée d'une bouteille d'apremont.
Renseignements : Office du tourisme (tél. : 76-79-22-00) ou par Minitel 3615 code Deux-Alpes. Accès aux domaines skiables de l'Alpe d'Huez, Grand Serre-Chevalier, Puy-Saint-Vincent et la Voie Lactée avec le ski-pass Grande Galaxie (825 F, 6 jours). Semaines de randonnée à ski (piste et hors piste) avec Altro Ski (73-79-23-22), randonnées à raquettes (Ecole de ski, 76-79-21-21) et stages de nouvelle glisse Nano Pourtier (76-80-56-90). Pour les jeunes skieurs en rupture de famille, le VVF OCCAJ de Mont-de-Lans (76-80-04-23) propose des stages d'une semaine pour environ 2 400 F tout compris.

G. T.

De l'alizé dans les voiles

Chaud, régulier, mais aussi quelquefois capricieux, celui que les Anglo-Saxons appellent le *trade wind*, le vent du commerce, fait, en hiver, le bonheur des Antilles, où il modère les chaleurs tropicales, chasse les nuages et gonfle les voiles des navigateurs. Depuis une dizaine d'années, les faux marins mais vrais passionnés que sont les amateurs de planche à voile ont ainsi pris l'habitude d'aller chercher, outre-Atlantique, ce dont l'anticyclone et les frimas les privent en Europe : le plaisir de monter sur un petit flotteur, de s'accrocher au wishbone puis de se laisser emporter par une voile bien bordée.

Attaché à un matériel choisi avec soin, le véliplanchiste qui débarque sur les plages des mers chaudes fait souvent grise mine. Les centres de location de planches à voile qui l'avaient attiré par des publicités alléchantes n'y proposent trop fréquemment, en effet, que flotteurs et voiles fatigués par des heures de navigation intense, voire, parfois, des modèles tout simplement obsolètes. Une situation à laquelle les centres Jumbo funboard ont décidé de remédier en faisant le pari de ne jamais décevoir l'amateur le plus exigeant. Ainsi, celui de Saint-François, en Guadeloupe, installé sur un lagon idéal pour l'initiation et le perfectionnement, permet, grâce à l'alizé qui y souffle presque en permanence, aussi bien les longs bords sur eau plate que les évolutions plus acrobatiques dans les vagues. Quant au parc de planches, renouvelé tous les six mois, il offre la possibilité de tester les matériels les plus récents. On peut ainsi essayer des équipements dont les prix, de plus en plus dissuasifs, ne sont sans doute pas étrangers au marasme dont sont victimes les fabricants. Jumbo funboard propose un éventail très large de formules, de 5 950 à 8 650 F par semaine, prix comprenant les vols (sur Air-France, comme il va de soi pour une filiale du groupe), les transferts et les séjours dans deux hôtels de la marina de Saint-François, voire, éventuellement, une voiture équipée d'une galerie pour écumer tous les « spots » d'une île bénie des alizés. Renseignements auprès de Jumbo funboard. 62, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, tél. : 46-34-19-79.

C. de C.

Guide

• **Y aller.** Vols réguliers circulaires Paris-Delhi-Bombay-Paris à prix réduits (5 000 F environ A/R) chez Jumbo, Le Monde de l'Inde et de l'Asie (tél. : 46-34-03-20), Nouvelles Frontières (tél. : 42-73-10-64), notamment.

Se déplacer. Vols quotidiens de New-Delhi vers Bhopal, Gwalior et Indore. Mais la meilleure formule pour parcourir le Madhya-Pradesh à son rythme reste le train. Le Shatabdi Express, rapide, confortable, avec air conditionné, quitte Delhi à 6 h 15 et arrive à Bhopal à 14 heures, à 715 km de là. Auparavant, il se sera arrêté à 8 h 10 à Agra (le Taj Mahal), à 9 h 30 à Gwalior, à 10 h 39 à Jhansi, occasion de rayonner en bus ou en taxi au départ de chacune de ces villes, quitte à franchir quelque peu les frontières du Madhya-Pradesh. De Gwalior (son fort), voir Shivpuri (parc national et palais). A une vingtaine de kilomètres de Jhansi, Orchha et son palais et, à 140 km environ, Khajurao (22 temples des Ier et IIe siècles de notre ère). Aux environs de Bhopal, construite au bord d'un grand lac : Sanchi et son stupa bouddhiste, l'un des plus beaux de l'Inde, Ujjain (l'une des villes saintes du sous-continent), Indore et Mandu (ruines d'un palais endormi). A l'est de Bhopal, Kanha, une des plus belles réserves, célèbre pour ses tigres.

Se loger. Toutes les possibilités. Du bungalow le plus spartiate dans les coins perdus au charme des palais et autres demeures princières. A Gwalior notamment, où l'Usha Kiran Palace, l'ancienne maison d'hôtes du maharadjah, a dernièrement été rénové en un bel hôtel au milieu d'un immense parc, à côté du palais dont une aile a été transformée en musée. Chambres spacieuses et prix abordables au regard des prestations fournies (500 francs environ la nuit). Le motel Tansen, de l'Office de tourisme local, plus modeste, assure un confort de bon aloi. A Kanha, *lodge* à l'intérieur du parc national.

Lire. Le guide Visa *Inde du Nord* (Hachette), qui vient de paraître, comporte un chapitre fouillé sur le Madhya-Pradesh . *L'Inde et ses populations*, de Jacques Dupuis, Ed. Complexe. Pour le plaisir : *les Indes florissantes*, ouvrage préparé par Guy Deleury (Robert Laffont, « Bouquins »). Et un album récent : *L'Inde fabuleuse*, photos de Ganesh Saili, texte de Kamal Gill, éditions Minerva, 130 F.

Se renseigner. Office national indien du tourisme (8, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 42-65-83-86). Sur place, à New-Delhi, documentation sur le Madhya-Pradesh au Tourist Office (88 Janpath, tél. : 332-00-05). •

TELEX

Air France change ses numéros de téléphone à partir du 1er mars. A Paris, renseignements au (1) 44-08-24-24, réservation-vente au (1) 44-08-22-22. D'autre part, le service Minitel (3615 ou 3616, code AF) permet, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de se renseigner sur les vols en cours, les tarifs publics, promotionnels et coups de cœur et d'effectuer des réservations sur tous les vols directs de la compagnie nationale.

Palaces italiens à prix tempérés, à certaines dates. A la Villa San Michele, sur les collines de Fiesole, dominant Florence : 2 850 F environ par personne en chambre double (3 nuits et petits-déjeuners, un dîner) ; offres similaires au Splendido rénové, sur les collines de Portofino, non loin de Gênes (3 nuits, un repas par jour, 3 800 F environ) ainsi qu'au Palazzo Vendramin et au Cipriani, à Venise (2 nuits et petits-déjeuners, 3 000 F). Renseignements : Orient Express Hôtels France, tél. : 45-62-00-69.

Pantoufler en famille, au sens propre, dans une ferme autrichienne. La brochure « Vacances à la ferme » en répertorie 400, offrant toutes sortes de séjours de nature en hiver, à proximité de domaines skiables. Une semaine avec petit-déjeuner, 800 F ; en demi-pension, 1 200 F. Renseignements et catalogue auprès de l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57.

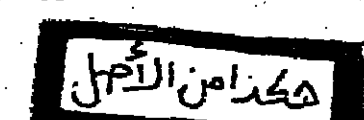
Papeete à 5 950 F A/R (jusqu'au 6 juin), une fois par semaine via Los Angeles, avec Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58), affréteur du nouveau Boeing 747/200 de Corsair. Séjour organisé (vol + hôtel) à Tahiti/Moorea à partir de 7 920 F pour 9 jours. Une liaison proposée à 6 500 F A/R par Air France (45-35-61-61) en périodes « vertes » (départ de Paris jusqu'au 12 avril puis du 2 mai au 26 juin, retour de Papeete jusqu'au 22 avril puis du 10 mai au 11 juin) avec la nouvelle formule « Maeva Tahiti » valable pour des séjours de 13 jours à 2 mois. Réservation et paiement simultanés du billet. Pour les autres périodes, ce tarif est proposé à 7 200 F, 10 400 F et 15 000 F en haute saison.

Deuxième croisière de la photo organisée en Méditerranée par *Photographies Magazine*, à bord du paquebot *The Azur* de la compagnie Chandris, du 15 au 22 mai, en présence de photographes (dont Raymond Depardon, Gianni Berengo Gardin, Peter Knap, Edouard Boubat, Frank Horvat et Jeanloup Sieff) qui partageront leur passion et leur technique avec les participants. Possibilité de suivre divers stages (1 000 F chacun) portant notamment sur le reportage, le paysage (couleur ou noir et blanc), le portrait, la photographie marine, la vidéo, etc. De 4 625 F par personne (couchettes quadruples intérieures) à 11 280 F (cabine double extérieure), prix auxquels s'ajoutent l'acheminement jusqu'à Nice et les excursions à l'île d'Elbe, à Naples (Pompéi), en Sicile, à Malte, en Tunisie et en Corse. Renseignements auprès de Business et Communication, 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris, tél. : 45-65-46-00.

La Semaine sainte en Andalousie du 8 au 12 avril, programmée par Univia (tél. : 47-34-41-00) en voyage indépendant (avion et quatre nuits à Séville, de 2 050 à 3 950 F selon l'hôtel choisi) ou organisé (3 100 F ou, pour les étudiants logés dans des familles, 2 700 F tout compris), avec hébergement en pension complète dans un couvent ou un hôtel de Cadix, semaine sainte à Cadix et à Séville et une journée à Grenade. Formule comparable pour visiter Anvers, capitale culturelle de l'Europe en 1993, et quatre expositions – « Jacob Jordaens », « Retables anversois », « Rubens Cantoor », « Anvers, récit d'une métropole » (les 24-25 juin, 1 360 F pour le transport en train, une nuit et petit déjeuner en hôtel trois étoiles et les quatre visites-conférences).

L'Ouest américain à l'honneur, du 3 mars au 1er avril, à l'occasion de l'exposition des photographies d'Alain Thomas, auteur d'un album en trois volumes (les deux premiers ont été publiés, le troisième le sera à l'automne) consacré aux grands espaces et aux parcs nationaux de cette région des Etats-Unis. Au Club Voyageurs, service culturel de Voyageurs du Monde, 53, rue Ste-Anne, 75002 Paris (tél. : 42-85-17-17).

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.




SERGIO LARRAIN/MAGNUM

Un bar du port en 1963.

Valparaiso, légendes à quai

Suite de la page 23

Un monument a été érigé, non sans grande difficulté, au sommet du cap Horn et inauguré en décembre 1992. Dédié *« à ceux qui ont perdu la vie en passant le rocher de toutes les terreurs »*, dit Luis Munoz, dirigeant de la Chambre maritime. Maître d'œuvre : la confrérie des anciens capitaines cap-horniers, dont le siège est à Saint-Malo et qui compte encore cent dix membres chiliens. Haut de 7 mètres et large de 6 mètres, le monument, composé de deux élégantes structures métalliques, dessine dans le vide un albatros géant, l'oiseau des tempêtes que les cap-horniers n'aimaient guère – pour ses attaques dangereuses – et qu'ils torturaient volontiers quand ils le capturaient. Aujourd'hui, l'oiseau aux ailes de géant veille sur un cap mythique.

« Nous irons à Valparaiso... » Au bout de la souffrance et des dangers, enfin la sortie du tunnel. L'océan, la remontée le long des canaux et des fjords glacés du Sud chilien, les virées dans les bistrots et les bars à filles du « quartier chinois » entre les entrepôts et le bâtiment de l'ancienne douane. Les beuveries, les rixes dans les cantines aux portes battantes de western où le prix de la bière est affiché à la craie. Certains s'installaient pour quelques jours au *Louisiana*, au *Kentucky* à *La Nouvelle-Orléans*, ces hôtels de passe pouilleux de la Cuadra – entre la douane et la place Sotomayor,– qui ont aujourd'hui des allures d'épaves. Façades lépreuses, cabarets minables, ribaudes courtaudes et avachies dans les bars : la nostalgie n'est plus ce qu'elle était.

« Good bye farewell », a écrit Neruda, qui avait déclaré son *« amour »* à Valparaiso. *« J'aime l'amour des marins qui donnent des baisers et s'en vont. Ils font des promesses mais ne reviennent jamais. Dans chaque port, une femme attend. Les marins embrassent et s'en vont. Une nuit, ils se couchent avec la mort dans le lit de la mer. »*

A la nuit noire, les rues chaudes sont des coupe-gorge. Des marins philippins ivres tanguent dans la rue Cochrane. Au *Louisiana*, un Américain barbu, le tricot de corps sale et déchiré, complètement soûl, titube, s'accroche à l'étranger, éructe, affirme qu'*« une femme* [lui] *a manqué »* et qu'il veut *« de l'aide »*. Des voyous aux yeux de fièvre exhibent avec insolence des crans d'arrêt bien affûtés. Au premier étage d'un bordel, une vingtaine de filles dépoitraillées gesticulent, insultent deux hommes en calot blanc debout dans la rue, caméra au poing pour une vidéo triste d'un Valparaiso qui a mal vieilli. Pas un policier en vue, mais seulement Ivan, accroché au volant de son taxi comme à une bouée de sauvetage et l'œil inquiet. Huit ans de bourlingue, Ivan, à bord d'un bateau grec, trois fois le tour du monde, des souvenirs d'autres ports dans la tête : Hongkong, Rotterdam. Et puis des regrets sur un ton las : *« Je me suis marié, deux enfants, j'ai dû raccrocher. »* Il a une moue désabusée : *« La délinquance et le sida sont en train de tuer le quartier. Les filles pratiquent l'entôlage systématique. Mettent des somnifères dans le whisky et la bière. Les types se retrouvent à poil sans un rond. Ça se répète... »* Les putains de Valparaiso qui berçaient les rêves des cap-horniers abrutis de fatigue et d'angoisse ont mal vieilli elles aussi.

A la montée Clavé, aux ruelles en pente raide, près de l'ascenseur de l'Artillerie, l'Armée du salut affiche complet, comme toutes les nuits. Des borborygmes, des sanglots montent de la salle sombre et empuantie. Tony, le gardien, tranche d'un geste sec : *« Tous des alcooliques ! »*

A bord des cargos qui s'amarrent au quai Prat, le discours de mise en garde est maintenant de rigueur : *« Attention, les gars, le quartier chinois est très dangereux... »* Même speech plus allusif dans les salons luxueux des grands transatlantiques de croisière. Trois géants de la mer se sont retrouvés l'autre semaine. Une supervedette, le *Queen-Elizabeth-II*, amarré au môle n° 5 comme un gratte-ciel au repos, en route pour la Polynésie ; le *Kazakhstan*, basé à Odessa mais opérant depuis Hambourg, un bâtiment blanc, élégant, aux cheminées noires, avec sa cargaison complète de touristes internationaux ; et la *Jeanne-d'Arc*, porte-hélicoptères qui a pris de l'âge mais a encore belle allure. Parti de Brest pour sa tournée rituelle de six mois : exercices de haute mer dans le Pacifique, longues escales, cocktails, réceptions diplomatiques, le virage à Tahiti puis retour par San-Francisco, le canal de Panama et les Antilles. *« Surtout,* dit Dominique en riant très fort, *n'employez pas le mot* « croisière ». *C'est un mot tabou chez nous. »*

Sur le pont arrière, dans la morsure du vent froid de la nuit, des officiers dont c'est la « première » à Valparaiso sont figés face à l'amphithéâtre géant piqueté de milliers de lucioles, à cette bousculade de collines superposées de la haute ville. Un écrin somptueux pour un port de légende. A l'avant, des cadets dégingandés et écarlates dansent avec des jeunes femmes brunes, souples et souriantes, en agitant avec brusquerie bras et jambes. Plus tard, des couples descendront par l'échelle de coupée, partiront vers Vina pour des idylles distinguées.

Pierre Loti avait l'âge et l'allure sans doute de ces jeunes officiers de la *Jeanne* quand il a débarqué à Valparaiso. Il aima chastement, jure-t-il, une Carmencita spirituelle aux formes généreuses qui avait *« un visage très sain et de grands yeux noirs »*. Elle devait, dit-il, *« avoir une trentaine d'années »*. *« Je suis déjà une vieille »*, affirmait-elle, avec une moue charmante. Elle habitait le quartier de l'Almendral, assez loin du port, *« dans une maison entourée d'un jardin aux fenêtres garnies de gros barreaux de fer, comme c'est l'usage en Amérique du Sud »*. Pierre Loti est revenu beaucoup plus tard et a fait un pèlerinage nostalgique à l'Almendral. Mais bien sûr Carmencita n'était plus là. Les filles de Valparaiso font des promesses et puis s'en vont... Les cadets de la *Jeanne* pensent déjà aux amoureuses de Tahiti.

Vina-del-Mar, 300 000 habitants, station balnéaire à la mode, tout à la fois le Deauville et le Cannes chiliens, est le dortoir de luxe de Valparaiso. Les deux îles maintenant sont voisines, mais Valparaiso a un passé, des cicatrices, des fantômes. Vina est toute neuve, moderne, proprette, avec un casino très convenable entouré de fleurs. Des résidences de luxe sur le front de mer, des calèches, des places ombragées, des glaciers, des pâtissiers et, en été, des bataillons de touristes argentins qui profitent du change favorable.

Sara Vial réside à Vina, dans une maison basse entourée d'un jardin, mais son cœur est resté à Valparaiso, au Cerro Alegre, où elle est née, et à la Sebastiana, la maison-promontoire et belvédère du quartier de la Florida qu'elle avait dénichée pour Pablo Neruda. Sara a de longs cheveux noirs, un regard ardent, enthousiaste. Journaliste, écrivain, poétesse, elle a été amie intime de Pablo, qui la protégeait et la couvait comme sa fille spirituelle. Photos, souvenirs, dédicaces : la maison de Sara est un petit sanctuaire à la mémoire du Prix Nobel chilien.

« Je voudrais, lui avait dit Pablo, *trouver à Valparaiso une petite maison pour vivre et travailler au calme, ni trop en haut de la ville, ni trop en bas. Solitaire, mais pas trop, avec des voisins mais invisibles. Je ne veux ni les voir ni les entendre. La maison ne doit être ni trop grande ni trop petite. Loin de tout mais proche des transports. Indépendante, mais avec des commerces à proximité. »* Pablo ajoutait de sa voix lente et sourde de grand plantigrade aux aguets : *« En outre, elle doit être très bon marché. Tu crois que ça existe ? »* Sara avait trouvé l'introuvable, avec une vue panoramique sur la baie, la ville et le port, une baraque tout en hauteur, aux escaliers étroits, une maison de poupée cachée par le théâtre Mauri (qui a brûlé depuis) et au fond d'une impasse invisible depuis l'avenue de l'Allemagne, cette route de ceinture qui tourne autour d'une vingtaine de collines. L'affection et l'admiration de Pablo pour Sara monta d'un cran. L'écrivain mit trois ans à fignoler à son goût la Sebastiana. *« J'ai d'abord,* disait-il, *construit cette maison avec du vent. »*

Le résultat est un joyau – une maison-musée avec vue panoramique, comme ses autres demeures chiliennes : la Chascona à Santiago et la Isla Negra sur la côte sauvage, à une centaine de kilomètres au sud de Valparaiso, sa résidence principale et préférée, le refuge face à l'océan violent... où il écrivit la plupart de ses œuvres.

De la minuscule chambre de Pablo au quatrième étage, tout en haut de la Sebastiana (avec, dans le désordre, des photos de Garcia Lorca, de Miguel Hernandez, de Rafael Alberti, un escargot pétrifié, une table commandée par l'impératrice Eugénie, l'oiseau coro-coro empaillé du Venezuela, un service d'assiettes de Pilâtre de Rozier orné de montgolfières, une horloge désossée, Rimbaud, Baudelaire et Paul Whitman, un bar minuscule avec photo de l'artiste *« Don Pablo est ici »* et sa recette préférée : une demie de champagne, une demie de cognac, une goutte de Cointreau... un cheval de carrousel français de Temuco, on embrasse toute la baie, la haute ville et le port. Toutes les couleurs, le vert de l'église luthérienne, le rose, le bleu, le jaune des maisons à l'aplomb des ravines suspendues dans le vide, toutes les terrasses que Pablo observait avec sa longue-vue. *« J'ai découvert,* disait-il, *une femme qui se met nue pour prendre son bain de soleil sur le toit. »*

Un spectaculaire enchevêtrement de bicoques en bois, survivantes ou reconstruites après l'épouvantable tremblement de terre du 16 août 1906, du linge qui sèche, les façades noires, très hautes, des anciennes demeures anglaises à fenêtres à guillotine et tapissées de plaques de zinc. La tour de l'église San-Francisco (qui a longtemps servi de repère aux marins), la vieille douane à la façade ocre, l'immeuble victorien du *Mercurio* (fondé en 1827 – c'est le plus ancien journal en langue espagnole d'Amérique du Sud),– des escaliers à n'en plus finir, les fameux ascenseurs en plein vent, le funiculaire très pentu de l'Artillerie.

Le pittoresque, décidément, est sur les hauteurs. Des ascenseurs y conduisent. Ils ont cent ans d'âge. Lisbonne a aussi son ascenseur Lacerda, reproduit copie conforme à Salvador-de-Bahia au Brésil. Mais Valparaiso caracole en tête, car on en compte ici une bonne quinzaine. L'ascenseur de l'Artillerie, qui mène au balcon du Musée naval, est en réalité un funiculaire qui grimpe en plein vent. Ceux de San-Agustin, de Concepcion, de la Reine-Victoria, de Florida-de-Villaseca sont de vrais ascenseurs. Celui de Polanco démarre au fond d'un long tunnel et aboutit à un mirador. Certains fonctionnent à l'électricité, d'autres à la vapeur : des ascenseurs pour tous les goûts et pour toutes les collines. *« Je n'ai jamais rien vu de plus absurde et de plus attrayant »*, disait Benjamin Subercaseaux, le géographe. Ils ont charmé le cinéaste Joris Ivens, qui les a magnifiquement exploités dans son documentaire sur le port (un film dont le commentaire est de Jacques Prévert). Flora Tristan, Garibaldi, Ruben Dario, alors jeune poète sans le sou, qui publia ici, en 1888, son célèbre *Azul*, sont passés, ont vécu. Ville cosmopolite, non pas du bout du monde mais du centre du monde de demain. Les armateurs locaux veulent en faire le « pivot » de l'ouverture au Pacifique, afin, disent-ils, que le Chili soit le *« tigre de l'Amérique du Sud »*.

Leur argument : un port performant qui permet l'activité des firmes privées, dont la croissance est liée à la politique d'ouverture économique décrétée par le régime Pinochet et repris par le gouvernement démocratique de Patricio Aylwin : *« Nous pouvons être demain la porte de sortie vers le Pacifique et l'Asie de tous les pays du cône Sud et du Brésil méridional. C'est l'enjeu du XXIe siècle »*, dit M. Toro, directeur général des ports chiliens.

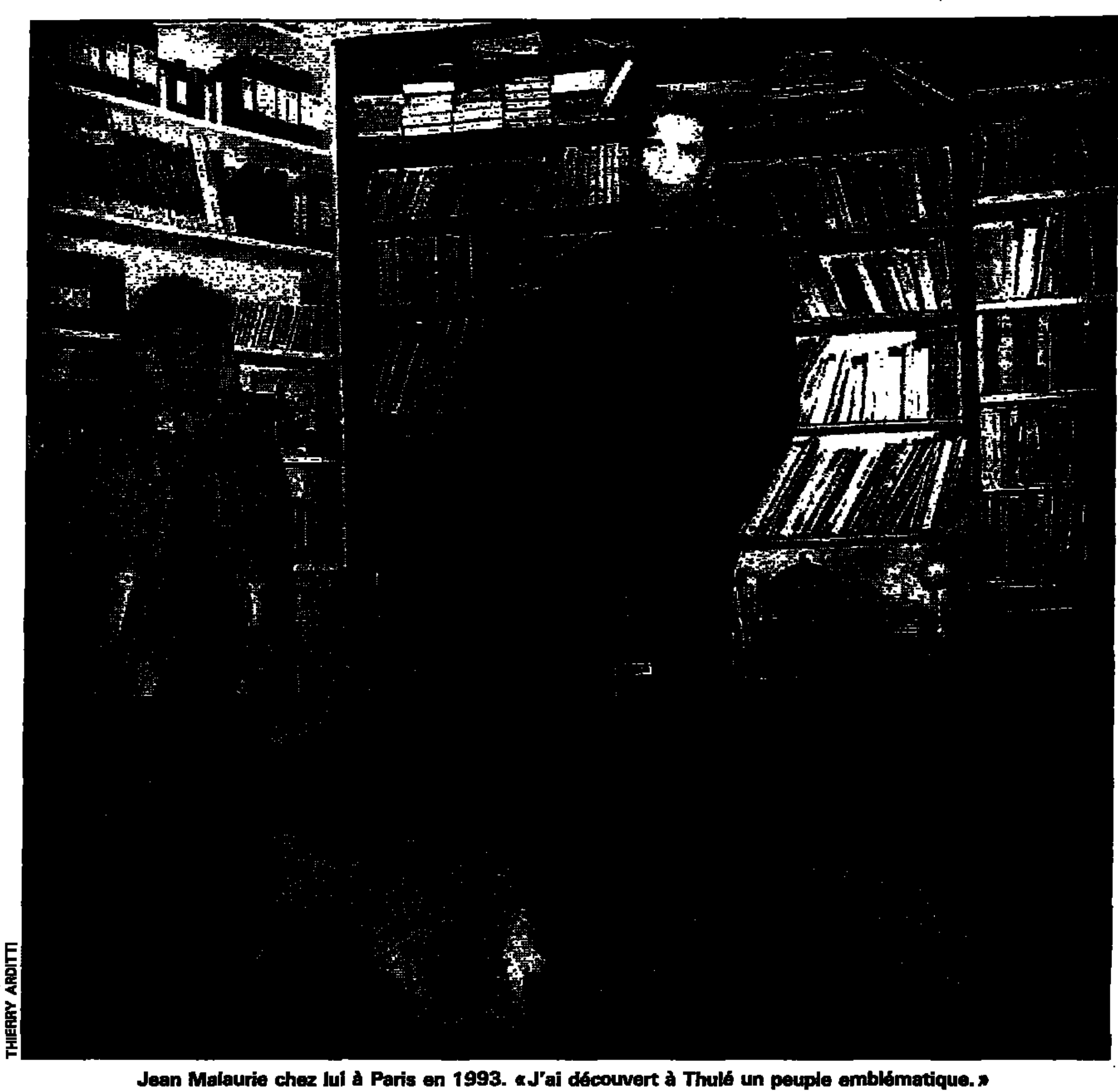
Il n'y a guère de monde dans la haute ville, où l'on découvre des trois-mâts en bouteille. Dans son restaurant *Le Hambourg*, Wolfgang attend ses amis de la *Jeanne-d'Arc* au milieu de son bric-à-brac : des bouées, des cordages, des sextants, des casques anglais de la guerre 14-18, une bannière du *Graf-Spee*, des photos de sous-marins allemands, de croiseurs anglais, américains ou français. Wolfgang a quitté l'Allemagne de l'Est à seize ans. Douze ans de bourlingue comme cuistot, il a joyeusement célébré la chute du mur de Berlin avec des amis et des parents venus d'Allemagne et l'on a chanté à perdre haleine *Lili Marleen*.

Une puissante odeur de fenouil monte des murailles du Musée naval, comme à la citadelle du Palais, à Belle-Ile-en-Mer. Des divas ont joué à Valparaiso, Sarah Bernhardt descendit le 6 octobre 1886 du vapeur *Cotopaxi* ; deux mille personnes enthousiastes l'attendaient. Elle habita l'hôtel Colon, dans l'ancienne rue du Cap. Mais elle n'a pas aimé Valparaiso. *« J'adore Rio et Buenos-Aires, mais je déteste le Chili »*, déclara-t-elle tout de go. Son départ fut moins glorieux. On ne le lui a pas encore pardonné. Elle qui aimait tant Belle-Ile, au point d'y choisir sa tombe. *« Good bye farewell... J'aime les marins qui couchent avec la mort dans le lit de la mer. »*.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

Jean Malaurie, l'Esquimau blanc

Avant de fonder la collection « Terre humaine », chez Plon, en 1951, Jean Malaurie avait vécu parmi les Inuit, d'où il rapporta *les Derniers Rois de Thulé.* Il est resté l'ami, le défenseur de ce peuple menacé, devenu à ses yeux, contre les folies des Occidentaux, un *« gardien de l'équilibre du monde ».*


THIERRY ARDITTI
Jean Malaurie chez lui à Paris en 1993. « J'ai découvert à Thulé un peuple emblématique. »

« Vous dites que votre destin a basculé un jour en 1951, à Thulé...

– Oui. Je revenais d'une expédition en terre d'Ellesmere, où j'avais vécu un an, seul avec mes camarades esquimaux. Nous étions sur le haut du glacier, en vue de Thulé. Vêtu d'une peau de bête, j'étais exténué. L'un des Esquimaux me touche l'épaule : « Takkuuk, *regarde*, Qallunaaq, *étranger* ! ». Dans le lointain, un nuage jaune monte du sol. Une cité de hangars et de tentes, de tôles et d'aluminium, éblouissante au soleil dans la fumée et la poussière, se dressait devant nous sur une plaine hier encore déserte. En fait de Martiens, c'était l'US Air Force. Cinq mille hommes venaient de s'abattre dans cette région que je connaissais très bien. C'était un spectacle inouï.

» Cela a changé ma vie. J'étais un jeune thésard en train de préparer son doctorat d'Etat. Avec l'implantation de cette base nucléaire américaine ultra-secrète à Thulé – le monde était alors dans l'angoisse d'un troisième conflit mondial – les Esquimaux venaient de subir l'un des plus grands chocs de leur longue histoire. Aujourd'hui, je considère que cette opération est symbolique, d'une façon shakespearienne, du colonialisme des Occidentaux. Sans crier gare, nous nous installons au milieu de populations qui n'ont rien demandé. Qu'avaient à voir les Esquimaux de Thulé avec les problèmes entre le communisme soviétique et les Occidentaux ? Rien.

» Depuis quarante ans, j'ose dire que je défends avec acharnement les minorités. Parce que j'ai vécu avec elles. J'ai découvert à Thulé un peuple emblématique, le plus septentrional du monde, un peuple très pauvre, où la nuit polaire couvre le pays durant plus de trois mois, où la mer est gelée onze mois par an, où une glace pérenne recouvre les trois quarts du pays. Je n'ai jamais vu un peuple aussi heureux, aussi puissant, aussi allègre. Nous découvrons aujourd'hui dans notre monde unifié que chaque peuple a son génie. C'était une idée de Jean-Baptiste Vico, le grand philosophe de l'histoire. Les travaux des anthropologues, comme Margaret Mead, Lévi-Strauss, montrent que les pensées « sauvages » sont infiniment complexes, et qu'elles méritent tout autant d'intérêt que les pensées des grandes nations industrielles. Dans cette société de marchands, que nous connaissons, les sciences sociales seront, j'en suis convaincu, les sciences du XXIe siècle. Dans les contradictions des systèmes socialistes et capitalistes, nous découvrons l'affirmation des minorités.

– En voyant ce débarquement américain, vous avez eu un sentiment de révolte ?

– Oui. Instantané. Il se passait des choses bizarres. C'était pour les Esquimaux la période du printemps. C'est une période étrange. Ils sont là dans un état amoureux, leurs pommettes ne sont plus les mêmes, elles virent au pourpre, leurs yeux sont étrangement luisants. Ils pensaient à autre chose. Et puis les Esquimaux ont tendance à nous considérer comme des fous. Nous sommes des personnages de théâtre. Avec les Blancs, il y a toujours des histoires extraordinaires. Voilà des humains qui viennent sans leurs femmes. Ils arrivent sur des grands vaisseaux. Il y en a parfois qui coulent, et puis il y a des mutineries, des crimes, des scènes de violence, des malheureux, rendus fous à l'idée de ne plus revoir le Sud. C'étaient des scènes inoubliables.

– En ce qui vous concerne, vous êtes arrivé autrement... ?

– J'étais seul, sans beaucoup d'argent. Le CNRS m'avait donné quatre mois de crédits pour un séjour de quatorze. Je vivais habillé comme les Inuit. Je suis en partie d'origine écossaise, avec une faculté d'adaptation à la brume. Je suis arrivé avec ma morgue de thésard. Ils m'ont changé complètement. J'avais la volonté de parler leur langue à laquelle je m'étais initié quelque temps avant dans une école avec des enfants au fond de la classe au sud du Groenland. Cette langue m'a immédiatement charmé *(exercices sonores)*. En somme mon histoire, c'est un peu celle de *Dersou Ouzala*. Je ne venais pas les étudier, eux. Ils n'avaient pas encore le rejet des anthropologues comme aujourd'hui. Je venais étudier les pierres, et ils y étaient très sensibles.

» Et puis il y avait l'espace. L'Arctique, c'est un pays fait pour les impressionnistes, cette mer noire, ces murailles fauves, ces immenses glaciers, et ces changements continus de couleur...

– Vous êtes attiré par la nuit polaire ?

– Elle est pour moi fœtale, matricielle. J'aspire à la nuit polaire. Elle est féminine. Elle est chaude. Le jour, je suis obligé de cligner des yeux. Le jour est pour moi asexué, agressif. C'est la nuit que je pense, que je ressens. Et la nuit conduit l'homme à s'agréger. On est dispersé l'été, Et on se retrouve l'hiver dans les igloos. C'est le moment où l'on se rencontre, où l'on se parle... La nuit vous enveloppe, elle vous réchauffe, elle vous apaise, elle vous met en liaison avec l'univers, les étoiles, alors que glisse le traîneau.

– Vous courriez en traîneau sous la clarté lunaire comme Louis II de Bavière ?

– Je chantais. Oui, j'aimais chanter... On n'est jamais seul, il y a les chiens, la vie n'est pas possible sans les chiens. Pour les Inuit, le chien, c'est le père géniteur, l'homme est né de l'union d'un chien avec une femme. Dans la nuit aussi, vous êtes habité par les cris des chiens *(exercices vocaux)*... Ils crient parce qu'ils en appellent à l'homme qui les a abandonnés à l'aube de l'histoire. Et ils se sentent orphelins. L'homme s'est mis debout, il est devenu *homo erectus*. Et il y a une sorte de désespoir du chien de ne plus être son égal. Toute la mythologie inuit est sous le signe de cette frontière singulière entre l'homme et l'animal. Au point que l'on se trouve presque dans un état schizophrénique.

» Je perçois encore l'odeur forte de leur poil, la tiédeur de leur haleine. Je recherche entre mes doigts le duvet gras de la fourrure... Glissant mécaniquement mon index sur le pouce, je retrouve en mémoire le râpeux de la peau noire de la patte dont, aux interstices, je dégageais, en juin, à la pointe du couteau, les filets de glace se glissant dans les fentes des griffes et risquant de les écorcher.

» Mes chiens, je puis vous dire que je ne les conduisais pas avec le fouet, mais par la parole, par l'amitié. Et notre unité était si grande qu'assis sur mon traîneau je laissais errer ma pensée. Les chiens sentent le bien-être qui vous envahit. Ils perçoivent que je suis ailleurs. Le glissement sourd de la traîne sur la banquise, l'odeur du musc, celle de ma propre sueur, la lumière, le soleil... Il y a une brève extase, un transfert de vision de quelques secondes. C'est très fugace, mais les chiens savent que cela s'est passé. Ils battent de la queue, et leurs petites oreilles triangulaires pivotent...

– Que sont devenus les peuples de Thulé ?

– Les Esquimaux de Thulé ne veulent plus de Thulé. C'est un mot de Blanc. C'est la base. Ils ont installé leur capitale plus haut, à Qaanaaq, qui était naguère un campement temporaire. Ils ont toujours leurs chiens, ils ont gardé leur imaginaire. Leur plus grand défi est pour demain. Les Américains s'apprêtent à quitter la base, par économie.

» Quarante ans ont passé. Ces populations sont à présent maîtresses de leur destin. Mais s'agit-il de véritables autonomies ? Le Groenland est danois depuis 1955. Le 21 janvier 1968, la chute d'un B52 américain sur la banquise a failli provoquer une catastrophe planétaire, la censure militaire a étouffé la vérité : le morcellement de quatre bombes H dans les eaux glacées... Les autochtones sont les gardiens de nos folies. Nous voulons maintenant non plus explorer l'Arctique, mais l'exploiter, avec des moyens industriels gigantesques. Il importe que ces gouvernements autonomes soient forts. Qui pourrait alerter le monde en cas d'accident ou de risque majeur ? Les autochtones, je les vois comme les gardiens de l'équilibre du monde. C'est la raison pour laquelle il faut former des cadres. C'est la tâche à laquelle je me consacre aujourd'hui avec les Russes qui m'ont nommé en 1989 président du comité de défense des peuples arctiques de l'URSS, alors que pendant trente ans j'avais été interdit de séjour en Sibérie du Nord. Je crains qu'en ethnologie on oublie un peu cette mission. On considère à tort qu'un peuple n'a de personnalité que quand il est autochtone.

– Qu'est-ce qui fait la force de ces peuples ?

– D'abord leur force physique. Certains Esquimaux ne se chauffaient pas, dans l'Arctique canadien. Et quand ils se penchaient par – 40 °C pour retourner les traîneaux, je voyais leurs reins nus.

» Ensuite, ils ont conscience d'appartenir à un peuple d'exception, presque messianique. Le Blanc n'a jamais eu droit à leur estime. Lorsque John Ross les découvre en 1818, ils n'ont ni bois, ni fer, ni arc. Et pourtant au bout de trois jours, Ross note sur son carnet : *« Ils deviennent impertinents ! »* Leur impertinence n'a pas cessé. Non seulement ils nous jugent peu capables, mais nous sommes dévorés par un mal qui nous ronge, l'ennui. La marque de l'homme blanc, c'est sa faculté d'ennui.

– Et leur imaginaire ?

– La pensée des Inuit est inspirée par la crainte que les principes régulateurs de l'ordre des choses ne soient pas respectés. Ce sont des écosystémistes viscéraux. A l'écoute de la nature, ils ont une exceptionnelle faculté de mémorisation sensorielle. La pensée chamanique est l'ossature de ces micro-sociétés. Laissez-moi vous citer cette phrase d'un Indien, que rapporte mon ami Terry Mac Luhan : *« Vous me demandez de couper l'herbe,* dit l'Indien, *et, affamé, de devenir riche comme l'homme blanc. Allons, comment oserais-je couper les cheveux de ma mère ? Vous me demandez de creuser pour chercher la pierre, dois-je aller sous sa peau chercher les os ? Mais quand je mourrai, dans quel corps pourrai-je me reposer ? »*

» Dans tout ce pays, la pierre est au cœur de leur pensée. La pierre est vivante. Et le temps n'est pas si loin où les hommes, les bêtes, les ours, les phoques, les renards, les araignées se parlaient. Les esprits, les âmes, se sont figés en pierres. L'Esquimau n'est jamais seul. Les morts ne sont pas morts. Bien sûr il y a leur enveloppe corporelle, mais leur esprit réhabite l'homme qui prend le prénom ou le nom de cet homme. Le nom est porteur de l'esprit. Il y a une immortalité constamment présente. Et puis il y a des âmes malheureuses. Pour moi la chute d'une pierre dans la nuit ou au crépuscule pouvait prendre une signification géo-poétique. Qui sait si cette pierre qui dévale et qui rompt le silence de ces terres glacées n'est pas un faux pas de Qivittoq qui s'approche, et qui vient dérober le souffle des vivants qui l'ont fait souffrir ?

» Ce n'est pas une pensée mécaniste, ni une société en survie, c'est une civilisation, c'est une intelligence, où l'homme en se décentrant a su construire le groupe. Il est remarquable qu'en Sibérie, soixante-dix ans d'intolérance communiste n'ont pas réussi à détruire ce pouvoir chamanique. Et l'Eglise non plus d'ailleurs.

– Il s'agit néanmoins de peuples menacés ?

– Les menaces sont très grandes. Isolées depuis dix mille ans, ces sociétés sont à présent des sociétés harcelées, pourchassées dans leur imaginaire par l'Eglise comme par la télévision. Il n'y a pas un igloo où il n'y a pas la télévision. Ce sont des peuples complexés, angoissés, en proie au suicide, à l'alcool, à la drogue.

» Nous sommes des prédateurs, des sauvages avec la nature. Nous sommes indifférents aux populations traditionnelles. Voyez comment nous procédons avec nos propres Esquimaux, les paysans, qui sont en train de disparaître, et qui sont la sève de notre histoire. Il faut distraire le Blanc, sinon vous l'ennuyez. Et l'exotique l'ennuie à partir du moment où il devient tiers-monde.

» Les sociétés « primitives » ne le sont pas. Elles vivent à un autre rythme de l'histoire. Il faut se convaincre qu'elles ont leur développement, sinon elles avorteront avec des ressentiments immenses. Il est de notre intérêt de les avoir pour partenaires.

» Les peuples constituent la priorité. Inévitablement, un peuple humilié se révolte. Les minorités se lèvent. Je suis convaincu que la civilisation de l'humanité est une coexistence, les yeux ouverts, entre des peuples égaux en droits et en devoirs, qui ne sont certes pas au même niveau, n'apportent pas la même chose, mais qui ont des philosophies différentes et multiples. Et ce sont ces différences philosophiques qui font le début d'une pensée. Une monoculture ne peut conduire qu'à des malheurs. Le pluriculturalisme a fait le début de l'histoire.

– Comment l'Inuit voit-il l'homme blanc ?

– Non seulement le Blanc s'ennuie, mais il est de mauvaise humeur. Nous sommes dans l'incapacité de nous immerger dans la nature, de vivre à son rythme, de nous chronobiologiser. Nous sommes des enfants mal élevés avec la nature. Et puis nous sommes dangereux, d'autant plus que nos moyens sont considérables. Je crois qu'ils nous voient avec un QI très petit...

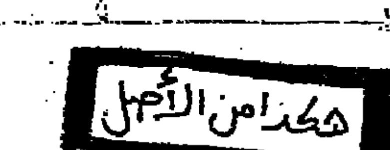
» Quant à nous, nous n'avons pas encore compris que ces peuples sont peut-être le deuxième souffle de l'humanité. »

Propos recueillis par
Régis Guyotat

► A LIRE :

– *Les Derniers Rois de Thulé,* de Jean Malaurie, cinquième édition revue et augmentée, collection « Terre humaine », Plon, 1989, 854 pages, 350 F. Ce livre a constitué le premier ouvrage de la collection « Terre humaine » fondée par Jean Malaurie. Il existe également en version poche, collection « Terre humaine/Poche », Presses Pocket.

– *Ultima Thulé,* de Jean Malaurie, Bordas, 1990, 650 illustrations, 48 cartes, 320 pages, 495 F. Cet ouvrage existe également dans la collection « Terre humaine/Poche », Presses Pocket, 1992.



mau blanc



RENCONTRE

Carnets africains d'un juge de paix

Comment un étudiant du Saint-Germain-des-Prés de l'après-guerre, nommé juge de paix en Afrique noire, partagea, aux confins de la Haute-Volta, la vie d'une communauté rétive à la pacification, les Lobis. Parcours « fléché » d'une aventure en territoire surréaliste.

C'EST une très vieille histoire, qui remonte au milieu des années 50, endormie dans des carnets de notes numérotés, dans des boîtes de photographies, au fond d'une maison d'Enghien. Lorsqu'on ouvre ces trésors, à la demande d'un visiteur non averti, d'étranges fantômes, soudain, s'animent dans le jardin : des guerriers nus, dont certains ont le visage peint de traits blancs, armés d'arcs et de flèches empoisonnées, montent une garde silencieuse dans les massifs d'arbustes. Ils reprennent leur ancestrale résistance à l'homme blanc, ravivant d'éternels malentendus avec la civilisation, des quiproquos que les ethnologues n'ont toujours pas réussi à démêler. Goguenards, ils appellent : *« Juge ! Juge ! »*, parce qu'ils se savent coupables de port d'armé prohibé, et que, longtemps après, cela les fait encore rire. Alors, leur hôte ouvre sa porte et recommence ses interminables palabres, dans la nuit sans étoiles...

Une très vieille histoire. Cinéaste, écrivain, chercheur solitaire, Jean Suyeux s'était retrouvé, entre 1953 et 1956, alors que la colonisation savait ses jours comptés, *« juge de paix à compétence restreinte »*, comme l'on disait à l'époque, dans l'un des coins les plus perdus d'Afrique, réputé dangereux et inhospitalier parmi les administrateurs de l'AOF. Le pays lobi. Un immense territoire de savanes aux confins de la Haute-Volta (futur Burkina-Faso), de la Côte-d'Ivoire et de la Côte-d'Or (futur Ghana), le long du fleuve de la Volta noire. Les Lobis, avec leurs cousins, les Birifor, avaient sérieusement malmené la chronique de la conquête, et en 1898, lors du traité franco-britannique de partage, ils se battaient encore contre les colonnes de soldats, menées par de jeunes officiers d'infanterie sortis de Saint-Maixent. Ils se battaient toujours, autour des années 20, lorsqu'Henri Labouret, *« pacificateur »* de la Haute-Volta, s'était chargé lui-même de réduire ces *« foyers de résistance »*, selon les termes des rapports au ministère, de punir de pendaison les *« bandits »* de la brousse. L'*« éducation administrative »* devait être acceptée, comme un bienfait collectif, dans toute l'AOF.

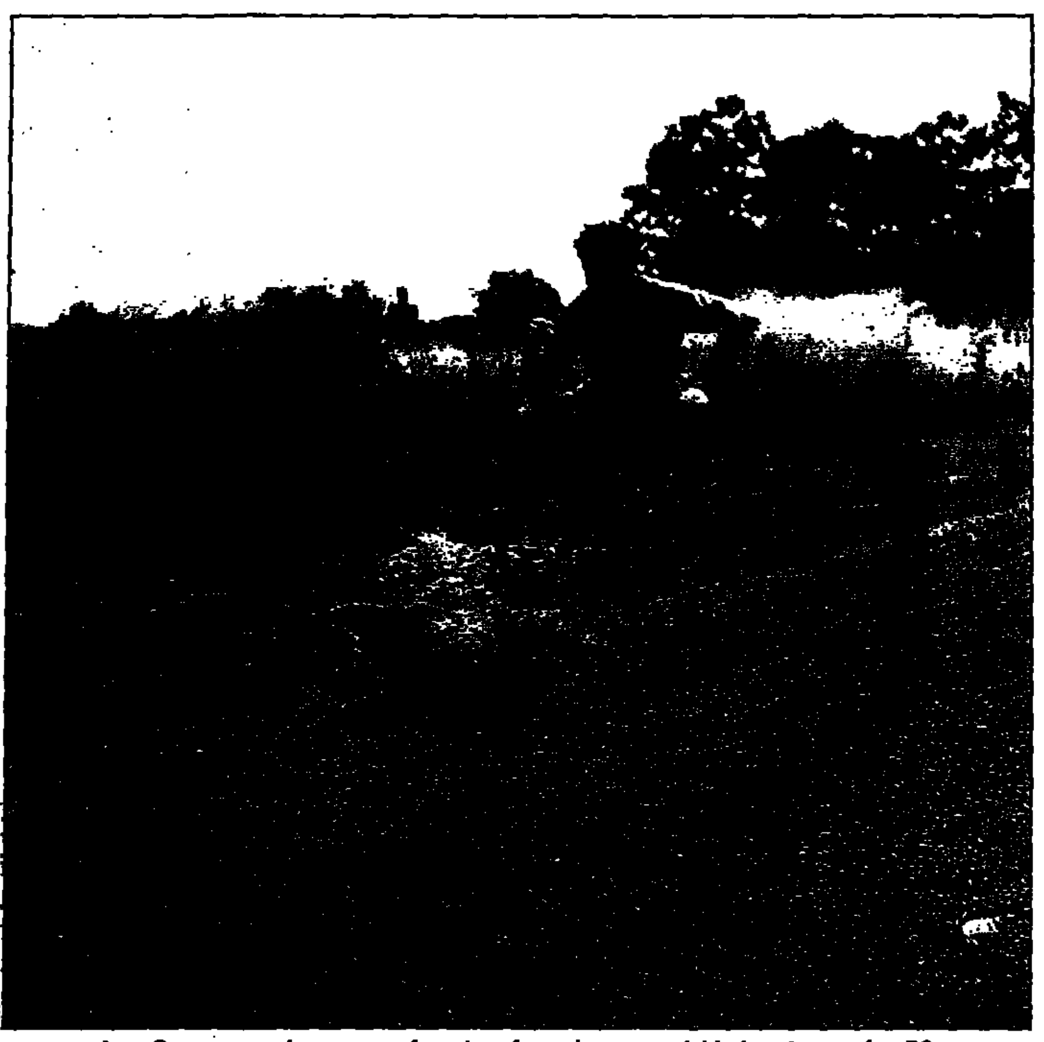
A l'aube du 15 décembre 1929, pour défendre le village de Domatéon, quelques centaines de guerriers avaient chargé les troupes de tirailleurs sénégalais, bien armées, à la manière lobi, c'est-à-dire en ligne approchant l'ennemi jusqu'à portée de flèche – 20 mètres,– les femmes courant derrière pour porter les carquois et ramasser les mourants. Ce jour-là, les Lobis avaient été matés, mais ce Fort-Chabrol de la savane était entré dans la légende des ancêtres courageux, dont les âmes flottent longtemps au-dessus des eaux de la Volta noire. Même les plus rudes des soldats avaient dû admettre que ces Lobis étaient fous. Mais d'une folie sublime. Surréaliste.

La mésentente avec les Blancs était devenue contentieux philosophique, source d'inspiration, savoir de devins, pouvoir de chefs. Elle occupait une place de choix dans l'une des cultures les plus complexes, les plus mystérieuses, dont les rites échappent encore largement, aujourd'hui, aux observateurs. Et comme la Haute-Volta produisait peu de richesses, les peuples lobis avaient fourni leur main-d'œuvre aux zones de production, l'Office du Niger ou les plantations de la forêt ivoirienne. C'était *« le temps de la force »*, sous la colonisation, manière de présenter les déplacements de population d'une époque encore légèrement esclavagiste, pour la grandeur de l'empire. Détenteur du record de durée de poste à Gaoua, cœur du pays lobi, cœur de l'enfer dans les conversations de mess, soit neuf ans sonnés, l'officier Henri Labouret s'était intéressé aux coutumes locales, tentant d'expliquer par sa théorie du *« matri-clan »* l'organisation de ce peuple redouté, dans un livre, *les Tribus du rameau lobi*, publié en 1931 par l'Institut d'ethnologie. Mais sur les cartes d'état-major, le pays lobi demeurait surtout le dernier réduit réfractaire.

Et malgré les années, et l'assouplissement des méthodes de l'empire, la fronde remontait vite, même au début des années 50. Les Lobis refusaient souvent la monnaie officielle, lui préférant des coquillages rares, qui servaient aussi d'ornements. La justice à la française, surtout, nos lois, ce bon vieux code napoléonien, étaient cause d'invraisemblables entorses à la logique cartésienne. En 1953, on « fléchait » encore, pour n'importe quoi, pour un adultère ou un vol de chèvre. Parfois, un Européen de passage, en souvenir des temps mémorables. On avait « fléché » un Blanc, juste avant l'arrivée de Jean Suyeux.

C'est un peu ce qui avait valu ce poste insensé, juge de paix à Gaoua, à cet ancien étudiant de la Libération, ami des écrivains de l'après-guerre, qui avait désespéré de l'indifférence de Saint-Germain-des-Prés à toutes les révolutions. Rien ne le retenait à Paris. Il avait passé, un peu par inadvertance, un concours de recrutement pour la magistrature coloniale. On lui avait proposé, en 1950, un contrat court, un séjour renouvelable de petit juge. Amoureux de l'Afrique rêvée, celle d'Henri Michaux, de Raymond Roussel ou de Céline, il avait détesté l'immersion dans les milieux *« petits Blancs »* du Sénégal. Il avait failli repartir, lorsqu'on lui avait proposé la solitude, à plusieurs jours de jeep ou de radeau du spectacle de ses concitoyens qui avaient été successivement pétainistes, gaullistes, SFIO ou francs-maçons sans état d'âme, sous les molles rotations de leurs ventilateurs.

Alors, Jean Suyeux, voyageur innocent et ouvert, enfant de Gide et de Michel Leiris, avait choisi le surréalisme. *« L'Afrique invivable »*, comme il le dit. L'enfer lobi. Avec pour tout bagage les aventures de Fantomas, le code pénal et un appareil de photo offert par Robert Doisneau, il s'était installé dans l'absurde avec un profond bonheur. *« Le tribunal était une ancienne école, de terre et de paille. Les Lobis entraient et accrochaient leurs carquois à un porte-manteau, tous inculpables sur le champ de port d'arme prohibée. Les prisonniers s'étaient enfuis, simplement en urinant contre le mur de terre de leur cellule. Tentative d'évasion. Bris de locaux adminstratifs. C'était fou ! »*



D.R.

Jean Suyeux, magistrat envoyé par la métropole en pays lobi, dans les années 50, posant en compagnie de son collègue local, le « juge-croco ».

Il avait d'abord vécu dans la maison bleue, bleue parce que son prédécesseur avait un jour demandé un coup de peinture sur ses pauvres murs et que ses aides avaient tout repeint, les meubles et les objets. Tout le monde autour de Gaoua avait fini par entendre parler du livre de Labouret, par comprendre ce que les Blancs croyaient savoir des coutumes et des secrets des Lobis, et on en jouait abondamment, dans chaque acte de la vie quotidienne. Dans chaque rapport avec la justice, avec ce nouveau juge. *« Ils ont passé leur temps à me piéger,* raconte Jean Suyeux, *à me présenter des histoires qu'un Blanc pouvait avaler. Manière de Blancs, concluaient-ils, heureux. »*

Un jour, trois guerriers avaient parcouru 60 kilomètres à pied, portant une vieille peau d'antilope, simplement pour voir le magistrat. Au tribunal, ils avaient expliqué que le lion avait tué le koba. Puis ils avaient concédé : c'est vrai, ce n'est pas le lion, c'est l'homme, mais, pendant l'hivernage, les herbes sont hautes, et l'on peut confondre. Mais ça doit valoir condamnation. Ils avaient attendu l'inculpation, qui n'était pas tombée, et étaient repartis pour 60 kilomètres, ravis d'avoir vérifié que, protégés comme ils l'étaient par tel dieu, le juge ne pouvait rien contre eux. Au village, ils seraient admirés, et cet épisode entrerait dans la longue suite des histoires sur le juge. *« Tout a été comme ça,* se rappelle encore Jean Suyeux. *Mille anecdotes. Des carnets pleins. Des photos incroyables. J'envoyais des notices mensuelles à la Cour de cassation de Paris, toutes fausses bien sûr. Ils n'avaient même pas d'identité pour la loi française. Mais la règle m'interdisait de juger selon les lois indigènes. Il existait encore, au niveau du gouvernorat, un tribunal indigène, mais moi, tout seul, je ne devais appliquer que le code pénal. Impossible. Rien n'avait de sens, ou alors tous les sens à la fois. Pour moi, c'était une situation inextricable, et formidable. »*

Au fil des mois, le juge avait approché les devins, les prêtres, les dieux vivants, les esprits. On le conviait à des cérémonies, calquées avec soin, en son honneur, sur les théories de Labouret. Il était distraction, dieu lui-même, selon les arrangements. Il était bien entouré : l'un de ses gardes était sorcier, l'autre chasseur de sorciers. Un avantage appréciable. Un autre jour, son vieux réfrigérateur était tombé en panne, dans la maison rongée par les termites. Le boy, fils d'un grand féticheur, avait expliqué que, durant les nuits du juge, des esprits volaient la vie. Un *« diseur de choses cachées »* consulté, il fallait bien convenir que les Blancs avaient toujours occupé, dans la maison, l'espace d'âmes plus anciennes. Cela valait dédommagement. Voulait-il voir le dieu qui souffrait ainsi de la perte de son territoire ? Il suffisait de photographier le réfrigérateur...

Le pouvoir de ce magistrat volontairement impuissant à rendre la justice s'étendait sur plusieurs subdivisions. Sauf une, où l'on s'était toujours contenté, parmi les Lobis, d'un juge-crocodile. On avait présenté l'animal comme un collègue, aussi juste que lui. Le prêtre-gardien servait de greffier, et tout s'arrangeait, l'adultère, le refus de l'impôt ou l'escroquerie aux prédictions. *« C'était un juge honnête »*, reconnaît Jean Suyeux. Plutôt plus ferme, sur le code, que lui-même. *« Je me suis surtout inquiété de l'emplacement de ce tribunal, le milieu d'une route fréquentée. Je craignais pour la vie du crocodile. Bien sûr, il s'est fait écraser. Sa veuve a refusé la charge, et on m'a demandé de reprendre la subdivision. »* Surcroît de travail. Jean Suyeux aurait volontiers collé l'écraseur au violon, pour insulte à magistrat.

Et ce vieil homme qui était venu se planter devant lui, tendant avec espoir une lettre rédigée au crayon ! *« Monsieur le Gouverneur, j'ai été condamné en 1916 à la peine de mort par le tribunal indigène. Je compte plus de trente-six ans, comme détenu. Actuellement plus qu'à moitié inanimé, j'ai l'honneur de solliciter très respectueusement ma libération conditionnelle. Signé Nadio Sandiou. »* Bien sûr, Nadio Sandiou allait à sa guise depuis plusieurs dizaines d'années. Pourquoi, alors, solliciter la clémence du tribunal, au risque de réveiller, en haut lieu, d'anciennes rigidités coloniales ? Le vieil homme ne se sentait pas tout à fait libre. Question de dignité. Nadio Sandiou était mort, entouré des siens, avant que parvienne à Gaoua la grâce de l'Elysée.

Pendant trois ans, Jean Suyeux avait ainsi tenu, pour lui, la chronique de beaucoup d'autres morceaux d'absurde, de poésie pure une chronique remplie d'animaux, de guerriers et de vieux prisonniers sans chaînes. Comme il était dieu – il n'avait jamais très bien su lequel,– et éminente personnalité lobi, il avait pu filmer quelques-uns des mystères de cette savane oubliée. La photographie était devenue aussi *« manière de Blanc »*, amulette de juge et on s'était habitué. Jean Suyeux avait demandé le renouvellement de son contrat. La folie des Lobis lui allait bien. A son retour en métropole, à l'heure des indépendances incertaines, il avait publié quelques souvenirs (1). Puis avait enfoui les autres, et des milliers de photos, dans des boîtes. Il avait pensé à autre chose.

Mais la mémoire des Lobis a la vie dure. Tant d'années après, les *« bandits »* de Labouret tiennent encore parfois marché, avec argent de coquillages et palabres, au fond d'une ruelle tranquille de la banlieue parisienne.

Philippe Boggio

(1) *Monsieur le Juge à Boroum-Boroum*, de Jean Suyeux. La Table Ronde. 1958. Jean Suyeux a également récemment entrouvert ses carnets de notes à l'occasion d'un article pour un ouvrage collectif : *Images d'Afrique et sciences sociales, Les pays lobi, birifor et dagara*, sous la direction de Michèle Fiéloux, Jacques Lombard, avec Jeanne-Marie Kambou-Ferrand. Editions Karthala et Editions de l'ORSTOM. 1993.

Bridge

nº 1525

L'AUDACE DU JUNIOR

Parmi les jeunes les plus doués de ces dernières années, on peut citer l'Américain Jeff Ferro, dont le seul défaut est sans doute d'être trop audacieux, comme le montre ce grand chelem déclaré au cours des épreuves de sélection de 1991.

Nord : ♠ R V 8 7 ; ♡ – – – ; ◊ R V 8 2 ; ♣ 10 9 7 5 2
Ouest : ♠ 6 5 2 ; ♡ V 10 8 7 ; ◊ D 9 7 6 ; ♣ R D
Est : ♠ D 4 ; ♡ 9 3 2 ; ◊ A 10 5 4 3 ; ♣ V 8 6
Sud : ♠ A 10 9 3 ; ♡ A R D 6 5 4 ; ◊ – – – ; ♣ A 4 3

Ann. : No. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Ornstein	Y...	Ferro
–	passe	passe	2 ♣
passe	2 ◊	passe	2 ♡
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	6 ♠	passe	7 ♠...

Ouest ayant décidé d'entamer le 2 de Pique pour le 7 du mort, Est ne mit pas la Dame et Sud fournit le 3. Ferro joua alors immédiatement le 2 de Carreau du mort et Est crut bon de mettre l'As (c'était une erreur, car Sud n'aurait pas déclaré le grand chelem avec un Carreau perdant). *Comment Ferro gagna-t-il ensuite* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Ferro coupa l'As de Carreau et coupa un Cœur avec le 8 de Pique. Il défaussa le 3 de Trèfle sur le Roi de Carreau maître, *coupa une deuxième fois Carreau* avec l'As de Pique et joua le 10 de Pique pris par le Roi sur lequel tomba la Dame de Pique d'Est ; puis il tira le Valet de Pique pour enlever le dernier atout d'Ouest sur lequel il jeta le 4 de Trèfle. Enfin il prit la main avec l'As de Trèfle pour faire ses cinq Cœurs maîtres, c'est-à-dire, au total, quatre atouts du mort (dont une coupe à Cœur) et deux de la main (avec deux coupes à Carreau), le Roi de Carreau, l'As de Trèfle et cinq Cœurs...

LA VALEUR D'UN 2

Quelques mois avant sa mort, il y a trois ans, le champion américain Jim Jacoby, le fils du fameux Oswald Jacoby, avait écrit à l'occasion du concours de Bols, le fabricant hollandais de liqueurs, un article sur l'importance des 2. Voici l'exemple spectaculaire qu'il avait choisi.

Nord : ♠ D V 10 7 6 3 ; ♡ A 5 ; ◊ A 4 ; ♣ 10 5 3
Ouest : ♠ 9 8 4 ; ♡ 9 6 4 3 ; ◊ D 2 ; ♣ 9 8 7 2
Est : ♠ A R 2 ; ♡ R D V 10 8 7 2 ; ◊ – – – ; ♣ A R D
Sud : ♠ 5 ; ♡ – – – ; ◊ R V 10 9 8 7 6 5 3 ; ♣ V 6 4

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	6 ♡	7 ◊
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant cru bon d'entamer le 4 de Cœur, *comment Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A CARREAU ? Quelle est *la défense* qui aurait pu le faire chuter dans la suite du coup ?

Note sur les enchères

Est ne jouait pas le «2 Trèfles» forcing de manche avec réponse à l'As, sinon il aurait ouvert de «2 Trèfles» et aurait su immédiatement si son partenaire avait l'As de Cœur. On ne peut cependant pas critiquer l'ouverture de «6 Cœurs», ni la défense de Sud non vulnérable à «7 Carreaux» avec neuf cartes...

COURRIER DES LECTEURS

L'ouverture de 2 Trèfles

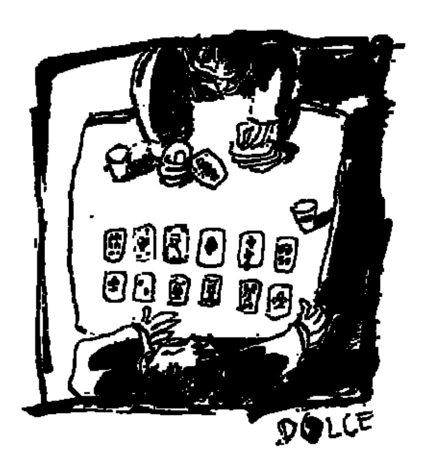
« Des amis, écrit Mme Haas, *m'ont affirmé* qu'on ne jouait plus l'ouverture de 2 Trèfles forcing de manche, *et qu'elle était remplacée par l'ouverture de 2 Carreaux qui figure dans un mémento de Lebel. Qu'en pensez-vous ? »*

On ne peut que déplorer une pareille modification, car elle n'apporte au système français aucun avantage réel, et la meilleure preuve est que l'ouverture 2 Trèfles forcing de manche (avec réponse à l'As, ou à la longue, ou à la romaine...) est utilisée par la plupart des experts du monde entier. Ce changement va bouleverser en France les habitudes de deux millions de joueurs de bridge qui avaient déjà eu du mal à bien comprendre le fonctionnement du 2 Trèfles Albarran ! Il est normal que des champions comme Lebel expérimentent avec leurs partenaires des conventions toujours nouvelles, et qu'ils les introduisent dans chaque réédition de leurs livres ; mais ne vaudrait-il pas mieux ne pas surcharger ainsi la tâche des bridgeurs qui veulent vraiment progresser ?

Rappelons que cette modification avait été proposée dans un livre de Stayman il y a... trente ans, sans succès même aux Etats-Unis ! Et comment ne pas sourire quand on qualifie aujourd'hui de « modernes » certaines conventions qui ont été inventées en réalité en 1930 (2 faible, surenchère à saut...) ?

Philippe Brugnon

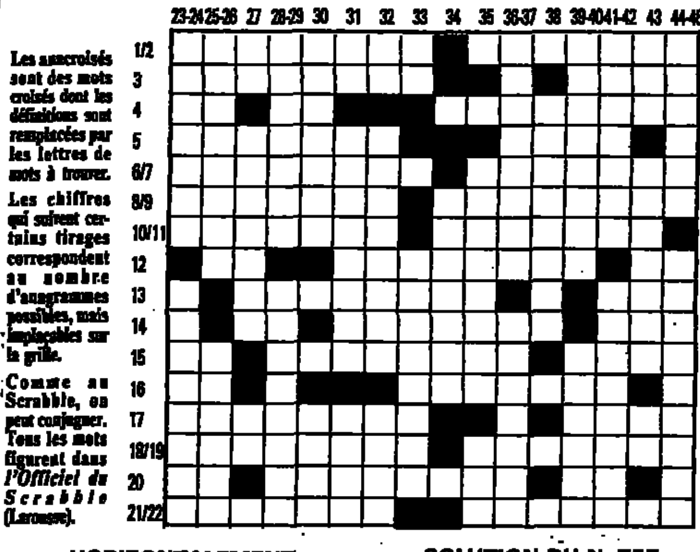
RECTIFICATIF. Une erreur technique a rendu incompréhensible l'étude «Aux âmes bien nées» («le Monde sans visa» du 20 février). Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.



Anacroisés (R)

nº 756

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABCELOPU. – 2. CEENOTT. – 3. EEIILRST (+ 1). – 4. BILORSUV. – 5. ADEELPS (+ 2). – 6. EEIILSTT. – 7. ACEEGTT. – 8. EEINTTT. – 9. AEIORSST (+ 6). – 10. EENRSSU. – 11. CEORRSS. – 12. AACENRSU. – 13. ABEEILNV. – 14. AELRRSU (+ 2). – 15. AEEEMNRX. – 16. ADEERSU (+ 1). – 17. AAAHIMNR. – 18. ABFIILOT. – 19. CEHNPST. – 20. AEERRSSS (+ 1). – 21. EEENSSS. – 22. ACEHSTU.

VERTICALEMENT

– 23. ACELPST (+ 1). – 24. AAAILMRS (+ 1). – 25. EEILLORS. 26. ABEILN. – 27. EEILNNN. – 28. AEENPST (+ 3). – 29. AELMNORS (+ 1). – 30. ADEIIRT (+ 2). – 31. AEEIRSTU (+ 1). – 32. AENRSTUX. – 33. AABFIRSS. – 34. AACCELM (+ 1). – 35. CEELORRR. – 36. ACMOORUU. – 37. ADENOSS. – 38. AEGISSSV (+ 1). – 39. EEEFRSST. – 40. ACCHOU (+ 1). – 41. EEEIMTT. – 42. ABELNOTU (+ 1). – 43. EEIRRRT (+ 1). – 44. EESSTT. – 45. EEFIRRTU + S.

SOLUTION DU Nº 755

1. VIGUEUR. – 2. SOFIOTES, habitantes de Sofia. – 3. OUTRANCE (CANOTEUR COURANTE ECROUANT ENCROUTA). – 4. NIVELES (VENIELS). – 5. ROITELET. – 6. EBENIER. – 7. SOIGNEUR (GUERISON OUGRIENS). – 8. INSINUAS. – 9. TISONNE (ENTIONS TENSION TENIONS). – 10. ACENSEZ, affermez. – 11. ETRILLE (TREILLE TRILLEE TEILLER). – 12. DURATIF. – 13. RECRUTE (CURETER ERUCTER RECTEUR). – 14. CAPITEE. – 15. BEUVERIES. – 16. USINIEZ (SINUIEZ NUISIEZ). – 17. RECEPAI (EPICERA PECAIRE RAPIECE). – 18. RABOUGRI. – 19. INERTIE. – 20. VENDETTA (DEVETANT). – 21. DECRUER. – 22. ICAUNAIS, de l'Yonne. – 23. GIVREUSE (GUIVREES). – 24. ONTARIEN, de l'Ontario (ORNAIENT RATIONNE TONNERAI). – 25. ENLIIONS (SILIONNE). – 26. ICEBERG. – 27. ROSERIEZ. – 28. FREEZER (REFEREZ). – 29. STRESSA (ESSARTS STRASSE TRESSAS). – 30. OCTAVIE. – 31. ORATOIRE. – 32. INITIE. – 33. INDAGUER enquêter, vi (belg.) (DINGUERA GUINDERA). – 34. ROIDIE. – 35. ONANISME (MANNOISE...). – 36. TETUES (SUETTE). – 37. AMUSANT. – 38. STEARYLE. – 39. DERAYEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

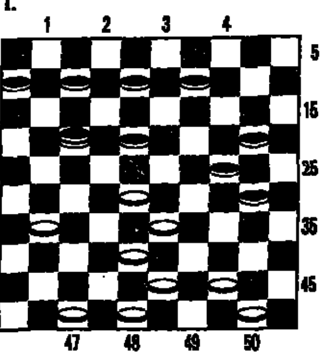
Dames

nº 451

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Absence de priorité** : deux prises, *numériquement égales*, s'offrent simultanément. L'une avec un pion, l'autre avec une dame. La dame a-t-elle la priorité sur le pion ? Non, puisque, comme l'illustre l'exemple ci-dessous, le nombre de pions à prendre dans les deux prises est identique.

I.



Les Blancs jouent et gagnent.

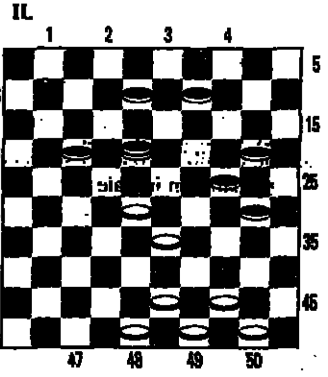
● **Solution** : 28-22 et les Noirs peuvent prendre soit :

– par (18 × 36) [prise de deux pions] 38-32 (17 × 39) 43 × 1, + sur cette rafle de six pièces.

– par (17 × 39) [prise de deux pions] 43 × 1,+.

● **Existence de priorité** : deux prises, *numériquement inégales*, s'offrent simultanément. L'une avec une dame qui prendrait un pion, l'autre avec un pion qui va prendre deux pions. La règle de la priorité à la prise majoritaire impose, comme dans l'exemple ci-dessous, *la prise par le pion.*

II.

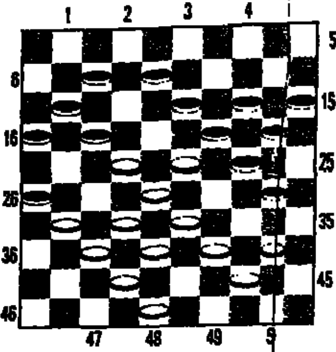


Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution** : 28-22 (17 × 39) 43 × 23,+.

L'UNIVERS MAGIQUE

Tournoi international «BRINTA», décembre 1963, janvier 1964. Le grand maître international BABA SY tendit avec succès, face au maître belge VERLEENE, un piège inattendu.



Les Blancs jouèrent 40-35 et les Noirs ouvrent au gain par (30-34) 39 × 30 (24-29) mais 33 × 24! [et non 23 × 34] (20 × 36) 37-31! (36 × 27) 32 × 1!,+.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 450

J. PERES (Levallois-Perret)

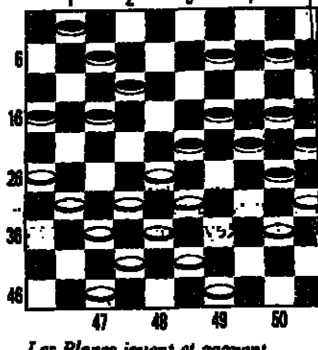
Blancs : pions à 24, 27, 31, 33, 36, 39, 40, 43, 44, 45, 46, 47.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22.

33-28!! [le haut de la hiérarchie] (20 × 29) [la meilleure défense] 27-21! (17 × 37) 28 × 17 (12 × 21) 36-41! (37 × 46) 47-41 (46 × 49) 40-35 (49 × 40) 45 × 5!!,+.

PROBLÈME nº 451

P. GARLOPEAU (Rochefort) 1975



Les Blancs jouent et gagnent.

● Solution dans la prochaine chronique.

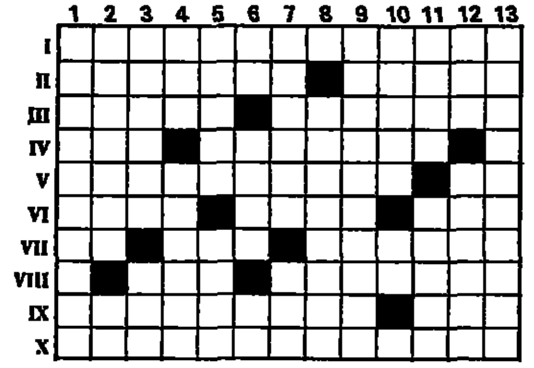
● Les solutionnistes peuvent adresser les solutions et toutes remarques ou suggestions directement à Jean CHAZE, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

● Les problémistes peuvent adresser, également à Jean CHAZE, pour publication dans *le Monde*, leurs problèmes et coups pratiques.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 755



HORIZONTALEMENT

I. Un mode trop connu de fragmentation conduisant à l'explosion. – II. Font manger gras. Fit la paire. – III. Donne des fibres. Il est de Pérouse. – IV. Propice aux réunions de famille. Prends la place. – V. S'habillent ou se conduisent plutôt mal. Ils furent un temps les bienvenus. – VI. Permit de mieux respirer. Donne son appui. Produit d'infection. – VII. Avec risques. Convivial ou maritime. Ceux qui sont dedans sont plutôt mal logés. – VIII. Possessif. Apporte toute notre dimension d'homme. – IX. Pour savoir sans voir. Atome. – X. Epuisèrent.

VERTICALEMENT

1. De plus en plus menacés par le I. – 2. Proches des sommets. Un peu de tact. – 3. Mène la danse. Découvrit la terre. – 4. En apéritif. Un premier travail. – 5. Refuge pour misanthrope. Pour l'apéritif ? – 6. Adverbe. En Hongrie. Article inversé. – 7. Survit à part. A fait du mal. – 8. A eux d'organiser. – 9. Voit loin. – 10. Ce ne sont pas de petits défauts. Conjonction. – 11. A l'œil. Met à genoux. – 12. Sa démarche peut sembler ridicule. On la trouve laide, nous, en général. – 13. Pourvoient largement, par précaution.

SOLUTION DU Nº 754

Horizontalement

I. Casques bleus. – II. Occulte. Ocre. – III. Niaise. Groin. – IV. Ter. Trépan. – V. Irisent. Nori. – VI. Furies. Mon. – VII. Gais. Slavisé. – VIII. Eméché. Basal. – IX. Ne. Ie. Camail. – X. Triture. Pire. – XI. Séparatistes.

Verticalement

1. Contingents. – 2. Acier. Amère. – 3. Scarifié. Ip. – 4. Qui. Suscita. – 5. Ulster. Heur. – 6. Eternisé. Ra. – 7. Se. Etel. Cet. – 8. Gp. Saba. – 9. Loran. Vamps. – 10. Economisait. – 11. Uri. Rosaire. – 12. Sentinelles.

François Dorlet

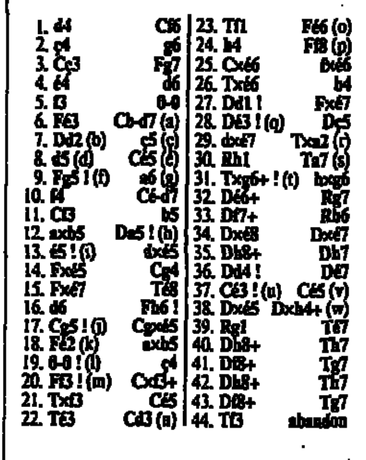
Echecs

nº 1528

TOURNOI DES HAUTS FOURNEAUX

Wijk-aan-Zee, 1993.

Blancs : A. Karpov.
Noirs : J. Nunn.
Défense est-indienne.
Système Saemisch.



1. d4	Cf6		23. Tf1	Fé6 (o)
2. ç4	g6		24. h4	Ff8 (p)
3. Cç3	Fg7		25. Cxé6	fxé6
4. é4	d6		26. Txé6	b4
5. f3	0-0		27. Dd1 !	Fxé7
6. Fé3	Cb-d7 (a)		28. Dé3 ! (q)	Dç5
7. Dd2 (b)	ç5 (c)		29. dxé7	Txa2 (r)
8. d5 (d)	Cé5 (é)		30. Rh1	Ta7 (s)
9. Fg5 ! (f)	a6 (g)		31. Txg6+ ! (t)	hxg6
10. f4	Cé-d7		32. Dé6+	Rg7
11. Cf3	b5		33. Df7+	Rh6
12. axb5	Da5 ! (h)		34. Dxé8	Dxé7
13. é5 ! (i)	dxé5		35. Dh8+	Dh7
14. Fxé5	Cg4		36. Dd4 !	Df7
15. Fxé7	Té8		37. Cé3 ! (u)	Cé5 (v)
16. d6	Fh6 !		38. Dxé5	Dxh4+ (w)
17. Cg5 ! (j)	Cgxé5		39. Rg1	Tf7
18. Fé2 (k)	axb5		40. Dh8+	Th7
19. 0-0 ! (l)	ç4		41. Df8+	Tg7
20. Ff3 ! (m)	Cxf3+		42. Dh8+	Th7
21. Txf3	Cé5		43. Df8+	Tg7
22. Té3	Cd3 (n)		44. Tf3	abandon

NOTES

a) Grand connaisseur du «système Saemisch», John Nunn joue volontiers le gambit 6..., ç5 mais aussi cette variante dans laquelle la poussée ç7-ç5 est préparée par la sortie du C-D.

b) Ou 7. Fd3, ç5 ; 8. Cg-é2, cxd4 ; 9. Fxd4, Cé5 ; 10. 0-0, Fé6 ; 11. b3, Da5 ; 12. Rh1, a6 ; 13. f4!, Cxd3 ; 14. Dxd3, b5 ; 15. çxb5, axb5 ; 16. f5! ou 7. Cg-é2, ç5 comme é5 ou 7. Ch3, é5 ou 7. Dd2.

c) 7..., é5 est peu usuel : 8. d5, a6 (si 8..., a5 ; 9. 0-0-0, b6 ; 10. g4!) ; 9. Fd3, Té8 ; 10. Cg-é2, b6 ; 11. 0-0-0 avec avantage aux Blancs. Sur 7..., Té8 la suite 8. Cg-é2, ç6 ; 9. g4, Cb6 ; 10. Cg3 est favorable aux Blancs.

d) Ou 8. Cg-é2, a6 ; 9. 0-0-0, Da5 ; 10. Rb1, b5 ; 11. dxç5, dxç5 ; 12. Cd5, Cxd50 ; 13. çxd5! (le gain de la D par 13. Dxa5 ne donne pas un jeu facile aux Blancs : 13..., Cxé3 ; 14. Tç1, Cxç4 ; 15. Txç4, bxç4 ; 16. Cç3, Tb8 ; 17. f4, Fd4! ; 18. Fxç4, Tb4! (Hempel-Eger, par corr. 1989-1991).

é) 8..., a6 ; 9. Ch3!, Tb8 ; 10. Fé2, Da5 ; 11. a4, b5 ; 12. çxb5, ç4 ; 13. 0-0 est bon pour les Blancs (Tcistiakov-Mucnik, 1964).

f) Dans une partie fameuse Beliavski-Nunn (Wijk-aan-Zee, 1985), les Blancs jouèrent 9. h3, ce qui fut réfuté brillamment par 9..., Ch5! ; 10. Ff2, f5! ; 11. éxf5, Txf5! ; 12. g4, Txf3! ; 13. gxh5, Df8 ; 14. Cé4, Fh6! Au cours du même tournoi, Timman trouva contre Nunn la forte continuation 9. Fg5!

g) 9..., Cf-d7 et 9..., Ch5 sont également à examiner.

h) Après 12..., axb5 ; 13. Fxb5, Da5 ; 14. 0-0, Cxé4 ; 15. Cxé4, Dxb5 ; 16. Fxé7, Dxb2 ; 17. Dxb2, Fxb2 ; 18. Ta-é1, Fa6 ; 19. Tf2, Tf-é8 ; 20. Cxd6, Té-b8 ; 21. Cé4 l'avantage des Blancs est réel (Beliavski-Nunn, 1985).

i) Le gain du pion 13. bxa6, Fxa6 ; 14. Fxa6, Dxa6 laisserait aux Noirs un contre-jeu important (après Tf-b8).

j) Le seul coup. Si 17. Dd5, Cb6 ; si 17. Fg5, Cdxé5!

k) Et non 18. Cd5 à cause de 18..., Dxd2+ ; 19. Rxd2, Fb7 ; 20. Cç7, f6.

l) Dans la partie par correspondance Krinicnyj-Sirota (1988), les Noirs gagnèrent après 19. Fxb5, Tb8! ; 20. Fxd7 (si 20. a4, Fxg5 ; 21. Dxg5, Txb5, et si 20. Fé2, Fxg5 ; 21. Fxg5, Txb2!), Txb2!

m) Mieux que 20. Df4, Db6+ ; 21. Rh1, Dç5 menaçant 22..., Fb7.

n) Si 22..., Cg4 ; 23. Té2.

o) Menace 24..., Txé7 ; 25. dxé7, Fxg5.

p) Si 24..., b4 ; 25. Cç-é4! Le retour du F en f8 ne paraît pas satisfaisant, mais y a-t-il mieux ?

q) Une première pointe.

r) L'échange des D. 29..., Dxé3 ; 30..., Cxé3, Txb2 ; 31. Cxç4 ou 30..., Cxb2 ; 31. Cd5 est nettement en faveur des Blancs.

s) Le coup du texte semble gagner le pion é7 et la partie !

t) Karpov ne laisse pas passer ce pseudosacrifice.

u) Si 37. Dxç4, Dé2!

v) Sans doute une gaffe, mais la partie des Noirs n'est déjà plus tenable en raison de la menace 38. Cg4+.

w) Si 38..., Dxé5 ; 39. Cg4+ et 40. Cxé5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1527

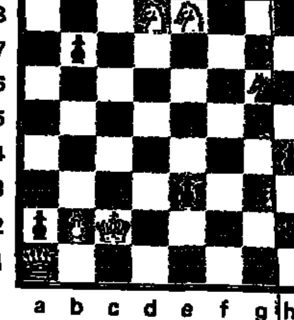
V. VLASENKO (1984)

(Blancs : Ré1, Fb1 et é5. Noirs : Rh1, Fg8, Pb4, b7, g7, h4.)

1. Fé4+, Rg1 ; 2. Fd4+, Rf2 ; 3. Rf2, g5! ; 4. Fé5+, Rh3 ; 5. Ff5+, g4 ; 6. Rg1!, Fd5 ; 7. Fd3, Ff2 ; 8. Fb5, b3 ; 9. Fç4, b2 ; 10. Fxb2, b5 ; 11. Fxb5, Ff3 ; 12. Ff1+, Rg3 ; 13. Fé5 mat.

ÉTUDE Nº 1528

Y. HOCH (1985)



Blancs (4) : Rç2, Cd8 et é8, Pb2.

Noirs (6) : Ra1, Cg6, Pa2, b7, é3, h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



De traboules en bouchons

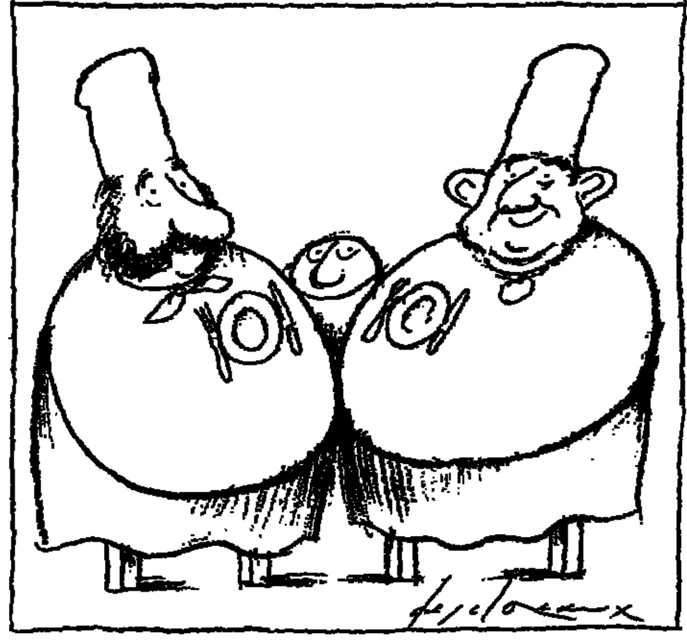
LISANT *le Brésilien*, troisième volume de la saga lyonnaise d'André Mure (La Table ronde), qui vient de paraître ; me souvenant aussi qu'André et son fils Christian sont les annuels auteurs d'un petit guide, *Lyon gourmand*, l'envie m'est venue de retrouver traboules et bouchons. Les traboules (du latin *trans ambulare*, sont, on le sait, ces longs couloirs d'immeubles d'autrefois permettant dans le vieux Lyon de communiquer d'une maison à l'autre ; de vraies promenades en évitant les rues ! Les bouchons sont des bistrots typiques où les pots de beaujolais (« *A Lyon*, a pu écrire Félix Benoît, historien de sa ville, *c'est toujours le « pot » qui entérine la bonne foi des conventions et qui facilite les échéances !* ») accompagnent les plats folkloriques : tablier de sapeur, petit salé aux lentilles, morue à la lyonnaise, saucisson au vin, cervelle de canut... Bref, ainsi que le disait Galtier-Boissière : tous ces mets que *« l'on a envie de tutoyer »* !

Ainsi, la ville arrosée des trois fleuves : Rhône, Saône et Beaujolais, et qui avait mérité le titre de capitale gastronomique de la France, selon Curnonsky, n'est pas seulement la ville des Bocuse, Nandron, J.-P. Lacombe, Philippe Chavent, Pierre Orsi, Bernachon et quelques autres encore. Non plus seulement des dernières « Mères » dont perdure le souvenir : Mère Guy, Mère Fillioux, Mère Brazier, Mère Vittet, j'en oublie... Lyon, ce sont les errances à travers les traboules et les solides mâchons.

Je n'oublierai jamais le bon Georges Drebet chez qui j'assistai, il y a quelques lustres, à la création des « Francs Mâchons ». On y mange toujours un des meilleurs tabliers de sapeur (8, rue du Garet. Tél. : 78-28-30-46). Presque en face, au *Garet* (numéro 7 de la rue. Tél. : 78-28-16-94), siège de l'Académie du Porte-Pot, le successeur de Maurice Neanne enchante les gourmands avec son andouillette bien garnie. On citera aussi les queaelles du *Café des Fédérations* (8, rue du Major-Martin. Tél. : 78-28-32-35), et autres bistrots historiques : *le Bouchon lyonnais* (12, rue Pizay. Tél. : 78-28-10-94), ou les Hugon ont remplacé Monique Dussaud mais où le gâteau de foies de volaille reste superbe. *Chez Marcelle* (71, cours Vitton. Tél. : 78-89-51-07), une des dernières « Mères », reine des « saladiers » hors-d'œuvre ; *le Musée* (12, rue des Forces. Tél. : 78-37-71-54), où les enfants de Francine, régnant ici depuis un quart de siècle, ont repris le flambeau des cardons à la moelle ; *A ma vigne* (23, rue Jean-Larrivé. Tél. : 78-60-46-31) et ses tripes « maison »... J'en passe.

Mais, demanderez-vous, où peut-on mâchonner ces merveilles à Paris ?

Les anciens se souviennent du Père Violet, antique institution, grande gueule régnant sur un tendre groupe de serveuses affolées et « sympas ». On y continue de servir, moins folkloriquement, tablier de sapeur et andouillette arrosés de beaujolais (175/210 F) et l'on regrette un peu le bon temps (32, rue Saint-Marc, 2e. Tél. 42-96-65-04, fermé le dimanche). Il y a quelques années, *le Bellecour* (22, rue Surcouf, 7e. Tél. : 45-55-68-34, fermé le samedi midi et le dimanche), dans son rustique décor, était le temple, grâce à Gérard Goutagny, du saucisson chaud, du poulet au vinaigre, de la cervelle de canut. Vous les y trouverez toujours, mais entrelacés de plats signés Stéphane Pruvot (langoustines farcies, rognons en crépine). Même le beaujolais signé Pivot (le frère de Bernard) semble, tout excellent qu'il soit, un accroche-cœur anti-gones !



Reste *Le Lyonnais* (26, rue d'Armaillé, 17e, tél. : 45-72-00-82), où, un convaincu, modeste et sincère, Yves Bourrier, mitonne la quenelle de brochet ou l'andouillette aux pommes de terre, le tablier de sapeur aux macaronis (avec aussi un saint-marcellin venu en voisin de chez Alléosse) et d'excellents pots de beaujolais (compter, outre les menus – déjeuner rapide pour 90 F – de 250 à 300 F). Atmosphère de bouchon distingué ; on voudrait, en sortant, regagner le parking Ternes par les traboules !

Mais on trouvera aussi l'atmosphère des bouchons lyonnais à *Ma Bourgogne* (132, bd Haussmann, 8e, tél. : 45-63-51-61), où, si le terroir bourguignon inspire la cuisine, en sous-sol, le comptoir reste vibrant d'amitié lorsque charcutailles en bouche les habitués comparent juliénas et morgon au savoureux nuits saint-georges.

La Reynière

PS. – Sans oublier *Moissonnier* (28, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 43-29-87-65), dont j'ai récemment parlé. Et Alex Guini à la cuisine bipartite, très lyonnaise mais aussi provençale (*Bistrot d'Alex*, 2, rue Clément, 6e, tél. : 43-54-09-53).

ENTRE-METS

Pâtés et terrines

C'EST comme un film de Méliès, une vision d'art offerte à l'attention du spectateur. Et il en est de toutes sortes. Au milieu d'un cortège de valets sautillant pour le plaisir d'une bande de noceurs en cabinet particulier, chez Larue, tous priés par le sieur Willy, dîner ayant pour antécédent le repas funèbre de Grimod de La Reynière, un immense « entremets » est avancé, à la pâte croustillante, dorée, appétissante, doté d'un couvercle mystérieux, et tout autour de ce plat, en ornement, sont placées des roses de sucre, des cornes d'abondance. Et nous dit-on – c'est José-Maria Sert (1), le peintre, qui parle – *« de ce pâté géant jaillirent deux corps sveltes et nus, identiques et potelés »*. C'étaient Colette et l'actrice Polaire, au mieux de leur forme et au minois ravageur, qui lançaient des baisers et des violettes aux assistants, dignes d'une soirée qui aurait pu figurer dans *le Pur et l'Impur*. A propos de pâté, la maison Willy, dont Colette, Maurice Saillant et P.J. Toulet étaient nègres littéraires, ne faisait que renouer avec un usage de table du haut Moyen Age, tel que nous le raconte Huizinga (2) : *« Aux fêtes de Bourgogne paraissaient ces entremets consistants en pâtés gigantesques comprenant orchestre, vaisseaux appareillés, châteaux, singes et baleines, géants et nains, et toutes les fadeurs de l'allégorie ennuyeuse. »* Et Maître Martino, auteur de *l'Arte Coquinaria* (3), nous donne sa version du *pastillo volativo*, le pâté ailé. Présenté à table, le couvercle de ce pâté enlevé, des petits oiseaux vivants s'envolent, afin de divertir et de réjouir les convives dignes du *Décaméron* de Boccace. A ces époques, le pâté peut contenir – ou lui ressembler – une bête entière, fastueuse, réelle ou mythologique. On connaît telle pièce qui contenait cailles, perdreaux et alouettes, tous ensemble. Le chapelain du roi Charles V, Gaces de la Bugue, en a gardé mémoire.

La pâte protège la pièce d'un feu trop ardent et règle la circulation des sucs. Lorsque l'on remplace la pâte par un moule, le pâté devient terrine. Elles sont aujourd'hui beaucoup plus répandues, car on maîtrise plus facilement les températures de cuisson, qui assurent stérilisation et bonne conservation. La terrine, qu'il faut donc distinguer du pâté, est parfois l'objet d'un subtil mélange. La terrine de gibier contient souvent une préparation initiale de porc et de veau haché, puis des cuisses de lièvre sont ajoutées, ou de la biche, et des râbles entiers désossés. Tout cela cuit dans le parfum du genièvre. Ainsi en est-il de la terrine de l'Hostellerie du Bas-Bréau (22, rue Grande, 77630 Barbizon, tél. : (1) 60-66-40-05), à la concentration heureuse de morceaux choisis de gibier savoureux. Une coutume maintenue aussi, à Paris, A Sousceyrac (35, rue Faidherbe, Paris-11e, tél. : 43-71-65-30).

Pâtés et terrines participent d'une tradition de grande ou de moins grande cuisine, et témoignent aussi d'influences lointaines. La recette de l'*« oreiller de la Belle Aurore »*, établie par Lucien Tendret, pâté en croûte de forme carrée, créé en l'honneur de Claudine-Aurore Récamier, mère de Brillat-Savarin, est une savante juxtaposition de farces de veau et de porc, de foies de poulet, de perdreau, de champignons et de truffes, auxquelles on ajoute aiguillettes de perdreau et de canard, ris de veau, blancs de poulet et noix de veau marinée. Plus prosaïque, et néanmoins parfumé, est le *potjevleish* – pot-de-viande en flamand, une tradition de la région de Dunkerque – qui requiert l'usage d'un pot hermétique muni d'un évaporateur. Thym, laurier et oignons, vinaigre et vin blanc, à l'issue d'une cuisson lente, aromatisent quatre viandes blanches : veau, porc, poulet, lapin, avec de larges tranches de lard. De tout temps, les pâtés ont figuré en bonne place sur nos tables, et certaines villes de France sont célèbres pour leurs recettes. A Beaucaire, au temps de Pâques, on trouve encore de petits « pastissons » qui trahissent leur origine orientale : c'est une pâte additionnée de cassonade, d'eau de fleur d'oranger, de citron et de cédrat confit mêlée à une farce de viande et de graisse de rognons de bœuf. Est-ce là une variation du paté de Pézenas ? Louis Siaud, avec René Jouveau, tranche en faveur de la primauté de Beaucaire, dont la foire, jusqu'au dix-huitième siècle, était une étape obligée de la route des épices.

Sur la table des chefs, la mode est aujourd'hui aux croustillants, et autres *pastillas*, qui n'ont que des rapports lointains avec les tourtes et les pâtés, car l'échange de saveurs entre la pâte et la garniture est limité par une cuisson rapide. Alain Sanderens (Lucas-Carton), dont on connaît le talent et l'imagination, fait l'impasse sur le pigeon avec une *pastilla de lapin*, de facture impeccable, hélas tributaire de la saveur de l'herbivore ; Gérard Boyer (Les Crayères, 64, bd H.-Vasnier, 51100 Reims, tél. : 26-82-80-80), anoblit le pied de porc, désossé, accompagné d'un délicat jus de truffes, dans une pâte à brick des plus savoureuses, que soulignera – Champagne oblige – l'excellente et rare cuvée extra brut élevée par Anselme Sélosse, viticulteur à Avize (4). Du pâté, nous voulons retenir les fastes de la préparation sur les tables de fête, qui persistent, avant 1914, jusqu'au temps de Pâques. Ces plaisirs sont nommés encore dans les films de Méliès. Le cinéma débutant rassemble sous sa houlette tous les arts du divertissement populaire, dont fait alors partie la cuisine. Voir, c'est imaginer son désir. Les saveurs de la chère et le péché ont partie liée. Les plus grands y ont cédé. La *Recherche*, *le Pur et l'Impur*, le *Livre blanc* sont aussi des *codex* culinaires.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Colette*, H. Lottman, Folio.

(2) *L'Automne du Moyen Age*, J. Huizinga, Payot, 1989.

(3) *La Gastronomie au Moyen Age*, Redon, etc. Stock, 1991.

(4) Champagne Jacques Sélosse élevé sur lie et sous bois (tonneaux et foudres de chêne), grand cru, blanc de blancs (22, rue Ernest-Vallé, 51190 Avize, tél. : 26-57-53-56).

Semaine gourmande

Laurent

On sait que Philippe Braun, le chef maison, est un jeune plein de talent. Il bénéficie des conseils de Joël Robuchon, qui élabore la carte avec lui. La carte de cette belle maison élyséenne s'est enrichie ainsi d'une salade de truffes à la croque-au-sel, pain de campagne grillé et foie gras ; de langoustines croustillantes et courgettes au citron confit ; du quasi de veau de lait en cocotte et du quartier d'agneau de lait rôti avec gratin de chou-fleur ; puis, après les fromages (de France et de Suisse), de la voiture des desserts (avec, encore, des « vermicelles de marrons » et un palet de chocolat au cœur coulant au café). La carte des vins de Philippe Bourguignon, sommelier expert, est évidemment en accord avec ces réussites, mais cela conduit à des additions de 800 F-1 000 F. Réservons-les pour les jours de fêtes et notons, midi et soir, le menu-carte du « Pavillon » (hors-d'œuvre, poisson ou viande, fromages et desserts pour 380 F).

C'est là que j'ai choisi le carpaccio de saumon à la crème de caviar avant une poêlée de pieds de porc truffés salade maraîchère, le fromage et les desserts, tandis que mon compagnon, après le foie gras de canard cuit au torchon, appréciait le merlan Colbert.

▶ Laurent, 41, avenue Gabriel (8e). Tél. : 42-25-00-89. Fermé samedi midi et dimanche. Voiturier. A.E.-D.C.-C.B.

Le Grand Siècle (Hôtel du Palais) à Biarritz

Le Régina, le Miramar et bien sûr l'hôtel historique du Palais sont les fleurons d'un Biarritz qui semble ressuscité sous les bons coups droits du nouveau maire, M. Borotra. Le Grand Siècle, restaurant de l'Hôtel du Palais, a retrouvé, grâce à Jean-Louis Leimbacher et au chef J.-M. Gautier, son enthousiasme gourmand : de la soupe crémeuse de tourteau aux cèpes du pays au médaillon de merlu au jambon de Bayonne, du râble de lapin farci aux chipirons aux feuilles croustillantes de marron du dessert ! Superbe cave. Compter 600-1 000 F, avec un menu à 380 F et un menu dégustation (sept plats) à 700 F.

▶ Le Grand Siècle, 1, avenue de l'Impératrice, à Biarritz. Tél. : 59-24-08-40. Tous les jours. A.E.-D.C.-C.B.

Le Petit Poste à Levallois

Ancien de la Marée (du bon temps de Marcel Triompier), P.-J. Leboucher, dans son minuscule mais « vrai » bistrot, nous enchante avec son menu-carte à 185 F. Choix entre sept entrées (des moules de bouchot aux ravioles de saumon), une dizaine de poissons ou viandes (blanquette de sole aux coings et cannelle, morue fraîche en matelote, foie de veau crème de mûre, avant les desserts. Quelques suppléments pour le foie gras (légitime) et les fromages ; gentille carte des vins, une patronne accueillante, une serveuse jeune et efficace, un patron qui aime venir en salle conseiller la commande, l'atmosphère de bistrot « copains gourmands », quoi ! De plus en plus rare. On aime.

▶ Le Petit Poste, 39, rue Vivay, à Levallois. Tél. : 47-37-34-46. Fermé samedi midi et dimanche. Parking : mairie. A.E.-D.C.-C.B.

Miettes

Le Michelin 1993 des bonnes adresses anglo-irlandaises vient de paraître. Las, n'espérez pas, si vous allez dans la capitale, y découvrir la cuisine britannique (*elle existe, mais oui* ! Et même elle peut être excellente sinon très variée !). En effet, à Londres, le Michelin cite soixante et onze adresses sino-vietnamiennes, vingt-six indo-pakistanaises, quarante-quatre italiennes, seize japonaises et... sept anglaises !

A propos des pommes, une lectrice alsacienne me rappelle que, chez elle, le chou rouge est toujours cuit avec des reinettes, qu'elle mange le munster avec une pomme depuis toujours, qu'elle en cuit au four en même temps qu'une pintade et que sa gelée de pommes au rhum enchante ses invités. J'en profite pour signaler aux amateurs du vin alsacien qu'un nouveau décret vient de définir l'appellation contrôlée alsace grand cru. Ainsi l'Alsace compte cinquante grands crus répartis sur quarante-sept communes, le minimum alcoométrique naturel des gewurztraminer et « tokay » pinot gris passe de 11 % à 12 %, et doivent être mentionnés sur les étiquettes : le nom du cépage, le millésime et le nom du lieu-dit de production.

Cafouillage ? Toujours à propos de la pomme, un lecteur défenseur de la cuisine nordique, qui me précise qu'à Lille les frites sont souvent préparées à la graisse de cheval, me reproche de n'avoir pas signalé un plat *« merveilleux »* : rôti de porc aux pommes fruits qui s'appelle par là le *« cafouillage »*. J'avoue n'en avoir jamais entendu le nom et serai heureux d'en avoir la recette.

Au Royal Monceau, reprise à partir de la fin janvier des « Dimanches du Royal Monceau », pour lesquels le chef Bernard Guilhaudin proposera sous la coupole du jardin un « brunch dominical » (280 F).

Les compagnons de l'Angélus

A Barbizon, l'auberge de Ganne, où séjournèrent, au XIXe siècle, les champions du paysagisme français, doit devenir un musée, au printemps de 1994. Un hommage au village de Millet officiellement remis à l'heure de l'Angélus.



JEAN-PIERRE FAVREAU

Devant une gravure de *l'Angélus*, Georges Richard, responsable de l'Atelier Millet, à Barbizon.

BARBIZON, le «laboratoire du pleinairisme», la «Bethléem de la peinture moderne», s'accroche à son mythe, tirant son bénéfice du vrai comme du faux. Les collectionneurs, toujours prêts à gonfler l'importance de leurs peintres, ont recouvert d'un brillant vernis l'aventure humble et sincère des artistes d'autrefois. Les représentants du paysagisme français sont aujourd'hui débités en morceaux choisis, servis dans des cornets d'anecdotes. De dévoués littérateurs, de fervents admirateurs leur ont fait une rente de postérité. Leur cote est stable, les lieux sont classés.

Millet, le meilleur, le premier. On l'imagine dans sa maison de grès humide au milieu de sa marmaille claquant du bec, sans bois pour se chauffer, plus paysan qu'un paysan, prenant la charrue des mains du laboureur pour tracer un sillon bien droit. Millet le chaste – il avait été pourtant *«maître du nu»*, avant de s'installer à Barbizon, – Millet le catholique – il attendait des années pour faire baptiser ses enfants, – Millet, enfin, la vivante peinture du conformisme bourgeois... Cette imagerie de calendrier des postes le rabaisse au niveau de ses sujets pour les besoins d'une clientèle riche, fraîche et naïve, touchée au passage par la misère des campagnes ou les travaux des champs. Lui-même avait un peu prêté le flanc : il tenait à son genre. *«Qu'on ne croie pas,* disait-il, *qu'on me forcera à amoindrir les types du terroir, j'aimerais mieux ne rien dire que de m'exprimer faiblement»*. Il voulait que tout sente l'étable.

Mais enfin il cherchait des vérités dans la nature et dans l'homme, il avait horreur jusqu'à l'obsession des sophistications des «bergeries», de Boucher et de Watteau, il trouvait simplement ses modèles au seuil boueux de sa maison et sa force tranquille dans les clochers de l'horizon. Il avait beaucoup lu dans sa jeunesse, étudié le musée; il ne fut pas si pauvre que sa légende le dit. Mais les Américains, quakers et puritains, les Japonais friands de pittoresque occidental, le préfèrent toujours au garde-à-vous, en soldat laboureur du réalisme français.

L'Angélus lui reste attaché comme une sonnaille. De son vivant, il en avait autorisé bien des reproductions, mais pas au point d'en retrouver partout sur les assiettes, les boîtes à sucre, les napperons, les horloges, les encriers... Lui qui en 1849 avait quitté Paris chassé par le choléra, pour le modeste hameau de Barbizon, loin du bruit et des fausses réputations, des artifices de la peinture d'histoire, des intrigues de l'Académie, n'aurait pas aimé ce tapage d'objets manufacturés : il peignait d'enthousiasme, comme un forçat, *«l'art est un combat,* disait-il, *il faut y mettre sa peau»*, ce n'était pas pour des dessous-de-plat et des ronds de serviette.

Pouvait-il imaginer que toute cette bimbeloterie fausserait un jour le sens de son travail, que Dali, qui trouvait *l'Angélus «l'œuvre picturale la plus troublante, la plus enigmatique, la plus dense, la plus riche en pensée inconsciente qui ait jamais été»*, en profiterait pour lui appliquer une interprétation érotique de paranoïaque-critique – la fourche plantée en terre, la brouette, etc. – à le faire rougir et se retourner dans sa tombe? Pouvait-il même prévoir que *l'Angélus*, comme *la Joconde*, au-dessus des buffets, tenterait les diables de la dérision – *«Tais-toi et prie, on nous a volé la brouette!»*, – que tant de célébrité finirait par trahir son auteur. Lui voulait humblement peindre «la sueur du front» et le «cri de la terre». Le matin, il cultivait son jardin, l'après-midi il partait sur le motif pour des esquisses dans les champs ou travaillait dans son atelier, le soir parfois il retrouvait dans la grange de Théodore Rousseau ses amis, Jacque, Diaz, Dupré, Barye, qui tous avaient *«tourné le dos à Meissonnier»*.

Millet peignait du côté de Chailly, de la plaine, sous des ciels bas qui mettaient mieux en relief ses personnages. Mais les autres, les paysagistes de la première heure, fourrageaient en forêt, cherchant le bon endroit où planter leur parasol et leur chevalet. Ils emportaient deux toiles : une pour l'impression du matin, l'autre pour celle du soir. Quand Rousseau avait cessé de *«peindre l'instant»*, il s'asseyait sur une roche et méditait sur les splendeurs de la nature. *«Celui qui vit dans le silence devient le centre d'un monde...»*, disait-il.

Les dryades et les hamadryades avaient déserté les bois, des dizaines de peintres les remplaçaient à présent. Ici surgissait un chapeau de paille, une blouse bleue, ici, parmi les bruyères, un homme tout arnaché avec sa boîte à couleurs, là un autre assis sur son «pinchard» qui se lissait la barbe en clignant des yeux avant d'attaquer le «motif». Il y en avait partout, en haut sur les rochers gris, en bas dans les vallons, ils apparaissaient, ils disparaissaient comme des coucous dans l'épaisseur des frondaisons. Corot y rencontrait Rousseau, Dupré y croisait Diaz, Karl Bodmer, le Suisse spécialiste des feuilles sèches, s'était fixé sous l'ombrage d'un chêne qui finit par porter son nom : le *Bodmer*, comme le *Jean de Paris* ou la *Reine Blanche* à la vénérable ramure chantée par Chateaubriand. Même le très académique Gérôme venait ici prendre l'air, mais, sous son dais, devant la fûtaie, il peignait encore des intérieurs du XVe siècle avec des figures de Louis XI. Les uns visaient le hêtre musculeux ou la peau blanche et crevassée du bouleau, d'autres, comme Troyon, le taureau ou la vache. Ils avaient surnommé Ferdinand Chaigneau le «Raphaël des moutons». Charles Jacque déjà raffolait des poules au point d'en élever plus tard en quantité industrielle et d'écrire sur elles un ouvrage savant, *le Poulailler*. On pouvait aussi «faire» du chien, du porc... Toujours selon sa fantaisie.

La forêt de Fontainebleau, qui à présent bruissait de complicité et d'hommages aux beaux-arts, avait été, au siècle précédent, le lieu des solitudes et des déserts. Bruandet le premier était venu peindre sous le couvert des bois. C'était un ivrogne d'une force herculéenne qui avait, un jour, jeté sa femme par la fenêtre et que l'acte de peindre rendait doux comme une jeune fille. Il disait : *«Ce n'est rien que de donner un coup de sabre, mais c'est bien autrement difficile de donner un coup de pinceau sur le haut d'un arbre et sur un ciel bleu.»* C'était encore un homme du XVIIIe siècle, insouciant et libre, qui aimait faire des ricochets dans les mares avec des pièces de six livres. Les paysagistes de Barbizon, qui se rendaient en ville en redingote et décorés, n'étaient plus si farouches et fatalistes : ils prenaient leur affaire au sérieux, la peinture était leur métier, ils croyaient à *«ses fonctions, sa puissance et ses devoirs»*.

La forêt était leur domaine : ils s'y perdaient, s'y blessaient; ils en mouraient parfois. Une branche d'arbre tua Decamps, qui la parcourait à cheval. Diaz s'y fit mordre enfant par une vipère et on dut l'amputer. De la forêt venaient les signes annonciateurs : un cerf forcé par la meute s'était réfugié dans le jardin de Millet le jour de sa mort. Ils la célébraient au clair de lune, allant à la lueur des torches jusqu'aux hauteurs de Franchard, ils la contemplaient dans ses robes de saison et ses parures du jour. Dans ce grand atelier de la nature, ils se sentaient plus libres qu'à Paris, où les pompiers se jetaient sur les étincelles du renouveau et s'étalaient au Salon officiel. Dans son pays, son paysage, Rousseau, l'éternel refusé, pouvait attendre les honneurs assis sur une pierre moussue. Il prenait ici les simples leçons de la nature, se heurtait ici aux difficultés de l'art que seul peut surmonter un travail acharné.

Chaque matin, quand sonnait la trompe du «vacher du commun», ils partaient à la recherche du sujet qui les «empoignerait». Ils étaient sincères, honnêtes, obstinés, et connaissaient leur filiation : les Anglais Constable et Bonington, qui eux-mêmes avaient été inspirés par les maîtres hollandais du XVIIe siècle. Ils n'étaient pas extravagants, ils n'avaient pas encore assez éclairci leur palette. Millet commandait à son ami Sensier des «terres de Sienne» et des «terres d'ambre brûlées», Rousseau, le malchanceux, de mauvaises couleurs qui s'assombrirent avec le temps. Monet, déjà, peignait à Chailly son *Déjeuner sur l'herbe*.



Le mariage de la fille Ganne à l'auberge, peint par Olivier de Penne. Y assistèrent Millet, Rousseau et Corot.

Il n'y avait pas d'école mais il y avait des maîtres, et les rapins affluaient à Barbizon. Ils descendaient à l'auberge de Ganne pour 3 francs par jour. A midi, en forêt, ils mangeaient les restes de la veille qu'ils avaient emportés dans des pochons, et le soir, autour d'un «ginglet», les discussions sur l'art n'en finissaient plus ou finissaient par des chansons, par la complainte des Peint'-à-Ganne, en vingt-cinq couplets. Ils sonnaient du cor dans la nuit, *«rien que pour le plaisir de s'entendre»*. Les Ganne faisaient volontiers crédit et acceptaient, les jours de pluie, qu'on peigne sur leurs meubles et leurs murs. Les jeunes peintres admiraient leurs aînés Rousseau, Millet, le «père Corot», toujours fumant sa pipette, si bienveillant, si familier, qui apprenait la valse à la fille des Ganne, Diaz le joyeux compagnon que précédait le bruit de son pilon sur le carreau de la pièce d'entrée.

Ainsi, pendant des années, il en passa sous ce toit des centaines qui venaient rendre hommage à la nature, à l'art, à l'amour et à la bouteille. C'était alors des scènes continuelles de la vie de bohème. A quinze lieues de Paris, après le coup d'Etat du 2 décembre, c'était le refuge des aspirations nobles, des enthousiasmes généreux pour l'art et la poésie, des illusions de jeunesse. Aux beaux jours, ils n'auraient pas manqué Barbizon pour un empire. Ils décourageaient par des blagues ou en leur décochant des saillies les «philistins» qui n'étaient pas «de la partie» et qui s'attardaient à l'auberge. Millet, qui n'aimait pas rire – *«Ce n'est jamais le côté joyeux qui m'apparaît; je ne sais pas où il est, je ne l'ai jamais vu»* – ne les rencontrait guère, mais Rousseau les entourait de prévenants conseils. Ils suivaient parfois leur idole des forêts pour voir les arbres, *«les surprises de leur mouvement, leur variété de formes, et jusqu'à leur régularité d'attraction par la lumière»*, et arracher les jeunes pins que l'administration plantait, sous la responsabilité d'un certain Boisd'Hiver, à la place des chênes centenaires. Quand il pleuvait pendant des jours, un paysan leur ouvrait les portes de sa ferme. Là, ils peignaient des moutons bien laineux, et *«les colorations chaudes des tas de fumier qui faisaient si bien ressortir les tons brillants du plumage des poules»*. A la première éclaircie ils couraient à nouveau saisir les couleurs du feuillage détrempé.

A l'époque, pour arriver à Barbizon, il fallait faire à pied les huit kilomètres qui séparent Melun du hameau. Les pensionnaires exténués dormaient à l'auberge sur des lits de camp et la nourriture était assez médiocre, mis à part les fromages et les pâtés. Les frères Goncourt, qu'un exigeant naturalisme poussait sur le terrain pour écrire leur roman *Manette Salomon*, ne manquèrent pas de s'en plaindre : *«Il y a vraiment du courage à nous, maladifs, et du cœur à notre œuvre pour être ici, dans cette mauvaise auberge, etc.»* Il n'y avait là, c'est vrai, que de bons feux d'esprit et d'âme, de cœur et de joie. *«Des hirondelles nichaient sous les tuiles... L'insouciance, la jeunesse et l'amour,* écrit André Billy, *faisaient de cette auberge de village un des lieux privilégiés du monde.»*

Tout est éteint depuis longtemps, on ne voit plus aujourd'hui que des chefs-d'œuvre épars et le souvenir d'un miracle : cette foule de jeunes artistes, ce long compagnonnage des dévots de la nature, ces mille bonheurs de rencontre évanouis, ces prières à la création, enfin, dans la nuit académique, le flambeau dont les impressionnistes allaient s'emparer.



Christian Colombani